

Dupuis: Je n'ai rien reçu de l'UN

Par Bernard Cleary

Le chef du Parti créditiste, M. Yvon Dupuis, a nié catégoriquement que l'Union nationale ait participé financièrement à sa campagne à la chefferie. "Je n'ai jamais reçu d'argent de l'Union nationale ou d'organismes comme tels, mandats par elle. Je reçois de l'argent de tout le monde".

Telle a été la réponse de M. Yvon Dupuis aux membres de la presse, qui voulaient connaître ses commentaires sur un article publié dans les éditions du Soleil d'hier. Cet article mentionnait que le chef du Parti créditiste aurait reçu \$100,000 de l'Union nationale pour sa course à la chefferie.

L'article du Soleil ajoutait que le chef de l'Union

nationale, M. Gabriel Loubier, n'avait pas totalement nié cette information. M. Loubier, a plutôt tenté de la nuancer en mentionnant qu'à sa connaissance, le chef du Parti créditiste, M. Yvon Dupuis, avait effectivement reçu de l'argent des milieux politiques de l'Union nationale, mais qu'il s'agissait d'une initiative de quelques organisateurs du parti.

Le député unioniste du comté de Bellechasse à l'Assemblée nationale, M. Gabriel Loubier, n'a pas voulu divulguer les noms de ces organisateurs importants, encore dans le parti, pas plus qu'il n'a voulu confirmer ni infirmer le montant de la participation financière.

Aux journalistes qui ont voulu l'interroger, hier, le chef de l'Opposition officielle, M. Gabriel Loubier,

faisait répondre par son chef de cabinet, M. Michel Bellavance, qu'il n'avait rien à ajouter, qu'il demandait aux journalistes de référer à sa déclaration publiée dans Le Soleil. M. Loubier n'a pas voulu ni retrancher ni ajouter à la déclaration publiée dans Le Soleil.

En mentionnant qu'il trouvait l'article du Soleil farfelu, le chef du Parti créditiste, M. Yvon Dupuis, a déclaré: "Moi je suis un honnête homme, tout le monde le sait, ma campagne au leadership n'a pas coûté \$20,000. Quand on parle de \$100,000, le cadeau de l'Union nationale, ça me fait rire..."

M. Dupuis nie que l'Union nationale ou des organisateurs au nom de ce parti aient contribué à sa campagne au leadership, ajoutant qu'il ignore l'identité (Suite à la page 2, 7e col.)

Le Canada fera-t-il les frais d'un accord entre le Marché commun et les Etats-Unis?

Sharp exprime ses inquiétudes

Nations Unies (PC) — Le Canada craint de faire les frais de l'accord commercial que les Etats-Unis et le Marché commun négocient présentement et en outre le gouvernement canadien reproche à l'Organisation des Nations Unies de ne pas prendre assez au sérieux la lutte contre la pauvreté, le terrorisme et la course aux armements et la pollution.

Le ministre des Affaires extérieures du Canada, Mitchell Sharp, s'est entretenu hier avec les ministres des Affaires étrangères de France et de Norvège, Michel Jobert et Dagfinn Varvik, aux Nations Unies. Il leur a demandé de ne pas oublier le Canada lorsque les pays du Marché commun signeront leur nouvel accord avec les Etats-Unis.

Le Canada, dont les relations avec la France n'ont pas été très cordiales depuis la venue de M. Trudeau au pouvoir et les expériences nucléaires françaises dans le Pacifique, en est réduit à faire des démarches casquette en main.

Le Marché commun et les Etats-Unis élaborent présentement un accord destiné à rapprocher les deux continents et le nom du Canada n'est aucunement mentionné dans les négociations.

Pourtant, le projet d'accord entre l'Europe et les Etats-Unis ne tient pas compte du Canada, même si il touche de façon générale des sujets de première importance pour le Canada, comme le commerce, la réforme monétaire, les relations Est-Ouest, l'inflation, l'environnement et la coopération avec les nations industrialisées et les pays en voie de développement.

C'est au cours d'un discours fait devant la 28e Assemblée générale des Nations Unies que M. Sharp a critiqué l'Organisation des Nations Unies pour son inertie dans plusieurs domaines.

Une grande partie du discours de M. Sharp a porté sur l'environnement et les périls qui l'affrontent. "Par ambition mesquine, par indifférence, par ignorance aussi, nous accélérons la marche de la destruction, car c'est avec insouciance que nous ex-

ploitons sans relâche nos ressources naturelles.

"Par contre, a-t-il dit, nous n'avons pas le moyen de voter et de nourrir convenablement une masse croissante de miséreux et nous ne savons même pas vivre en paix entre

nous et partager nos avoires pour que tous vivent dans la dignité."

"En certaines circonstances, a dit encore M. Sharp, les Nations Unies interviennent rapidement, mais dans son ensemble, on ne peut reprocher à l'organisation de régler les problèmes avec trop de précipitation.

Le ministre a fait remarquer que trop de problèmes semblent permanents, bien qu'il y ait certains progrès parmi lesquels il a mentionné avec insistance l'esprit d'universalité qui anime les Nations Unies avec l'accession des deux Allemagnes.

Feu M. Lester Pearson, qui a été l'un des architectes des Nations Unies, n'avait pas d'illusion mais pour lui les Nations Unies étaient indispensables, même si la disparition de la violence et de la pauvreté pour des millions d'humains devait être un processus lent et difficile.

L'an dernier, dit M. Sharp, nous avons tenté en vain, à la conférence internationale sur le Vietnam, à Paris, d'associer les Nations Unies et son secrétaire général aux observateurs du cessez-le-feu. Puis, après cinq mois de déceptions, le Canada s'est retiré de la Commission internationale de surveillance et de contrôle au Vietnam.

Banques d'aliments

"Malgré tout, dit-il, le Canada sera toujours prêt à faire sa part pour sauvegarder la paix. Il est bien difficile en ces occasions de réussir si l'on ne peut s'appuyer sur l'autorité du Conseil de Sécurité des Nations Unies."

M. Sharp a ensuite fait appel aux pays pour qu'ils acceptent la proposition de banques alimentaires faite par M. Addeke Boerma, directeur général de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture.

(Suite à la page 2, 1re col.)



Quel beau tableau

Des scènes du genre se répéteront des centaines de fois au cours des prochaines semaines. Déjà, les amateurs de chasse à l'original ont fourbi leurs armes. La saison est en cours. Mâle ou femelle, on peut tirer. Il s'agit d'être bien équipé et de savoir viser. Nos informations sur la chasse en page 19.

Colson a approuvé l'affaire Watergate, selon Howard Hunt

WASHINGTON (d'après AFP, Reuter, UPI, AP) — Howard Hunt, l'un des sept cambrioleurs du Watergate, qui purge une peine de vingt ans de prison, a accusé Charles Colson, ex-avocat du président Nixon à la Maison blanche, d'avoir été au courant de l'opération d'espionnage Gemstone six mois avant qu'elle ne se réalise.

Hunt, qui était hier le premier témoin de la deuxième série d'audiences de la commission Ervin, a en outre accusé Colson de lui avoir ordonné la falsification de télégrammes qui aurait attribué à l'ancien président Kennedy la responsabilité de l'assassinat de l'ancien président Diem du Sud-Vietnam.

Colson quant à lui, lors de la première session de la (Suite à la page 2, 5e col.)

L'enquête sur le crime organisé

Un nouvel ajournement des travaux?

Selon le journal Le Devoir, il semble assuré que la Commission d'enquête sur le crime organisé ajournera aujourd'hui ses travaux pour une période indéterminée, mais fort probablement après les élections qui seraient annoncées cette semaine. La semaine dernière, des sources sûres avaient permis d'apprendre que la Commission de police envisageait de reprendre ses audiences publiques par l'étude de l'affaire Laporte.

Or, le journal affirme que, d'après les informations qu'il a obtenues, l'étude de ce dossier nécessitera plusieurs semaines d'audiences publiques. Ce serait la raison pour laquelle les autorités de la Commission de police et du SECO hésitent à se lancer immédiatement dans l'étude de ce dossier.

Advenant des élections provinciales le 29

octobre prochain, comme le laissent croire diverses rumeurs, la Commission d'enquête ne pourrait pas vider entièrement cette affaire avant le jour du scrutin.

En conséquence, selon Le Devoir, des pressions et des attaques politiques pourraient surgir selon que la Commission d'enquête entendrait d'abord les témoignages inculquant ou disculpant Pierre Laporte et ses organisateurs politiques.

On se rappelle qu'à la suite des révélations du Parti québécois et du Devoir, le gouvernement Bourassa avait décidé de confier à la Commission de police l'étude des relations de l'ex-ministre du Travail et de ses amis et organisateurs politiques, MM. René Gagnon et Jean-Jacques Côté, avec des présumés leaders de la mafia montréalaise.

Le Québec étudie certains projets d'implantation d'une raffinerie

Par Roch DESGAGNE

Si la ruée vers l'or noir fait naître bien des appétits et des projets, au Canada et au Québec, le gouvernement de la province ne semble pas du tout vouloir être en reste avec l'entreprise privée, dans l'exploitation de cette ressource énergétique. Parallèlement aux compagnies pétrolières, le ministère des Richesses naturelles du Québec étudie présentement certains projets d'implantation d'une raffinerie et prospecte sur de nombreux sites pour établir une telle usine.

Comme pour les compagnies pétrolières, cette vaste prospection est directement reliée au projet de super-port pétrolier dans le bas du fleuve Saint-Laurent.

Un de ces emplacements se situe à proximité de la raffinerie Aigle d'Or, à Saint-Romuald, et il y aurait d'autres endroits qui font l'objet de projections dans la région de Québec même, selon les quelques informations qu'il a été possible de recueillir.

Il a cependant été impossible d'obtenir la moindre précision de la part de deux hauts fonctionnaires du ministère des Richesses naturelles, où le mot d'ordre du ministre Gilles Massé est strict: ne rien dévoiler à ce sujet. "Nous avons reçu des instructions très précises par le bureau du ministre", confie une autorité du gouvernement provincial en matière de développement des ressources pétrolières.

Selon M. Jacques Ruelland, secrétaire particulier du ministre Massé, des rumeurs de projets circulent, mais il n'a jamais entendu parler de projet bien précis. Il explique que le projet de raffinerie est à l'état préliminaire, et qu'il n'y a encore rien de définitif quant à l'établissement d'une telle industrie par l'Etat québécois, ni quant au choix d'un site. Tout cela est relié au port pour super-pétroliers, dit M. Ruelland.

(Suite à la page 2, 3e col.)

A Québec

Possibilité d'un gel ou contrôle des taxes pour favoriser la rénovation (p.21)

à lire

Démenti

L'ancien chef du contre-espionnage canadien, M. L.J. Bennett, a nié, hier, avoir affirmé au Toronto Star que des troupes américaines étaient prêtes à intervenir au Québec, au moment de la crise d'octobre 1970.

page 3

Transport maritime

D'ici cinq ans, le transport maritime côtier sera réservé exclusivement aux navires canadiens, a indiqué hier le ministre des Transports du Canada, M. Jean Marchand.

page 3

Les droits des femmes

Ottawa élabore actuellement un projet de loi qui conduirait à la création d'une Commission des droits destinée à faire respecter les droits des femmes.

page 3

Pour remplacer les prisons

Un comité vient de recommander au gouvernement fédéral de mettre sur pied le plus tôt possible des centres communautaires de résidence pour les prisonniers afin de remplacer les centres de détention et les prisons. Le comité note dans son rapport que le système pénitentiaire actuel est un échec puisqu'il n'assure pas la sécurité du public.

page 45

sommaire

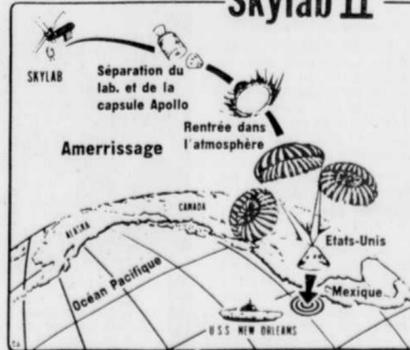
Arts et lettres	30 et 31
annonces classées	38 à 44
A Québec aujourd'hui	31
Bandes dessinées	45 et 46
Bridge	42
Décès	47
Documents	22
Famille	6
Finance	34 à 36
Horoscope	39
Mots croisés	40
Mots mystère	38
Patron	41
Sport	14 à 19
Télévision	32

la météo

Généralement ensoleillé avec un maximum de 55 à 60. Aperçu pour demain: nébulosité croissante amenant des averses assez tard dans la journée.

Détails en page 2

Skylab II

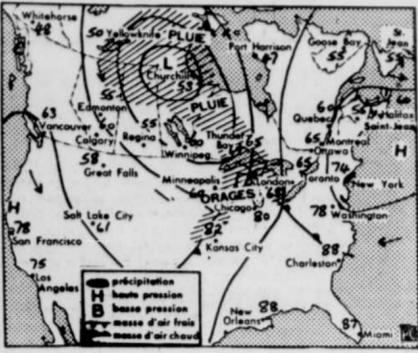


Retour ce soir

C'est à 18h 30 aujourd'hui que prend fin l'odyssée spatiale du 2e équipage de Skylab. La capsule des astronautes amerrira au large de San Francisco après avoir établi un nouveau record de durée dans l'espace (plus de 39 jours).

page 33

MÉTÉO



PRÉVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions de la météo pour aujourd'hui et aperçus pour demain.

Mauricie: généralement ensoleillé, maximum, 60; demain, nuageux, pluie l'après-midi.

Outaouais, Montréal, Laurentides: généralement ensoleillé, maximum, entre 60 et 65; demain, nuageux, averses l'après-midi.

Québec, Saguenay-Lac St-Jean: généralement ensoleillé maximum, entre 55 et 60; demain, nébulosité croissante, averses tard dans la journée.

Cantons de l'Est: généralement ensoleillé, maximum, entre 60 et 65; demain, nuageux, averses en fin de journée.

Baie Comeau, Sept-Îles, Rimouski et Gaspé: ensoleillé, maximum, entre 50 et 55; demain, nébulosité croissante.

TEMPÉRATURES

TORONTO (PC) —		Ottawa	43
Températures relevées hier dans les principales villes de l'Amérique du Nord:		Montréal	42 61
		Québec	35 58
		Fredericton	37 59
		Saint-Jean (N.-B.)	39 58
		Moncton	28 55
		Halifax	41 57
		Charlottetown	33 53
		Sydney	43 54
		Yarmouth	47 61
		St. Jean, (T.-N.)	35 49
		Atlanta	67 86
		St. Louis	64 84
		Los Angeles	59 73
		San Francisco	58 70

SOLEIL

MERCREDI
Lever 5.37 Coucher 17.36

MARÉE

MERCREDI
Basse 2h10
Haute 6h55
Basse 14h30
Haute 19h15

Le Québec étudiera la... (Suite de la première page)

"Vous devriez plutôt essayer de savoir comment il se fait qu'on parle de tels projets, quand la Golden Eagle produit seulement à 75 pour cent de sa capacité", recommande le secrétaire du ministre des Richesses naturelles.

LES AFFAIRES VONT BIEN!

"Tous les aspects de cette question de transport et de raffinage nous préoccupent beaucoup", admet pour sa part M. Réal Boucher, directeur général de l'énergie au ministère des Richesses naturelles, ajoutant que "les affaires vont bien".

Tenu lui aussi par la loi du silence, M. Boucher admet toutefois que le gouvernement étudie présentement plusieurs projets et explore plusieurs emplacements, dont un sur la Rive-Sud, à Saint-Romuald, près de la raffinerie Aigle d'Or. Il y aurait d'autres emplacements possibles, autour de Québec. "Je ne peux nier ni confirmer cette éventualité", conclut M. Boucher.

LE PROJET IRVING

Par ailleurs, il est fortement question du vieux projet d'une raffinerie que la compagnie des pétroles Irving veut établir à Saint-Jean Chrysostôme, également en face de Québec. "Ca fait dix, douze ans qu'on parle de ce projet, commente le maire de cette municipalité, M. Gérard Nolin, mais je n'ai eu aucune information récente quant à sa réalisation prochaine".

Quant au maire Marc Bisson, de Saint-Romuald, il sait qu'il se brasse quelque chose dans sa localité et dans la municipalité voisine de Saint-Jean Chrysostôme, mais pas plus. A son avis, c'est le gouvernement du Québec, par l'intermédiaire des ministères des Richesses naturelles et de l'Industrie et du Commerce, qui prospecterait dans la région de la Rive-Sud.

RAZZIA DES TERRES

Dans le bas du Fleuve, on assiste depuis quelque temps à une véritable course aux terres. Toutes les compagnies pétrolières et financières sont désireuses de profiter de la plus possible de l'implantation du port en eau profonde. Les trois principaux sites qui font l'objet d'études du gouvernement du Québec, à Gros-Cacouna, à l'Isle-Verte et à la Grande-Île de Kamouraska, sont envahis par les investisseurs et les spéculateurs.

Pour sa part, le gouvernement fédéral s'est porté acquéreur de 24 terrains dans les limites de l'Isle-Verte, sous prétexte de constituer une réserve pour les oiseaux migrateurs.

Les terrains prennent de la valeur, comme s'ils contenaient des mines ou du pétrole dans leur sous-sol. L'argent de terre vaut de \$300 à \$500. Plus de la moitié des 15 familles de l'Isle-Verte ont accepté des options de \$1 comptant sur leur terre, de la part d'un groupe de courtage.

Les observateurs se demandent ce que le gouvernement du Québec attend pour passer à l'action, et surtout on s'inquiète du prix fort qui lui devra verser pour acquérir ces terrains, une fois que le lieu sera définitivement choisi.

Colson a approuvé...

(Suite de la première page)
commission, avait nie avoir été informé à l'avance et approuvé l'opération du Watergate.

Hunt, un ancien agent de la CIA pendant 21 ans jusqu'à 1970, fut embauché par la Maison blanche à titre de conseiller en matière de sécurité, en 1971, sur la recommandation de Colson et avec l'approbation de John Ehrlichman et Bob Haldeman, les deux plus proches collaborateurs du président Nixon.

Sa tâche était "essentiellement du même genre" que les missions qu'il remplissait pour l'agence de renseignement américaine à l'étranger, a-t-il dit hier dans une déclaration préliminaire devant la commission Ervin. "J'étais un espion du gouvernement", a-t-il poursuivi, ajoutant qu'il était convaincu que les actions illégales auxquelles il a participé pendant la dernière campagne présidentielle, et qui lui ont déjà valu une condamnation provisoire de 20 ans de prison, étaient "autorisées" par des supérieurs hiérarchiques, et se situaient "dans le cadre des pouvoirs du président des Etats-Unis".

Malgré son rôle subalterne en comparaison du "beau monde" qu'il avait défilé devant le sénateur Ervin cet été, anciens ministres et conseillers présidentiels, Hunt a beaucoup à dire sur les méthodes en vogue dans les "bas-fonds" de la politique américaine, et qui lui inspireront probablement de nouvelles pages qui viendront s'ajouter à la quarantaine de romans policiers dont il est l'auteur, et qui connaissent un succès de librairie renouvelé.

AGNEW

Entre-temps, la Maison blanche a pour sa part nié que le chef de l'Etat se soit entretenu secrètement avec le vice-président de la Commission Ervin, le sénateur républicain Howard Baker, de la possibilité pour ce dernier de succéder à M. Spiro Agnew comme

vice-président des Etats-Unis. Baker a également déclaré qu'il n'avait pas été approché par la Maison blanche.

Les observateurs notent que le sénateur Baker a acquis, grâce à sa participation à la commission Ervin, un prestige national suffisant pour en faire un candidat possible à une responsabilité politique nationale, c'est-à-dire au fond, l'investiture républicaine aux prochaines élections présidentielles de 1976.

Dupuis: Je n'ai...

(Suite de la première page)

de tous ceux - "de tous les partis" qui souscrivent de l'argent aux créditistes. En tout temps, ajoute M. Dupuis, "il me ferait plaisir d'accepter de l'argent des autres, quels qu'ils soient: nous sommes les plus pauvres des quatre partis".

DEBAT

Par ailleurs, le chef créditiste se dit prêt à affronter publiquement, à la télévision et à la radio, les trois chefs des partis libéral, unioniste et péquiste, dans un débat ayant trait au financement de sa campagne au leadership et de leur campagne au leadership, au financement de son parti et à celui de leur parti, et à tout autre sujet d'actualité ayant pour but de bien renseigner les citoyens du Québec.

M. Dupuis souligne que l'affolement de ses adversaires est devenu évident par les tactiques malhonnêtes qu'ils emploient contre lui. C'est pourquoi il demande aux chefs des autres partis de venir dialoguer avec lui publiquement, devant les citoyens du Québec, "au lieu de se servir de ce servile M. Cleary".

D'ici là, a-t-il ajouté, je continuerai à prêcher un programme humain pour un Québec fort et je ne m'abaisserai pas à lancer de la boue comme le font mes adversaires pris de désespoir.

Enfin, M. Dupuis a rappelé qu'il s'était toujours ouvertement et catégoriquement prononcé contre le ralliement des forces de l'opposition préconisé par Gabriel Loubier, et ce, avant, pendant et depuis le congrès de février dernier.

Le leader créditiste se dit encore opposé à ce genre de fusion des partis et reproche à M. Cleary d'oser prétendre qu'il était le seul des quatre candidats à la chefferie créditiste à ne pas rejeter cette idée de fusion.

M. Cazavan à la Caisse de dépôt

Le premier ministre Bourassa a annoncé aujourd'hui la nomination de M. Marcel Cazavan au poste de directeur général de la Caisse de dépôt et de placement du Québec. Agé de 34 ans, le nouveau directeur succède à M. Claude Prieur, décédé en avril dernier.

Comptable agréé de profession, M. Cazavan a été à l'emploi du provincial de 1965 à 1972 à titre de sous-ministre des Finances. Depuis le 1er février 1972, il occupait le poste de vice-président aux finances de la Corporation de Développement du Canada.

Le ministre canadien a insisté sur le fait que le Canada attache une importance primordiale à son commerce avec l'Europe.

Au ministre français des Affaires étrangères, M. Sharp a exprimé son inquiétude que l'Europe tente de régler ses problèmes avec les Etats-Unis sans tenir compte des autres pays.

M. Sharp aurait insisté sur le fait que "le Canada n'est pas une annexe des Etats-Unis, mais qu'il possède sa propre identité".

Il aurait par ailleurs soulevé le problème de l'affaiblissement de l'OTAN, dont font partie le Canada, les Etats-Unis et la plupart des nations de la communauté européenne.

En outre, le ministre canadien a abordé avec son homologue français le problème du Greenpeace III, qui, protestant contre les essais nucléaires français, avait été arraisonné par la marine française. M. Sharp a déclaré que cet incident pouvait paraître sans importance pour l'opinion française, mais qu'il avait une résonance plus large au Canada.

M. Sharp a par ailleurs eu des entretiens avec le ministre soviétique des Affaires étrangères qui ont surtout porté sur la conférence de sécurité et de coopération en Europe ainsi que sur la révision de la charte des Nations Unies.

Un porte-parole de M. Sharp a fait savoir, hier, que ce dernier avait accueilli favorablement les discours de M. Kissinger à l'ONU, portant sur la paix mondiale.

BEAUPORT
Rue Delage, 31/2 - 41/2 pièces
libres immédiatement.
Chauffés, eau chaude fournie.
527-5917



NICHE DANS UN COIN PITTORESQUE DU VIEUX QUÉBEC, LE RESTAURANT "LA POUDRIÈRE" OFFRE À SA CLIENTÈLE UN DÉCOR HISTORIQUE DU 19^e SIÈCLE. CUISINE DE CHOIX, VINS DE GRANDES CUVEES, VARIETES DE COCKTAILS, ROTISSERIE, DE QUOI SATISFAIRE LES PLUS FINS GOURMETS. SITUÉ À LA PORTE ST-LOUIS, AU 100 DE LA RUE ST-LOUIS.

La Poudrière
POUR RESERVATIONS: 525-7445

Sharp exprime... (Suite de la première page)

Depuis des années, dit-il, on n'a pratiquement rien fait en ce sens. A ce sujet, il a marqué tout son intérêt pour la proposition faite par M. Henry Kissinger, secrétaire d'Etat des Etats-Unis, de convoquer pour 1974 une conférence mondiale sur l'alimentation.

"En effet, dit-il, par le spectacle de millions d'êtres humains au bord de la famine; alors, quel sens donner au mot "progrès" dans un monde qui assiste indifférent à de telles misères? Le fossé ne cesse de s'élargir entre riches et pauvres et l'inflation annuelle des progrès matériels".

L'inquiétude canadienne à propos des mesures projetées par les Etats-Unis et l'Europe a été soulevée par la publication, hier, dans le New York Times du projet de la déclaration commune des neuf nations de la communauté européenne réclamant une relation plus étroite avec les Etats-Unis.

"ANNEE DE L'EUROPE"

Le projet, qui a été élaboré la semaine dernière au cours des assemblées du Marché commun, constitue la réponse européenne à la déclaration de M. Kissinger, qui a affirmé en avril que 1973 sera "l'année de l'Europe".

Un porte-parole canadien a déclaré que la publication du document avait pris plusieurs personnes par surprise à l'ONU, parce que le document n'était pas conçu pour être publié.

"Le point majeur en est qu'on ne mentionne absolument pas le Canada", a-t-il dit.

M. Sharp a porté le problème à l'attention du ministre des Affaires étrangères de Norvège, parce que cette nation d'Europe, qui a refusé d'entrer dans le Marché commun, a une structure commerciale semblable à celle du Canada et qu'elle pourra se ressentir de cette exclusion de façon encore plus aigue.

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 1206.

Engagez-vous à épargner!



Participez au programme "addi-dollars" TD et engagez-vous à épargner.

Si vous êtes comme tout le monde, il vous est probablement difficile d'épargner. Un coup de pouce peut s'avérer nécessaire. Le programme "addi-dollars" TD, c'est l'épargne rendue facile. Permettez-nous de vous expliquer de quoi il s'agit. Nous croyons que vous désirerez ensuite y participer.

Vous nous dites combien vous voulez épargner. Nous faisons le reste.

Si le programme "addi-dollars" est efficace, c'est d'abord parce qu'il est "automatique". Vous nous indiquez le montant que vous désirez mettre de côté régulièrement: le reste est l'affaire du programme "addi-dollars". Une fois, deux fois par mois ou quand vous le voulez, nous déduisons de votre compte de chèques le montant convenu et nous le déposons dans votre compte prime-épargne. Si vous n'avez pas de compte prime-épargne, nous en ouvrons un pour vous. Le principe est très simple: on ne dépense pas ce qu'on ne voit pas.

Vous n'êtes pas prisonnier de votre programme d'épargne.

L'efficacité du programme "addi-dollars" réside également dans sa flexibilité. Si vous avez un urgent besoin d'argent, vous pouvez interrompre à votre participation au programme, par exemple pour un mois ou deux, et reprendre plus tard. Ou encore, si votre situation financière s'améliore, vous pouvez

augmenter le montant de votre participation. De plus, même si vous ne pouvez tirer de chèques sur votre compte prime-épargne, vous pouvez de l'argent comptant quand bon vous semble.

"Addi-dollars" et votre budget.

Pour connaître les possibilités qu'offre le programme "addi-dollars", parlez-en avec votre directeur TD, ou venez chercher un dépliant "addi-dollars". Vous trouverez dans ce dépliant un guide qui vous aidera à planifier votre budget en fonction du programme "addi-dollars". Il vous dira ce qu'il faut consacrer aux dépenses nécessaires, ce que vous pouvez dépenser librement et ce que vous êtes en mesure d'épargner dans le cadre du programme "addi-dollars".

Joignez l'utile à l'agréable.

L'argent que vous possédez, vous l'avez gagné à la sueur de votre front. Il serait absurde de le dilapider. Le programme "addi-dollars" vous permettra de le faire servir à des fins aussi utiles qu'agréables, tels l'achat d'une maison ou un voyage outre-mer. Vous pouvez également effectuer des placements judicieux qui assureront votre avenir (dans ce cas, la Banque TD vous offre quatre types de dépôts à terme). Quelle que soit l'utilisation que vous ferez de vos épargnes, le programme "addi-dollars" aura fait de vous une autre personne: un Sage qui aura su concilier ses désirs et ses véritables besoins.



M. Guy Lemieux, directeur de la commercialisation de la banque TD pour la division de l'Est vous invite à participer au programme "addi-dollars", une autre façon pour nous de travailler pour vous.



TORONTO DOMINION
La Banque où le personnel crée toute la différence.

La Régie des marchés agricoles se prononcera sur le prix du lait

par Lise LACHANCE
de notre bureau de Montréal

Les producteurs de lait, les propriétaires de laiteries et les épiciers en gros ont exprimé leur mécontentement, hier, quant au prix du lait.

Les trois groupes, qui ont soumis des mémoires à la Régie des marchés agricoles, ont essayé de tirer chacun la couverture de son côté, d'attraper le plus possible du \$0.01 qui reste à partager sur les \$0.05 que le gouvernement fédéral vient de donner en subside pour aider le consommateur.

Le président de la Régie, M. Benoit Lavigne, a déclaré en clôturant les audiences publiques que la décision de l'organisme sera rendue dans le délai le plus court de son histoire, demain au plus tard.

Précisons que l'ordonnance devait être publiée dans la Gazette officielle de demain. Mais il est fort possible que, l'échéance étant trop rapprochée, elle fasse l'objet d'une publication spéciale.

MOTIF PERIME

La Fédération des producteurs de lait du Québec réclame que le prix de ce produit soit porté de \$8.65 à \$8.85 les cent livres pour la région centrale, et l'équivalent pour les autres régions du Québec.

Elle argue que la Régie, dans sa décision du 31 août 1973, n'a pas seulement augmenté le lait de 3 cents la pinte mais, encore, n'a contesté en aucune façon le bien-fondé de ses demandes, qui s'élevaient à 4 cents. Le seul motif du refus d'une augmentation de 4 cents la pinte, précisait la Régie, c'est que le consommateur québécois ne peut 'actuellement' absorber une augmentation supérieure à 3 cents la pinte.

Le gouvernement fédéral étant subitement intervenu, le 4 septembre 1973, pour subventionner les consommateurs, le motif invoqué ne tient plus, opine la Fédération.

Les producteurs ont insisté sur l'importance vitale, pour eux, de récupérer une partie supplémentaire de la subvention gouvernementale. "Les coûts de production sont de plus en plus élevés", ont-ils dit en réponse aux propriétaires de laiteries qui venaient d'affirmer que leurs frais de production à eux croissaient de façon assez phénoménale, contrairement à ceux des producteurs.

Ces derniers estiment que, dans les circonstances actuelles, il n'est pas possible d'encourager les jeunes à revenir à l'industrie laitière.

"Il faut absolument créer un bon climat chez l'agriculteur, a déclaré M. Paul Couture, président de l'UPA. Ils vivent une période très difficile, ils

sont inquiets de la relève. Le problème de la main-d'oeuvre est grave."

Le syndicaliste a précisé, sur ce point, que les jeunes ayant maintenant la possibilité d'autres emplois ont délaissé l'agriculture, d'où une pénurie de main-d'oeuvre et, ainsi, le salaire élevé que ce phénomène entraîne. Pour sa part, sur sa propre ferme de Saint-Prospère - de Champlain, M. Couture qui donnait \$115, par semaine à ses employés, l'an dernier, a dû majorer ce salaire à \$150, cette année.

"UNE ERREUR"

Les propriétaires de laiteries soutiennent, quant à eux, qu'ils sont lésés depuis 1971, soit depuis le moment où la Régie des marchés agricoles, par son ordonnance F-19, leur a enlevé l'équivalent de 1.29 cent la pinte de lait pour le donner aux producteurs de lait sous la forme d'une augmentation de 50 cents les 100 livres. De cette date à aujourd'hui, notent-ils, les producteurs auraient reçu une augmentation réelle de 23.6 p.c. comparativement à 5.8 p.c. pour les industriels.

A leur avis, les laiteries se trouvent dans une situation "intenable et des plus périlleuses pour l'avenir de l'industrie de la distribution du lait frais au Québec, la dernière ordonnance leur donnant un maigre accroissement de marge de 12 cents les cent livres de lait alors qu'il leur en faudrait effectivement cinq fois plus pour obvier à leurs conditions économiques précaires."

Le Conseil de l'industrie laitière soutient qu'une erreur grave s'est glissée dans le calcul, par la Régie, de la marge opérationnelle des laiteries.

"Suite à la publication des ordonnances du 16 septembre 1973, explique-t-elle, nous avons tous cru que les producteurs de lait avaient obtenu \$1.05 des cent livres de lait de consommation et que, par l'augmentation de 3 cents la pinte, il était resté aux industriels une marge d'environ 12 cents les 100 livres. Cependant, si l'on tient compte des incidences des uniformisations de tous les laits modifiés ainsi que du volume de vente que ces laits commandent dans l'ensemble du marché, on a la surprise de constater que les producteurs ont reçu effectivement une augmentation totale de \$1.09 les 100 livres."

"Les industriels ne bénéficient ainsi que d'une faible marge supplémentaire de 6 cents les 100 livres de lait (ou 1-10e de cent la pinte) pour couvrir toutes les augmentations de coûts qu'ils ont enregistrées depuis le dernier ajustement et pour absorber les augmentations normales futures pour une période de 12 mois", poursuit le Conseil de l'industrie laitière.

Plusieurs familles de non-Indiens auraient déjà quitté Caughnawaga

MONTREAL (Selon PC) — Plusieurs familles de non-Indiens auraient déjà quitté la réserve de Caughnawaga, a-t-on rapporté hier, à la suite des pressions exercées par des militants indiens.

Le conseil de bande de la réserve avait fait parvenir des avis d'éviction à 40 familles non-indiennes, qu'il a qualifiées d'indésirables, selon les termes de la Loi des Indiens, mais l'Association des Guerriers exerce des pressions pour que tous les non-Indiens soient chassés rapidement de la réserve.

Louis Hall, un porte-parole de la Grande Hutte, a dit que la majorité des quelque 700 non-Indiens a déjà quitté la réserve et que les autres se préparent à le faire.

Il a dit qu'il ne connaissait que deux familles non-indiennes qui avaient l'intention de demeurer sur la réserve.

Pour sa part, le chef du conseil de la bande, Ronald Kirby, a déclaré qu'il ne ferait aucun commentaire sur les évictions tant que la situation ne sera pas plus calme.

On sait que des vandales ont

causé, en fin de semaine, des dommages évalués à \$2,000, dans une école élémentaire fédérale de la réserve indienne de Caughnawaga, a rapporté la police.

Le principal de l'école, M. John Brisebois, a précisé que les malfruits avaient causé des ravages dans neuf des 12 classes, qu'ils avaient fracassé les vitres, arraché les portes et brisé les lavabos. Les jeunes Indiens de 4e, 5e et 6e années n'ont pu recevoir leurs cours hier.

Cet acte de vandalisme est survenu, après un incendie qui a détruit, tôt samedi matin, la demeure d'un citoyen non-Indien.

M. Louis Hall, un porte-parole de la Grande Hutte qui appuie l'Association dite des Guerriers, a affirmé que son groupe n'avait rien à voir avec ces actes de vandalisme.

Toutefois, a-t-il ajouté, les derniers événements survenus à la réserve ont pu servir de prétexte à certaines gens pour se livrer à des gestes aussi vils. Le vandalisme commis à l'école ne doit pas discréditer la Grande Hutte, et l'incendie a pu être purgatif accidentel.

L'Association des épiciers en gros a réclame, pour sa part, que le détaillant puisse jouir d'un profit brut minimum de 10 pour cent sur le prix de vente de la pinte de lait.

"Ce n'est ni le rôle de la Régie des marchés agricoles, ni celui des producteurs, des laiteries et des distributeurs de jouer au bien-être social. Si le consommateur n'est pas capable de payer le lait, il existe des organismes gouvernementaux pour l'aider", a affirmé le représentant des épiciers en gros, M. Bernard Turcot.



Indécis

Le ministre fédéral du Travail, M. John Munro, (à gauche) s'entretient avec son collègue de l'Énergie, Donald Macdonald, à leur sortie d'une rencontre avec le premier ministre Trudeau. La réunion a été tenue après

Pour faire respecter les droits des femmes: Ottawa créera une Commission des droits

Ottawa — (d'après PC et UPI) — Le ministre de la Justice, M. Otto Lang, a déclaré hier, que le gouvernement était actuellement à élaborer un projet de loi qui conduirait à la création d'une Commission des droits destinée à faire respecter les droits des femmes.

Le ministre a fait cette déclaration en réponse à la Fédération des Clubs de femmes de carrières libérales et commerciales, qui, dans un mémoire remis au gouvernement, demandait la nomination immédiate d'un commissaire aux droits de la femme au Canada, mesure qui, selon la fédération, est aussi importante

que l'un commissaire aux langues officielles.

Affirmant que le gouvernement Trudeau agréait avec la Commission royale d'enquête sur le statut de la femme au sujet de la nécessité d'obtenir pour les femmes la création d'un organisme autonome responsable devant le Parlement, M. Lang a précisé que d'ici un mois environ, il comptait être en mesure "de faire une proposition concrète" qui permettrait de conduire à la création d'une Commission des droits au Canada.

"Il nous reste à décider, quelle sera l'étendue du

champ d'action qui devra être dévolu au commissaire dans l'exercice de ses fonctions.

PREJUGES

La délégation d'une cinquantaine de femmes a par ailleurs été prise à partie pour avoir affirmé que la Cour Suprême du Canada avait des préjugés anti-féministes.

En effet, selon M. Otto Lang, en décrétant récemment que les femmes indiennes qui marient des blancs doivent quitter leurs réserves, les juges de la Cour suprême n'ont fait qu'interpréter la loi existante.

Au Parlement maintenant d'agir, a-t-il précisé.

Pour sa part, l'ex-premier ministre Diefenbaker, qui parlait hier devant les membres des Canadian Clubs masculin et féminin de Hamilton, a déclaré que les femmes sont

maintenant des citoyens de seconde classe à la suite de la décision de la Cour Suprême du Canada.

Le ministre responsable des Affaires indiennes, M. Jean Chrétien, a ajouté, pour sa part, que la question était beaucoup plus délicate qu'on ne semblait l'imaginer. Ainsi, à son avis, si la Cour suprême avait décrété que la Déclaration canadienne des droits de l'homme prévalait sur la Loi des Indiens, cela aurait signifié tout simplement la disparition du Statut spécial que les Indiens ont de par l'Acte de l'Amérique britannique du nord.

RAPPORT

Le rapport d'une vingtaine de pages contient une vingtaine de recommandations sur divers sujets, la plupart tous étudiés dans le rapport sur la situation de la femme au Canada, paru il y a quelques années.

CONFERENCE

Pour éliminer la discrimination féminine dans le monde du travail, la Fédération a recommandé la convocation d'une conférence fédérale-provinciale, pour le printemps prochain, dont le thème serait: "le travail de la femme".

La Fédération a néanmoins maintenu sa demande que la Déclaration des droits de l'homme fasse partie intégrante de l'Acte de l'Amérique britannique du nord pour que cesse la discrimination basée sur la race ou la religion.

Alors que la Fédération a demandé l'élimination du Code pénal, des sanctions prévues pour les avortements clandestins, le ministre de la Justice, M. Lang, a répliqué que les droits des enfants avant la naissance devaient encore être élaborés et que pour le moment il n'avait pas l'intention d'amender la loi actuelle.

Les ministres provinciaux de la Santé se consultent

CHARLOTTETOWN (Selon PC) — Une revue du partage des coûts des services de santé entre les gouvernements fédéral et provinciaux devrait être le principal sujet de discussions aujourd'hui à l'ouverture de la conférence des ministres provinciaux de la Santé.

Le ministre Bruce Stewart, de la province hôte, a déclaré que les ministres discuteraient de la possibilité d'élargir le partage des coûts pour inclure dans les programmes médicaux les soins dans les maisons pour personnes âgées.

Il a également précisé qu'il fallait trouver de nouvelles

avenues pour assurer les services essentiels à la population.

Au cours de cette conférence qui se veut un prélude à une conférence fédérale-provinciale qui se déroulera plus tard cette année, les ministres discuteront des programmes de soins dentaires et de soins communautaires.

LOCAUX A LOUER

Pour bureaux d'affaires, Mail St-Roch. Modernes, climatisés, tous services, 1,850 p.c. plus sections additionnelles au choix.

Tél.: 524-5227

MAGNIFIQUES TERRAINS BOISES à vendre

- Côte Bedard, Notre-Dame-des-Laurentides, à 11 minutes du centre-ville par bou. Laurentien et nouvelle autoroute Lac Beauport.
- A proximité de 3 centres de ski, golf, nouvelle polyvalente, dans un décor enchanteur.
- Comptant ou conditions faciles si désiré.

CHOISISSEZ MAINTENANT VOTRE TERRAIN

529-8803 Jour

653-9118 Soir et Fin de Semaine

BATISSE ET TERRAIN COMMERCIAUX A VENDRE OU A LOUER

Terrain 24,500 pieds carrés. Bureaux: 5,800' carrés. Garage, entrepôt 12,500 pieds carrés. Stationnement: 12,000' carrés.

Situés au 375 ouest, rue Arago

Pour informations: M. Gabriel Bouchard

848-3192

Crédit Foncier

Fondé en 1880

Société de prêt sur premières hypothèques

Actif \$415 millions

Capital et réserves \$57 millions

9% Obligations 3 à 5 ans

Intérêts payables semi-annuellement

Montant minimum \$500

Crédit Foncier Franco-Canadien

1135, Chemin St-Louis, Québec,

(418) 681-0277 (M. J. Arsenault)

Frais virés acceptés

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

Veuillez m'envoyer, sans engagement de ma part, une brochure sur vos obligations et une carte de taux de 1 à 5 ans.

Nom
 Adresse

D'ici 5 ans, seuls les navires canadiens pourront effectuer le transport maritime côtier

D'ici cinq ans, le transport maritime côtier sera réservé exclusivement aux navires canadiens, a indiqué le ministre des Transports du Canada, M. Jean Marchand, hier, à l'issue d'une rencontre qu'il a tenue à Summerside, Ile-du-Prince-Edouard, avec les premiers ministres des provinces maritimes et le ministre du Développement de Terre-Neuve.

D'ici là, précisait M. Marchand, le Canada se sera complètement retiré des accords sur la marine marchande du Commonwealth, qui permettent à tout navire étranger battant pavillon britannique de naviguer entre les ports de Saint-Laurent et entre ceux de l'Atlantique et du Pacifique.

Les provinces de l'Atlantique ont finalement accordé leur appui à ce programme fédéral, à la condition que leurs industries régionales soient protégées par le maintien d'une navigation commerciale appropriée et concurrentielle sur la côte atlantique. M. Marchand a donné l'assurance que les coûts du transport maritime ne seront pas désavantageux pour les provinces atlantiques, et que ces mesures auront une portée nationale et s'appliqueront également à la côte ouest.

La nouvelle politique annoncée par le ministre fédéral des Transports concrétise la principale recommandation du Rapport Darling, rédigé il y a trois ans, à la demande de la Commission canadienne du Transport, et demandant que

le commerce côtier du Canada soit réservé aux navires canadiens.

DEUX A CINQ ANS DESURSI

La législation canadienne actuellement en vigueur, en vertu de la Loi sur la marine marchande du Canada sera révisée, a précisé le ministre Jean Marchand.

Toutefois, les droits acquis de certains navires du Commonwealth seront reconnus, et leur retour se fera sur une période de deux à cinq ans. Le gouvernement canadien devra donner un avis d'un an au gouvernement britannique.

Egalement, le gouvernement fédéral autorisera la navigation de bâtiments étrangers dans les cas où les navires canadiens ne pourront pas répondre à certaines tâches spécifiques ou garantir un service identique à un coût concurrentiel.

40 P.C. DU COMMERCE

Les navires battant pavillons étrangers effectuent encore 40 pour cent du transport de marchandises entre les ports du pays.

Deux bâtiments étrangers, un navire anglais avec un équipage de Singapour, et un navire suédois, effectuent le transport d'automobiles entre la Nouvelle-Ecosse et Terre-Neuve. Il y a quelques navires anglais dans les Grands Lacs. Egalement, plusieurs navires immatriculés sous un pavillon du Commonwealth font du transport de Montréal vers le

Grand Nord, en été. Les pétroliers de la compagnie Irving, enregistres aux Bermudes, visitent les ports de Saint-Laurent.

Sur le fleuve Saint-Laurent, autrefois, des navires étrangers faisaient le transport du charbon de Sydney en Nouvelle-Ecosse, mais ce transport a diminué sensiblement.

INDUSTRIE NAVALE ET MARINE MARCHANDE

Le fait de réserver le cabotage aux armateurs canadiens aurait un grand effet de stimulant pour l'industrie navale du pays, estiment les dirigeants de ce secteur.

Enfin, le programme du ministère fédéral des Transports entraînerait la constitution d'une véritable marine marchande canadienne, espère-t-on tant dans les milieux gouvernementaux que du côté des armateurs et des constructeurs de navires canadiens.

Lors du lancement du deuxième plus gros pétrolier (80,000 tonnes) construit par un chantier canadien, il y a un mois, à la Davie Shipbuilding

Bennett nie avoir dit au Star que les E.-U. étaient prêts à intervenir en octobre 1970

Toronto (PC) — L'ancien chef du contre-espionnage à la Gendarmerie royale du Canada a nié hier, les affirmations que lui prêtait, samedi dernier, le quotidien Toronto Star, selon lesquelles les Etats-Unis se tenaient prêts à intervenir militairement au Canada si le gouvernement québécois avait menacé de tomber, lors de la crise d'octobre 1970.

M. Leslie J. Bennett, interviewé au téléphone, de sa résidence de Johannesburg, pour l'émission de la CBC "As It Happens" a affirmé que de telles histoires étaient des "rumours totales" et qu'il n'avait jamais été en position pour en avoir eu connaissance.

"Nous avons parlé (avec le reporter Tom Hazlitt) en termes très généraux d'énormement de choses et je ne savais pas que M. Hazlitt allait utiliser des choses dites de façon

informelle. Il n'y a jamais eu de troupes massées à la frontière, en autant que je suis concerné."

M. Bennett affirme que la GRC n'a pas communiqué avec lui pour lui demander de refuser ses propos, tandis que M. Hazlitt maintient que l'ancien officier a bel et bien dit ce qu'il a relaté dans le quotidien.

Interrogé, dimanche soir, à New York, par des journalistes, les ministres des Affaires extérieures, M. Sharp, a qualifié cette affaire de "pure imagination".

M. Sharp a expliqué qu'en 1970, il était le ministre responsable de toute décision auprès du cabinet, qu'il y eut, à cette époque, de nombreuses réunions des ministres et qu'il n'a jamais été question des faits rapportés dans le Toronto Star.

Le péronisme avec Peron

Une fois de plus, l'électeur argentin a reporté le péronisme au pouvoir, cette fois avec Peron. Il lui reste sans doute à se demander combien de temps cette néo-démocratie durera avant de se muer en dictature. Le passé du péronisme n'est évidemment pas une garantie, à cet égard. Il avait fait une visite éphémère en décembre, assez mal "organisée" par le régime Lanusse alors au pouvoir. En mars, son poulain était élu en frôlant la majorité absolue. Dimanche, le général Peron a repris la tête du pays d'où il avait dû s'exiler après un coup d'Etat, il y a 18 ans.

Voilà bien un destin peu commun, mais c'est déjà arrivé dans d'autres pays. Le "lider alto" n'a plus une voix de ténor, vu son âge, mais il a su mettre tous les atouts dans sa main pour remporter une victoire écrasante, dépassant les 60 pour cent des suffrages exprimés. En certains milieux, on le compare à un de Gaulle, sauveur de l'Argentine, en ces temps troublés. Les marxistes paraissent avoir été évincés de la scène politique avec seulement 1,2 pour cent des voix, ce qui est quand même un sérieux contraste avec la situation en France.

Que sera le néo-péronisme? Bien malin qui pourrait le certifier avec assurance. En politique extérieure et intérieure, le général a déjà donné un fort accent de nationalisme économique à la politique argentine depuis qu'il a succédé en juillet au président Campora. Il a rétabli les relations diplomatiques avec Cuba et d'autres pays communistes, ce qui devient maintenant le contraire de ce qui se produit dans le pays voisin, le Chili. Avant septembre, l'Argentine s'alignait sur la politique d'Allende; mais il s'est produit des changements depuis lors. Néanmoins, Buenos Aires a été l'un des premiers pays à reconnaître le nouveau régime chilien, après la France, l'Espagne, le Brésil, la Suisse, le Guatemala, le Salvador, l'Uruguay, le Nicaragua, le Paraguay, l'Australie, le Portugal, le Vatican, le Pérou, l'Allemagne fédérale, l'Autriche, le Danemark, le Venezuela, la Grande-Bretagne, etc. Incidemment, puisque le phénomène se rapproche du Canada, notons que Londres a reconnu le nouveau régime chilien en vertu de la doctrine Bevin, du nom de l'ancien ministre travailliste des Affaires étrangères sous Attlee. Il y a aussi une autre raison, c'est que historiquement et traditionnellement les politiques étrangères de Londres et de Santiago ont toujours été très proches faisant contrepoids à la politique extérieure argentine, la plupart du temps hostile à celle des Anglais, vu la proximité des Iles Falkland, possession britannique. La doctrine

Bevin, appliquée alors à la Chine communiste, stipulait qu'un régime doit être reconnu dès qu'il assume le contrôle efficace de tout le pays.

Devant ce retour - revanche - réhabilitation du général Peron, la question qui se pose fera l'objet de multiples commentaires. L'Argentine est-elle entrée dans une ère durable de prospérité et de stabilité démocratiques? Si la dernière victoire péroniste se révélait comme une affaire de famille sans lendemain, la femme du général étant appelée à assumer la présidence pour une raison ou pour une autre, le "lider alto" étant vieux ou n'étant plus jeune, qu'arriverait-il? Les adversaires de Peron lui imputaient tous les maux de l'Argentine en 1955, quand ils le chassaient du pouvoir. Ces maux étaient l'inflation, les déficits, le chômage, la ruine des latifundia, l'élimination de toute opposition, le terrorisme d'Etat, etc. C'est dans l'histoire de l'Argentine.

Lors du coup d'Etat chilien, le général Peron s'est livré à une diatribe anti-américaine, affirmant qu'il connaissait toutes les ficelles de ces sortes de choses du commencement à la fin, dans la même veine que le poète communiste chilien Pablo Neruda. Avait-il les preuves officielles de ce qu'il avançait? En informer le monde international serait alors pour lui l'un de ses premiers devoirs. Dans un de ses derniers discours avant le vote, il a affirmé que l'Argentine était menacée de tous côtés et qu'il était le seul à pouvoir conjurer ces menaces. La population argentine l'a sans doute pris au mot. Il sera intéressant de voir comment ces menaces se matérialiseront.

Pour le général Peron, la réussite du tandem Juan-Isabelita n'est pas une première. Sa femme Evita assumait la vice-présidence en 1951, mais la maladie devait l'emporter peu après. La première chute du général Peron s'effectua en deux temps et trois mois, de juillet à septembre 1955. Entretemps il se fit plébisciter par le peuple, après une première révolte que l'armée avait écrasée. Mais celle-ci fit volte-face et le destitua après quelques jours de combat. L'affaire se termina par l'enlèvement du corps embaumé de la "déesse des descamisados (sans-chemises)", sa femme défunte Evita. Faut-il penser qu'elle sera rapatriée en grandes pompes dans le style "retour des cendres" des Napoléon I et II? Ce sera un autre point intéressant de voir quelles seront les priorités du nouveau régime péroniste.

A. TREMBLAY

A propos de choix

Dans une entrevue accordée récemment à un confrère montréalais, le premier ministre Trudeau admit que des mesures administratives pourraient bien être adoptées par son gouvernement pour favoriser l'immigration francophone au Québec. Mais il ajoute qu'il ne faut pas s'attendre à des bouleversements profonds en matière de politique fédérale d'immigration. Se déclarant personnellement favorable au libre choix linguistique de l'immigrant, il invite le Québec et la communauté francophone à prendre les moyens voulus pour favoriser l'intégration des immigrants en milieu francophone, tant par l'accueil qu'on leur réserve que par la qualité de vie sociale qu'on leur propose.

On ne se privera pas d'accuser M. Trudeau d'aborder ce sujet, spécifiquement vital pour un Québec de plus en plus dénatalisé et dont l'expansion économique et industrielle s'avère plus modeste et plus lente que celle d'autres parties du pays, de façon nationale alors qu'il conviendrait plutôt de le faire en fonction de facteurs historiques et socio-économiques très particuliers. Et le reproche pourrait être d'autant plus logique que l'on a souvent répété, dans un passé pas très lointain, et avec raison, que la politique fédérale d'immigration a surtout servi à l'accroissement démographique du Canada anglais et, au surplus, n'a pas plus incité les immigrants de tierces nationalités à s'intégrer au milieu francophone.

Même si cela pouvait être encore effectivement vrai, il demeure qu'en dehors des tâches spécifiques dévolues constitutionnellement au fédéral en matière d'immigration, notamment celles de la démographie proprement dite, de l'égalité linguistique et du développement régional (cette dernière étant propre à augmenter le nombre des emplois favorables aux immigrants), il n'en reste pas moins que la tâche de devoir intégrer l'immigrant à notre milieu francophone dépend exclusivement de nous, de nos attitudes, des politiques de recrutement, d'information et d'intégration que nous élaborons, mettrons en vigueur et perfectionnerons à la mesure de nos besoins et de nos exigences. Cela demande de la bonne foi, de la persévérance, de la compréhension.

Il faut certes concéder que notre politique québécoise d'immigration trouve sa principale pierre d'achoppement dans une réalité sociologique dont le contrôle nous échappe. La plupart des immigrants qui "débarquent" chez nous, viennent d'abord au Canada, quand ce n'est pas en Amérique. Pour ceux d'entre nous qui ne

croieraient pas ce fait, une révélation de M. Pierre Laporte faite en septembre 1970, alors qu'il était ministre de l'Immigration, laissait entendre que 98 pour cent des immigrants entrés au Québec, l'année précédente, ignoraient la présence de francophones avant leur arrivée et que, en moyenne, 80 pour cent des écoliers néo-québécois qui s'inscrivaient alors dans les classes françaises, optaient ensuite pour une instruction anglaise.

On dira que, depuis lors, les choses peuvent avoir changé. Et elles ont certes changé. Mais dans quelles proportions? Et, tout ignorants qu'ils puissent être du fait français ou du régime politique canadien (interrogeons à ce propos nos pigeons-voyageurs du rayonnement québécois), ils n'en savent pas moins qu'ils auront à s'immerger dans un océan anglophone où l'anglais constitue essentiellement la langue du "frie". Cliché, si l'on veut, mais réalité avec laquelle il faut compter lorsqu'il est question pour l'immigrant d'opérer un choix.

Dans cette optique somme toute irréversible, comme l'immigrant change habituellement de pays pour améliorer son sort et non par simple souci culturel ou sentimental, on doit admettre que le système francophone du Québec, tel qu'il se présente à lui avec sa douloureuse inconsistance économique et sa problématique politique, est loin de constituer pour lui une alternative tellement alléchante.

Il faut toutefois admettre que, jusqu'ici, de très louables efforts ont été faits et de très louables succès ont été obtenus dans le champ de l'intégration. Mais il faut quand même constater que pratiquement tout, hormis ce qui concerne une certaine politique linguistique en maternelle et des projets sur la langue du travail, est à faire. Ce que nous avons fait, c'est beaucoup de bruit et beaucoup de chahut. Nous avons beaucoup critiqué, nous nous sommes battus sur les brèches de la loi 63. Certains milieux ont voulu proclamer l'unilinguisme comme l'étandard de la libération politique. On a préconisé la coercition linguistique à l'égard des Néo-Québécois. On a même préconisé le jocal comme langue officielle. On a commis la stupidité de "l'affaire de Saint-Léonard". Était-ce vraiment la meilleure façon de bien accueillir l'immigrant et de lui proposer une vie sociale de qualité au sein de laquelle il pourrait trouver la paix et la sécurité?

Tout cela, même si nous avons là matière à décanter certaines de nos frustrations, n'a rien prouvé sinon que l'on n'impose pas une langue de



l'opinion du lecteur

Cours d'eau en banlieue de Québec

Je considère qu'il est de mon droit et principalement de mon devoir de protester contre une situation très injuste envers les citoyens du Québec métropolitain et autres. En effet, au début de chaque été, beaucoup de gens désirent profiter des chauds rayons du soleil et fuir l'air pollué à 75° F de notre ville se dirigeant avec plaisir vers nos campagnes afin d'y respirer l'air pur et aussi se rafraîchir dans les eaux de nos lacs et rivières. Mais hélas, beaucoup de ces citoyens seront vite déçus. Car pour ceux qui se dirigent vers le lac Clément, le lac Saint-Charles, ainsi que vers la rivière du même nom à Château-d'Eau et à Loretteville, ils auront la désagréable surprise d'être reçus par des gens armés, c'est-à-dire les policiers municipaux de la Vieille Capitale, personnes autorisées à y interdire la baignade sous toutes ses formes à ces endroits depuis l'été 1971. Ici, je ne tiens aucunement à mettre en doute la réelle compétence de la majorité de nos constables municipaux sauf quelques rares abus de zèle qui se sont produits ici et là. Mais je persiste à dire et à redire que nos constables municipaux ne doivent pas avoir pour tâche de s'en prendre à des citoyens honnêtes et paisibles mais sont plutôt entraînés sérieusement et très bien rémunérés à même nos taxes afin de voir à la protection du public en général.

Or, pendant qu'à Québec, des citoyens, se font attaquer et voler en pleine rue, on "oblige" nos agents de la paix à raison d'au moins deux patrouilles et parfois jusqu'à quatre les fins de semaine, c'est-à-dire huit hommes à surveiller les abords des cours d'eau mentionnés plus haut afin d'empêcher que des enfants ou des adultes n'y commettent le crime de s'y baigner ou de faire de la plongée sous-marine. Il me semble pourtant que la plus élémentaire justice consisterait à faire une différence entre de simples baigneurs et de véritables gangsters et cela pour la sauvegarde du simple bon sens et de la logique même. Après avoir construit une usine de traitement d'eau des plus modernes au coût d'environ huit millions de dollars à même les frais de nos contribuables Québécois, le plus élémentaire bon sens commande qu'on leur fiche la paix au moins pendant les quelque trois mois que dure la saison d'été. Nos citoyens Québécois

ne peuvent se permettre de dépenser à chaque saison estivale de fortes sommes d'argent pour soutenir plus longtemps pareilles idioties.

La politique rétrograde, stupide et injuste de la ville de Québec, en ce qui regarde l'état de santé des lacs et des cours d'eau du territoire d'alimentation du bassin de son service d'aqueduc nuit grandement au développement économique des municipalités concernées.

Ces dernières années, la ville de Québec n'a pas hésité à trainer devant ces tribunaux municipaux au moins une centaine d'individus (canoiers, plongeurs sous-marins, nageurs et autres dangereux criminels du même acabit) sous le faux prétexte qu'ils avaient contaminé sa réserve d'eau potable.

Les amendes dans les cas concernés se totalisent à environ une centaine de dollars en y incluant la perte de travail ainsi que les frais d'avocat encourus dans plusieurs cas. Quant aux gens ainsi injustement traités qui refusent de verser ledit montant (à se comprendre) le règlement stipule 15 jours de prison et cela pour une première offense. Et quand on pense que cette sinistre comédie se passe au Québec en l'an 2000 alors même que les immenses progrès de la science et de la technologie nous permettent de transformer des eaux d'égoût en eau potable et qu'en plus, nous avons l'avantage de posséder une usine de traitement d'eau qui peut épurer d'une façon très efficace durant la saison d'été au-delà de 5,400 millions de gallons d'eau.

Plusieurs de nos concitoyens Québécois sont bien au courant du fait que le fleuve Saint-Laurent sert de réserve d'eau potable pour alimenter au moins 40 pour cent de la population de la province de Québec, cela n'empêche nullement la ville de Québec d'y déverser dans la plus parfaite légalité durant la seule saison estivale au-delà de 67,500 millions de gallons d'eau contaminée, non traitée. Lorsqu'on examine attentivement des faits aussi troublants cela nous permet de constater avec tristesse que la ville de Québec, par l'entremise du maire Monsieur Gilles Lamontagne, ainsi que des dirigeants du comité sur la pollution détiennent dans le déshonneur le premier rang du "palmarès de l'hypocrisie et de la stupidité."

quelle que façon que ce soit mais que c'est elle, et surtout ceux qui la véhiculent avec respect, qui s'imposent, un peuple intéressé à l'avant-garde, une population intéressée au progrès, ouverte au monde. Il s'est trouvé trop souvent chez nous que cette hospitalité proverbiale, que tout le monde s'accorde à louer, ait été conditionnée par des besoins que nous ressentons d'attirer sur notre terrain du cheptel de consommation et d'investissement.

Si nous tenons à promouvoir l'intégration de l'immigrant au système francophone du Québec, n'attendons pas trop en ce sens de quelle que législation que ce soit, hormis des mesures d'incitation. Il nous faut commencer primordialement par mieux faire accepter les immigrants par les Québécois avec tout ce que cela comporte de sacrifices et de concessions aux niveaux des écoles et du travail. On ne pourra cependant jamais leur reprocher de faire un choix ni les forcer à le faire.

Paul LACHANCE

Je profite de l'occasion ici pour défier qui que ce soit de prouver aux citoyens du Québec Métropolitain et autres par la voie des journaux ou autre média d'information, à quel endroit et à quelle date un cours d'eau (rivière ou lac) a dû être condamné à la suite d'uge trop grande contamination de ses eaux dont la seule et unique cause aurait été la présence des baigneurs.

Alors que les progrès de la science et de la technologie permettent aujourd'hui à l'homme d'envisager avec bon espoir et dans un avenir rapproché l'exploration des planètes, eh bien, croyez-le ou

non, dans plusieurs de nos lacs et rivières, les gens ne peuvent pas encore s'adonner à la pratique des sports nautiques sans risquer de se voir ramasser devant les tribunaux si ce n'est en prison. "C'est-y assez fort!"

Pour ceux qui s'imaginent encore que de nos jours, la meilleure façon de combattre la pollution d'une réserve d'eau potable consiste seulement à poser quelques affiches risquant tout simplement d'être la risée de tout le Québec.

Jacques Thiboutot,
506 Saint-Olivier,
Québec.

Politique fédérale unilatérale

Honorable Robert Bourassa,
Premier Ministre du Québec,

Hôtel du Gouvernement,
Québec

Lorsque le fédéral, unilatéralement, annonce sa politique du prix du lait et par défaut de consultations préalables jette dans l'incohérence les systèmes des contrôles québécois, il se moque de l'esprit fédératif qui est à base de respect mutuel et de collaboration. Dès lors votre ministre M. Toupin n'a plus qu'à protester publiquement pour sauver la face et à avaler le crapaud fédéral au nom des Québécois. Cette tactique de plus en plus courante du geste surprise de la part du fédéral dans ses interventions en domaine provincial ne peut s'appuyer en toute logique que sur une philosophie politique à la Watergate (le droit du plus fort) et aboutir au gangstérisme administratif et constitutionnel.

A deux jours pres, votre ministre des Richesses naturelles M. Gilles Massé avalait lui aussi son crapaud, celui de l'oléoduc de l'ouest. De volonté fédérale le pipeline se rendra à Montréal. Même si la politique du Québec est tout autre les Québécois devront apprendre à vivre selon des décisions qui viennent d'ailleurs. Le lien fédéral à l'avantage incroyable de ne pas tenir compte des premiers intéressés. M. Claude Castonguay se remet difficilement du monsieur que lui a servi en début d'été M. Marc Lalonde, maître concepteur de l'affaiblissement du Québec dans le domaine des affaires sociales.

Il n'y a vraiment qu'à Hull où le Québec grâce aux bons soins de l'ineffable M. Oswald Parent, s'apprette à conclure avec le fédéral un marché honorable. La Commission de la Capitale fédérale céderait juridiction sur 12,500 acres pour agrandir l'immense parc fédéral de la Gatineau (150 milles carrés, 40 lacs). Ainsi la rentabilité du lien fédéral serait assurée de façon normale. Evidemment pas au profit des Québécois.

Reste à voir maintenant comment votre ministre des communications, M. L'Allier réussira à bloquer la tentative

de mainmise fédérale sur le domaine vital de la cablodivision québécoise. Dans cette lutte laissez-vous votre ministre se débattre seul et sans appui comme vous avez fait pour M. Castonguay? Votre attachement maladif au lien fédéral nous vaudra-t-il de céder à d'autres le soin de décider à notre place des moyens de diffuser notre propre culture et d'animer notre vie collective?

Monsieur Bourassa, votre faiblesse devant le fédéral est humiliante. Votre incapacité de soutenir ouvertement vos quelques ministres qui ont le respect des responsabilités de la société québécoise est incompréhensible. Votre règne en est un d'abandon. En aussi peu de temps les Québécois n'auront jamais tant perdu de terrain dans leurs juridictions, dans leurs libertés collectives.

Depuis les journées toutes récentes d'Orford où vous avez clamé les bienfaits du lien fédéral, je me demande si par votre intermédiaire, le gouvernement du Québec n'est pas dirigé d'ailleurs. Je vous pose honnêtement la question.

Eugène Lavoie
166, rue Sherbrooke
Hull, Québec

L'OPINION DU LECTEUR

Le Soleil met gratuitement cette rubrique à la disposition de ses lecteurs pour leur permettre d'exprimer leur opinion sur des questions d'actualité et des problèmes d'intérêt public.

Il se garde en tout temps le droit de procéder à un choix dans les lettres qu'il reçoit devant la préférence à celles qu'il juge les plus intéressantes, les plus aptes à retenir l'attention du plus grand nombre de lecteurs. Seront écartées les lettres qui constituent de la propagande en faveur d'un groupement, d'une idée ou d'un parti politique, celles qui traitent de problèmes strictement personnels.

La direction du Soleil se garde aussi le privilège d'abréger les lettres trop longues, d'éliminer celles qui comportent des injures ou des attaques personnelles.

Sauf erreur en général de ne pas dépasser cinq à six cents mots, quoique par exception nous nous gardons le droit de publier des textes plus longs à condition qu'ils présentent un intérêt particulier. Fournir un texte dactylographié.

Toutes les lettres devront être publiées avec le nom et l'adresse vérifiables de leur auteur, après vérification soit par le téléphone ou par le courrier.

La direction

SINGER

Vente Surboum

La plus gigantesque vente de l'année!

Soyez les premiers arrivés au centre Singer pour profiter des super-aubaines de la vente Surboum. Machines à coudre—meubles—aspirateurs—tissus—mode accessoires de couture—en vente aujourd'hui chez Singer!

\$100. DE RABAIS*
GOLDEN TOUCH & SEW avec meuble Laurentien

*SUR LE PRIX DE DÉTAIL RÉGULIER
 Un meuble qui rehausse tout mobilier et qui contient un bijou précieux: la machine à coudre Golden Touch & Sew* de Singer. Si facile à utiliser qu'elle vous permet de faire tout ce que vous voulez.

- Système Flexi-Stitch* pour couture décorative et tissus ex-tensibles
- Cadran pour une sélection facile des nombreux modèles de points
- Cannelle à bouton-poussoir exclusive, s'enfile directement dans la machine
- Accessoire à boutonnières incorporé, exécute les boutonnières de façon parfaite
- Aiguille oblique exclusive avec pince-aiguille à sens unique



750/341

LES ASPIRATEURS SINGER

À VOTRE CHOIX SEULEMENT **\$79.**

Aspirateur vertical POWERmaster*

- Brosse vibrante à double action pour éliminer la poussière rebelle
- Réglage pour toutes épaisseurs de tapis
- Pratique poignée à 3 positions
- Lumière pour éclairer les coins sombres
- Sac jetable de format géant



U-48

C-9

Aspirateur format baril Silver Glide*

- Robuste baril avec une succion puissante pour des nettoyages en profondeur
- Système à triple filtre
- Signal lumineux de changement de sac
- Cordon s'enroulant automatiquement
- Jeu complet de 5 accessoires
- Roulettes "anti-égratignures" exclusives

SPÉCIAL AVANTAGEUX: LA SINGER ZIG-ZAG



177/830

- QUANTITÉ LIMITÉE — PROFITEZ-EN TOUT DE SUITE!**
- Machine à coudre zigzag très versatile
 - Applications et broderie
 - Offerte avec une pratique mallette "passe-partout"

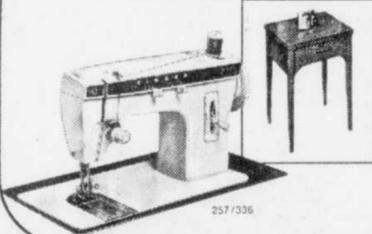
SEULEMENT

\$84.

FASHION MATE ZIG-ZAG avec meuble

SEULEMENT

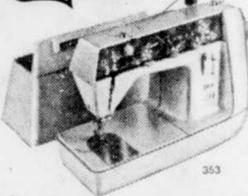
\$124.



257/336

- La machine à coudre Fashion Mate* de Singer fait le zigzag et le point droit
- Cannelle à l'avant facile à placer, exclusivité Singer
- 3 positions d'aiguille
- Marche arrière
- Offerte avec le meuble Sherbrooke

Genie



353

Vous épargnez \$25.

La machine à coudre Genie* Zig-Zag est légère: elle ne pèse que 19 livres. Mais elle possède tant de qualités qu'elle vous permettra de coudre tout ce dont vous rêvez.

- Zigzag à points multiples, ourlets et point droit
- Marche arrière par bouton-poussoir
- Cannelle à l'avant facile à placer, exclusivité Singer
- Pose-aiguille à sens unique
- Mallette à glissière avec compartiment de rangement incorporé

Ordinairement \$189.95 Seulement \$164.95

Épargnez sur les nouveaux tissus-mode d'automne!

TOUS ENTIÈREMENT LAVABLES.

CRIMPLENE ET TRICOTS DOUBLES ET SIMPLES ASSORTIS — 60" Approvisionnement spécial — vaste choix de textures. SEULEMENT	\$2.69 LA VERGE	CRÈPE DE POLYESTER — 60" Une allure remarquable et une texture ultra-douce. Idéal pour les soirées. Une offre très spéciale! Ordinairement \$5.98 la verge SEULEMENT	\$3.99 LA VERGE
TISSUS LAVABLES POUR ENSEMBLES 60" 35% polyester — 35% acrylique — 20% coton. Motifs originaux. Importé d'Italie. Parfait pour messieurs, aussi! SEULEMENT	\$4.99 LA VERGE	TRICOT DOUBLE PONTE D'ROMA — 60" Ce tricot double conserve sa forme! Fait de polyester, il peut devenir une robe, un habit, une jupe longue ou même un gant! Ordinairement \$5.98 la verge SEULEMENT	\$4.99 LA VERGE
TARTANS LAVABLES, LAINE/POLYESTER 60" 51% laine — 49% polyester dans des textures brossées ou non. Les tartans seront à la mode, cet automne! SEULEMENT	\$4.99 LA VERGE	CHOIX DE TARTANS-MODE — 45" 55% "polywool" — 45% coton. Pas de repassage. Les tartans éclatants ont la texture de la laine légère. SEULEMENT	\$2.69 LA VERGE
ACRYLIQUE LAVABLE POUR ENSEMBLES — 60" Un tissu 100% acrylique avec la texture et l'apparence du lainage worsted. Motifs unis et carreaux assortis SEULEMENT	\$4.99 LA VERGE	VELOURS À PETITES CÔTES — 45" Le velours revient de plus en plus à la mode. Les enfants aimeront la texture à petites côtes. Ordinairement \$2.59 la verge SEULEMENT	\$2.19 LA VERGE

RABAIS SUR LES ACCESSOIRES DE COUTURE

CISEAUX ÉLECTRIQUES

Vous permet d'épargner beaucoup de temps quand vous coupez vos tissus. Ordinairement \$9.98

SEULEMENT

\$7.98

ACCESSOIRE À BOUTONNIÈRES

Facilite la confection des boutonnières. Ordinairement: \$16.95

SEULEMENT

\$13.95

DISPOSITIF SINGER POUR MOUVEMENT RÉGULIER DES TISSUS

Pour des coutures toujours égales et de rebords parfaits. Ordinairement \$5.95

SEULEMENT

\$4.95

LIVRE DE COUTURE SINGER

"Apprenez à coudre les tricotés à la mode" Ordinairement \$3.95

SEULEMENT

\$1.95

N'oubliez pas, Singer offre des allocations généreuses sur les machines d'occasion.

Coups donc! C'est facile avec Singer.

FACILITÉS DE PAIEMENT

SINGER

**324 est, rue ST-JOSEPH
 ST-ROCH
 522-8128**

**PLACE LAURIER
 CENTRE D'ACHATS,
 651-4021**

**NEUFCHATEL
 CENTRE D'ACHATS
 PLACE L'ORMIÈRE
 843-2845**

*Marque déposée de la Compagnie Singer du Canada Ltd.



tailloons, cousons
avec michelle choquette

Manche posée sur des épaules larges

Au moment où nous avons étudié les emmanchures, nous avons vu le problème des épaules larges. Celles-ci demandent une emmanchure plus grande si vous vous souvenez bien. Puisque l'on a agrandi ou repris l'emmanchure au moment de l'ajustage de celle-ci, il faut modifier le patron de la manche en conséquence.

Voici la façon de modifier la manche lorsque l'on a dû agrandir l'emmanchure à cause d'une épaule large:

1. faire une entaille verticale dans le patron de l'épaule c'est-à-dire au centre de la manche parallèlement au droit fil de la manche.

2. épinglez le patron sur un papier et l'écartez de la distance manquante en diminuant l'ouverture vers l'ourlet; (voir croquis);

3. marquer le contour au crayon pour établir le nouveau patron.

Souvent, si les épaules sont carrées, le bras est fort; si c'est votre cas, faites la même modification que celle mentionnée ci-haut, mais de plus, augmentez l'arrondi de la tête de manche d'une longueur égale à la modification apportée à la couture d'épaule. Ceci permettra de couvrir parfaitement l'arrondi de l'épaule qui exige ce surplus en raison de la rondeur de l'épaule qui exige un peu plus de longueur.

Nous terminons ici le problème des manches. Peut-être y aurait-il encore beaucoup à dire car les manches peuvent causer une infinité de problèmes différents. Peut-être vos questions nous feront-elles découvrir d'autres problèmes lesquels seraient intéressants à étudier.

Si vous n'avez pas trouvé la solution à votre problème dans ce qui a été étudié jusqu'à maintenant, n'hésitez pas à m'écrire au soin de la chronique "Tailloons Cousons" à l'adresse du Journal Le Soleil et à me soumettre vos questions. Je me ferai un plaisir de répondre par l'entremise de cette chronique dans la série des "Questions et Réponses".

La semaine prochaine: Fin de l'étude de la toile de base.



travail à l'aiguille

867

ENSEMBLE DE TRICOTS: — Vous aimerez porter cet ensemble, cet été et même cet automne. Il comprend un chandail sans dos et un cardigan assorti. Pour crocheter cet ensemble, choisissez un point facile et de la fibre synthétique, ayant la grosseur de la laine peignée. Patron No a67: grandeurs 8-18 incluses.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que le grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées. Adresser vos commandes comme suit: SERVICE DES PATRONS, LE SOLEIL, C.P. 1547, QUÉBEC 2.

Prix: 75¢ (AJOUTEZ 15 CENTS POUR ENVOI DE PREMIÈRE CLASSE) Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de mandats-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas remboursables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Ces patrons, d'usage facile et rapide, sont en anglais et accompagnés d'un lexique français.



Laura Wheeler

HÔTEL-MOTEL CHÂTEAU BONNE ENTENTE
3400 Ch. Ste-Foy

Le calme d'un endroit retiré... au cœur de Ste-Foy... Le charme vieillot de la décoration, toute en boiseries, mobiliers de style et oeuvres d'art recherchées... L'atmosphère incomparable d'une cuisine spécialisée flatteuse pour le palais...

SALLE DE RECEPTION MARIAGES CONVENTIONS SEMINAIRES CONGRES

RENSEIGNEMENTS et RESERVATIONS
TEL.: 653-5221

Salons - Salle à diner - Bar



Des appliqués cousus chez-soi à la machine

TORONTO (PC) — Un peu de dextérité à la machine à coudre permet maintenant l'addition de décorations aux pièces ordinaires: broderies ou appliqués qu'on peut poser soi-même.

Toutes les machines, même les plus récentes, ne sont pas pourvues d'instruments permettant cette sorte de travail, mais celles qui le sont permettent, avec tant soit peu d'attention, d'améliorer le produit fini. Tel est l'avis de Judy Jackson, de New York, conseillère de mode, de passage à Toronto pour mousser la publicité autour d'une nouvelle machine à coudre.

Quelques règles, dit-elle, feront un succès de ce travail de décoration.

Il faut d'abord s'assurer qu'il y a assez de fil sur la bobine et le fuseau.

Avant d'entreprendre une pièce, il convient de faire l'essai du dessin qu'on veut utiliser sur un reste de tissu, de façon à savoir exactement où commencer et comment agencer la décoration aux coutures.

N'importe quel tissu, même les tricots légers, peuvent être brodés si l'on stabilise l'étoffe en y attachant du papier fort ou de l'organdi, qu'on retire ensuite une fois le travail terminé.

Si le tissu est trop léger pour être aisément brodé, on peut décorer un ruban

qu'on coud ensuite au vêtement.

Il faut encore s'assurer que le tissu soit bien supporté sur la table à gauche de la machine pour éviter de déséquilibrer le dessin.

MONOGRAMMES

Si vous travaillez sur un vêtement déjà fait, enlevez les poches ou le col. Si vous brodez des pantalons, ouvrez les coutures intérieures pour que la pièce soit bien à plat sur la machine. Si vous confectionnez un vêtement, brodez-en d'abord chacune des pièces avant de les assembler.

Si vous dessinez un monogramme, il est préférable de broder d'abord la lettre du milieu puis de

placer les deux autres de chaque côté de la première. Il n'est pas aussi aisé d'espacer les lettres d'un monogramme en ligne droite qu'en motif triangulaire ou diagonal.

La plupart des dessins de broderie peuvent s'effectuer à l'aide d'une aiguille double et deux couleurs de fil à l'extérieur ou encore différents tons d'une couleur. L'une des

différences entre le point d'aiguille simple ou double est la largeur du point utilisé. Elle doit être moindre lorsqu'on utilise une aiguille double. Si l'on utilise la largeur maximum, l'aiguille risque de se casser.

Des dessins de divers types peuvent s'agencer pour produire des effets surprenants.

APPRENEZ LES DANSES POPULAIRES

METHODE FACILE RAPIDE EFFICACE MODERNE PLAISANTE

523-3592
Ecole de Danse
Yvon Martel
704 ST-JEAN

Parlez l'Anglais* dès le 1^{er} Janvier
Téléphonez vite à **529-6161**

Vous voulez parler l'anglais le mieux possible — et le plus vite possible? Chez Berlitz, vous commencerez à parler anglais, avec un vrai professeur, dès la première minute du premier cours. Nous vous donnerons même une série de cassettes pour répéter vos leçons à la maison et progresser encore plus vite. Vous pouvez suivre des leçons individuelles, ou vous joindre à un petit groupe de 4 à 7 élèves.

Berlitz
QUÉBEC, 500 Grande-Allée - 529-6161
* allemand, espagnol, italien
Ministère de l'Éducation, Permis No 375

A Paris, dans un mois, la mode de l'an prochain

PARIS (AFP) — Le 26ème salon du prêt-à-porter féminin se tiendra à Paris, Porte de Versailles, du 20 au 25 octobre.

Une vingtaine de pays seront représentés et notamment l'Allemagne, l'Autriche, la Grande-Bretagne, l'Espagne, l'Italie, le Japon, le Mexique, les Pays-Bas, la Suède, La Tchécoslovaquie.

La plupart des grands couturiers français sont présents: Balmain, Cin, Féraud, Laroche, Lakvin, Ricci, DesRaux, Lapidus, Estérel, Cven.

Plus de 50 mille acheteurs sont attendus et c'est une véritable ville dans la ville qui occupera le Palais des expositions avec banques, poste, télé, agences de voyage et de spectacles, garderie d'enfants, salons de beauté, laboratoires photo, etc.

La mode du printemps et de l'été prochain sera définie au cours de ce salon exclusivement réservé aux professionnels. On sait déjà qu'elle sera très féminine. Le vent des révolutions est tombé. En 1972, la mode dite junior ne représentait déjà plus que 7,5 pourcent du marché des consommatrices.

Deux styles ultra féminins: Claudine à l'école et Chanel ainsi qu'un sport sophistiqué, rappelant la belle époque des croisières. Les jupes couvriront le genou le jour et descendront le soir jusqu'à la cheville. Le pantalon sera présent, droit, moins large et à revers, type corsaire pour la plage.

qui se veulent les véritables créateurs de la mode, prônent une mode courte et largement décolletée. Bras, jambes et dos seront nus. "Halte à la mode chaise", s'écriait récemment le président du festival, M. René Arco, après le sérieux rallongement des jupes annoncé par les présentations de collections haute-couture.

On note un net retour aux matières naturelles et nobles, le lin et la soie notamment. Les couleurs seront tendres, poudrées, avec des tons pâles: ivoire, miel, gris, et des tons chauds: rouille terre-cuite, cuivre et brun en dépit d'une nette prédominance des bleus et des verts.

SALON DE CANNES

Précédant d'une semaine le Salon de Paris, le Festival des modes d'été, groupera à Cannes, du 12 au 17 octobre, 200 confectionneurs internationaux spécialisés dans la mode vacances sous toutes les latitudes. Les cinq continents seront représentés parmi les quelque 8

00 acheteurs annoncés pour lesquels un véritable pont aérien a été mis en place au départ des capitales du monde entier.

Contrairement à leurs confrères parisiens, les 20% exposants de Cannes

C'est donc une mode ultra-courte que les acheteurs internationaux pourront trouver à Cannes où la plupart des fabricants du pourtour de la Méditerranée, d'Afrique noire, d'Amérique du Sud, mais aussi de tous les pays d'Epe occidentale exposeront leurs créations, pensées dans l'optique vacances.



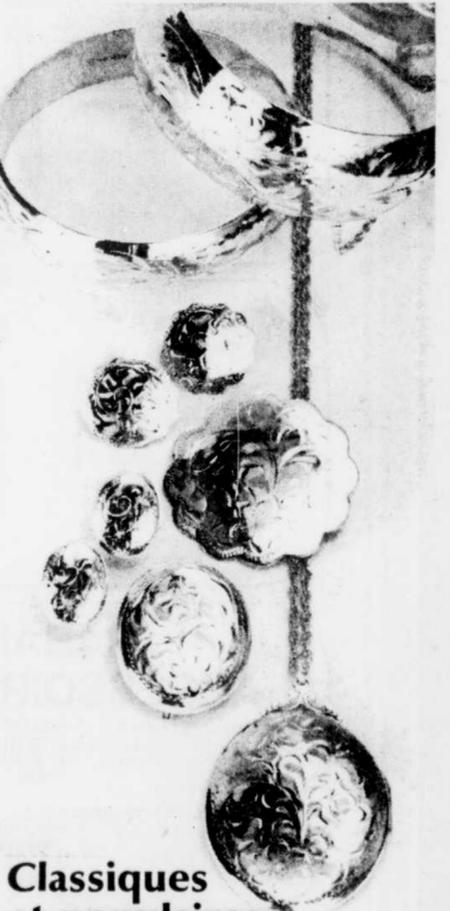
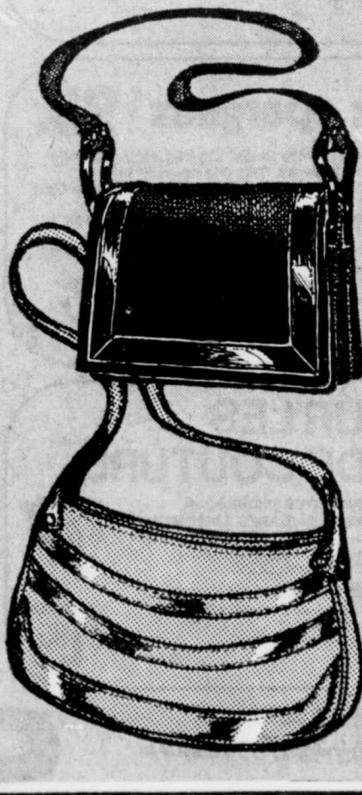
Du jeudi 27 septembre au dimanche 30, aux Pavillons de la Jeunesse et des Congrès.

Motoneiges 1974, ski, raquette, patin, etc.

AU REVOIR AU CANADA

Un petit groupe d'amis personnels a eu le plaisir de prendre l'initiative de manifester au prochain départ des "GENEST", Thérèse, secrétaire dévouée, attachée au cabinet du Premier Ministre Robert Bourassa; John, son mari, bibliothécaire. Ceux-ci quitteront le Québec pour un pays ensoleillé. D'habitude nous disons: "Qui prend mari, prend pays." - mais, John prend sa Thérèse et pays. Le dîner, très intime, fut des plus chaleureux servi avec grande courtoisie sous la direction du Restaurant La Poudrière, M. Jean-Pierre Gadin, propriétaire. Nous souhaitons aux "GENEST" un heureux séjour à Tampa. Qu'ils reviennent nous dire un bonjour aussi souvent que nous le souhaitons. (ANN.)

Renfrew ouvert vendredi jusqu'à 9 P.M. le petit sac



Classiques et populaires en argent sterling

Ces bijoux en sterling ont toujours été populaires. Ce sont des cadeaux de bon goût à offrir à la diplômée, à la fille d'honneur et à toute femme, quelle que soit l'occasion. Gravés à la main, ils font bon poids.

Deux bracelets avec chaîne de sécurité; un pouce, \$23.00; un demi-pouce, \$14.00. Broche ronde et festonnée, \$7.50; boucles d'oreilles assorties, \$5.00 la paire. Broche ovale, \$6.50; boucles d'oreilles assorties, \$5.50 la paire. Médaille ovale, 1 1/4", avec chaîne, \$13.00.

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville. Place Ste-Foy
2 hrs de station, gratuit, Parc-Autos,
Place de l'Hôtel de Ville.

16 de la Fabrique 322-3822 **BIRKS** Place Ste-Foy 653-4035
JOAILLIERS

Refus d'utilisation du français 222 cas référés au commissaire aux langues

OTTAWA (PC) — Au moins un officier de l'administration d'une base des Forces armées canadiennes a rejeté, "sans hésitation", l'utilisation du français dans les rapports médicaux, soutient l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) dans un rapport rendu public hier.

Il s'agit de l'un des 222 cas référés au commissaire aux langues officielles, M. Keith Spicer, par l'ACFO au cours de l'année dernière. M. Spicer avait demandé à l'organisme de lui faire part de ses plaintes pour l'aider à contrôler l'application de la Loi sur les langues officielles.

L'association, qui défend les droits du français en Ontario, a présenté un mémo daté du 24 mai, qui serait dû au lieutenant-colonel G. A. Thomas-Peter, officier à l'administration de la base d'Uplands. Selon l'association, il serait "une illustration disgracieuse de plus de la mentalité de

certain fonctionnaires anglophones hauts gradés, qui, partisans de l'unilinguisme tentent d'éclaircir leurs subordonnés de langue française."

MEMO

Le mémo en question affirme entre autres: "Cette base d'Uplands appuie les exigences du bilinguisme et du biculturalisme telles qu'énoncées dans le rapport B et B voulant que nous offrions nos services dans les deux langues à la population et aux membres du personnel. On nous a demandé de prévoir un personnel suffisamment bilingue pour répondre à cette exigence.

"Toutefois, la langue de travail reconnue de cette base est l'anglais. Les rapports médicaux en français ne peuvent être utilisés par les superviseurs qui sont unilingues ni par les autorités médicales tant qu'ils ne seront pas tous bilingues."

L'ACFO rapporte 37 ministères ou agences du gouvernement fédéral qui ne respectent pas la Loi des langues officielles, dont les Postes avec 24 contraventions, la Défense nationale, 21, Air Canada, 18, le Canadien National, 17, les Transports, 16, la Gendarmerie royale et la Commission de la capitale nationale, 12.

Des 222 plaintes rapportées, 154 sont survenues à Ottawa, 10 à Québec, 10 à Toronto, huit à Cornwall, six à Sudbury et cinq à North Bay. Les autres, au nombre d'une ou deux, se sont produites dans différentes localités de même qu'une aux Bahamas et une en France.

L'association propose, pour corriger cette situation, que tous les organismes fédéraux aient un avertisseur bilingue à leur service.

La Canadian General Electric n'a pas peur de l'indépendance du Québec

par Lise LACHANCE
de notre bureau de Montréal

"Nous n'avons peur ni du français 'langue de travail', ni de l'indépendance du Québec."

Voilà ce que nous a déclaré hier le directeur de l'usine de la Compagnie générale électrique (Canadian General Electric) de Montréal, M. Francis Moskal.

L'homme d'affaires nous a tenu ces propos quelques minutes après que le président de l'entreprise à l'échelle canadienne, M. Alton S. Cartwright, eut fait part aux invités qui participaient au 25e anniversaire de l'usine d'appareils électro-ménagers dans la métropole du souci de la CGE "de faire du français la langue de travail dans le plus grand nombre possible de secteurs de la compagnie au Québec."

La conversion au français d'une compagnie oeuvrant au Québec comme la Générale Électrique est absolument nécessaire, a-t-il dit. C'est parfois extrêmement difficile "mais il n'y a pas d'autres alternatives si l'on veut que la justice règne".

Et de poursuivre: "C'est essentiel pour la survivance d'une langue et d'une culture distincte et c'est aussi essentiel si nous voulons garantir une disponibilité continue de chances égales à ceux qui ne sont pas nés dans la langue complexe de la technologie et des affaires américaines."

FIERS D'ÊTRE AU QUÉBEC

En plus de cette préoccupation en ce qui concerne le français comme langue de travail, M. Cartwright a proclamé bien haut la fierté de la CGE d'oeuvrer dans cette province. "Nous sommes fiers de notre présence au Québec et nous continuerons de l'étendre et d'en parler dans le monde entier. (...) Les affaires de notre compagnie tel sont saines et rentables. L'an dernier, nous avons exporté les produits québécois dans 34 pays. 68 p.c. des appareils électro-ménagers que nous avons fabriqués au Québec (soit plus de \$82 millions sur \$121 millions) ont été vendus à l'extérieur de la province".

Selon le président, toutefois, ces avantages matériels ne sont pas les seuls que la Compagnie générale électrique retire de sa présence chez nous. "Nous ne pouvons passer sous silence les avantages personnels que nous retirons à travailler et à vivre en relation étroite avec les gens du Québec", a-t-il souligné. Au point où ceux qui doivent quitter "la belle province" quand ils reçoivent une promotion trouvent assez difficile de laisser derrière eux la "fameuse joie de vivre" des Québécois.

En dépit de très grands efforts, a-t-il ajouté, sa famille n'a pas pu conserver, à Toronto, cette joie de vivre.

La Compagnie générale électrique, a conclu l'homme d'affaires, croit qu'un Québec plus fort, démontrant sa confiance en l'avenir par ses réalisations, entraînera le respect toujours croissant du reste du Canada et augmentera, de ce fait, la puissance économique de l'ensemble du pays. "Avec tout cela en tête, la Compagnie générale électrique continue au Québec, elle continue à produire, à grandir, à apporter sa contribution. Et elle en est très fière".

LA MAIN-D'OEUVRE DU QUÉBEC

Cette insistance sur la fierté de la CGE de se trouver au Québec n'est pas tombée dans l'oreille d'un sourd. Le ministre du Travail du Québec, Me Jean Cournoyer, qui assistait à cet anniversaire, n'a pas caché sa joie devant ce qu'il a appelé un "cri d'orgueil" et a formulé l'espoir que d'autres entreprises l'entendent.

Le ministre a vanté la main-d'oeuvre du Québec. Elle est, selon lui, compétente, qualifiée et, surtout, elle possède cet "esprit de corps" à partir duquel "nous allons donner au Québec la place qui doit lui revenir sur le continent nord-américain".

A son avis, les grandes entreprises anglophones doivent compter sur cet "esprit de corps" des travailleurs québécois pour réussir. "Ensemble, a-t-il dit, nous pouvons bâtir la province de Québec et son Canada, j'en suis très heureux".

Le directeur de l'usine CGE de Montréal, M. Moskal, a précisé que l'entreprise fournit depuis cinq ans des cours de français à ses employés anglophones. Pour la première fois cet automne les cours sont donnés par l'Office de la langue française du Québec.

Chaque année, quelque 65 personnes s'y inscrivent. Leur motivation est d'autant plus forte qu'en plus de pouvoir communiquer avec la plupart de leurs camarades de travail (3.200 des 4.600 employés sont canadiens-français), ils peuvent aspirer à des promotions. Le bilinguisme, nous assure M. Moskal, est un des critères de promotion à la Générale Électrique.

La compagnie n'engage que des contremaîtres francophones ou bilingues. De plus, dans son bulletin mensuel, elle publie conjointement avec l'Office de la langue française la traduction des termes anglais les plus fréquemment utilisés par les employés, afin de franciser le plus possible la langue de travail, de changer les vieilles habitudes des ouvriers francophones eux-mêmes qui recourent presque

instinctivement à des expressions anglaises pour désigner leurs instruments de travail ou les opérations qu'ils effectuent.

AUCUNE CRAINTE

D'où, selon M. Moskal, le grand calme de la CGE devant les proclamations possibles du français comme langue obligatoire de travail, de l'indépendance du Québec.

"Les seules choses qui nous

concernent en politique, c'est le côté économique", nous a affirmé le directeur de l'usine de Montréal. "Or, nous ne croyons pas qu'il y aurait danger de nationalisation dans l'industrie secondaire".

Précisons que les autorités de la compagnie avaient invité le député péquiste de leur comté, le Dr Camille Laurin, à participer à la célébration de ce 25e anniversaire. Invitation qui fut acceptée.

A l'occasion des Fêtes Hébraïques les magasins MANNEQUIN et BOUTIQUE 4

seront fermés toute la journée jeudi le 27 septembre et vendredi le 28, jusqu'à 6h.30 p.m. Notez qu'ils seront ouverts vendredi soir le 28 septembre, de 6h.30 à 9h. p.m.



4, de la Fabrique PLACE DE L'HOTEL DE VILLE

CHARGEX

2 heures de stationnement aux parcs-autos Chauveau et de l'Hotel de Ville

Bégaiement et dyslexie
METHODE LUCIE DE VIENNE
527-1749
CENTRE AUDIO VOCAL
1517 ouest, boul. St-Cyrille
Québec - Sur rendez-vous

Association d'éducation de langue française

Leadership de la francophonie sur le plan international

Par Damien Gagnon

L'Association canadienne d'éducation de langue française veut au cours de son deuxième quart de siècle, manifester un véritable leadership de la francophonie non seulement au Canada mais sur le plan international.

Il ne suffit plus, affirmait hier au Soleil M. Raymond Beauchemin, secrétaire général de l'ACELF, de lutter contre une langue et une culture, mais de travailler surtout à la reconnaissance et à l'épanouissement de la culture française partout au Canada et même à l'extérieur du pays.

Disons au départ qu'il n'est pas facile pour toute association francophone d'être vraiment représentative de toutes les provinces du Canada lorsqu'elle recrute la majorité de ses membres dans une seule province et que le gouvernement de cette province (le Québec) finance ses ateliers à 50 pour cent.

Il faut bien le dire, l'ACELF, au cours de son premier quart de siècle, n'a véritablement pas réussi à s'imposer dans toutes les provinces du Canada.

A son congrès de l'an dernier, tenu au Château Frontenac à Québec, l'ACELF marquait ses 25 ans d'existence et fort heureusement, il s'est trouvé des délégués pour la critiquer sévèrement.

Pour ces délégués, l'ACELF n'a plus sa raison d'être si son champ d'action est principalement le Québec. Il se trouve déjà au Québec assez d'associations pour défendre les intérêts des francophones de cette province.

A la veille du 26ème congrès de l'association qui se tiendra à Toronto du 4 au 7 octobre, nous avons voulu savoir si les principaux dirigeants de l'ACELF avaient tenu compte des critiques formulées l'an dernier.

Fait français

Cloutier croit aux mesures incitatives

Le ministre québécois de l'Éducation, M. François Cloutier, demeure toujours convaincu que des mesures incitatives peuvent garantir la survie du fait français au Québec.

M. Cloutier ne croit pas que le présentement des mesures coercitives telles que des législations peuvent donner de meilleurs résultats pour la promotion du français au Québec que les politiques d'incitation mises de l'avant par les ministères de l'Éducation et des Affaires culturelles.

Le vrai problème de la langue, selon le ministre qui était interrogé dans le cadre de l'émission "Politique Atout", se situe au niveau du facteur économique. Si, dit-il, le français devient véritablement la langue de travail au Québec, les immigrants se dirigeront sans crainte vers le système d'enseignement francophone.

C'est pourquoi le gouvernement a entrepris une campagne de promotion du français, langue de travail, auprès des grandes entreprises québécoises, par le biais de la langue française. Des résultats positifs ont déjà été obtenus et la campagne sera amplifiée, a-t-il précisé.

Au cours de l'entrevue, M. Raymond Beauchemin, secrétaire général de l'ACELF, a précisé que l'organisme s'est donné, au cours des derniers mois, une structure qui lui permet de s'actualiser et d'être vraiment présente dans toutes les provinces du Canada.



M. Raymond Beauchemin, secrétaire général de l'Association canadienne d'éducation de langue française.

Pour marquer le début de son deuxième quart de siècle, l'ACELF entend afficher un plus grand leadership de la francophonie non seulement au Canada, mais à l'extérieur du pays, a dit M. Beauchemin. Il fallait donc mettre sur pied une structure administrative représentative des 10 provinces.

Le thème du 26ème congrès de l'ACELF, qui se tiendra dans quelques jours est aussi très significatif du souffle nouveau que l'on veut lui donner. "Être francophone, c'est une vie. On est installé ici, c'est notre pays, on doit donc y vivre".

Mais il faut voir aussi com-

ment on doit y vivre et qu'elle doit être la qualité de vie et savoir si les francophones sont identifiés partout au Canada, soutient M. Beauchemin.

Par exemple, souligne le secrétaire général de l'ACELF, il est évident que sur le plan du théâtre, du film, de la chanson, la créativité se trouve du côté francophone et du côté économique l'on commence à marquer le pas.

L'important dit M. Beauchemin, c'est que nous soyons des francophones vraiment engagés, qui n'oublient pas lorsqu'ils sont en milieu anglophone, leur identité, leur langue et leur culture.

L'ACELF a aussi mis sur pied un comité ad hoc de liaison et d'action qui, en plus de regrouper tous les membres du bureau de direction, se compose aussi des présidents et secrétaires généraux des 10 associations francophones provinciales du Canada.

Ce comité ad hoc a déjà soumis un mémoire (au cours de l'été) au premier ministre du Canada, M. Pierre-Elliott Trudeau, sur les médias d'information et, plus spécialement, le réseau de télévision et de radio françaises, à travers le Canada.

Il entreprendra aussi une action auprès du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada afin d'échanger avec eux sur des sujets aussi importants que le programme de l'éducation en faveur des minorités francophones, la mise en place d'une programmation de télévision scolaire pour les minorités francophones analogues à celle qui existe pour les Canadiens anglophones et la délégation des francophones au sein des organismes internationaux.

Entre ciel et terre Le Condominium de Bernières

Le Condominium de Bernières ne vous promet pas le bonheur parfait, mais il vous donne toutes les chances de le réaliser. Car si vous devenez propriétaire d'un appartement au Condominium de Bernières, vous vous offrez l'endroit le plus prestigieux de Québec et l'environnement le plus merveilleux du monde: les Plaines d'Abraham comme terrasse, et le fleuve St-Laurent comme panorama.

Face aux Plaines d'Abraham et au fleuve St-Laurent. Situé sur la colline parlementaire et à proximité du Vieux-Québec. Dans un quartier exclusivement résidentiel. À l'écart des avenues achalandées, pour plus de tranquillité. L'immeuble de 17 étages comprend 112 appartements de 2 et 3 chambres. Les appartements offrent une vue sur le fleuve et sont dotés d'un spacieux balcon-terrasse.

Reservez maintenant votre appartement
Information:
UNION, société de gestion immobilière inc.
(418) 683-2937



Manteau de moleton garni de tartan. Disponible en marine, rouge ou vert. Tailles 6 à 18, \$55.00.

Cape envoûtante rouge ou marine avec capuchon confortable bordé d'un galon. Tailles P.M.G. \$55.00.

...même si vous n'êtes pas enceinte, vous serez jolie dans un Shirley

Shirley K

 mode-maternité

ÉCRIVEZ-NOUS POUR OBTENIR GRATUITEMENT NOTRE NOUVEAU CATALOGUE D'AUTOMNE.
8162, chemin Devonshire, Montréal, Québec

Québec
Place Laurier, Québec.
Dans le nouveau mail de Place Laurier, premier étage près de l'escalier Simpsons-Sears.
651-4834.

3 magasins à Montréal

MME MIRANDA
CLINIQUE DE BEAUTE
spécialisée en épilation radicale

Épilation radicale par thermolyse à l'aide d'appareils ultra-modernes. Nous laissons le tracé des sourcils, selon la forme de votre visage. Ainsi que les jambes, bras, le visage, les aisselles et autres parties du corps. Prix accessibles à toutes les bourses et budgets.

Miranda...
350 est, boul. Charest, suite 709
Québec 2, P.Q. - 529-5650

peplait

SON MERVEILLEUX LAIT AUX FRAISES

PARTICIPEZ au concours vous permettant de gagner:

VOYAGES Laurier plus \$100 d'argent de poche. Tirage à CKCV, le 26 octobre. Vous pouvez aussi remporter: UNE DES 25 RADIOS TRANSISTORS WESTINGHOUSE, UN DES 100 MICROSILLONS.

CONDITIONS DU CONCOURS: Faites parvenir à CKCV une preuve d'achat ou un fac-similé de PEPLAIT aux fraises de CITE. Si votre lettre est tirée au sort, vous devrez répondre à une simple question de qualification.

IL Y A UNE CHOSE QUE VOUS GAGNEREZ A COUP SUR: LA DECOUVERTE DE

peplait

le délicieux lait aux fraises présenté en primeur par CITE

PEPLAIT est un lait frais 2% MG, vitaminé, auquel on a ajouté une douce saveur de fraises.

Servez PEPLAIT aux fraises au repas, avec les céréales, en collation ou à toute occasion; vous verrez la mine réjouie de la famille.

Demandez PEPLAIT aux fraises à votre marchand ou à votre représentant CITE.

LA LAITERIE CITE LTEE
275 boul. Hamel, Québec — 529-8891

Tous les produits CITE répondent aux plus strictes normes d'hygiène alimentaire du département de la Santé de la ville de Québec, du ministère de l'Agriculture et du ministère de la Santé Nationale.

Il en coûterait \$100 millions pour épurer la rivière Yamaska

(PC) — La réalisation des objectifs proposés dans le rapport de la mission technique d'aménagement des eaux de la rivière Yamaska exige des dépenses de l'ordre de \$100 millions, a révélé hier le ministre Victor C. Goldbloom lors d'une conférence d'information à Saint-Hyacinthe.

Pour empêcher la dégradation accrue des nappes d'eau de la Yamaska, qui est d'ailleurs fortement polluée, on propose la construction de 51 postes d'épuration, la recon-

struction de 19 réseaux d'égout municipaux, l'installation de 22 nouveaux réseaux d'égout sanitaires et l'établissement de 12.000 à 14.000 installations sanitaires privées.

La mission souligne dans son rapport, rendu public par le ministre des Affaires municipales, que la Yamaska "sert d'égout à ciel ouvert pour la plupart des riverains; seulement deux pour cent de la population est desservie par des postes d'épuration d'eau, 156 émissaires d'égout se dé-

versent dans les cours d'eau et la majorité des industries ne traitent pas les eaux usées avant leur rejet dans les nappes d'eau".

A noter au passage qu'une copie du rapport a été remise à l'avance aux chroniqueurs parlementaires à Québec.

BARRAGES

Afin de pallier, d'autre part, le manque d'approvisionnement en eau dans le bassin de la Yamaska, la mission technique recommande l'aménagement de trois barrages-réservoirs qui desserviraient Granby, Cowansville, Valcourt et les municipalités riveraines situées en aval. La construction de ces barrages coûterait environ \$24 millions.

Le ministre a annoncé cependant la mise en oeuvre éventuelle d'autres projets élaborés par la mission pour répondre aux besoins actuels et futurs en eau: car une meilleure utilisation des nappes d'eau favoriserait la régularisation du débit des eaux.

Ainsi, on parle de l'implantation d'ici 1976 dans la plupart des municipalités de sys-

tèmes d'aqueduc et d'installation de compteurs d'eau permettant de rationaliser la demande excessive. L'ensemble de ces travaux pourrait toutefois s'étendre sur une période de 14 ans et se terminer par conséquent en 1987.

MISSION

Comme autres mesures pour améliorer la qualité des eaux, la mission suggère plusieurs projets qui résorberaient les inondations et l'érosion des rives. On prévoit par exemple l'utilisation de nouveaux réservoirs et l'aménagement de structures hydrauliques. On devrait également construire un mur de soutènement à Saint-Hyacinthe au coût de \$625.000.

Entre-temps, une étude a été effectuée par l'Institut national de recherche scientifique pour déterminer les besoins actuels et futurs de récréation en plein air de la population et de préciser quels sont les équipements susceptibles d'être mis en place pour l'utilisation optimale des nappes d'eau. Camping-plage, navigation de plaisance, pêche et chasse sont des activités qu'on pourrait pratiquer dans cette région, si on remédait à la mauvaise qualité de l'eau.

Surveiller les eaux de deux rivières et un lac

(PC) — Il est urgent de surveiller la qualité des eaux d'alimentation et des plages publiques dans le lac des Deux-Montagnes et dans les rivières des Prairies et des Mille-Iles, recommande une étude rendue publique hier par le Service de Protection de l'environnement.

L'étude recommande aussi de réduire l'apport des substances nutritives déversées dans ces cours d'eau et de hâter la construction de collecteurs d'égout desservant la Communauté urbaine de Montréal et Ville Laval.

L'eau du lac des Deux-Montagnes convient pour la plupart des besoins industriels, mais "se révèle peu propice pour une vie aquatique saine, interdit la baignade en plusieurs endroits et nécessite un traitement" pour être potable.

Un million d'habitants déversent leurs eaux vannes dans la rivière des Prairies et seulement 5 pour cent de cette

quantité sont traitées de sorte que la qualité de l'eau est "grandement altérée".

Aucune plage sur ce cours d'eau entre Laval Ouest et Repentigny n'est salubre et la même situation prévaut sur la rivière des Mille-Iles en aval de Pierrefonds.

Le SPE a aussi fait les recommandations suivantes:

A court terme, protéger la population en surveillant la qualité bactériologique des plages, en exerçant un contrôle de la qualité des eaux de consommation et en établissant un plan d'aménagement pour le traitement des eaux de la région.

A moyen terme, identifier les solutions propres à restaurer le milieu: étude de la toxicité de l'eau, étude des matières nutritives apportées par les affluents et parachever le plus tôt possible des égouts collecteurs de la CUM et de Laval.

La CEQ se serait prononcée sur le dossier scolaire cumulatif sans bien le connaître

Un porte-parole du ministère de l'Éducation a reproché, hier, à la CEQ de s'être prononcée sur le dossier scolaire cumulatif sans en connaître toutes les données.

D'ailleurs, selon le directeur du service des mesures et de l'évaluation du ministère, M. Jean-Guy Godbout, une campagne d'information sera bientôt entreprise par le gouvernement pour faire connaître les objectifs d'un tel dossier.

Dans une entrevue qu'il accordait à Radio-Canada, M. Godbout a reproché à la CEQ de n'avoir montré du dossier que ce qu'elle avait bien voulu.

"Cela fait 10, 20, 30 ans, a-

affirmé M. Godbout, qu'existent des dossiers scolaires sur les élèves. Mais, ce que la CEQ n'a pas dit, c'est que c'est la première fois qu'un règlement ministériel définissait ce qu'on pouvait maintenir dans

un tel dossier, ce qu'on pouvait en faire et précisait que parents et enfants pouvaient le voir et demander des corrections, s'il y avait lieu.

Selon le fonctionnaire, il y

aurait un manque d'information tant dans le public qu'à la CEQ en ce qui concerne le dossier scolaire cumulatif et la centrale se serait prononcée sans en connaître toutes les implications.

NOUVEAU

CHASSIS D'ALUMINIUM
No 2300
LE SEUL CHASSIS CONSTRUIT POUR LE CLIMAT DU QUÉBEC
Verre et métal isolé au geon

CONSULTEZ TOUJOURS



GROS et DÉTAIL
2070 rue Branly, Ste-Foy.

Les 3 problèmes de VOTRE DENTIER
réglés d'un coup

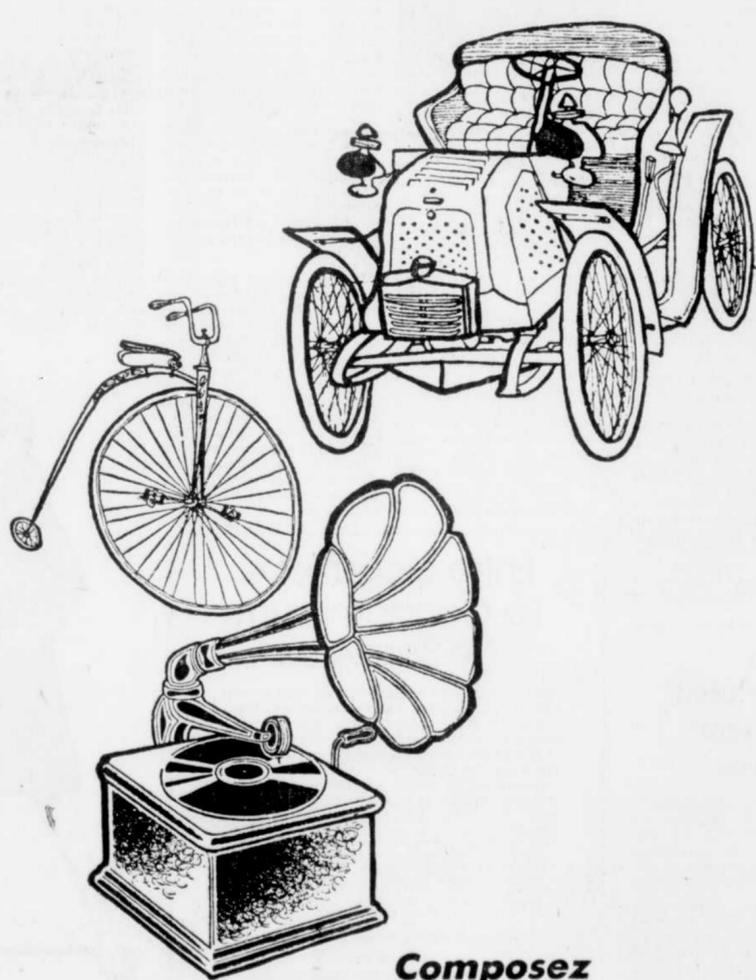
Une poudre adhésive, FASTEETH*, vous apporte les trois solutions: 1) tient les dentiers du haut et du bas plus solidement et plus longtemps; 2) vous garantit un plus grand confort; 3) vous permet de manger plus naturellement. Plus de gêne! Utilisez la poudre adhésive FASTEETH. Un dentier qui tient est indispensable à votre santé. Consultez votre dentiste régulièrement.

GRATUITE

SEUL ALSCO FABRIQUE CETTE MERVEILLE!

681-0089

*Vous avez un article à vendre?
Qu'il soit ancien ou contemporain...*



Composez

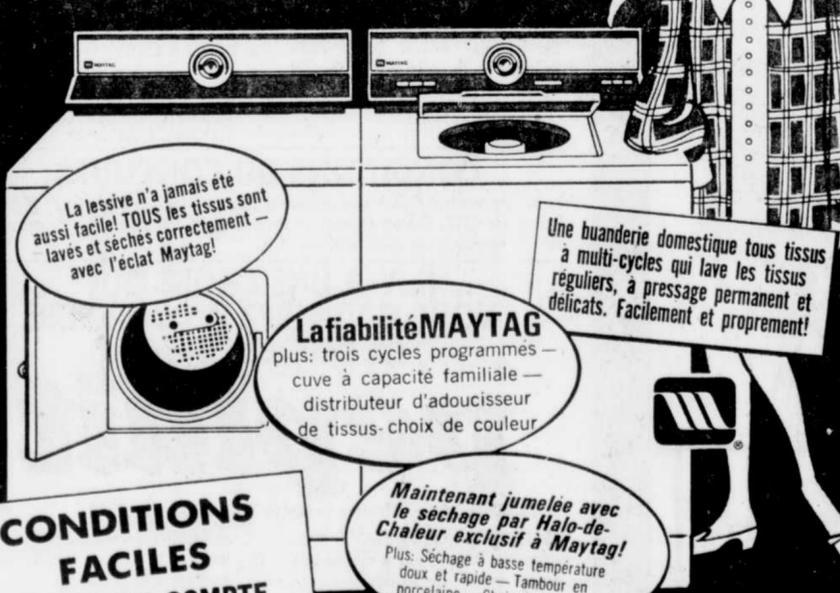
529-9231

Les annonces classées du

SOLEIL

DU NOUVEAU? OUI!

Le bas prix de la nouvelle paire "MÉNAGÈRE" MAYTAG




La lessive n'a jamais été aussi facile! TOUS les tissus sont lavés et séchés correctement — avec l'éclat Maytag!

Une buanderie domestique tous tissus à multi-cycles qui lave les tissus réguliers, à pressage permanent et délicats. Facilement et proprement!

La fiabilité MAYTAG
plus: trois cycles programmés — cuve à capacité familiale — distributeur d'adoucisseur de tissus-choix de couleur

Maintenant jumelée avec le séchage par Halo-de-Chaleur exclusif à Maytag!
Plus: Séchage à basse température doux et rapide — Tambour en porcelaine — Choix de couleur

CONDITIONS FACILES
OUVREZ UN COMPTE CHEZ PAUL BEGIN ENR.



Paul Bégin ENR.

A LA SORTIE DU VIEUX PONT DE QUÉBEC
TEL.: 839-4171



**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

Le Soleil

**Section publicitaire
Page(s) manquante(s)**

Nouveau juge en chef associé de la Cour supérieure

Le juge Marquis s'étonne d'entendre dire que la justice est pourrie.

par Guy DUBE

"Il y en a dont l'haleine est affectée par les odeurs qui se dégagent de leurs sentiments, de leurs idées et de l'écologie qui les affectent."

"Il est temps, je crois, de proclamer que la justice est toujours la justice, que les juges sont des humains susceptibles d'erreurs, mais qu'ils s'efforcent de départager les droits des individus et des collectivités, d'après les lois adoptées par l'autorité suprême."

C'est ce qu'a déclaré, hier soir, le juge Eugène Marquis, dans l'allocution qu'il a prononcée après que le juge en chef de la Cour supérieure du Québec, l'honorable Jules Deschênes, l'eût assermenté dans ses nouvelles fonctions de juge en chef associé de ce même tribunal.

"La définition de tous les temps du mot justice est une vertu morale qui fait rendre à

chacun ce qui lui est dû". Aussi, ai-je été stupéfait d'entendre quelqu'un dire la justice était pourrie", a continué le juge Marquis.

"Quand on jette un coup d'oeil sur la société moderne, on se demande s'il y a plusieurs gouvernements au Québec, de préciser le magistrat. Des pouvoirs parallèles contestant l'autorité du pouvoir légalement constitué."

"On ne m'a jamais pris pour un froussard. Il m'a été donné, il y a un quart de siècle, de débattre sur la scène des questions brûlantes. Aux injures des faibles, il faut opposer la force de la conviction et la sérénité objective du sens de la justice. Nous devons redonner aux mots leur sens réel", a conclu le nouveau juge en chef associé.

"DEMYSTIFIONS LA JUSTICE"

De son côté, Me René Le-

tarte, c.r., qui représentait le bâtonnier du Québec, Me Gabrielle Vallée, a lui aussi, dans une allocution de circonstances, déploré le grand mystère qu'est la justice.

"Tant et aussi longtemps que la société se représentera la justice comme étant cette déesse aux yeux bandés, inaccessible sur son socle, brandissant un glaive et une quelconque balance, a soutenu Me Letarte, tant et aussi longtemps également que, dans l'esprit des gens, l'appareil judiciaire sera plus justicier que dispensateur de vérité, on accordera une oreille attentive à ceux qui, qu'ils soient d'ailleurs ou, hélas, de notre propre maison, tentent de saper les fondements mêmes de notre démocratie."

"La société est prête à comprendre la justice, si d'abord elle la connaît, a précisé l'avocat. Mais pourquoi avons-nous tellement craint d'aller sur la place publique, comme le font nos détracteurs, afin de démontrer que les hommes de justice, où qu'ils se situent dans l'appareil judiciaire, sont, comme le public qui les juge, des humains avec leur idéal et leurs limites, leurs joies et leurs peines?"

Il a terminé en précisant qu'il faut "applaudir à la formation de comités multipartites, au cours desquels des hommes de toutes les disciplines juridiques tentent de procéder à l'élaboration d'un meilleur système. Il faut aussi applaudir à ce mouvement voulant que l'homme de justice se désacralise et aille se définir lui-même en public".

L'indice des prix à la consommation a progressé de 1.4 p.c. à Québec

OTTAWA (PC) — Les indices des prix à la consommation ont progressé dans toutes les agglomérations urbaines et régionales de juillet à août et les hausses s'échelonnent entre 1 pour cent et 1.9 pour cent, annonce Statistique-Canada, lundi.

Pour la ville de Québec, la variation de l'indice des prix de juillet à août 1973 a été de 1.4 pour cent, contre 1.3 pour cent pour Montréal.

La variation totale d'août 1972 à août 1973 a été de 8.4 pour cent à Québec et de 7.5 pour cent à Montréal.

A partir de l'indice de mai 1973, les indices des prix à la consommation dans les agglomérations urbaines tiennent compte de la plus récente des mises à jour dont ils sont périodiquement l'objet. Une des particularités de la dernière révision est l'adoption d'une pondération actualisée modelée sur le régime des dépenses des familles de 1967 pour remplacer celui de 1957.

Parmi les autres innovations, on retrouve l'introduction des frais de propriété pour ce qui est de l'indice de l'habitation. L'élément des

charges locatives a également été révisé.

L'indice d'ensemble de la consommation pour les agglomérations urbaines tel que calculé par Statistique-Canada comprend quatre indices: les aliments, l'habitation, les transports et, enfin, les loisirs et la formation. A chacun de ces chapitres, les variations de juillet à août, pour la ville de Québec, ont été de 2.4 p.c., 0.7 p.c. et une baisse de 0.4 p.c. pour les loisirs "à cause de la baisse du prix des billets de cinéma et de la pellicule", indique Statistique-Canada.

tion de 0.9 p.c., les transports ont baissé de 1.1 p.c. pour la de 2.5 p.c. et les prix des loisirs même raison qu'à Québec.

A Montréal, les aliments ont progressé de 2.7 p.c., l'habita-

Fabien Roy accuse Bourassa d'avoir instauré un système de déficit

par Paul-Henri Drouin de notre bureau à Saint-Joseph

"Depuis le 31 mars 1970, la dette publique du Québec a été augmentée de plus de \$700 millions et le total des dettes publiques pour le Québec a atteint l'imposant montant de \$11,449,558,459", a déclaré hier le leader parlementaire et critique financier du Parti créditiste, M. Fabien Roy.

financière, explique M. Fabien Roy, que "le coût total des intérêts payés par les Québécois sur les emprunts publics au Québec pour la période d'une année est de \$889,353,811, et que si l'on calcule le coût de l'intérêt annuel, par jour, il en coûte aux Québécois \$2,439,500 d'intérêts uniquement sur la dette publique".

Selon M. Roy, "la solution pour remédier à cette administration impuissante et socialiste, est d'utiliser la Banque du Canada pour obtenir des prêts sans intérêt ou à faible taux d'intérêt (prix coûtant)".

Aussi, dit-il, il y aurait avantage d'utiliser le crédit de la province dans le cadre d'un Office de Crédit provincial et d'un Office de Crédit municipal.

En commentant ces chiffres, le député de Beauce accuse le gouvernement Bourassa "d'avoir contribué plus que tout autre gouvernement précédent à instaurer un système de déficits, de dettes et de taxes de façon permanente".

Il résulte de cette situation

Autre liaison Québec-Maine

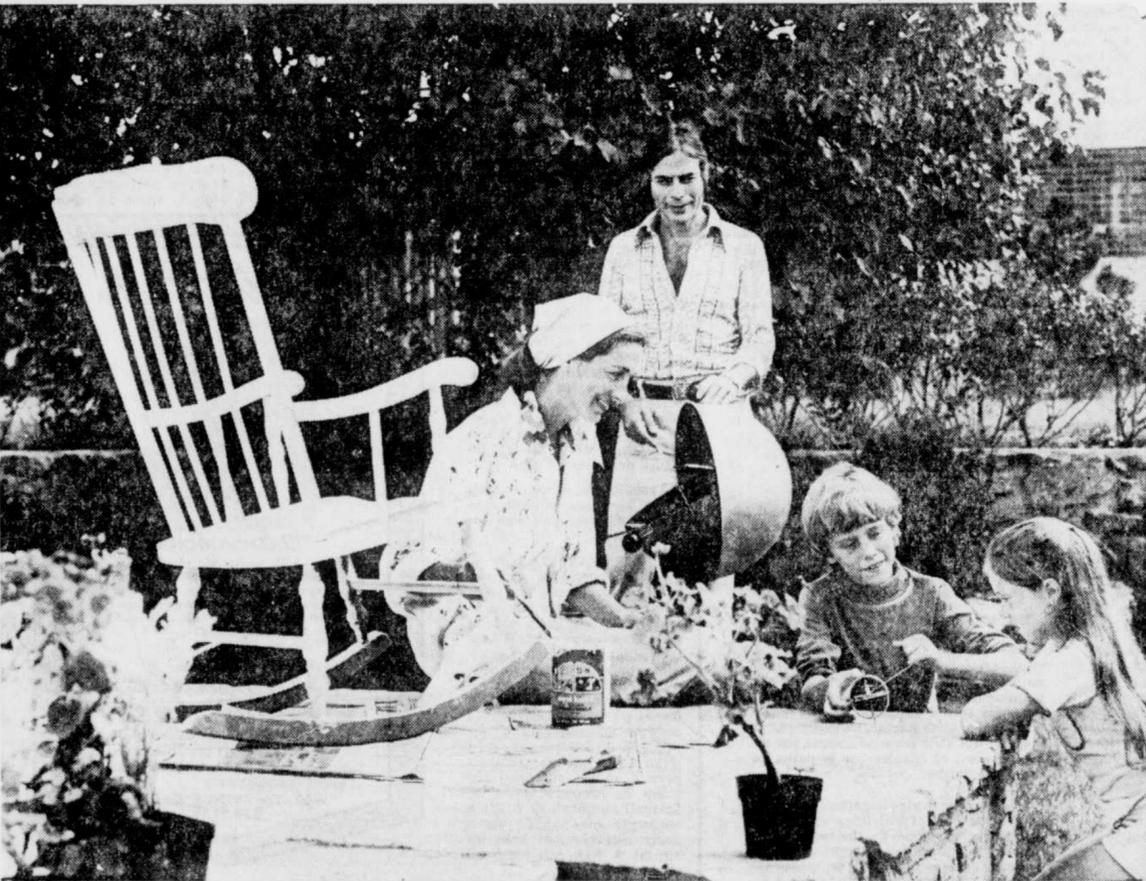
PORTLAND, Maine (PA) — Un porte-parole de Delta Airlines a déclaré que cette compagnie aérienne serait fort heureuse de voir une compagnie canadienne établir des vols à destination et en provenance des aéroports de l'Etat du Maine.

Il ajoute que cela, au lieu de faire perdre des revenus à Delta, lui amènerait au contraire d'autres clients.

Ce porte-parole, M. Richard E. Jones, commentait des rapports provenant d'Ottawa qui

font état d'une décision imminente du ministère des Transports autorisant une compagnie aérienne commerciale du Canada de prévoir, dans ses vols de Halifax à Montréal et de Boston à Montréal, des escales à Bangor et à Portland.

Delta, apparemment, compterait, pour augmenter son chiffre d'affaires, sur les passagers venant de Halifax, qui descendraient aux aéroports de Bangor et de Portland, pour ensuite monter à bord de ses avions à destination du sud des Etats-Unis.



Nos programmes d'épargne sont au service de votre mieux-vivre.

Car ils vous aident à réaliser l'équilibre budgétaire.

C'est en pensant à votre équilibre budgétaire et à votre mieux-vivre que la Banque Provinciale vous propose son large éventail de comptes d'épargne.

Quels que soient vos projets, le directeur de succursale vous aidera avec plaisir à constituer un programme d'épargne à la fois réalisable et avantageux.

Comme point de départ, il vous recommandera sans doute un compte d'épargne ordinaire pour faire face à

vos dépenses courantes.

Et pour les projets qui vous tiennent à coeur, il vous parlera des taux très intéressants et vous expliquera les modalités de chacun des comptes d'épargne véritable épargne avec assurance-vie, épargne spéciale, épargne à terme.

Vous pourrez alors choisir les modes d'épargne qui conviennent le plus parfaitement à votre situation, et vous engager délibérément sur la voie du mieux-vivre.



épargne ordinaire	épargne avec assurance-vie	épargne véritable spéciale	épargne à terme jusqu'à
3%	6 1/4%	6 3/4%	8 1/2%

banque provinciale
LA BANQUE DU MIEUX-VIVRE

l'aubaine de la semaine à:

Loretteville
264 Racine
Tél.: 842-1945

Orsainville
Place Liray
Tél.: 623-1546

Villeneuve
Place Orléans
Tél.: 661-7330



Fameuse couverture en finette ultra-blanche extra-épaisse

2.88

Une couverture de toute première qualité offerte avec un choix de rayures bleues ou roses. C'est une qualité recherchée, elle est épaisse, douce, confortable et ultra-blanche. Nous vous conseillons d'en faire une ample provision, car nous avons bien de la difficulté à nous la procurer.

54" x 80"

Aussi 70" x 90" 3.88

Vente au comptoir seulement

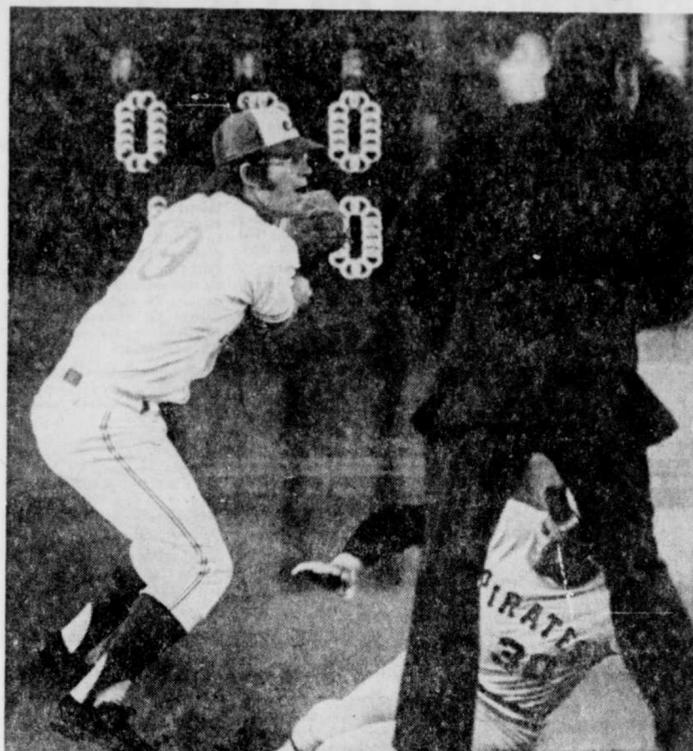
La Boutique Aux Aubaines
3 magasins pour mieux vous servir

Les Expos donnent une leçon aux Pirates...



Joie et tension

Pendant que Pete Rose recevait une bonne douche de bière sur la tête pour marquer la conquête du championnat de la division ouest de la Ligue nationale par les Reds de Cincinnati, Tim Foli œuvrait sur le losange du parc



Jarry en doublant Dave Cash, des Pirates de Pittsburgh, au deuxième coussin sur une tentative de double-jeu.

MONTREAL (Collaboration spéciale) — Ne vous méprenez pas: Les Expos de Montreal n'ont pas encore servi une leçon de baseball aux Pirates de Pittsburgh.

Mais, les joueurs des Pirates ont appris quelque chose, hier soir, au parc Jarry. Ils ont appris que la soirée d'adieu des Expos à leurs partisans avait un p'tit quelque chose de différent. "C'est une leçon des Expos aux Pirates", disait Bob Prince, l'annonceur des Pirates, après le programme double d'hier soir. "Nous avons bien, ajoutait-il, une soirée d'adieu chaque année, mais jamais comme la vôtre".

Les Expos venaient d'encaisser un coûteux revers de 3-0 après avoir mis fin à une série de sept revers consécutifs, dans le match initial, avec un triomphe de 5-4.

La soirée de reconnaissance des Expos à leurs partisans ne peut laisser personne indifférent. De voir Ron Hunt se déplacer à l'aide d'une canne et déposer sa casquette dans le baril, d'entendre Gene Mauch parler de ses joueurs, voilà qui serre le cœur.

"C'est difficile de parler, de dire Mauch. Je sais que les Expos ont souvent plus. Ils vous ont parfois déçus aussi. Je, le sais. Je veux vous remercier pour votre loyauté et votre coopération. Je désire aussi vous féliciter pour vos connaissances en baseball".

Et Mauch de poursuivre: "C'est un merveilleux groupe de joueurs que j'ai sous mes ordres. Quand nous avons été bons, nous l'avons vraiment été. Quand nous avons été moches, ce fut de ma faute".

BEL EFFORT

Ernie McAnally, qui n'avait pas commencé un match depuis le 15 août, a fourni un bel effort devant 20,168 spectateurs.

Mais, McAnally a commis l'erreur de donner un circuit à Willie Stargell (si l'on peut s'exprimer ainsi) à la sixième manche.

En divisant ainsi les honneurs de ce programme double contre les Pirates, les Expos ont tout simplement aidé la cause des Mets de New York qui souhaitent voir leurs deux plus sérieux rivaux dans la course au championnat se battre entre eux au moment où les Mets étaient inactifs.

Comme résultats, ni les Pirates, ni les Expos n'ont gagné du terrain et les Mets sont maintenant favoris pour terminer en tête dans la division est de la Ligue nationale... à moins que les Expos ne renversent les calculs des connaisseurs en balayant la série de deux joutes contre les Mets. Cette série débute ce soir au stade Shea. Ce sera en même temps la soirée d'adieu de Willie Mays. On y attend au-delà de 50,000 personnes.

Après cette série à New York, les Expos termineront leur saison avec trois matches à Pittsburgh.

CE STARGELL...

Willie Stargell a fourni une autre performance électrisante hier soir au parc Jarry.

Stargell, qui avait obtenu son 43ème coup de circuit dans la première joute, a claqué son 44ème dans la seconde, en plus d'un double. Stargell, qui n'a vraiment pas de pitié pour les Expos, a réussi son circuit à la sixième manche pour briser l'égalité de 0-0 qui persistait alors. Ernie McAnally n'avait permis qu'un seul coup sûr avant la seconde visite de Stargell au bâton. Et Willie a accompli son exploit après avoir littéralement volé un circuit à Ken Singleton au champ gauche.

C'était le 21ème circuit de Stargell à vie contre les Expos dont son 14ème au parc Jarry et son troisième en quatre rencontres. Stargell domine maintenant les Majeures pour les coups de quatre-butts avec 44, les points produits avec 116 et les doubles avec 42. Et, pour mettre du sel sur la plaie, Willie a accepté six chances sans erreur au champ gauche et a lancé une prise ad receveur Milt May à la septième manche pour empêcher Tim Foli de croiser le marbre sur un simple de Ron Fairly.

Fairly a été le meilleur des Expos avec deux coups sûrs en trois présences dans le premier match et trois en quatre dans le second mais ce ne fut pas suffisant.

FIGURES REJOUIES

Pour plusieurs minutes en tout cas, le personnel des Expos de Montreal avait retrouvé le sourire à la suite du triomphe dans le premier match.

Entre les deux rencontres, Gene Mauch était en train de rédiger le rôle des frappeurs pour le match suivant. Il parlait et riait. "Ces Pirates, vous savez, vous pouvez toujours les ralentir, mais ils sont drôlement difficiles à arrêter".

Les Expos venaient de les arrêter. D'arrache-pied, peut-être. Mais, ce ne sera pas indiqué dans les livres de statistiques. Le gérant des Expos a reconnu que l'arrivée d'Al Oliver au marbre en neuvième manche l'a beaucoup inquiété. "Ce Oliver constitue toujours un problème pour l'équipe adverse. Heureusement, Mike Marshall s'en est bien tiré".

Mauch a expliqué qu'il ne voulait pas voir Chuck Taylor affronter Oliver une deuxième fois, même s'il l'avait retiré la fois précédente. "C'aurait été un avantage à concéder à Oliver. Regardez ce que Gene Clines a fait avant Oliver?".

Clines avait réussi un double pour pousser Dave Augustine au troisième coussin. En retirant Oliver, Mike Marshall enregistrait sa 30ème victoire sauvegardée. C'est le lancier perdant Steve Renko qui a été crédité du triomphe, son 15ème de l'année contre 11 défaites.

Cette fois, ce sont les Expos

qui ont frappé le moins de coups sûrs et qui ont gagné. C'est nouveau... depuis une semaine. Et ce fut une victoire d'équipe. Les cinq points ont été produits par cinq joueurs différents. Les trois lanceurs, Renko, Taylor et Marshall ont bien fait leur boulot. Larry Lintz a obtenu deux buts sur balles et grâce à sa rapidité, il a enregistré deux points. Tous les joueurs sur le terrain ont bien joué défensivement.

Et si les Pirates ont perdu, ce n'est pas parce qu'ils n'ont pas exploité tous les moyens pour l'emporter. Danny Murtaugh a utilisé 21 joueurs dans ce match. Son équipe a frappé 12 coups sûrs contre huit pour les Expos.

UN POINT MESQUIN

Gene Mauch a avoué que son club avait marqué un point mesquin dans la troisième manche alors que Larry Lintz et Ron Fairly ont exécuté un double vol. "C'était un jeu commandé", de dire Mauch.

"Lintz a sûrement eu le signal, de dire Fairly, mais pas moi. Mais quand Lintz a couru et que je me suis rendu compte que j'avais une chance, j'y suis allé moi aussi". Lintz devait voler un autre but à la sixième manche et Fairly l'a fait compter avec un simple.

Les Expos ont pris une avance de 4-0 après seulement trois manches. Mais que valent quatre points devant une équipe possédant d'aussi redoutables frappeurs que les Pirates?

Pittsburgh a montré les dents à partir de la septième reprise: un point... et trois coureurs laissés sur les buts. Ouf! Dans la huitième, Stargell réussit son 43ème circuit de la saison. C'est 5-4. A la neuvième, un simple, un double... et pas de point. Les Pirates ressemblaient soudainement aux Expos des derniers jours. Parce qu'à la septième manche, ils avaient frappé quatre coups sûrs, mais n'ont quand même récolté qu'un seul point.

15ème VICTOIRE DE RENKO

Steve Renko a lancé six manches et deux-tiers et dans les circonstances, il a bien mérité son 15ème triomphe de l'année. "Quand il fait froid et que le tempo de la joute est lent, c'est difficile pour le lancier partant", a déclaré Mauch après la rencontre.

Une lutte serrée pour la recrue de l'année

La lutte sera plus serrée que jamais dans la course aux honneurs pour le choix de la meilleure recrue de l'année dans la Ligue nationale cette saison. Et les 24 chroniqueurs de baseball qui participeront au scrutin n'auront pas la tâche facile. Jamais, au cours des dernières années, les recrues de talent n'ont été aussi nombreuses dans la Ligue nationale.

Au parc Jarry hier soir, l'on remarquait deux sérieux candidats au titre de la meilleure recrue: Steve Rogers des Expos et Richie Zisk des Pirates. Mais ni l'un ni l'autre ne sera probablement élu, car ils n'ont pas été dans la ligue assez longtemps. Rogers, qui a conservé une fiche de 9-3 et une moyenne de points mérités de 1.31, n'a été rappelé par les Expos que le 16 juillet.

Zisk, de son côté, a conservé une moyenne au bâton de .334 et a fait compter 48 points grâce à 99 coups sûrs dont 21 doubles, sept triples et neuf circuits, mais il n'avait même pas 300 présences officielles au bâton avant le double d'hier. "J'aimerais bien mériter un tel honneur", de dire Zisk hier, "mais je n'ai pas joué assez souvent. J'espère compenser pour cet honneur, en aidant les Pirates à gagner le championnat. C'est ce qui compte le plus dans le moment", de dire le voltigeur des Pirates.

Les autres sérieux candidats au titre de la recrue de l'année, dans la Ligue nationale, cette année, sont le voltigeur John Grubb, des Padres de San Diego (.309);

Dan Driessen, troisième-but des Reds de Cincinnati (.307); le voltigeur Gary Matthews des Giants (.302); le joueur d'intérieur Chuck Goggin des Braves (.292); Elias Sosa, lanceur de relève des Giants avec une fiche de 10-3 et 16 victoires sauvegardées; Rogers des Expos et Harry Parker des Mets de New York, avec une fiche de 7-3 et cinq victoires protégées.

Il y a plusieurs facteurs que les voteurs prendront aussi en considération avant de se prononcer, tels la défensive, et la contribution à chaque club en regard de Ken Griffey des Reds, Ron Cey et Daves Lopez des Dodgers; Larry Lintz des Expos; Ray Boone et Craig Robinson des Phillies; Mike Tyson et Ken Reitz des Cardinals et Randy Jones et Dave Winfield des Padres entrent en ligne de compte.

L'an dernier, le lanceur gaucher Jon Matlack a été un choix presque unanime, recevant 19 votes sur un total possible de 24. Les deux seuls autres joueurs à être considérés avaient été le receveur Dave Rader des Giants et John Milner des Mets.

Il ne faudrait pas oublier non plus le receveur Bob Boone des Phillies de Philadelphie, qui a accompli un travail remarquable cette saison. Boone domine les receveurs de la Ligue nationale pour les assists et il a démontré une combativité et une détermination au jeu à nulle autre pareille.

revu Claude Simard et Paul Phaneuf, respectivement ministre du Tourisme et ministre responsable du Haut-Commissariat au Sport.

D'ICI UN AN

Il a été reçu partout avec un vif intérêt, et il n'a eu aucune difficulté à amener, entre autres choses, le ministre Phaneuf à rembourser les coûts de l'étude préliminaire qu'avait assumés et commandés la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François sous l'influence de son maire impétueux, Aimé Racine, un maire entreprenant qui s'est dépensé comme pas un pour lancer, et épauler par la suite, ce projet de station.

L'organisme le plus important dans tout cela est sans doute l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) dont les recommandations mûries ont une profonde influence au sein du gouvernement. Or, il semble que l'OPDQ ait vu, dans la station de ski de Charlevoix, un levier économique percutant pour une immense région, et que l'office donnera un vigoureux coup de barre pour sa réalisation.

Malgré les multiples démarches de Raymond Mailloux, il y a encore des obstacles. De toute évidence, le Québec voudrait s'embarquer dans cette réalisation dans un plan conjoint avec le gouvernement fédéral qui a de l'argent à ne pas savoir quoi en faire. On voudrait, dans ce projet conjoint, créer un pôle d'attraction pour le ski, qui, avec la présence du mont Sainte-Anne, situé à une vingtaine de milles, serait assez puissant pour déplacer des masses de skieurs américains.

Aussi étrange que cela puisse être, Charlevoix est encore pour l'instant, situé hors des "zones spéciales" largement subventionnées par le ministère fédéral de l'Expansion économique. Cependant, il semble que tout le territoire du Québec deviendra sous peu une immense "zone spéciale", ce qui fera l'affaire de la station de Charlevoix. Il reste cependant un second procédé pour toucher la source de nos impôts fédéraux, soit par le biais d'un programme ARDA.

"C'est une entreprise énorme qui présente des difficultés, il n'y a pas à le cacher, de résumer Raymond Mailloux. Mais, il y a des solutions, et le travail est très avancé dans de multiples directions. Je suis optimiste. Nous savons que nous devons réaliser cette station de ski. D'ici un an, on aura débloqué toute l'affaire, et entrepris sa réalisation."

claude larochelle



du Québec n'est capable d'attaquer ce morceau, de trancher Raymond Mailloux d'un ton volontaire. C'est réellement du travail pour nous, un projet qui dessert notre population en lui procurant du travail, de l'activité, et des retombées économiques. C'est le ministère du Tourisme qui sera le maître d'œuvre étant donné son expérience au mont Sainte-Anne."

Pour Raymond Mailloux, la station de ski de Charlevoix c'est le chemin de fer du curé Labelle. Habituellement d'un calme reposant, ce fils de marin, au visage buriné et hâlé par le soleil, la mer et les vents du large, devient surexcité comme un collégien. Le dossier de SOTAR l'emballa tout simplement. Au cours d'un long tête-à-tête, il me met au courant de toutes les démarches déjà entreprises pour mener le projet à bon port.

Ministre d'état à la Voirie, appelé à siéger au Conseil du Trésor, le député de Charlevoix possède évidemment des moyens d'action. Il a fait le tour, traînant dans sa serviette l'étude préliminaire d'aménagement. Il a saisi le ministre de Finances, Raymond Garneau, de l'importance de cette entreprise, il s'est entretenu longuement avec le ministre responsable de l'OPDQ, Gérard-D. Lévesque, il a vu et

Le Québec s'apprête à bouger Petite-Rivière-Saint-François

La Suisse du Québec avec ses massifs chargés de neige, ses possibilités touristiques axées sur le ski, était à la portée de main, mais personne ne semblait réaliser que la province possédait un potentiel capable de surpasser les plus importantes stations de ski de tout l'Est de l'Amérique du Nord à 50 milles de sa capitale.

L'étude préliminaire sur l'aménagement d'une station de ski dans Charlevoix, plus précisément à Petite-Rivière-Saint-François, par les spécialistes en ski de la société SOTAR, a frappé les gens du gouvernement du Québec comme un coup de poing dans le front. L'étude préparée avec un soin extraordinaire, l'hiver dernier, étude qui a débouché sur un volumineux rapport remis aux intéressés, en août dernier, frise parfois le délire dans les exposés qu'on y trouve, les relevés et constatations fantastiques compilés sur cette future station de ski.

L'étude préliminaire sur ce massif de Charlevoix circule présentement à plusieurs niveaux du gouvernement du Québec où l'on prend conscience qu'une station de ski de \$7 millions à cet endroit pourrait être le coup d'envoi décisif pour arracher Charlevoix à la stagnation.

"Je pense franchement que le rapport de la société SOTAR a secoué plusieurs de mes collègues au gouvernement, constate le député de Charlevoix, Raymond Mailloux. Le rapport est tellement saisissant à plus d'un point de vue. Il fait la démonstration d'un instrument pas mal exceptionnel pour développer toute une région. J'ai vu les ministres Claude Simard et Paul Phaneuf, entre autres, se plonger avec intérêt dans le rapport. Je n'avais jamais vu des ministres aussi attentifs. Ils sont tout simplement emballés."

DE DEUX A HUIT MOIS

Le député de Charlevoix n'est pas sans mesurer toutes les retombées économiques possibles de ce vaste ensemble de type alpin, non seulement sur l'ensemble de Charlevoix, mais également sur une immense région atteignant les 60,000 skieurs du Québec, métropolitain.

"Écoutez, SOTAR nous a prouvé qu'il y avait à Petite-Rivière-Saint-François une station de ski de très haut calibre international à réaliser, de dire Raymond Mailloux. Maintenant que nous sommes pleinement conscients de ce potentiel, il ne faut pas hésiter. Il faut plonger. Il n'y a rien d'autre à faire. Charlevoix est une région à vocation touristique dont les bienfaits ne se font sentir que deux mois

CONTINENTAL • MARK IV

Invitation

ROLAND LAFOND

Même si la "grande première" de nos nouveaux modèles '74 avait lieu la semaine dernière, l'invitation à venir les admirer tient toujours! Venez en grand nombre, nous serons fiers de vous faire découvrir les plus belles voitures de l'année.

Montcalm Automobiles

"Votre garage de confiance"

OUVERT TOUS LES SOIRS

LOCATION DE CAMIONS ET D'AUTOMOBILES A LA JOURNÉE, A LA SEMAINE, AU MOIS, A L'ANNÉE

901, 1^{re} AVENUE, Qué. 3

529-2131

CONTINENTAL • MARK IV

COUGAR • COMET • MARQUIS

COMET • MONTEGO • CAMIONS FORD • MARQUIS

élégance virile

pour les hommes qui sont des hommes!

HOM NOUVEAU "MINISLIP"

élégance virile

Disponible dans les coloris blanc, marine, rouge et or.

Voyez également les qualités coton uni, polyamide, cordyl, nylon transparent et imprimés en coloris mode.

en vente chez les meilleurs détaillants

HOM séduit » forme carrée enveloppante

HOM ne glisse pas » ceinture brevetée

HOM ne comprime pas » coque galbée

HOM reste net » doublage partiel



De la modération

Un championnat de division, c'est bien "l'un", mais les Reds ont appris, l'an dernier, qu'il restait un bon bout de chemin à faire pour gagner la Série mondiale. C'est peut-être pour cette raison que Clay Carroll, à droite, asperge Joe

Morgan avec de la "vulgaire" bière: Le lanceur des Reds a peut-être choisi de réserver les bains de champagne pour "LA" grande occasion... si grande occasion il y a.

Les Reds sont champions

Une question d'orgueil, affirme Sparky Anderson

(Selon UPD) — Sparky Anderson soumet, aujourd'hui, que le plus sensationnel ralliement de fin de saison de toute l'histoire des Reds de Cincinnati est purement et simplement basé sur l'orgueil et

Les Reds ont décroché leur troisième championnat de la division est de la Ligue nationale en quatre saisons, hier soir, en disposant des Padres de San Diego 2-1.

Pour les Reds, il s'agissait d'un 58e triomphe au cours de leurs 81 dernières joutes ce qui leur a permis d'effacer un déficit de 11 joutes à compter du 1er juillet dernier.

Les bougies d'allumage de ce retentissant retour furent Pete Rose qui est en train de connaître la plus remarquable saison de sa carrière, et le lanceur Don Gullett. Rose a maintenu une moyenne offensive de .400 au cours des trois derniers mois.

Quant à Gullett, il a remporté neuf victoires consécutives pour rejoindre Jack Billingham dans le rang des vainqueurs de 18 victoires. Il y eut aussi l'arrivée du petit Fred Norman, acquis des Padres de San Diego.

Hier soir, les Reds ont acquis la victoire grâce aux coups de circuit de Tony Perez et d'Andy Kosco et du travail au monticule du droitier Dick Baney, un joueur qui avait éprouvé toutes les difficultés de monde à se tailler un poste dans une équipe de calibre AA cette saison.

Par ailleurs, les Astros de Houston ont fait subir aux Giants de San Francisco un échec de 10-6 à la faveur d'un circuit de trois points de Cesar Cedeno et d'un simple bon pour deux autres points de Bob Watson.

LES LANCEURS FRAPPENT

Les Athletics d'Oakland, déjà couronnés champions de la division ouest de la Ligue américaine de baseball, se sont payés toute une fantaisie hier soir, fantaisie qui leur a peut-être coûté la défaite de 7-6 encaissée aux mains des Twins de Minnesot'

D'autre part, en Californie, un double de deux points de Lee Stan-

ton, après deux retraits endiablée et procuré dans la seconde portion une victoire de 10-9 aux de la neuvième manche, Angels sur les Rangers a mis fin à une lutte du Texas.

Québec compte un nouveau constructeur Butler, Symoco Inc.

Symoco peut vous offrir toute la gamme des systèmes de construction Butler. Que ce soit pour un immeuble commercial, industriel ou communautaire, le mode de construction Butler, en raison de sa versatilité inégalée, vous permet d'ériger, à prix raisonnable, un bâtiment fonctionnel et esthétique qui correspond exactement à vos exigences. Si vous projetez de construire bientôt, appelez-nous ou venez nous voir. Il nous fera plaisir de choisir avec vous un système Butler qui puisse répondre à vos besoins de façon simple, élégante et économique.

Nous avons le genre de bâtiment qu'il vous faut.



Système Landmark



Système mixtes Landmark et Widespan



Système Widespan



Système Space Grid

SYMOCO INC.

3e avenue, Centre Industriel Saint-Romuald (Lévis) Téléphone: (418) 839-8859

Le "tournoi des champions" doit-il être maintenu dans sa forme actuelle

Est-ce qu'il faudrait trouver une nouvelle formule pour le "Tournoi des champions" de l'Association de golf du district de Québec?

Les opinions sont très partagées, avons-nous pu constater au cours de la fin de semaine.

Le règlement actuel est que seuls les six meilleurs et égaux des trois classes formées pour l'occasion sont éligibles pour la deuxième journée de cette compétition de 36 trous. Il est arrivé cette année, que seulement 18 joueurs ont pu revenir pour la deuxième ronde.

Personnellement, nous croyons que l'on devrait faire exception pour la classe "AAA", celle réunissant les joueurs avec une marge d'erreur de 0 à 3. Ce sont réellement les meilleurs joueurs de la région, et tout au moins une dizaine devraient avoir le privilège de participer aux 36 trous.

Le règlement pourrait rester le même pour les deux autres sections, d'autant plus qu'elles comprennent des joueurs qui ont mérité leur place parce que les huit meilleurs joueurs d'une des compétitions choisies pour former le groupe select, ont déjà obtenu leur éligibilité.

Ou encore est-ce que le "Tournoi des champions" devrait réunir uniquement les vainqueurs, quitte à augmenter le nombre de tournois?

Cette formule serait certainement moins populaire. Il est certainement

difficile de trouver le système parfait. L'association n'en a pas moins beaucoup de mérite.

Une avance est vite perdue

Après le tournoi de samedi, des joueurs qui avaient réussi 75 et même 76 n'étaient pas invités pour la journée de dimanche, à Boischatel. Inutile de dire que ces golfeurs étaient désappointés, d'autant plus qu'une performance de trois ou quatre au-dessus du par était excellente, compte tenu des conditions du temps.

roland sabourin



L'an passé, André Gagné avait réussi à mériter sa place en jouant 77. Toutefois, il avait fallu le retrait annoncé d'un autre participant pour lui permettre de compléter la demi-douzaine.

Gagné avait habilement profité de cette deuxième chance pour jouer 71, le dimanche, et terminer sur un pied d'égalité avec Raymond Bédard. Par après, il avait réussi à triompher en prolongation.

Ceux qui jouent au golf régulièrement savent qu'il est possible de compléter un déficit de quatre ou cinq coups, surtout si

le meneur a la malchance de connaître quelques déboires.

Cette année, Robert Gagné (Royal Québec) et Ken Dion (Belle-Vue) ont pris les devants avec 72 chacun, mais ils jouaient respectivement 79 et 83 en deuxième journée. Heureusement, le champion Reynald Paquet et le détenteur du deuxième rang au classement final, Paul Pouliot, ont fait tout aussi bien que la veille.

Paquet a prouvé sa valeur au cours des dernières semaines, et sa victoire est très populaire. Reynald n'est pas un cogneur hors-pair, mais il est toujours en plein centre de l'allée et s'approche des verts avec une précision frisant la perfection. Nous le félicitons pour son impressionnant triomphe.

Dans le carnet de notes du mardi...

Nos félicitations à Mme Louise Cauchon et M. Eugène Turcotte, ce dernier un visiteur de Chicoutimi, qui ont réussi un trou d'un coup au Royal Québec, en fin de semaine... Mme Cauchon a eu le sien sur le No 9 du parcours "Québec" avec un fer No 3, alors qu'elle jouait avec Mme Claire Boulet et Mme Thérèse Beauvais... M. Turcotte, invité de l'ami Urbain "Bill" Johnson, a connu sa joie avec un bois No 4 sur le huitième trou du "Royal", dans un groupe qui comprenait également Raymond Cantin et Roland Guillemette...

Centre Esso

SPÉCIAL NEIGE



PNEUS D'HIVER RECHAPÉS

POUR L'HIVER QUI VIENT: DES PNEUS VRAIMENT FIABLES À UN PRIX INCROYABLE... ET AVEC GARANTIE!

Nous avons en stock la plupart des dimensions courantes de ces pneus d'hiver rechapés et nous offrons—pour toute la durée de la bande de roulement—une garantie sans conditions contre

les défauts de fabrication et contre les dégâts causés par la route. Ce qui veut dire que vous avez un pneu vraiment fiable à un prix qu'on ne trouve pas tous les jours.

ATLAS

C'EST LA MARQUE QUI VEUT DIRE PNEUS D'HIVER Atlas vous propose une gamme de pneus d'hiver pour toutes les voitures et tous les usages. Après avoir lu la liste, vous verrez que c'est chez nous qu'on trouve la meilleure qualité aux meilleurs prix. Venez nous voir.

ATLAS GRIP SAFE

A PARTIR DE

14⁹⁵

D'HIVER 4 plus nylon 78 Pour l'automobiliste soucieux d'économie

• Excellente traction dans la boue ou la neige

• Profil moyen

• Pour la ville et les petites distances

• Quantités limitées

6.50-13 FLANC NOIR INSTALLATION GRATUITE



DIMENSIONS	FLANC NOIR	FLANC BLANC
6.50-13	14.95	—
F78-14	16.95	—
G78-14	18.95	—
F78-15	16.95	—
G78-15	18.95	—

ATLAS WEATHERGARD

'S'

A PARTIR DE

16⁹⁵

4 plus nylon 83 Ce pneu est idéal pour presque tous les types de voitures, depuis la petite voiture étrangère jusqu'au plus gros "station-wagon"

• Bande de roulement profondément sculptée et auto-nettoyante

• Profil élevé • Carcasse 4 plus nylon, pour l'automobiliste qui conduit plus que la moyenne • Flanc blanc de .6" ou flanc noir

6.00-13 FLANC NOIR INSTALLATION GRATUITE



DIMENSIONS	FLANC NOIR	FLANC BLANC
6.00-12	—	17.95
5.60-13	—	19.95
6.00-13	16.95	19.95
6.50-13	16.95	19.95
7.00-13	16.95	19.95
6.95-14	—	21.95
F78-14	18.95	21.95
G78-14/15	21.95	24.95
5.60-15	16.95	19.95
6.85-15	—	21.95
H78-15	24.95	27.95

ATLAS WEATHERGARD

MK.I

A PARTIR DE

20⁹⁵

4 plus polyester 78 Notre meilleur pneu de neige croisé

• Bande de roulement plus profonde et plus large qui améliore la traction et la stabilité • Cordon de polyester qui rend le pneu plus confortable tout en limitant le problème des segments plats • Pneu avantageux aussi bien pour la conduite en ville que sur la route

• Flanc blanc de .85" ou flanc noir

E78-14 FLANC NOIR INSTALLATION GRATUITE



DIMENSIONS	FLANC NOIR	FLANC BLANC
A78-13	—	21.95
C78-14	—	22.95
E78-14	20.95	23.95
F78-14/15	23.95	26.95
G78-14/15	26.95	29.95
H78-14/15	30.95	33.95

AVEZ-VOUS BESOIN DE PNEUS DE NEIGE À CARCASSE RADIALE? RENSEIGNEZ-VOUS SUR LE NOUVEAU PNEU RADIAL ATLAS WEATHERGARD MK. V ... C'EST UN CHAMPION DANS LA NEIGE COMME DANS LA BOUE.

Chez les détaillants Esso participants, vous ne payez pas plus que les prix indiqués.

INSTALLATION des pneus d'hiver

Pour que vous soyez prêt dès qu'arrive l'hiver, Esso se chargera d'installer vos pneus pour vous au prix incroyable de 88¢ par roue.

88¢ par roue

Servez-vous de votre carte de crédit Esso ou Chargex

Chaque pneu Atlas est garanti par Imperial Oil

3400, 1re av., coin Des Lilas — 628-0323

2974, boul. Ste-Anne, Giffard — 661-6965



Pourquoi les étudiants boudent-ils le football?

Qu'est-ce que les amateurs de football de Trois-Rivières et de La Pocatière ont, que ceux de Québec et Sainte-Foy n'ont pas...

Bien sûr, je veux parler du football de niveau collégial, comme celui pratiqué au sein de l'Association sportive intercollégiale de l'Est du Québec (ASIEQ). La première réponse qui me vient à l'esprit, après avoir fait quelques sondages, est que nos étudiants sont plus amorphes, plus engourdis qu'ailleurs. Ce serait pourtant simple s'ils voulaient seulement se déran-ger pour aller assister à une couple de matches.

Ca fait déjà quelques années que l'ASIEQ organise et soutient le football intercollégial et cette année, avec une ligue à huit équipes, réparties également en deux sections, ça donne de bons résultats. Mais c'est l'encouragement qui fait défaut.

françois roy
LE SPORT AMATEUR



Jacques Moffatt, directeur exécutif de la ligue, nous a fourni plusieurs explications plausibles, mais en définitive le hic, c'est que les clubs comme Sainte-Foy et Limoilou, par exemple, ne sont pas suffisamment encouragés par le milieu collégial.

"Si je prends par exemple le club de La Pocatière, à leur joute d'ouverture, samedi dernier, alors qu'il recevait Limoilou, y'avait pas loin de 1.500 personnes pour les stimuler. Sur ce nombre y'avait facilement 1.000 étudiants. Pourtant, La Pocatière est une ville beaucoup moins peuplée que Québec, mais l'atmosphère là-bas est tout à fait exceptionnelle. Les gens aiment le football et ne se font pas prier pour aller voir leurs porte-couleurs, quand c'est le temps. Je me demande ce que nous pourrions faire ici pour arriver à dégourdir autant de monde", me disait Moffatt, sur un ton interrogateur.

Il faut comprendre toutefois que c'est un sport qui a toujours eu de la difficulté à s'implanter dans la région, un peu comme le soccer. Pourquoi? On se le demande encore. Mais une chose est certaine: le football, pour qui en comprend les éléments de base, est l'un des sports parmi les plus spectaculaires et les plus complets qui soient.

IL FAUT DE LA COLLABORATION

"Nous avons plusieurs lacunes à combler. Mais au départ, il faut la collaboration entière des Services des sports des cégeps. Je peux noter entre autres, trois collèges où le football a tenté de prendre pied et qui ont dû en faire leur deuil, principalement parce que les étudiants étaient trop "mous" pour former une équipe complète. C'est impensable que des cégeps où se côtoient entre 3.000 et 4.000 étudiants quotidiennement, n'arrivent pas à former un... pas deux... un club de football de force moyenne.

"Je pense ainsi à Jonquière, Chicoutimi et au collège St-Lawrence de Sainte-Foy. Ils avaient tout le matériel possible à leur disposition et les locaux, mais... ils manquaient de joueurs et ont dû abandonner leurs projets", poursuit Moffatt avec déception.

Est-ce que le phénomène est unique à la région. Non pas, mais si les étudiants avaient plus de "guts", plus de courage et

d'esprit de participation, un tel état de choses n'existerait pas. Dans les écoles secondaires, on connaît un essor remarquable cette saison, alors que plusieurs équipes ont été formées. Et les gars prennent tellement l'affaire au sérieux que j'en ai vu un groupe faire du "jogging" et du conditionnement physique, hier après-midi, sur le terrain du Collège de Lévis, où s'entraîne l'équipe Lévis-Lauzon.

Comme le notait Moffatt, "du seul fait que nous commençons notre entraînement au début de septembre, nous place déjà dans un retard appréciable comparativement aux clubs de Trois-Rivières, La Pocatière et Montréal. Eux commençant à se préparer dès le mois de mai, avant la fin des cours. Les responsables réunissent tous les étudiants intéressés à jouer l'automne suivant et les invitent à participer au mois d'août à un camp d'entraînement de quelques jours. Quand les gars se présentent à l'ouverture des classes, ils sont déjà, pour la plupart, en bonne forme physique et peuvent se lancer dans des exercices de terrain plus sérieux.

UNE FORMULE A ADOPTER

"Nous devrions avoir la même formule ici dans la région. Mais il semble que personne ne s'en occupe. Quand arrive le début de septembre, nos joueurs doivent donc se soumettre à une préparation physique qui est nécessaire mais qui les retarde cependant dans la pratique des jeux..."

N'y aurait-il pas moyen d'organiser aussi à l'intérieur des cégeps des comités d'animation, d'émulation ou de stimulation appelez-les comme vous voulez - qui auraient pour travail de former, par exemple, un groupe enthousiaste de "cheerleaders", typiques jeunes filles vêtues de couleurs éclatantes qui feraient entendre leurs cris d'admiration devant un touché ou un excellent jeu réussi par leurs joueurs?"

Un autre groupe de travail pourrait faire imprimer ou composer des "posters" ou affiches indiquant les détails des joutes à venir avec des annotations sur les joueurs en vedette... Un autre groupe pourrait s'occuper, en accord avec le Service de sports de son Cégep, de faire la location d'un ou de deux autobus scolaires pour transporter les supporters lorsque Sainte-Foy ou Limoilou vont jouer à l'extérieur...

Moffatt est dans le football depuis nombre d'années au niveau collégial et même en demeurant optimiste, il me déclarait:

"Si on pouvait sentir un courant de support, d'appui de la part des étudiants, ça rehausserait sensiblement le calibre de jeu. Mais à date, cette saison, je dois admettre que je n'ai pas senti d'amélioration chez la gent collégiale. Va falloir également penser à des moyens de perfectionnement, d'amélioration au niveau des "coaches", des instructeurs. Je trouve qu'ils n'ont pas assez évolué en fonction du football. Non pas qu'ils ne sont pas bons...mais s'ils avaient fait comme d'autres et étaient allés suivre des cliniques soit à Montréal ou à Atlantic City, au cours de l'été, ils auraient nécessairement été mieux préparés pour former des clubs puissants et capables d'attirer des foules.

"C'est d'ailleurs ce que j'ai l'intention de faire l'an prochain. Convoquer une réunion des instructeurs et tenter de faire le point. Et comme je pense que d'ici une couple d'années l'Université Laval aura son équipe, cela va sûrement aider les étudiants des autres niveaux à y prendre goût et à vouloir progresser"



Pour un mini-coup roulé

Pour une fois qu'il n'y a pas d'arbitre pour nous empêcher de jouer avec un bâton brisé, pourquoi ne pas en profiter? Pierre Guitté (la moustache) rigolo à ses heures, présente la relique d'un "putter" fracassé à son coéquipier Dale

Hoganson. L'histoire ne dit pas d'où vient cette "pièce rare"...mais veut qu'elle n'ait été l'oeuvre d'aucun des Nordiques!

Les Nordiques passent du golf... aux Toros

Après avoir relaxé en jouant au golf hier, les joueurs des Nordiques re-

100e victoire de Tom Landry

DALLAS (PA) — Les Cowboys de Dallas ont tout simplement baïonné les Saints de la Nouvelle-Orléans 40-3, hier soir, grâce notamment au brillant jeu au sol de Calvin Hill et Robert Newhouse qui ont été pour beaucoup dans la 100e victoire de Tom Landry comme pilote dans la Ligue nationale de football.

Ce triomphe donnait à Landry une fiche de 100-76-6 en 13 années à Dallas, ce qui en fait le 10e gérant de la LN à atteindre le plateau des 100 victoires.

Hill a notamment réussi un touché sur une course de sept verges tandis que Newhouse, le centre-arrière recruté en provenance de Houston, en a réussi deux, l'un sur une course de trois verges et l'autre sur une passe de deux verges du quart Roger Staubach.

Les Saints, qui furent déclassés 62-7 par Atlanta, la semaine dernière, ont livré une bataille serrée durant la première demie mais ont craqué au troisième quart lorsque l'adversaire marqua trois touchés. C'est d'ailleurs dans ce même quart que les deux quart-arrières furent blessés et remplacés jusqu'à la fin du match. Les premiers rapports indiquaient toutefois qu'il s'agit de blessures mineures.

prendront les hostilités ce soir, en remarquant un seul changement à l'alignement de dimanche soir, on note la présence de plusieurs nouveaux joueurs chez les Toros, équipe qui a vaincu les Nordiques à sept reprises en 10 essais, lorsqu'elle portait le nom des Nationaux d'Ottawa.

Si du côté des Nordiques, on remarque un seul changement à l'alignement de dimanche soir, on note la présence de plusieurs nouveaux joueurs chez les Toros, équipe qui a vaincu les Nordiques à sept reprises en 10 essais, lorsqu'elle portait le nom des Nationaux d'Ottawa.

Le seul changement dans l'alignement des Nordiques est la présence de Réjean Giroux qui prendra la place d'Alain Caron.

Colisée, sous les ordres de l'instructeur Billy Harris.

Harris est lui aussi un adepte du conditionnement physique, de sorte que les Nordiques pourraient bien rencontrer une opposition plus farouche que dimanche soir.

Pat Hickey, Lou Nistico, Peter Marrin, Gerry Gibbons, Gord Titcomb et Jeff Jacques sont les six recrues qui tentent de mériter un poste au sein de la formation ontarienne.

MAISONS MOBILES démonstrateurs 1973

12 x 52 meublée \$6,995⁰⁰
(2 chambres à coucher)
14 x 70 meublée \$8,995⁰⁰
(3 chambres)

Aucun comptant nécessaire. Financement sur place. Plan de 12, 15 ou 20 ans.

Ouvert du lundi au vendredi 9 a.m. à 9 p.m. samedi de 9 a.m. à 5 p.m. dimanche fermé.

BEAUMONT CAMPING INC.

5780, BOUL. STE-ANNE, BOISCHATEL
TEL.: 822-0785
(1/2 mille passé les Chutes Montmorency)

Le 3e quart ne suffit pas aux Tigers Cats

HAMILTON (PC) — En dépit d'un relâchement dans le troisième quart hier soir, les Eskimos d'Edmonton ont supplanté les Tiger-Cats de Hamilton 22-17 dans un match de la Ligue Canadienne de football.

Les Cats ont marqué tous leurs points dans le troisième quart. Les Eskimos sont demeurés au deuxième rang dans la CFB, à deux points du Regina, tandis que les Cats demeuraient dans la cave de la CFE, à trois points des Alouettes.

Boxe: Cuba supplante Montréal

MONTREAL (PC) — Cuba a hérité des championnats 1974 de boxe amateur après qu'un débat d'urgence eût enlevé la compétition à Montréal, qui devait d'abord être l'hôte des jeux.

Cuba a en hérité à la suite d'un vote de 20-19 par les 39 délégués. Les délégués ont ainsi appuyé une motion européenne en vue d'une structure inacceptable pour le Canada.

Le délégué canadien a soutenu que le système, semblable à celui des Jeux olympiques serait trop coûteux et était en faveur du système de la coupe Davis, qui aurait déterminé les champions par zones avant de présenter les finales à Montréal. C'est la première fois que ces championnats seront présentés en dehors des J.O.

Dave Cutler, des vainqueurs, a réussi le plus long placement de la saison avec un botté de 58 verges, soit une verge de moins que le record qu'il a lui-même établi à Regina en 1970.

Cutler a ajouté un autre placement de 30 verges vers la fin du match, plus deux transformations à la suite des touchés de George McGowan et Roy

Bell. Les autres points ont résulté d'un touché de sûreté concédé par Alex Lockington alors que Hamilton menait par un touché au début du dernier quart.

Andy Hopkins et Garney Henley ont marqué les majeurs des Cats tandis que Ian Sunter ajoutait deux transformations et un placement.



Du jeudi 27 septembre au dimanche 30, aux Pavillons de la Jeunesse et des Congrès.

Motoneiges 1974, ski, raquette, patin, etc.

DE L'ASSURANCE À BON MARCHÉ.



Pre-Pac accepte des responsabilités de \$50 par envoi, sans frais, et jusqu'à \$250 à 25¢ par \$100. Pour les envois d'une seule pièce, de 50 lb ou moins, emballés et expédiés en port payé, le service Pre-Pac du CN est économique et pratique.

Communiquez avec votre représentant des Messageries CN.

Messageries CN

LES SPECIAUX Bricolo à la boutique DU BRICOLEUR

des aubaines de septembre

TAPIS PRIX SPECIAL	PRELART A LIQUIDER
\$5 ⁹⁵ tapis à rayures multicolores	Valeurs de \$4.95 à \$8.95 pour
\$8 ⁹⁵ tapis Shag avec sous-tapis en foam	\$2 ⁵⁰ / \$3 ⁵⁰ / \$4 ⁵⁰ la v.a.
\$7 ⁵⁰ tapis bouclé 2 tons	

TUILES A PLANCHER BRUCE: 9'' x 9''	CEDRE AROMATIQUE en panneaux
Préfinies à l'uréthane Chêne naturel Brun héritage	pratiques de 1/4'' x 16'' x 48''
.49 la tuile	\$1.20 le panneau

SCIE SAUTEUSE #7535 B. & D. PRIX SPECIAL	FOAM ISOLANT BLANC
\$17.95	1'' x 4'' x 8''
	\$62.00 mille pieds

BOUTIQUE DU BRICOLEUR

50 OUEST, TRANS-CANADA, LEVIS — TEL.: 833-3436

Y aura pas assez d'eau Bobby!

LAKE HAVASUCITY, Arizona (UPI) — Bobby Riggs ne pourra réaliser sa promesse de se jeter en bas du vieux pont de Londres... d'abord parce que le niveau d'eau est très bas à cette période de l'année et qu'il est tout simplement défendu de le faire. Riggs a déjà affirmé qu'il se lancerait dans le vide s'il subissait les revers en trois sets consécutifs devant Billie Jean King. Le sheriff du comté de Mohave, Philip Jordan, a dit qu'il n'avait personnellement rien contre Riggs mais qu'il l'empêchera de sauter si jamais il désire le faire. L'ancien pont de Londres, demeuré en Arizona, attire un million de visiteurs chaque année.

C'est cette semaine qu'il prendra une décision finale. Il peut demeurer avec les Lakers de Los Angeles de l'Association nationale de basketball ou passer avec les Conquistadors de San Diego, de l'Association américaine ou il toucherait \$600,000 par an pour un contrat de trois saisons. Il aurait l'opportunité de devenir joueur-entraîneur. Chamberlain mesure sept pieds un pouce.

AVEC LES YANKEES
NEW YORK (UPI) — Les Yankees de New York, de la Ligue américaine de baseball, ont acquis, hier, le contrat du receveur Duke Sims des Tigers de Detroit. Les Yankees ont versé un certain montant d'argent en retour. Sims a conservé une moyenne offensive de .243 en 80 joutes avec les Tigers.

BADMINTON
MONTREAL — L'Association provinciale de badminton a approuvé un calendrier de 32 tournois à l'échelle provinciale pour la saison 1973-74. Le directeur technique, Yves Paré, a laissé savoir que c'est la première fois que l'Association sanctionnait autant de championnats. Cinq nouvelles compétitions s'ajoutent cette année.

ENTENTE CONCLUE
CHICAGO (AP) — Les Cougars de Chicago, de l'Association mondiale de hockey, et l'ancien entraîneur de l'équipe, Marcel Pronovost, en sont finalement venus à une entente par laquelle Pronovost, ne sera plus associé d'aucune façon avec la Ligue nationale. L'ancien défenseur de la Ligue nationale avait encore une saison à écouler à son contrat initial de deux saisons. A Chicago, il a été remplacé par Pat Stapleton, l'ancien des Black Hawks. Les termes de l'entente n'ont pas été divulgués.

TOURNOI EVIAN
EVIAN, France (UPI) — Tommy Aaron, évoluant avec des joueurs amateurs, a inscrit un compte de 60 pour totaliser 114 après deux rondes du tournoi de golf pro-amateur d'Evian en France. Chaque joueur professionnel pour un grand tournoi inscrit dans cette épreuve joue en compagnie de au géant Wilt Chamberlain et trois joueurs amateurs diffé-

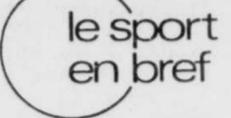
rents d'une journée à l'autre. C'est le meilleur pointage de l'un des quatre joueurs qui est retenu à chacun des tours.

ERREUR DE CALCUL
MOSPORT, Ont. (UPI) — Au Grand Prix de Mosport, dimanche, les mécaniciens de l'écurie Lotus pour laquelle court le Brésilien Emerson Fittipaldi, avaient tous acquis la certitude que le champion du monde des conducteurs de formule 1 en 1972, avait remporté les honneurs de l'épreuve. Colin Chapman, le gérant

de directeur technique adjoint à la Fédération d'athlétisme du Québec avant de passer au COJO.

GUAY SOUS CONTRAT
CHICOUTIMI — Richard Guay, 19 ans, un produit de l'organisation des Remparts de Québec, a signé son contrat, hier, avec les Saguenéens de Chicoutimi de la Ligue junior majeure du Québec. "J'ai enfin ma chance et je ne décevrai pas ceux qui ont confiance en moi", d'affirmer le jeune gardien de but. L'entraîneur de l'équipe, Germain Munger, est d'avis qu'il vient de dénicher la perle du gardien d'expérience dont il avait besoin. Un autre joueur qui a participé au camp d'entraînement des Remparts, Luc Lauzon, a également accepté les conditions de l'équipe.

HALTEROPHILIE
LA HAVANE (AFP) — Ce ne fut une surprise pour personne, cette nette domination des Soviétiques aux 27èmes championnats du monde d'haltérophilie qui viennent de prendre fin à Cuba. Le concours de la catégorie des superlourds, qui a clôturé ces championnats, a confirmé la domination du Soviétique Alexeiev, l'homme le plus fort au monde depuis plusieurs années. L'URSS a pris le premier rang au classement général avec 96 points, devant la Bulgarie 78 et la Hongrie 39.



de Lotus, était fou de joie à l'approche de la ligne d'arrivée et il a lancé sa casquette dans les airs lorsque Fittipaldi a franchi la ligne d'arrivée. Mais, les organisateurs soutiennent encore aujourd'hui que Fittipaldi a fait 79 tours de piste et non 80.

C'EST CONFIRME
MONTREAL — Le Comité organisateur des Jeux olympiques de Montréal a confirmé, hier, la nomination de Larry Eldridge au poste de responsable de la planification et de l'athlétisme pour les Jeux de 1976. Eldridge occupait la fonc-



WILT CHAMBERLAIN

Harry Kerrison Le public ignore ce que représente la formation d'un athlète

OTTAWA (PC) — Nous devons rééduquer le public, déclare Harry Kerrison, directeur de l'Association canadienne d'athlétisme. Les gens exigent des résultats trop rapides parce qu'ils ignorent ce qu'est la formation d'un athlète.

40 ans, nous afficherons peut-être la même tenue internationale que les Allemands affichent aujourd'hui.

Le directeur qualifie l'attitude canadienne à l'endroit des athlètes amateurs et des Jeux de 1976 à Montréal de trop exigeante et trop confiante.

Par exemple, le Canada a remporté cinq médailles, deux d'argent et trois de bronze, en 1972, en comparaison de 63 par les Allemands de l'Est, avec une population moindre.

"J'espère que le public en général n'exige pas un grand nombre de médailles, car je ne crois pas qu'on en remporte beaucoup."

"Ils ont commencé à se préparer en 1942, pendant la guerre. Ils ont envoyé leurs jeunes athlètes, non encore d'âge militaire, dans des camps d'entraînement au centre de la Russie.

Selon Kerrison, la raison en est que, même si le programme actuel vise aux Jeux olympiques de Montréal, il est déjà en retard.

"Ils considéraient que ce serait très important au point de vue politique d'avoir de bonnes équipes athlétiques après la guerre."

L'Allemagne, sous le régime d'Hitler, a été le premier pays à se préparer scientifiquement pour les Jeux en confiant des jeunes athlètes prometteurs dans des camps sous une direction professionnelle.

"Ils ont commencé à se préparer en 1942, pendant la guerre. Ils ont envoyé leurs jeunes athlètes, non encore d'âge militaire, dans des camps d'entraînement au centre de la Russie.

"Les Allemands ont inauguré un tel programme en 1932, donc 40 ans avant nous. Dans

canadiens pour les Jeux 1980, et non comme un spectacle glorieux pour combler un complexe d'infériorité au niveau sportif international.

La présente réorganisation d'attitudes chez les organisations sportives et l'initiation d'un programme pour 1976 ont incité les organisateurs et les athlètes à oublier l'idée de succès instantanés, mais le public sera plus difficile à convaincre.

"Si l'enthousiasme canadien pour les sports doit mourir après 1976, nous perdons maintenant beaucoup de temps et d'argent."

Kerrison, qui s'occupe de l'athlétisme depuis 1936, croit que les athlètes canadiens sont meilleurs que la majorité des gens le croient.

HUMIDIFICATEURS
Tél.: 623-0344
DEPT. F.O.B. COMBUSTION
VENTE - INSTALLATION - SERVICE

BASEBALL POPULAIRE

HOUSTON (UPI) — La Française Françoise Durr, dont le nom ne figurait pas parmi les favorites, a causé une forte surprise, hier, en enlevant les honneurs du tournoi Virginia Slims. Elle a disposé de l'Américaine Rosemary Casals, tête de série numéro trois, par des comptes de 6-4, 1-6 et 6-4. Françoise Durr, qui a 31 ans, a mérité \$7,000 pour la victoire.

NEW YORK (PA) — Le baseball majeur a atteint un nouveau sommet de son histoire en ce qui a trait aux assistances. Jusqu'à présent, en 1973, les assistances s'élevaient à 29,287,505 spectateurs comparativement à 29,193,417 pour toute la saison 1971. Les Dodgers de Los Angeles dominent avec un total de 2,100,000. Seize équipes, dont les Expos de Montréal, ont franchi le cap du million, soit le plus grand nombre dans l'histoire.

ALI PARTOUT

(Selon Reuter) — Le combat en 12 reprises devant opposer Muhammad Ali au Néerlandais Rudi Lubbers aura lieu le 20 octobre au stade de Djakarta et sera télévisé en direct aux Etats-Unis, en Europe et en Asie. La tournée de Muhammad Ali en Extrême-Orient a été réorganisée. Il livrera une série de combats à compter du 8 octobre prochain.

TROIS OPTIONS

NEW YORK (UPI) — Un gros salaire pour un grand tournoi inscrit dans cette épreuve joue en compagnie de au géant Wilt Chamberlain et trois joueurs amateurs diffé-

Bourgeois admet avoir participé au 'détournement'

Par Jacques ARTEAU
Le président du comité organisateur des derniers Jeux du Québec, Charles Bourgeois a admis être impliqué dans le "détournement" du club juvénile de Noranda vers l'Ontario. Il s'est dit justifié dans sa prise de position comme directeur des As de Noranda qui, à l'instar des Citadelles de Rouyn, ont sauté par-dessus la rampe du Québec pour adhérer plutôt à l'Association de hockey amateur du nord de l'Ontario (NOHA).

RETRAITS MOTIVES

Tout en confirmant qu'il était au nombre des 11 directeurs de l'équipe juvénile de Noranda, Charles Bourgeois a déclaré que les retraits des deux équipes juvéniles étaient explicables pour diverses raisons.

"Quand on m'a informé de la décision du club Noranda, il y avait toute une série de raisons qui ont été énumérées et j'ai été d'accord sur deux raisons majeures. Un règlement devait d'abord être passé pour limiter le nombre de joueurs importés et l'autre raison majeure porte sur les séries de fin de saison", a expliqué Charles Bourgeois.

Sur cette dernière explication, le club Noranda pour un, prétexte qu'il n'a rien à gagner dans des séries éliminatoires au Québec, faute d'opposition. "C'était différent dans l'Ontario alors que des clubs juvéniles comme Noranda et Rouyn pouvaient se rendre jusque dans des séries avec des clubs de la région métropolitaine de Toronto", de préciser Bourgeois, en soulignant le fait que Noranda et Rouyn sont étiquetés comme les clubs juvéniles majeurs du nord-ouest du Québec.

"Je déplore la situation qui se présente. C'est sûr qu'il y a quelque chose d'anormal quand on voit deux clubs se tourner vers l'Ontario, après que nous ayons si bien réussi avec les Jeux du Québec. De toute façon, nous devions obtenir des développements de la ligue et nous n'avons rien reçu", a-t-il conclu.

AUTRE SON DE CLOCHE

"Ces raisons ne sont pas valables", a carrément réagi Laurent Demers, président de la Ligue juvénile du nord-ouest du Québec.

Déplorant sans détour la décision des deux clubs juvéniles et le lien de Charles Bourgeois avec le geste du club Noranda, Laurent Demers a déclaré qu'il attendait un rapport sur cette affaire avant de recourir à des moyens de protestation. "Notre président régional du hockey mineur a assisté à une réunion de la Fédération provinciale en fin de semaine à Montréal, j'attends de ses nouvelles sous peu. Il est évident qu'il existe un contexte assez spécial autour de ce problème, c'est ce qui nous a incités à abolir le règlement sur les importés", a expliqué le président de la Ligue juvénile du nord-ouest québécois.

Des réactions défavorables aux retraits des clubs Noranda et Rouyn se sont déjà fait sentir selon Laurent Demers. "La population est nettement derrière la ligue de même que certains conseils de villes. Il nous faudra connaître les réactions des conseils de villes de Noranda et Rouyn. Du côté des officiels, huit des 10 arbitres de notre ligue sont dissociés de la décision des deux clubs, refusant d'arbitrer leurs joutes", a conclu Demers.

MAGASINS Firestone
QUEBEC Place Fleur de Lys (Voisin de Steinberg) Tél.: 529-4111
RIMOUSKI 200, rue St-Jean-Baptiste Tél.: 724-2533



"27 jours en septembre"

"Cet album me fait revivre la série Canada-Russie." dit YVAN COURNOYER, une des vedettes de cet événement sportif.

Les meilleurs joueurs de hockey du Canada et de l'Union soviétique s'affrontant au cours d'une série de huit parties... En fait, c'était plus qu'un événement sportif. Beaucoup plus... c'était un événement national, suscitant une intense émotion. Paul Henderson marqua le but gagnant... et ce fut une immense explosion de joie d'un bout à l'autre du Canada. Les phases les plus intéressantes du jeu sont reproduites au moyen de centaines de saisissantes photos en couleur. Un intéressant commentaire accompagne ces images. Toutefois, la quantité disponible de ce magnifique album est limitée. Passez sans tarder au magasin Firestone le plus proche pour être sûr de vous procurer le vôtre. Ce livre est publié par Hockey Canada. Tous les bénéfices réalisés sur la vente seront versés pour l'aide au hockey amateur.

\$1.50 SEULEMENT
AUX MAGASINS FIRESTONE
Limite: 2 par client.

Et voici 27 JOURS chez Firestone

BATTERIE LIFETIME SUPREME Firestone
\$27 AVEC BATTERIE REPRISE.
Garantie aussi longtemps que vous garderez votre voiture.
Frais d'installation: \$1.
SPP22FC

STRATO-STREAK Firestone CEINTURÉ
Pour de nombreux modèles de FORD, CHEV., PLYMOUTH
F78-14, F78-15. Flancs noirs.
\$27 MONTAGE COMPRIS

RECHAPÉS DELUXE CHAMPION Firestone
2/\$27 7.75 x 14, 7.75 x 15. Flancs noirs.
Pour de nombreux modèles de CUTLASS, TORINO, SKYLARK

baseball



HIER	AUJOURD HUI
LIGUE NATIONALE Pittsburgh 4, Montréal 5 Pittsburgh 3, Montréal 0 San Diego 1, Cincinnati 2 San Francisco 6, Houston 10	LIGUE NATIONALE Montréal à New York Philadelphie à Pittsburgh Chicago à Saint-Louis Los Angeles à Atlanta San Diego à Cincinnati
LIGUE AMERICAINE Minnesota 7, Oakland 6 Texas 9, Californie 10 Boston 14, Detroit 0	LIGUE AMERICAINE Minnesota à Oakland Texas à Californie Kansas City à Chicago New York à Milwaukee Boston à Cleveland Detroit à Baltimore

Football canadien

EDMONTON 22 HAMILTON 17	PREMIER QUART	DEUXIEME QUART	TROISIEME QUART	QUATRIEME QUART
Aucun point	Edmonton — Touché, McGowan, passe de 27 verges de Lemmerman; converti Cutler 7:40.	Edmonton — Placement, Cutler, 58, 13:05.	Hamilton — Touché, Hopkins, 5 verges; converti, Sunter 3:45.	Hamilton — Touché, Henley, passe de 4 verges de Ealey; converti, Sunter 9:00.
	Hamilton — Placement, Sunter, 35, 14:57.	Edmonton — Touché de sûreté 3:35.	Edmonton — Touché Bell, 3 verges; converti, Cutler 7:20.	Edmonton — Placement, Cutler, 30, 14:18.

STATISTIQUES		LIGUE AMERICAINE	
Premiers essais	22 22	Oakland	92 65 568 —
Gains au sol	228 192	Kansas City	85 71 545 6 1-2
Gains aériens	145 187	Minnesota	78 78 500 13 1-2
Gains nets	373 368	Californie	75 81 481 16 1-2
Passes com.-tentées	14-23 13-26	Chicago	75 81 481 16 1-2
Interceptions	0 0	Texas	54 103 344 38
Echappés-perdus	0 0		
Pena.-vges	3-40 5-45		

inscrits à québec

CE SOIR	
COURSE NO 1	
2 — Kimberly Don	J. Breton
5 — Pompon Fleurie	Y. Pelchat
4 — Green River Ref	J. Lefevre
8 — Prince Omaha	Y. Catellier
1 — Eddy Meklyo	J.M. Marcoux
6 — Gladiator Hanover	P.E. Alain
7 — Radie Dino	R. Marcotte
3 — Goldrush Hanover	Pas nommé
COURSE NO 2 — AMBLE à récl. \$800 — Bourse \$500	
5 — Miss Jane Brook	V. Légaré
2 — Miss Anick	V. Larose
1 — Dudley's Dream	C. Denault
7 — Bouyant Fleurie	Y. Boily
4 — Flyal	B. Duclos
3 — Freda Way	G. Julien
8 — Jacquot	J.M. Marcoux
6 — Spence Sauns	A. Tremblay
COURSE NO 3 — AMBLE n.g. \$1.000 à vie — Bourse \$700	
4 — Valley Rainbow	Y. Pelchat
7 — Gabo High Test	G. Boily
6 — Tavernier's Tiger	G. Labonté
3 — Signatory	J. Cyrenne
2 — Sorry Miss	H. Lepage
1 — Good Time Flossie	P. Noel
5 — Another Jersey	M. Cournoyer
8 — Smokey Billie	G. Julien
COURSE NO 4 — AMBLE à récl. \$800 — Bourse \$500	
3 — Lovely Luann	J. Lefevre
6 — Miss D Will	P. Lachance
7 — Victory Dale	A. Jean
4 — Jackpot Mir	J. Cyrenne
2 — Artist Lobell	G. Hébert
8 — Easy On	P. Roberge
5 — L'Escartot	P. Noel
1 — Valley Flash	C. Denault
COURSE NO 5 — AMBLE n.g. \$125 par dép. Bourse \$1.100	
5 — Voltigeur Dost	N. Tremblay
6 — Killarney Byrd	P. Lachance
2 — Sumter Knight	L. Duquette
8 — Nobility Direct	C. Desjardins
1 — Pea Coat	G. Julien
7 — Qui Nhon	Y. Catellier
4 — Boumfrise	G. Hébert
3 — Locust Time	Y. Pelchat
COURSE NO 6 — AMBLE à récl. \$1.000 — Bourse \$500	
1 — Christian Abe	J. Lefevre
3 — Jack Drummond	C. Dupont
4 — Moonshine Boy	R. Beaudoin
2 — Tye Tye	Y. Pelchat
8 — Demon Frisco	J.C. Guenette
6 — Anpell	Y. Roger
5 — Ima Talos	P. Noel
7 — Annie Topfield	R. Dufour
COURSE NO 7 — AMBLE à récl. \$1.500 — Bourse \$600	
1 — Kings Knave	J.C. Guenette
5 — Dixon Adios	P. Lachance
2 — Insko Hanover	Pas nommé
6 — Isola Flo	F. Nadeau
3 — Gabalan	N. Tremblay
4 — Lou Adio	A. Jean
7 — Georgia J	V. Larose
COURSE NO 8 — TROT à récl. \$1.250 - 1.500 — Bourse \$800	
5 — Todd Flemington	M. Cournoyer
1 — Tiffany Miss	E. White
7 — Green Acres Dave	C. Denault
6 — Justaplain Fred	R. Beaudoin
4 — Amish	V. Larose
3 — Cutlass	F. Nadeau
2 — Earl's Counsel	Pas nommé
8 — Beckwith Prince	R. Duclos
COURSE NO 9 — AMBLE à récl. \$2.500 - 3.000 — Bourse \$850	
3 — Dreaming John	A. Jean
6 — Rey Win Sparkle	N. Tremblay
8 — Two Mountains Ding	P. Lachance
1 — Meadow Byrd	L. Desrosiers
5 — J.G. Bell	J. Cyrenne
2 — Twin City Adios	Pas nommé
7 — Miss Fronteacq	C. Dupont
4 — Eagle Flight	R. Dufour
COURSE NO 10 — AMBLE à récl. \$2.000 — Bourse \$700	
2 — Hy Bohemia	A. Tremblay
4 — Art Call	Y. Pelchat
8 — Rebel Land Pride	F. Nadeau
7 — Dagwood Mir	H. Ouellet
6 — Duc Drummond	Pas nommé
1 — Gamu	W. Lépine
3 — Green River Ruthie	G. Hébert
5 — Regal Don	R. Beaudoin

Expos

PREMIERE PARTIE	
PITTSBURGH	
Cash 2b	4 0 2 2
Parkerce	2 0 0 0
Clinescc	3 0 2 0
Oliver 1b	5 0 1 0
Stargellcg	3 1 1 1
Hebner3b	4 0 0 0
Ziskcd	4 1 1 0
Sanguillenr	4 1 1 0
Maxvillac	2 1 1 0
Mayfu	1 0 0 0
J. Hernandezazc	1 0 0 0
Moose1	1 0 0 0
Foor1	0 0 0 0
Johnson1	0 0 0 0
Robertsonfu	1 0 1 1
Walker1	0 0 0 0
Zachary1	0 0 0 0
Gonzalezf	1 0 1 0
Giusti1	0 0 0 0
Campanisfu	1 0 1 0
Augustinesc	0 0 0 0
Total	37 4 12 4

DEUXIEME PARTIE	
PITTSBURGH	
Cash 2b	4 0 2 0
Clinescc	3 0 0 0
Oliver 1b	4 1 1 0
Stargellcg	3 2 2 1
Hebner3b	3 0 0 0
Ziskcd	4 0 2 2
Maycc	3 0 0 0
Maxvillac	4 0 0 0
Briels1	3 0 0 0
Giusti1	1 0 0 0
Total	32 3 7 3

DIVISION EST	
New York	79 77 506 —
Pittsburgh	78 77 503 1-2
St-Louis	76 80 487 3
Montréal	76 81 484 31-2
Chicago	75 80 484 31-2
Philadelphie	69 87 442 10

DIVISION OUEST	
Cincinnati	97 60 618 —
Los Angeles	91 66 580 6
San Francisco	86 71 548 11
Houston	79 79 500 18-1-2
Atlanta	75 82 478 22
San Diego	58 99 369 39

LIGUE CANADIENNE	
Edmonton 20, Ottawa 32	
DIMANCHE	
LIGUE CANADIENNE	
Toronto 10, Montréal 19	
C.-Britannique 12, Calgary 13	

LIGUE NATIONALE	
Atlanta 0, Los Angeles 31	
Buffalo 7, San Diego 34	
Cleveland 6, Pittsburgh 33	
Detroit 13, Green Bay 13	
Houston 10, Cincinnati 24	
Kansas City 10, N.-Angleterre 7	
Miami 7, Oakland 12	
Minnesota 22, Chicago 13	
New York (Jets) 34, Baltimore 10	
Philadelphie 23, New York (Giants) 23	
San Francisco 36, Denver 34	
Washington 27, Saint-Louis 34	

LIGUE CANADIENNE	
Edmonton 22, Hamilton 17	
LIGUE NATIONALE	
Nouv. Orléans 3, Dallas 40	
AUJOURD HUI	
LIGUE CANADIENNE	
Winnipeg à Saskatchewan	
SAMEDI	
LIGUE CANADIENNE	
Toronto à C.-Britannique	
DIMANCHE	
LIGUE CANADIENNE	
Montréal à Ottawa	
Hamilton à Calgary	
Saskatchewan à Edmonton	

LIGUE NATIONALE	
Chicago à Denver	
Cincinnati à San Diego	
Green Bay à Minnesota	
Los Angeles à San Francisco	
Nouv.-Angleterre à Miami	
Nouv.-Orléans à Baltimore	
New York (Giants) à Cleveland	
New York (Jets) à Buffalo	
Oakland à Kansas C	
Pittsburgh à Houston	
Saint-Louis à Dallas	
Washington à Philadelphie	

LIGUE CANADIENNE	
Conférence de l'Est	G P N Moy. PP Pts
Toronto	5 3 1 158 168 11
Ottawa	5 4 0 176 166 10
Montréal	4 4 1 153 175 9
Hamilton	3 5 0 173 142 6
Conférence de l'Ouest	G P N Moy. PP Pts
Sask.	2 0 0 199 168 14
Edmonton	6 4 0 219 200 12
Calgary	5 4 0 139 164 10
C.-B.	3 7 0 166 217 6
Winnipeg	2 7 0 155 166 4

LIGUE NATIONALE	
CONFERENCE AMERICAINE	
Division Est	
G P N Moy. PP PC	
Miami	1 1 0 500 28 25
New York (Jets)	1 0 0 500 41 33
Buffalo	1 1 0 500 38 47
Nouv. Angl.	0 2 0 000 20 41
Baltimore	0 2 0 000 24 38
Division Centrale	
Pittsburgh	2 0 0 1000 57 16
Cincinnati	1 1 0 500 34 38
Cleveland	1 1 0 500 30 47
Houston	0 2 0 000 24 38

CONFERENCE NATIONALE	
Division Est	
Dallas	2 0 0 1000 60 20
St-Louis	2 0 0 1000 68 50
N.Y. (Giants)	1 0 1 750 57 37
Washington	1 1 0 500 65 34
Philadelphie	0 1 1 250 46 37
Division centrale	
Minnesota	2 0 0 1000 46 29
Green Bay	1 0 1 750 36 20
Detroit	0 1 1 250 23 37
Chicago	0 2 0 000 30 42
Division Ouest	
Los Angeles	2 0 0 1000 54 13
3-Atlanta	1 1 0 500 62 38
San Francisco	1 1 0 500 49 35
Nouv. Orléans	0 2 0 000 10 102

Sommaires du baseball sport local

Pittsburgh	000 020 110-4	Jorgensen 1b	4 0 0 0 0
Montréal	103 001 00x-5	Boccellarar	4 0 0 0 0
DJ—Montréal 1. LSB—Pittsburgh		Foliac	4 0 0 0 0
8, Montréal 7. 2B—Oliver, Clines,		McAnallyj	2 0 0 0 0
C—Stargell (43). BV—Lintz, 2,		Daycg	1 0 0 0 0
Fairly, S—Lyttle. BS—Cash.		Total	33 0 8 0

LANCEURS	
ML CS P PM BB RB	
Moose (P. 11-12)	22 3 4 4 2 0
Foor	0 1 0 0 0 0
Johnson	11 3 1 0 0 2
Walker	2 3 1 0 0 1
Zachary	11 3 1 1 1 1
Giusti	2 0 0 0 0 1
Renko (G. 15-11)	6 2 3 8 3 1 4
C. Taylor	2 4 1 1 0 0
Marshall	1 3 0 0 0 0 0
Victoire préservée—Marshall (30).	
BP—Sanguillen.	
T—2-33.	

LIGUE AMERICAINE	
Boston Moret (11-2) à Cleveland	
Timmerman (8-7) S	
Detroit Fryman (6-12) à Baltimore	
Garland (0-0) S	
New York Peterson (8-15) à Milwaukee Champion (5-8) S	
Kansas City Busby (14-15) à Chicago Forster (5-9) S	
Minnesota Corbin (7-5) à Oakland Holtzman (20-13) S	
Texas Dunning (1-8) à Californie Singer (19-13) S	

LIGUE NATIONALE	
Los Angeles Messersmith (14-10) à Atlanta Niekro (13-9) S	
San Diego Greif (10-16) à Cincinnati Billingham (18-9) S	
Montréal Rogers (9-4) à New York Kosman (12-15) S	
Philadelphie Carlton (12-19) à Pittsburgh Rooker (9-5) S	
San Francisco Barr (11-16) à Houston Griffin (3-6) S	
Chicago Jenkins (13-15) à St-Louis Foster (13-9M) S	

lanceurs probables

LIGUE AMERICAINE	
Boston Moret (11-2) à Cleveland	
Timmerman (8-7) S	
Detroit Fryman (6-12) à Baltimore	
Garland (0-0) S	
New York Peterson (8-15) à Milwaukee Champion (5-8) S	
Kansas City Busby (14-15) à Chicago Forster (5-9) S	
Minnesota Corbin (7-5) à Oakland Holtzman (20-13) S	
Texas Dunning (1-8) à Californie Singer (19-13) S	

LIGUE NATIONALE	
Los Angeles Messersmith (14-10) à Atlanta Niekro (13-9) S	
San Diego Greif (10-16) à Cincinnati Billingham (18-9) S	
Montréal Rogers (9-4) à New York Kosman (12-15) S	
Philadelphie Carlton (12-19) à Pittsburgh Rooker (9-5) S	
San Francisco Barr (11-16) à Houston Griffin (3-6) S	
Chicago Jenkins (13-15) à St-Louis Foster (13-9M) S	

LIGUE CANADIENNE	
Edmonton 20, Ottawa 32	
DIMANCHE	
LIGUE CANADIENNE	
Toronto 10, Montréal 19	
C.-Britannique 12, Calgary 13	

LIGUE NATIONALE	
Atlanta 0, Los Angeles 31	
Buffalo 7, San Diego 34	
Cleveland 6, Pittsburgh 33	
Detroit 13, Green Bay 13	
Houston 10, Cincinnati 24	
Kansas City 10, N.-Angleterre 7	
Miami 7, Oakland 12	
Minnesota 22, Chicago 13	
New York (Jets) 34, Baltimore 10	
Philadelphie 23, New York (Giants) 23	
San Francisco 36, Denver 34	
Washington 27, Saint-Louis 34	

LIGUE CANADIENNE	
Edmonton 22, Hamilton 17	
LIGUE NATIONALE	
Nouv. Orléans 3, Dallas 40	
AUJOURD HUI	
LIGUE CANADIENNE	
Winnipeg à Saskatchewan	
SAMEDI	
LIGUE CANADIENNE	
Toronto à C.-Britannique	
DIMANCHE	
LIGUE CANADIENNE	
Montréal à Ottawa	
Hamilton à Calgary	
Saskatchewan à Edmonton	

LIGUE NATIONALE	
Chicago à Denver	
Cincinnati à San Diego	
Green Bay à Minnesota	
Los Angeles à San Francisco	
Nouv.-Angleterre à Miami	
Nouv.-Orléans à Baltimore	
New York (Giants) à Cleveland	
New York (Jets) à Buffalo	
Oakland à Kansas C	
Pittsburgh à Houston	
Saint-Louis à Dallas	
Washington à Philadelphie	

LIGUE CANADIENNE	
Conférence de l'Est	G P N Moy. PP Pts
Toronto	5 3 1 158 168 11
Ottawa	5 4 0 176 166 10
Montréal	4 4 1 153 175 9
Hamilton	3 5 0 173 142 6
Conférence de l'Ouest	G P N Moy. PP Pts
Sask.	2 0 0 199 168 14
Edmonton	6 4 0 219 200 12
Calgary	5 4 0 139 16

Pohénégamook offre son hospitalité et... son gibier

Le sud-est de la province regorge de territoires giboyeux, notamment à la frontière entre le comté de Temiscouata et l'Etat américain du Maine.

Demandez aux chasseurs qui y sont déjà allés de vous en parler: ils sauront sans doute vous faire rêver!

Mais, dans ce comté de Temiscouata, il existe un coin exerçant un attrait encore plus fort sur tous ceux qui l'ont fréquenté: la base de plein air du lac Pohénégamook, près d'Escourt.

"Pohénégamook", en langue Abénakis, signifie "refuge, lieu d'hivernement". Les membres de cette tribu, à l'approche de la saison hivernale, quittaient les rives inhospitalières du Saint-Laurent pour établir leur camp à la tête du lac en question, où ils trouvaient un climat beaucoup plus agréable que dans toutes les régions environnantes.

Avis aux chasseurs: c'est aussi l'endroit de prédilection du gros gibier (chevreuil et orignal) pour "ravager".

La base de plein air, qui a surgi du territoire vierge au nord-est du lac Pohénégamook en l'espace d'un an, s'est acquis une renommée enviable. Un des éléments importants pour l'implantation de cette base fut justement le choix d'un lieu riche en flore et en faune, d'un lieu accessible à n'importe quelle période de l'année et permettant d'y pratiquer toutes les activités de plein air durant les quatre saisons.

Vous repérez facilement l'emplacement de la base en consultant une carte routière du Québec: le pied du lac (d'une longueur de plus de cinq milles et d'une largeur de près d'un mille) coïncide avec l'endroit où l'Etat du Maine pénètre le plus au Québec: c'est au sud des comtés de Kamouraska et de Temiscouata. En partant de Québec, on emprunte la route transcanadienne, en direction de Rivière-du-Loup, jusqu'à la sortie de Saint-Alexandre de Kamouraska (route 51 sud), la base n'est qu'à 25 milles de distance de cette sortie. En tout, c'est un parcours d'une longueur de 150 milles environ, soit une durée de deux heures et demie.

TERRITOIRES DE CHASSE

Les possibilités de dénicher un coin giboyeux sont excellentes, surtout dans les immenses forêts longeant la frontière avec le Maine. Vous y trouverez beaucoup de fermes abandonnées, des "bûchés" de tous genres et des voies d'accès nombreuses.

On peut considérer ce territoire comme l'un des plus intéressants pour la chasse, si l'on tient compte de son accessibilité, de la variété des espèces de gibiers et de la qualité de conditions d'accueil mais, aussi, si l'on tient compte du fait qu'il n'a pas encore reçu toute la publicité qu'il mérite.

L'original, par exemple, se multiplie rapidement dans cette région qui a connu

plusieurs coupes de bois, au cours des dernières années. Il faut noter, d'autre part, que la chasse à ce gros gibier est interdite depuis 25 ans dans l'Etat du Maine, à proximité, ce qui constitue un facteur important de l'augmentation du cheptel.

Quant au chevreuil, le site même de la base de plein air est reconnu comme l'un de ses endroits de prédilection! A tel point que, dans la région de Escourt, toute la saison de chasse au chevreuil est réservée à ceux qui utilisent des arcs!

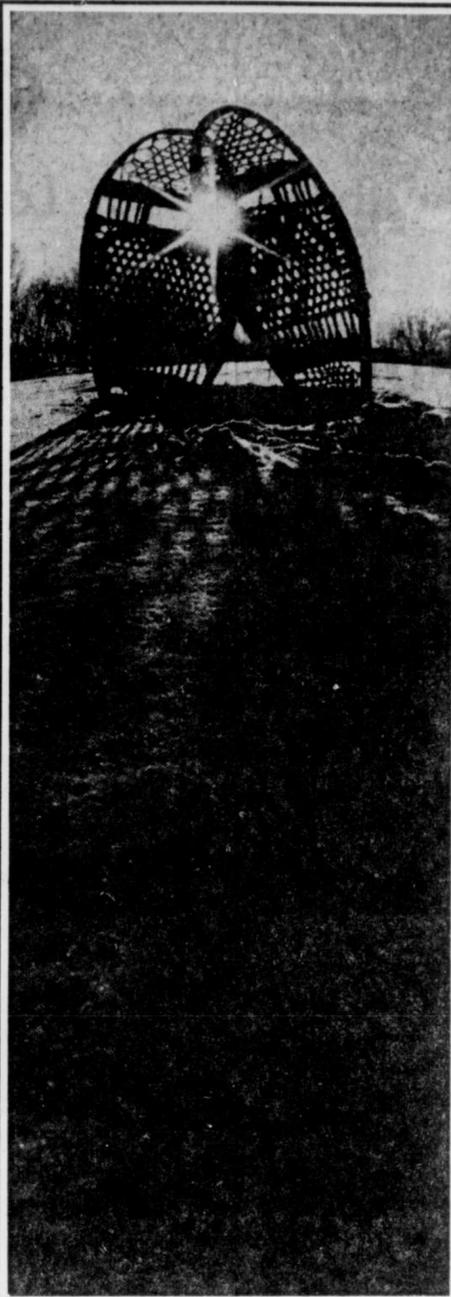
Même si c'est la chasse dans le Maine qui vous attire, vous pourriez malgré tout utiliser les accommodations offertes par la base de plein air du lac Pohénégamook: la frontière est à deux milles de distance seulement. Il faut noter que, dans le Maine, il est interdit de chasser le dimanche et que le coût du permis de chasse au chevreuil y est d'une quarantaine de dollars pour un Québécois. Ce permis donne cependant droit à la chasse à l'ours et au petit gibier.

Pour ce qui est du petit gibier, du côté québécois de la frontière, les observations faites durant l'été laissent croire à une récolte particulièrement abondante de perdrix et de lièvres au cours des prochains mois.

BASE DE PLEIN AIR

La base de plein air du lac Pohénégamook possède tous les services nécessaires pour vous accueillir: de magnifiques chalets de bois rond, pouvant loger chacun jusqu'à 20 personnes, sont pourvus du chauffage électrique, d'une chambre de bains, de douches, de salles communes, de chambres à coucher, de foyers. Une vaste cafétéria, pouvant satisfaire jusqu'à 100 personnes à l'heure, offre des mets à la carte ou au menu du jour; des lunches peuvent être préparés sur demande.

Les prix sont vraiment "coupés" et vous surprendront en cas ces temps de vie chère! Etant donné que ces prix sont établis en fonction du nombre de personnes qui composeront votre groupe, de la durée de votre séjour sur la base et de la qualité des services exigés, vous feriez mieux de vous renseigner auprès de Raynald Gagnon, directeur exécutif de l'organisme, en écrivant à la case postale 176, à Escourt, dans le comté de Temiscouata, ou en téléphonant au numéro 1-859-2405.



PLEIN AIR

La raquette et le ski de fond, c'est pour bientôt!

Il est grandement temps, ces semaines-ci, de vous procurer tout l'équipement nécessaire à la pratique de ces merveilleux sports de plein air que sont la raquette et le ski de fond, si vous ne l'avez déjà fait!

Je vous vois esquiver un sourire en coin en m'entendant vous faire cette suggestion, surtout quelques jours seulement après le début officiel de l'automne et alors que les feuilles commencent à peine à tomber.

Dans un mois ou deux d'ici, quand tout le monde aura attendu à la dernière minute pour se "dénier" et que l'équipement en question ne sera plus disponible dans les magasins, je rirai bien dans ma barbe! Votre sourire tournera peut-être au "citron"...

Rappelez-vous que le nombre de adeptes de la raquette et du ski de fond croît d'une manière fantastique, chaque année, et que les fabricants ne réussissent pas à répondre à la demande créée par cette nouvelle clientèle. C'est la règle des "premiers arrivés, premiers servis".

vos efforts avec ceux de tous les membres de votre famille pour mener à bien les expéditions que vous aurez entreprises. Car, il n'est pas rare de rencontrer, sur les dizaines de milles de pistes qui sillonnent la région de Québec, des groupes composés du père, de la mère, des enfants et de leurs amis, du grand-père et de la grand-mère, parcourant de la même enjambée ces espaces silencieux où l'on se remplit les poumons d'air pur.

De plus, si vous voulez évaluer toute la question sous cet aspect, la pratique de la raquette et du ski de fond constitue une prise de position en faveur de la protection de l'environnement. Personne n'a encore entrepris de campagne contre les adeptes de ces sports; bien au contraire! On ne pourra jamais prétendre qu'ils polluent l'atmosphère par des émanations de monoxyde de carbone ou par le bruit!

Investissement

Si votre budget ne vous permet pas de consacrer des centaines de dollars à l'achat d'une motoneige, et des centaines de dollars en plus pour vêtir convenablement les membres de votre famille en vue d'excursions en motoneige, si votre famille est trop nombreuse et qu'une seule motoneige n'est pas suffisante pour faire plaisir à tous en même temps, si vous n'avez pas d'endroit pour entreposer une ou des motoneiges et une ou des remorques, si vous êtes un amateur de la nature et un citoyen respectueux de son environnement, ne vous privez pas des plaisirs de l'hiver!

Tout compris (skis, bâtons, bottes et harnais), la pratique du ski de fond exigera un investissement allant de \$75 à \$100 (adulte), ou de \$45 à \$60 (enfant). Une paire de raquettes vous coûtera dans les \$20 ou \$25 (ajoutez \$5 pour les harnais), tout dépendant de la forme des raquettes que voudrez utiliser et de votre poids.

Quant aux vêtements, il n'est pas question de suivre une "mode" particulière: une tuque, une paire de mitaines de laine, des cache-oreilles, un bon foulard, un coupe-vent bien doublé sont les seuls accessoires requis, et vous les avez déjà dans votre penderie!

Si vous voulez vous distinguer de la masse grandissante des raquetteurs et skieurs de fond, vous pouvez toujours faire partie de la catégorie "explorateurs": votre équipement devra alors comprendre un sac à dos très léger, un sac de couchage vous protégeant contre les nuits les plus froides, une tente très légère en nylon, et des accessoires "ultra-compacts" de camping (du genre de ceux utilisés par les alpinistes). Evidemment, dans ce cas, votre équipement sera plus dispendieux.

Mais, pour l'achat de l'équipement de base, il est temps d'investir immédiatement ou de vous dépêcher d'épargner le montant nécessaire. N'attendez surtout pas la période précédant la Noël pour faire vos achats!

andré-a bellemare



Permettez-moi de vous souligner que, au cours des dix dernières années, les fabricants de raquettes, par exemple, ont décuplé leur production et continuent quand même de refuser des commandes! Dans le parc provincial des Laurentides, en l'espace de quatre ans seulement, le nombre des adeptes qui ont fréquenté les pistes aménagées spécialement pour eux a augmenté de 3,500 pour cent! Incroyable, n'est-ce pas? C'est pourtant la réalité...

Sports familiaux

La raquette et le ski de fond sont peut-être les sports familiaux d'hiver par excellence, compte tenu de l'investissement relativement peu élevé pour l'achat d'équipement et pour la pratique, compte tenu aussi du fait qu'il n'est pas nécessaire d'être un expert en la matière ou un athlète accompli pour s'y adonner.

Remarquez bien que ces sports ne s'adressent pas à des "mauvettes", à des "pâtes molles" ou à des "flancs mous": ils exigent un minimum de conditionnement physique et une certaine dose de courage. Mais, les novices qui ne sont pas en pleine forme au début de la saison, vont rapidement acquérir de meilleures capacités à mesure qu'ils s'y mettront, à condition qu'ils ne laissent pas tout tomber après deux ou trois expéditions.

Ce qui vous encouragera à persévérer, ce sera peut-être le fait que vous concerterez

L'enquête sur le braconnage du saumon est étendue à toutes les rivières du Québec

Les autorités gouvernementales québécoises, tout comme celles du gouvernement fédéral et des provinces de l'Atlantique d'ailleurs, ont maintenant leur "voyage" à propos du braconnage éhonté qui a été pratiqué sur les rivières à saumon, au cours des derniers mois.

Au Québec, en tout cas, le ministre Claude Simard est plus déterminé que jamais à connaître le fond du problème et à trouver les mécanismes appropriés pour enrayer ces "actes de vandalisme", comme il les qualifie lui-même.

C'est ce qu'il vient de faire savoir, dans un communiqué, en annonçant que le mandat déjà confié à deux enquêteurs spéciaux de son ministère, qui ont commencé leur travail au cours du printemps, est dorénavant considérablement élargi.

Ces deux hauts fonctionnaires, F. de B. Gourdeau (directeur adjoint du Service des parcs) et le biologiste Bertrand Tétrault (responsable de l'aménagement des rivières à saumon du Québec), procédaient depuis plusieurs mois à l'évaluation du système de protection utilisé par le ministère sur les rivières relevant de sa juridiction.

Mais, à compter de maintenant, leur enquête touchera toutes les rivières à saumon de la province, plus particulièrement celles qui sont visées par l'interdiction du gouvernement fédéral en rapport avec la pêche commerciale.

Les deux enquêteurs ont obtenu "carte blanche" pour pousser leur enquête aussi loin qu'ils le voudront, en autant qu'ils soumettront leur rapport d'ici la fin de janvier 1974 afin qu'on agisse rapidement vis-à-vis de problème. Ils pourront s'entretenir avec toutes les personnes intéressées, qu'il s'agisse d'individus, d'associations de chasse et pêche, ou bien d'associations vouées à la protection du saumon de l'Atlantique.

Le ministère compte évidemment sur la collaboration de tous pour déterminer, en toute connaissance de cause, la nature et l'intensité du braconnage, et surtout pour prendre les meilleurs moyens de l'enrayer.

Le "Festival des chasseurs et des pêcheurs" est là pour longtemps

Le premier "Festival des chasseurs et des pêcheurs" organisé par le Casting Club de Québec a été un tel succès, selon le président René-Marc Malo, qu'on va assurément le répéter, en lui donnant encore plus d'envergure.

Malgré la température inclemente qui a prévalu dans la région de Québec durant les journées du festival, en fin de semaine, le Casting Club a attiré quelque 1,500 participants à la Base de plein air de la ville de Sainte-Foy: près de 300 personnes ont aussi participé aux cours de sécurité

dans le maniement des armes à feu.

Parmi les personnalités qui s'en sont donné à cœur joie, on remarquait M. Hugues Lapointe (lieutenant-gouverneur de la province), Paul-A. Brown (sous-ministre au Tourisme, Chasse et Pêche), Armand Trottier (président du Comité exécutif de la Communauté urbaine de Québec) et le maire Roland Beaudin, de Sainte-Foy (président du Casting Club pendant cinq ans).

On a tiré sur environ 7,000 pigeons d'argile. Parmi la multitude d'activités, le tour-

noi de pêche a attiré une centaine de participants; dans un lac ensemencé par le ministère, on a fait des prises très intéressantes (dont une dizaine de truites arc-en-ciel pesant entre trois et cinq livres, et un doré pesant quatre livres et demie).

"Nous nous sommes donné beaucoup de travail, mais nous en avons retiré beaucoup de plaisir", me confiait René Malo, qui croit que ce festival prendra presque autant d'importance que la Fête du Travail, d'ici cinq ans, partout en Amérique du Nord.

brasserie Bavard Roy

2500 chemin ste-foy, québec
on y va (418) 656-6952
tous les deux

NOUS LOUONS!

Décolage à tapisserie
rouleaux compacteurs
scies à maçonnerie
sablouses à plancher
pompes à eau
scies portatives
perceuses pour
trou de séchage briques
béton et beaucoup d'autres.

ACCESSOIRES ET APPAREILS ÉLECTRIQUES:

Turgeon & Jobin Ltée STATIONNEMENT GRATUIT EN FACE DU MAGASIN

VENTE ET LOCATION D'OUTILLAGE
205, rue Montmagny - Québec
TEL: 529-6511

Dapavis Sport

le vrai nom gagnant...



1304 maguire
SILLERY

innovation
STE.-FOY

centre tanguay
LEVIS

plaza léo-t-julien
LAC BEAUPORT



LE **Syndicat**
DE QUÉBEC

• CENTRE-VILLE • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS

V'La L'Bon Temps D'Épargner...



Les nouvelles "MÉNAGÈRES" MAYTAG à bas prix sont arrivées...

La cascade d'épargnes commence le...
et se termine le...

Nous avons de nouveaux prix
excitants sur la Fiabilité Maytag!



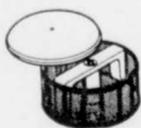
MODÈLES
À ENCASTRER,
CONVERTIBLES
MOBILES.

Lave-vaisselle "MAYTAG"

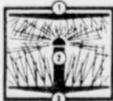
Choisissez parmi

5 MODELES et 6 TONS DECORATIFS

LES LAVE-VAISSELLE MAYTAG LAVENT MIEUX, FILTRENT MIEUX,
SONT PLUS SILENCIEUX — GRANDE CAPACITÉ



Filtre "Micro-Mesh" — Exclusif à
Maytag — Filtre les plus petites
particules d'aliments auto-nettoyant, as-
sure un lavage sans pré-rinçage.



Lavage à trois niveaux — Un
gicleur à pleine largeur dans le haut et
dans le bas aussi bien qu'un au milieu
pour un lavage puissant — à argilles
d'eau.



Rangement unique — Le rangement
unique de Maytag — Facilite le
changement — Augmente la capacité.

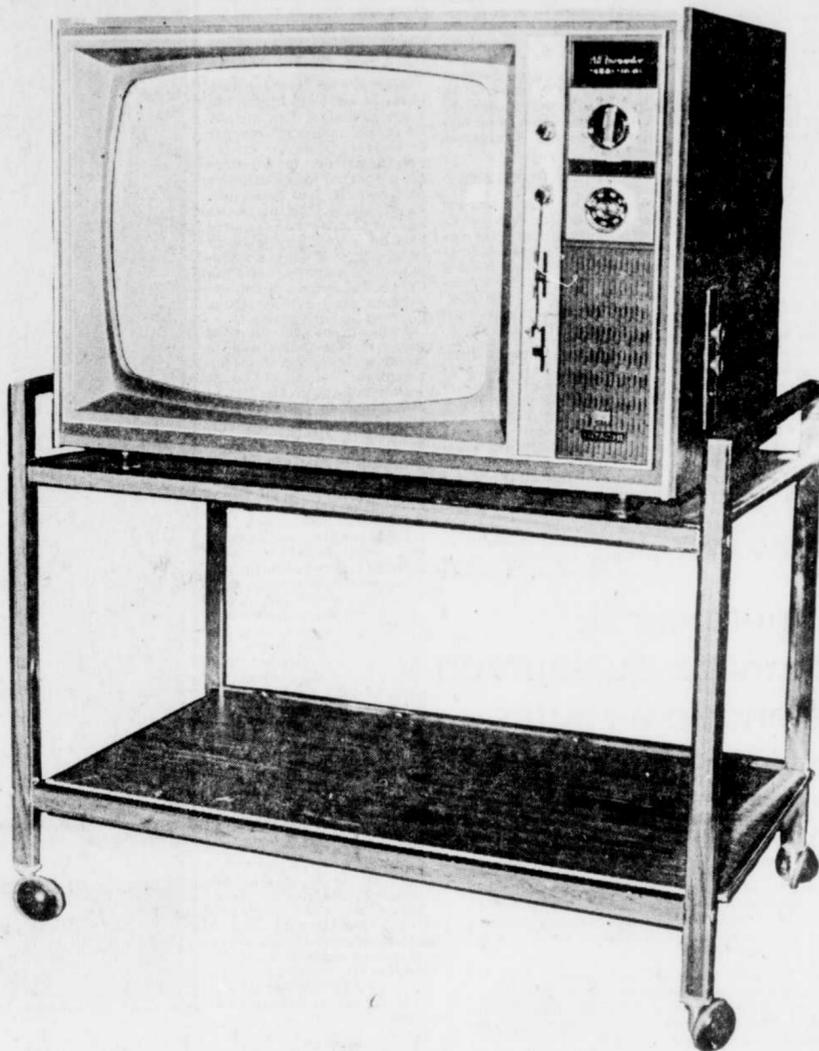
Syndicat, Appareils électriques, Centre-Ville, 6e étage,
Place Laurier et Place Fleur de Lys.

LE **Syndicat**
DE QUÉBEC

• CENTRE-VILLE • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS

HITACHI

Là où la qualité prime



Télécouleur CNU-870

- 100% transistorisé
- Ecran de 19" en diagonale
- Son et image instantanés
- Antenne bipolaire VHF
 - Collecteur UHF
 - Coffret fini noyer
- 1 an de service gratuit d'entretien
- 2 ans de garantie sur la lampe-écran
- 5 ans de garantie sur les transistors

Cadeau

Base offerte gratuitement avec tout
achat de ce télécouleur.

Syndicat, Appareils électriques, Centre-Ville, 6e étage,
Place Laurier et Place Fleur de Lys.

Pour bloquer la hausse des loyers à Québec

Gel ou "contrôle" des taxes des propriétés restaurées

Investissements en commun

"Il faudra que l'on trouve de nouvelles solutions d'investissement dans le réaménagement des quartiers, et la meilleure façon d'agir serait que les locataires et les propriétaires mettent leurs investissements en commun pour effectuer ce réaménagement."

C'est ce qu'a déclaré, hier, l'un des dirigeants du Service d'urbanisme de la ville de Québec, M. Jocelyn Breton, alors qu'il participait à une séance d'information en présence de quelque 350 citoyens de la partie sud du quartier Saint-Sauveur de Québec.

Pres de 50 invitations avaient été envoyées aux propriétaires du quartier par le conseil d'administration de la Caisse populaire de Saint-Joseph de Québec, afin de les convier à une conférence d'information sur le programme de restauration et de réaménagement du quartier Saint-Sauveur.

Trois membres du Service d'urbanisme, trois conseillers et, par la suite, le maire ont participé à la réunion.

Au cours de son exposé, M. Breton a révélé que quelque 17.000 logements devront être restaurés dans le cadre des programmes municipaux. Ces logements se trouvent dans les quartiers Saint-Sauveur, Saint-Jean Baptiste et Limoilou.

"Par le biais des subventions municipales, la ville devra investir entre dix et quinze millions de dollars pour la restauration de ces logements, ce qui représente un fardeau financier assez lourd."

D'où la nécessité de trouver de nouvelles solutions d'investissement qui feraient appel aussi bien aux locataires qu'aux propriétaires.

Répondant aux questions des journalistes, à l'issue de l'assemblée, M. Breton a expliqué que ces solutions pouvaient aller de la formation de sociétés sans but lucratif à la mise sur pied de coopératives de quartiers. "Il faudrait que locataires et propriétaires profitent au maximum des lois fédérales comme celle qui finance, dans une proportion de 10 pour cent, les investissements destinés aux expériences pilotes."

Devant le nombre de propriétés à vendre dans certains quartiers, les locataires devraient, selon M. Breton, s'associer pour acquérir les maisons de façon à intégrer les propriétés.

Actuellement, le service d'urbanisme de la ville de Québec étudie les mécanismes possibles d'intervention de la part des résidents (locataires et propriétaires) dans les quartiers. Les mécanismes qu'on retient pour le moment sont les coopératives, les sociétés sans but lucratif et les condominiums.

"Tant que l'on fera de la restauration maison par maison, sans se préoccuper de l'intégration, on en restera au stade du patchage", a conclu M. Breton.

Pour sa part, le maire Lamontagne a déclaré, au cours d'un bref entretien, que la ville était prête à encourager toute initiative en ce sens des locataires qui voudraient reprendre possession de leur quartier.

Par Pierre BOULET

La ville de Québec étudie actuellement la possibilité de geler ou, tout au moins, de pondérer les taxes municipales dans les quartiers qui sont ou seront soumis à un programme de restauration et de réaménagement.

Ce gel ou ce "contrôle" des taxes s'appliquerait à l'augmentation de la valeur d'une propriété, une fois que cette dernière aurait été restaurée en vertu d'un programme municipal.

Il aurait principalement pour but d'arrêter ou d'empêcher des hausses de loyer dans les quartiers où les propriétaires doivent déjà assumer le coût de la restauration de leurs propriétés.

Si une telle mesure était appliquée, un propriétaire n'aurait pas à payer (du moins immédiatement et d'un seul coup) la hausse de taxes qu'entraîne inévitablement une augmentation de l'évaluation foncière due à des améliorations effectuées sur une propriété.

C'est ce qu'a révélé hier un des dirigeants du service d'urbanisme de la ville de Québec, M. Jocelyn Breton, au cours d'une assemblée d'information qui réunissait 350 citoyens du quartier Saint-Sauveur et des représentants de la ville.

L'application d'un gel des taxes sur les améliorations apportées aux propriétés pose cependant un problème d'ordre financier que tentent de résoudre les membres du service d'urbanisme de la ville de Québec.

Les divers programmes de réaménagement et de restauration que la ville se propose d'appliquer, au cours des prochaines années, impliquent en effet une mise de fonds de l'ordre de \$10.000.000. Cette somme représente la part de 12,5 pour cent que verse la ville, sous forme de subventions, aux propriétaires qui effectuent des rénovations en vertu d'un programme municipal. Rappelons ici qu'un autre 12,5 pour cent est versé par la Société d'habitation de Québec, via l'administration municipale.

"Or un gel des taxes équivaldrait à une deuxième subvention et c'est à ce niveau que nous cherchons un mécanisme d'application", a expliqué M. Breton.

Outre la partie sud du quartier Saint-Sauveur, pour laquelle un programme de réaménagement fait actuellement l'objet d'une consultation auprès de la population, d'autres quartiers se verront soumis à des programmes identiques, donc à un éventuel gel ou "contrôle" des taxes.

Il s'agit entre autres de la partie nord du quartier Saint-Sauveur, d'une partie du quartier Limoilou, du quartier Saint-Jean-Baptiste et d'une partie du quartier Saint-Roch.

C'est avec une certaine surprise que les observateurs ont entendu, hier soir, le représentant du service d'urbanisme déclarer textuellement: "On étudie la possibilité de geler les taxes pour un certain temps, afin d'arrêter la hausse des loyers."

À la suite des explications apportées par M. Breton sur ce projet, les représentants de la ville qui assistaient à la réunion d'information se sont retranchés derrière une certaine prudence en apportant quelques nuances.

Le conseiller Gérard Moisan a confirmé qu'il "a été question, il y a quelque temps, d'obtenir la possibilité de geler les taxes". Cependant, a-t-il ajouté, il nous faut l'autorisation d'un gouvernement supérieur.

Quant au maire Lamontagne, qui est arrivé au milieu de l'assemblée, il a paru assez surpris lorsqu'un contribuable a fait allusion au gel des taxes dont avait parlé M. Breton.

Il a laissé entendre que des subventions accrues du provincial et du fédéral pour compenser les hausses de taxes résultant des améliorations apportées aux propriétés seraient préférables à un gel des taxes.

Interrogé par les journalistes à l'issue de l'assemblée, le représentant du service d'urbanisme s'est montré un peu embarrassé, précisant qu'il ne désirait pas s'avancer plus avant sur le sujet... "surtout en présence de membres de la presse".

Il a finalement consenti à apporter quelques précisions, devant le fait qu'il avait lui-même annoncé ou laissé échapper la nouvelle au cours de l'assemblée.

MESURE PROGRESSIVE

M. Breton a révélé que l'étude portant sur la possibilité de "contrôler" les taxes a été effectuée en plusieurs étapes. "Après avoir été soumise au conseil, a-t-il précisé, elle fait actuellement l'objet de recherches au niveau du service d'urbanisme."

"En ce qui regarde le service d'urbanisme, a poursuivi M. Breton, nous sommes certains qu'il y a des possibilités d'adopter et d'appliquer une telle mesure".

Pour le moment, on n'a pas encore trouvé les modalités définitives d'application ni la période de temps sur laquelle pourrait s'étendre le gel des taxes.

À ce propos, M. Breton a tenu à revenir sur l'utilisation du mot "gel" laissant entendre qu'il s'agirait plutôt d'une "mesure progressive de contrôle".

"Pour éliminer, à l'intérieur des programmes de rénovation, l'augmentation des taxes due aux améliorations, il faudrait faire en sorte qu'un propriétaire ne soit pas taxé, dès la première année, pour

les réparations qu'il a faites sur sa propriété. L'année d'après, on pourrait le taxer "un peu", et ainsi de suite, selon une allure graduelle, d'année en année".

À titre d'exemple, si un propriétaire apporte une amélioration de l'ordre de 100 pour cent à sa résidence, la ville de Québec et la SHQ défraieront, selon des normes pré-établies, 25 pour cent de ses dépenses. Si, à la suite de ces améliorations, l'évaluation de la propriété augmente de 100 pour cent le porteur progressif des taxes porterait sur ce 100 pour cent.

Interrogé sur la réticence des administrateurs élus à s'engager, hier soir, sur le sujet du gel des taxes, M. Breton ne s'est pas montré des plus loquaces.

Il semblerait toutefois que les difficultés auxquelles se sont butés les administrateurs municipaux devant un projet presqu'identique, il y a trois ans, les inciterait à une extrême prudence.

Il se pourrait de plus que l'on craigne une décision négative du gouvernement provincial en rapport avec un gel ou un contrôle des taxes, à cause de la dette de la ville de Québec qui doit consolider l'Etat.

Le Québec serait peut-être moins enclin à payer la dette d'une ville qui ne retire pas le maximum de sa possibilité de taxation.

C'est entre autres à ce problème que les membres du service d'urbanisme tentent actuellement de trouver une solution.



Le maire de Québec, trois conseillers et trois représentants du Service d'urbanisme de la ville de Québec ont participé à la réunion d'information.

Une population de 77,705, à Ste-Foy

La population de Sainte-Foy a enregistré une croissance de l'ordre de 32 pour cent en quatre ans, atteignant 77,705 habitants comparativement à 58,700, en 1969.

C'est ce que révèlent les données préliminaires du recensement municipal réalisé, cet été, à Sainte-Foy, qui permet d'observer une augmentation de la population de plus de 19.000 habitants.

Les chiffres indiquant le nombre de propriétaires et le nombre de locataires ont, par ailleurs, été inversés; alors qu'en 1969 il y avait 55,8 pour cent de propriétaires et 44,2 pour cent de locataires, le recensement de 1973 indique 56,6 pour cent de locataires et 43,4 pour cent de propriétaires.

L'occupation moyenne par logement est passé de 3,8 personnes, en 1969, à 3,5, en 1973.

On retrouve à Sainte-Foy 1 personne de 17 ans et moins pour deux de plus de 17 ans.

La division de la population,

par quartier s'établit ainsi: Notre-Dame: 17,050; Sainte-Foy: 13,855; Neilson: 12,299; Laurier: 9,633; Saint-Thomas: 9,502; Saint-Yves: 7,838; Laurentien: 7,526.

NOUVELLES FIGURES

Au moins quatre nouvelles figures siègeront au conseil municipal de Sainte-Foy après les élections du 4 novembre.

Trois conseillers ont, en effet, officiellement annoncé qu'ils ne représentaient pas; il s'agit de MM. André Legendre, Jean Duchaine et Georges Caron qui avaient occupé des postes de conseiller à Sainte-Foy pendant plus de vingt ans (M. Legendre), plus de dix ans (M. Duchaine) et pendant deux mandats (M. Caron).

Quant au conseiller Ben Morin, il a déjà fait connaître publiquement son intention de briguer les suffrages à la mairie contre le maire sortant, M. Roland Beaudin, qui sera également dans la course.

Les conseillers Bureau, Arcand et Matte ont, eux, fait savoir qu'ils seraient de nouveaux candidats.

A Lauzon

Le carrousel des démissions continue

Deux fonctionnaires au service de la municipalité de Lauzon ont donné, hier soir, leur démission aux membres du conseil.

Pour justifier son geste, le trésorier, M. Jacques Auger, qui était en fonction depuis juin 1972, a laissé savoir qu'il quittait son emploi pour accepter le poste de directeur administratif au centre Adaptation-Jeunesse, de Lauzon.

De son côté, l'évaluateur, M. Adélar Mercier, qui jouait ce rôle depuis 1969, a expliqué, dans sa lettre au conseil, qu'il abandonnait son poste pour profiter d'une ouverture com-

me évaluateur à la firme Dorion et Hallessey.

Ces deux démissions dans le personnel administratif de la ville de Lauzon soulèvent un remous dans la population locale et même dans la ville de Lévis, qui se demande si une telle incidence ne serait pas le point de départ d'une autre crise semblable à celle ressentie, l'automne dernier.

On se rappelle que quatre fonctionnaires avaient démissionné, l'an dernier, dont deux cadres responsables du nouveau administratif, forçant ainsi l'abdication du maire Robert Guay qui a démissionné le 6 octobre.

Un taux d'intérêt préférentiel dépendrait de la Fédération

Il faudrait une intervention de la Fédération des caisses populaires sur le plan régional pour que les résidents du quartier Saint-Sauveur, de Québec, puissent jouir d'un taux préférentiel dans les emprunts qu'ils effectueraient pour rénover leurs propriétés.

C'est ce que nous a révélé M. Yvon Vézina, directeur de la Caisse populaire Saint-Joseph, de Québec. M. Vézina est l'un des organisateurs de la séance d'information qui a réuni, hier, 350 citoyens du quartier Saint-Sauveur et des représentants de la ville de Québec pour discuter du programme de restauration et de réaménagement de la partie sud du quartier Saint-Sauveur.

Notons que des représentants de la Fédération des caisses populaires ont assisté en observateurs silencieux à la réunion tenue hier soir.

Interrogé sur l'intervention de la caisse populaire dans la promotion du programme de réaménagement, M. Vézina a déclaré qu'il n'a pas d'intérêt tout comme il a nié que la promotion du programme lui assurerait un marché d'emprunteurs sûrs, endossés par la promesse d'une subvention municipale - provinciale.

M. Vézina a tenu à préciser que c'est simplement à titre d'animateur engagé dans la vocation de son quartier que le conseil d'administration de la Caisse populaire Saint-Joseph, de Québec, a pris sur lui de convoquer une séance d'information sur le programme de réaménagement.

Le directeur a de plus indiqué qu'une seule caisse ne pouvait se permettre de mettre de l'avant un programme de prêts à taux préférentiels, même pour un projet partiellement subventionné comme celui du réaménagement du quartier Saint-Sauveur. M. Vézina a ajouté qu'une telle mesure ne pouvait venir que d'un effort régional des caisses et que, même s'ils sont prudents et discrets, les représentants de la Fédération manifestent un certain intérêt. Leur présence, hier, en témoignait.

M. Vézina n'a encore engagé aucune démarche officielle auprès de la Fédération mais il déclare être prêt à défendre l'idée d'établir un taux préférentiel au niveau régional, si ses confrères des caisses voisines l'appuient dans ses démarches.

La séance d'information convoquée par la Caisse Saint-Joseph, de Québec, était la première à laquelle on avait invité les représentants de la ville de Québec. Un des représentants du service d'urbanisme, M. Jocelyn Breton, n'a pas manqué de le rappeler.

Il était normal que, nous intéressant à notre milieu, nous convoquions la population et ceux qui peuvent vraiment l'informer, a expliqué M. Vézina. M. Vézina lançait ainsi une pointe à peine voilée à l'intention du Comité de citoyens de Saint-Sauveur, qui a tenu jusqu'à maintenant deux réunions d'information sans la présence des dirigeants municipaux de Québec.

Rejoint au téléphone, en fin de soirée, le porte-parole du Comité de citoyens, M. Michel Desrochers, a déclaré ne pas avoir l'impression que les directeurs de la caisse populaire faisaient de la concurrence à son organisme. "Nous poursuivons le même but, animer le quartier Saint-Sauveur... mais avec des moyens différents", a-t-il affirmé.

Lorsque le programme de rénovation a été rendu public, il a été très bien expliqué aux représentants de la population du quartier, a ajouté M. Desrochers. Nous avons donc expliqué nous-mêmes le programme à la population, lors de nos séances d'information. Nous rédigerons ensuite des propositions qui seront soumises à l'assemblée générale de nos membres et qui seront présentées sous forme de mémoire aux autorités municipales", a conclu M. Desrochers.

L'assemblée générale du Comité de citoyens, à laquelle sont invités tous les propriétaires et locataires intéressés, aura lieu le 1er octobre.

BOUCHERIE R. VILLENEUVE
Spécialité: **VIANDE**
PRIX DU GROS
POUR VOTRE CONCÉLÉATEUR
Tél.: 623-1405
1024, AV. BOURG-ROYAL
CHARLESBOURG-EST

MENUISERIE D.G. PLAMONDON ENR.
Spécialités: Finition de sous-sols, vente et installation de garages.
Tél.: Bur. 872-9616
Rés.: 527-9633

A VENDRE CAUSE SANTE ALIMENTATION DUBOIS, LICENCIEE
Propriété de 5 logements. Fond de Commerce, Equipements, Inventaire. Prix raisonnable.
Denis W. Egan 687-2193
Montreal Trust
Courtiers 529-0981

COURS DE CONVERSATION ANGLAISE
Groupes de 10 à 15 élèves seulement **SOIR** 75 heures pour \$100
Lundis et mercredis 7 1/2 à 9 1/2 à partir du 3 oct.
RUEL BUSINESS COLLEGE LEVIS
34 Côte du Passage, Lévis - Tél.: 837-7295
Offre AUSSI des cours de perfectionnement
Correspondance Dictaphone Toute la journée Permis no 170511
FRANCAIS GRAMMATICAL

NOUVEAU CONCEPTION REVOLUTIONNAIRE A L'AVANT GARDE
MODELE AIR-LUM 1974 FENÊTRES ALUMINIUM ÉTÉ-HIVER
En 36 couleurs finies d'émail cuit.
* VENTILATION PARFAITE, les GUILLOTINES du haut et du bas coulissant dans des RAINURES individuelles.
* FONCTIONNEMENT SILENCIEUX sur PATINS de vinyle.
* CHASSIS DE QUALITE SUPERIEURE à métal fortement renforcé.
* CHASSIS AMÉLIORÉ, magnifiquement conçu en aluminium refaible inoxydable.
* CALFEUTRAGE SHEGEL SUR TOUTE LA HAUTEUR DU CADRE.
* ARRÊT AUTOMATIQUE A DIVERSES HAUTEURS.
* MOUSTIQUAIRE ROBUSTE EN ALUMINIUM REFOULE.
GARANTIE MORRIS DEPUIS PLUS DE 48 ANS "MARCHANDISE SATISFAISANTE OU REMPLACÉE SANS FRAIS"
* Cadrage esthétique * Fonctionnement impeccable
Wm MORRIS & FILS LIMITEE
Estimations gratuites **692-2127** FACILITES DE PAIEMENT
263 rue St-Paul (Carré Parent) Québec
Aussi revêtement en aluminium, portes, portes-patio et auvents en fibre de verre et en aluminium.

au delà de l'événement

Le discours de la rentrée de la CEQ Une école pour un temps présent

NDLR — Nous publions aujourd'hui de larges extraits du discours, prononcé vendredi dernier, par le président de la Corporation des enseignants du Québec, M. Yvon Charbonneau, au nom d'une vingtaine d'associations professionnelles et syndicales enseignantes. M. Charbonneau y explique l'action où ses associations se sont engagées pour changer l'école. Ce discours constitue en même temps une réplique au discours de la rentrée du ministre québécois de l'Éducation, M. François Cloutier.

Le politique ou la politique?

Force est de constater que les enseignants, comme l'ensemble des travailleurs québécois, sont insérés dans un contexte de socio-économique dont ils ne peuvent pas maîtriser eux-mêmes les données de base.

Nous ne nous arrêtons pas aux arguments — épouvantails qu'évoquent régulièrement ceux qui prétendent aborder la question de l'école en feignant d'éviter toute référence au débat fondamental qu'elle suscite, c'est-à-dire au débat politique. Ces gens ne font que reprendre à leur compte — et à leur profit — les propos du docteur Jean-Baptiste Meilleur, qui écrivait il y a un siècle "L'instituteur doit éviter soigneusement toute espèce de polémique et de conflit fâcheux, en ne s'émittant (sic) pas dans les affaires publiques..." (1) Aujourd'hui, une autorité morale internationale de poids incontestable, la Commission Faure de l'UNESCO, affirme que "tout projet éducatif est un projet éminemment politique". Le politique ça regarde donc tous les citoyens, y compris les enseignants, et nous croyons d'ailleurs que nous méritons bien plus le reproche d'être non-politisés que sur-politisés.

Le service à l'étudiant que doivent rendre par partie les enseignants est également un service public. En conséquence, qu'ils en soient conscients ou non, qu'ils le veuillent ou pas, les enseignants enseignent, les étudiants étudient dans un cadre, dans un rouage déterminé, au moins dans une large mesure, par l'ensemble des choix politiques de la société. Ces choix, il faut regarder la réalité en face, ont été faits "pour et au nom de la collectivité" par des partis politiques portés au pouvoir en fonction d'intérêts particuliers bien précis et utilisant le régime de démocratie parlementaire à leurs fins.

Pour nous, l'éducatif, l'économique, le social, le politique font tous partie d'un même tissu, à tel point que nous sommes maintenant convaincus qu'il est impossible de rêver d'un projet éducatif cohérent et démocratique sans la présence d'un projet socio-politique global, cohérent et démocratique.

Est-ce faire de la politique partisane, est-ce s'inspirer d'une pensée anarchique que de chercher réponse aux questions suivantes: quelle sorte de citoyens voulons-nous être, voulons-nous former? quel projet politique est le nôtre? quels objectifs, quelles valeurs voulons-nous voir régir le scolaire, le social, l'économique, bref tout le politique?

Nous ne pouvons plus nous contenter des slogans d'avant-hier: "l'école prépare au marché du travail", des slogans d'hier et d'aujourd'hui: "l'école doit apprendre à apprendre, apprendre à être; l'école doit former des hommes libres...", toutes affirmations qui, sous le couvert de largeur de vue, cachent les rapports de force qui secouent la société, donc l'école, et qui, sous une apparente neutralité politique, essaient de perpétuer l'idée d'une école désincarnée, d'une école-laboratoire où aucun intérêt ne se joue.

L'absence de consensus autour d'un projet de société vraiment juste explique sans doute en grande partie la situation de paradoxe où se débat aujourd'hui l'école. Théoriquement, l'on affirme que l'école est au service de la personne et au service de la collectivité. Dans la pratique cependant, nous commençons à découvrir, à partir d'analyses du milieu, que l'école maintient et renforce souvent les inégalités et les classes sociales, que l'école "réformée" n'a pas cessé, bien au contraire, de sélectionner, de conditionner, de contrôler "sa clientèle" en fonction de critères s'apparentant bien davantage à ceux du monde industriel: efficacité, croissance, rationalisation, qu'à ceux d'un milieu où prime l'homme et ses besoins sociaux et personnels.

Si le pouvoir se sert de l'école, comme il se sert de l'information, de la justice, de la sécurité sociale, il se méfie aussi de l'école et il met à l'index tous ceux qui en sondent les fondements. La critique de l'école québécoise — le pouvoir le sait depuis longtemps, et nous commençons à le savoir aussi — conduit à la critique de la société capitaliste elle-même. Le capitalisme "évolue" admet que l'on réforme l'école, mais il ne souffre pas d'être lui-même démasqué. Les esprits libéraux bien ou mal intentionnés s'évertuent alors à farder la réalité, à rafistoler les structures d'une institution soi-disant sclérosée, mais bien plus active qu'on ne le pense. Tous les pouvoirs du monde savent que l'école est au service du système dont ils ont la garde temporaire, et nous ne pouvons plus tolérer que notre travail quotidien serve à renforcer un système dont les règles de jeu sont le profit et l'individualisme, un système basé sur les clivages enfants-adultes, formation-production, intellectuels-manuels, travail-loisir, un système basé sur l'exploitation du travail — et encore doublement du travail féminin non-rémunéré — par le capital, sur l'exploitation de la majorité par une minorité de plus en plus réduite et rapace.

Insistons donc encore une fois sur l'erreur qui consiste à vouloir isoler le domaine de l'éducation du domaine politique. Entretien dans la population ce mythe de l'école neutre, vouée — aux seuls intérêts — de l'enfant, cela ne s'inspire — il n'y a pas d'une volonté de cacher le rôle idéologique et social de l'école et de ceux qui y travaillent. Les enseignants à qui l'on répète sur tous les tons qu'ils sont des "agents de transformation sociale", des "ferments de renouveau" sont résolus, même au risque de subir les foudres des puissants, à lancer dans leur milieu un débat touchant aux véritables enjeux de l'école et de l'éducation.

L'école du Québec est-elle dans une impasse?

Certains personnages se complaisent à noircir, du

haut de leur autorité, l'école du Québec en 1973. Un certain public conditionné, donc préjugé, fait porter à l'école le poids de son anxiété. Notre propos n'est pas de lancer la balle aux autres, ni de la garder pour nous seuls...

Les enseignants québécois n'ont pas à avoir plus mal à la conscience que leurs concitoyens au sujet des problèmes qui agitent avec une particulière gravité le monde de l'éducation. La drogue, la violence, la spéculation, la publicité frauduleuse, la consommation forcée, la corruption, le trafic d'influence, l'exploitation économique sous toutes ses formes ne sont quand même pas toutes matières au programme de l'école! Toutes ces vertus éminentes, qui ignorent que c'est "l'école parallèle" — non "l'école institutionnelle" qui s'en charge à longueur d'année?

Cependant, le citoyen — à l'école, jeune ou adulte, fait l'apprentissage concret, dans cette mini-société hiérarchisée et super-structurée qu'est l'école, de la limite de ses pouvoirs réels face à l'administratif, face au politique, face à l'économique. A-t-on vraiment songé à ce que représentent les cours du soir pour des adultes? A-t-on souvent dépeint le désarroi du jeune élève face aux astuces de la polyvalence et de ses supermarchés à 2.500 ou 3.000 élèves, dont personne n'aurait voulu, sauf, semble-t-il, ceux qui ont cédé au lobby des entrepreneurs, ingénieurs et architectes? La drogue, l'ennui, l'absentéisme, l'abandon prématuré, le décrochage politique sont quelques-uns des signes évidents de cet isolement des jeunes en milieu scolaire, reflétés aussi de leur écoeurement devant une société corbée sous la férule du plus fort, c'est-à-dire du plus riche et du plus violent.

Ce n'est évidemment pas dans le cadre d'un discours que l'on peut faire une analyse complète de la situation de l'école dans la société d'aujourd'hui. Tout au plus, nous bornerons-nous donc à cerner de plus près cinq questions qui sont maintenant d'une grande actualité, questions que nous utiliserons à la manière de portes d'entrée d'un monde trop souvent méconnu.

Du dossier cumulatif à l'évaluation scolaire

Le ministère de l'Éducation vient d'imposer aux commissions scolaires et aux institutions privées un règlement relatif au dossier scolaire cumulatif des élèves.

Ce règlement régit l'implantation, la tenue, la consultation et la transmission du dossier scolaire cumulatif et en précise le caractère confidentiel.

Même si nous avons déjà fait connaître notre critique à ce propos, le sujet est d'une importance idéologique telle que nous prenons le temps de résumer nos positions une fois de plus.

En plus des inconvénients administratifs qu'ils soulèvent, certains éléments du dossier cumulatif impliquent des principes et des objectifs discutables et une philosophie pernicieuse au sujet desquels les enseignants, leurs syndicats et leurs associations professionnelles doivent montrer la plus grande attention et adopter les mesures appropriées.

Les enseignants ne sont pas contre l'accumulation de certaines données sur l'étudiant, ni contre l'évaluation en soi, mais à condition que les objectifs et le contenu de ces mesures servent à améliorer la qualité de l'enseignement.

Une lecture attentive des directives gouvernementales nous montre que le M.E.Q. s'ingénie à raffiner, à des coûts scandaleux, des instruments de contrôle qui découlent de son rôle de gardien et de reproduit du système. L'application de ces instruments divise, distingue les éléments qui échappent à la "normale": le tout introduit encore la mesure avec autrui, la compétition, la rivalité. Le développement chez les étudiants de la solidarité, de la fraternité, et l'épanouissement des individus sont encore relégués au second plan. Ce ne sont pas tant les instruments qui sont en cause, ce sont les fins qu'on veut les voir servir: on met tout en branle pour encadrer, annoter, coder, interpréter pour mieux "mouler"; à croire que l'annotation est plus importante que l'enseignement, la statistique plus importante que la correction des déficiences, la codification du comportement plus importante que l'adoption d'un comportement vraiment personnel. Tout est conçu pour d'abord servir le système, lui permettre de se maintenir et de se reproduire.

Éliminer ceux qui causent des problèmes au lieu de s'attaquer aux causes des problèmes, que voilà donc une façon curieuse d'agir d'un système qui se dit pragmatique...

L'évaluation: une dynamique

Que doit donc être l'évaluation en milieu scolaire? Au lieu de nous évertuer à mesurer le cœur et l'esprit et toute la personne de l'étudiant à l'aide d'une formule standardisée, au lieu de définir l'évaluation comme un instrument (dossier - formules - fiches), nous définissons l'évaluation comme une dynamique.

Une dynamique développée, mise de l'avant non en fonction du système scolaire, mais en fonction de l'étudiant, afin de lui permettre d'atteindre son réel épanouissement.

Une dynamique qui personnalise, analyse, comprend et laisse place à l'évolution.

Une dynamique qui sait donner de l'information mais qui sait davantage accueillir l'autre tel qu'il est.

Une dynamique qui marque des points d'arrêt à l'intérieur d'une démarche, qui fait appel à l'interroga-

tion, qui permet d'observer, de discuter, de porter des jugements, d'aider.

Une dynamique dont la forme ne peut être que très souple, fort variable pour s'adapter aux diverses circonstances.

À notre avis, l'évaluation devrait faire partie intégrante du processus d'apprentissage; c'est un acte pédagogique qui doit être posé par le maître et l'étudiant dans le but spécifique de préciser l'acquis et de rechercher les causes des défaillances; c'est un acte pédagogique qui devrait impliquer l'étudiant et le maître et les pousser vers l'avant, vers leurs propres corrections et réalisations personnelles alors que plusieurs de ces parties sont facultatives.

Ces actions immédiates doivent s'accompagner d'une réflexion en profondeur sur l'ensemble de l'évaluation scolaire.

C'est pourquoi cet automne nous tiendrons un colloque national sur l'évaluation, auquel nous inviterons parents et étudiants, ce qui provoquera, nous l'espérons, un débat général dans tous les milieux et de l'action concrète en conséquence.

De plus, nous incitons nos membres à n'utiliser que des instruments d'évaluation compatibles avec les objectifs que nous venons de décrire.

Enfin, nous entreprenons une action auprès des commissions scolaires pour qu'elles exigent que le M.E.Q. transforme son rôle de contrôle direct concernant l'évaluation en rôle de support et de soutien.

Nous sommes conscients que plusieurs de ces recommandations n'ont de sens que si nous remplaçons les politiques du M.E.Q. relatives à l'évaluation et aux régimes pédagogiques en général dans leur contexte, celui d'une école au service d'une classe dominante.

Avant donc de consacrer des énergies à l'élaboration de fiches de comportement encore plus raffinées que celles suggérées par le M.E.Q., il faut nous arrêter à plus important: reprendre en main une école qui, actuellement, ignore le potentiel créateur de la masse de nos étudiants, pour la plupart issus de la classe ouvrière; et les invite ainsi irrésistiblement à la soumission dans une société dirigée par une minorité.

Le plan Cloutier: un assaut au pouvoir

Par le biais de mesures administratives édictées par le ministre de l'Éducation, ce gouvernement ne fait pas que lancer "un plan de développement de l'enseignement des langues", comme le fait croire la propagande officielle. Il faut voir que le gouvernement utilise l'école à des fins politiques précises: à l'écoute des businessmen interrogés par la maison Fantus, s'inscrivant dans le sillage du ministre Bill 63 et se nourrissant de ce qu'il y a de plus fangeux dans le rapport Gendron, le gouvernement promulgue ainsi, à pas feutrés, sans débat parlementaire, démocratiquement quoi! une politique linguistique inacceptable à la majorité francophone, et il charbarde les priorités normales de l'école élémentaire.

Dès le départ, le plan admet que "l'enseignement des langues comporte au Québec des dimensions socio-politiques importantes. Voilà qui paraît raisonnable. Pourtant dans l'énumération des principales causes de l'insuccès des programmes-cadres de français, pas un mot du contexte social et économique, politique et culturel où se débat le Québécois francophone. Aucune référence à la prédominance sans vergogne de l'anglais dans les milieux d'affaires et de travail, aucune allusion à l'américain, langue qui envahit les communications, la culture, l'enseignement, les manuels.

Le M.E.Q. préfère le sophisme de "l'accès aux postes de commande impossible aux unilingues francophones". A-t-on besoin d'enseigner l'anglais à partir de la première ou de la troisième année de l'élémentaire pour les besoins d'une minorité qui s'occupera des échanges commerciaux pan-américains ou des relations internationales? Tout le monde peut apprendre l'anglais en peu de temps quand le besoin s'en fait sentir. Mais les Québécois francophones apprendront de moins en moins l'anglais de façon courante, si cette langue doit être l'instrument de leur domination.

C'est la marque de tous les pays colonisés ou de passé colonial que de se lancer dans les langues à l'élémentaire. Il est d'ailleurs bien connu que les régions dominées sont des pépinières de "parfaits bilingues".

Nous comprenons fort bien cependant le dilemme où se débattent maints parents déchirés par le choix à faire. Il est normal dans le cadre économique et politique actuel — de considérer l'anglais comme langue des promotions, et les parents-travailleurs sont moins à blâmer que quiconque d'opter pour le meilleur sort immédiat de leur enfant.

Ce dilemme, nous le comprenons et le partageons jusqu'à un certain point. Mais nous croyons de notre devoir de soutenir que les options de base d'une collectivité de même que les priorités de l'école, ne doivent être déterminées en fonction des seuls intérêts immédiats, en prenant pour acquis que le système doit rester ce qu'il est.

L'école élémentaire est le lieu où l'enfant doit expérimenter la maîtrise de son corps, de son imagination, de son expression sensorielle et motrice et la connaissance de sa propre langue lui sert révélation, de principe d'identification. Les pays développés axent la formation à l'élémentaire sur l'expression, la communication, l'activité physique, plastique, rythmique. Les colonisés apprennent le plus tôt possible la langue du maître...

Il est de notoriété publique que les enseignants ont considéré comme prioritaire l'obtention à l'élémentaire d'un enseignement de qualité en éducation physique,

en arts plastiques et en musique; de même que nous trouvons prioritaires l'extension des services à l'enfance inadaptée et l'ouverture des maternelles et des pré-maternelles.

Le plan de développement des langues est rétrograde parce qu'il cherche à relancer le faux problème de la qualité de la langue, parce qu'il feint de croire aux résultats d'une intervention "scolaire" détachée de son contexte socio-politico-économique. À force de vouloir soigner la maladie, on risque de tuer le malade. Comme si notre problème fondamental en était un de diction, de vocabulaire ou de syntaxe! À notre avis, les jeunes Québécois francophones n'apprendront bien ni l'anglais, ni le français tant qu'ils n'auront pas le sentiment que la collectivité dont ils sont a un statut, une valeur d'appel politiquement reconnus et assurés sur ce coin de continent. Tout le reste, au stade où nous en sommes, n'est que trafic de manuels, de méthodes et de magnétophones.

Notre action face à cette intrusion criante de la politique et de l'électoralisme dans l'école se doit d'être des plus systématiques.

Nous allons continuer de harceler les commissions scolaires, avec l'appui des parents qui partagent nos vues, pour que les nouveaux professeurs obtenus selon le ratio soient affectés à d'autres disciplines que la langue seconde à l'élémentaire.

Nous allons expliquer aux parents et aux travailleurs en général que les priorités de base de l'école élémentaire sont sacrifiées par ce gouvernement au profit d'opérations de prestige électoral, ce qui favorise entre autres conséquences la remontée du secteur d'enseignement privé.

Nous allons continuer de réclamer de concert avec tous les groupes progressistes intéressés une politique linguistique clairement identifiée aux aspirations de la majorité francophone, et nous dénoncerons toute nouvelle agression gouvernementale contre le peuple québécois, son école et sa langue.

Des idées sans idéologie, est-ce normal?

Nous venons de passer en revue cinq aspects concrets du monde de l'éducation, choisis parmi des dizaines d'autres tout aussi importants. Le travail de prise en main de l'école par les principaux intéressés reste à faire tout entier, quoi qu'en disent les slogans officiels.

Les questions que nous venons de soulever sur le système scolaire, à partir de faits bien connus: drogue, dossier cumulatif, enseignement de la langue seconde, cours aux adultes, comités d'école, taxes scolaires, les propositions d'action que nous formulons, nous les avons puisées à même notre pratique de l'enseignement sans nous soucier de savoir au départ si elles étaient syndicales, politiques ou professionnelles.

Pour nous, ces cloisons ne doivent pas exister: bien au contraire, nous devons toujours, à partir de ces faits, de ces problèmes qui ont l'air isolés les uns des autres, remonter aux causes permanentes de ces politiques, et ce bout de chemin, ces liens, nous désirons les faire avec tous les groupes intéressés, milieux populaires et syndicaux, parents, étudiants.

Nous n'avons pas l'intention de céder au chantage psychologique d'un certain personnage qui nous accuse d'être "plus idéologique que pratique", alors que ce ministre vient à peine de découvrir nos besoins en éducation physique, en éducation permanente, qu'il vient tout juste de s'apercevoir qu'il y a des milieux défavorisés au Québec et qu'une décentralisation de l'administration scolaire s'impose.

C'est justement pour toutes ces raisons, et bien d'autres, de caractère très pratique et très concret, que nous avons mené les luttes que nous avons menées, dans les écoles et dans la rue quand il le fallait.

C'est justement parce que nous sommes pratiques que nous cherchons à sortir des luttes — à la pièce et du pédagogisme tranquille.

Nous n'avons ni à nous excuser ni à nous excuser d'entreprendre une lutte idéologique contre un système bâti sur le profit, l'exploitation, la concurrence et la violence ouverte quand il le faut: octobre 1970, coup d'État militaire au Chili.

S'en abstenir, c'est opter pour le statu quo et nous ne sommes pas de ceux-là.

D'ailleurs ne nous trompons pas: ce qu'un certain ministre nous reproche, et bien d'autres avec lui, ce n'est pas d'avoir des idées, ni même de nous bâtir une idéologie. Ils nous reprochent de nous attaquer par notre analyse de l'école à un des piliers essentiels de l'ordre bien établi, ils nous reprochent de nous donner une idéologie opposée à la leur.

Quant à nous, monsieur le ministre, nous ne vous ferons pas l'affront de prétendre que vous n'avez pas d'idéologie, ni que vous devriez ne pas en avoir. Nous avons trop à faire ailleurs. Nous vous accusons au contraire d'en avoir très précisément une idéologie, celle d'un État capitaliste libéral colonisé et asservi aux intérêts américains.

Au lieu de souhaïter puérilement nous voir quitter le terrain de la lutte idéologique, vous devriez avoir la lucidité politique de l'admettre, ou le courage de dire en quoi les idées que nous exprimons et les actions concrètes que nous proposons vont à l'encontre d'une école pensée en fonction des intérêts, besoins et aspirations de la majorité populaire.

Mise au point

La publication de la photo d'un atelier d'handicapés de Handico qui accompagnait le texte de Mario Bolduc, publiée jeudi le 20 septembre et intitulé "Les inadaptés dans une société capitaliste" ne doit pas être interprétée comme un appui de l'auteur à cet organisme.



les bruits de la ville

PAR PIERRE CHAMPAGNE



UN FEU DE CIRCULATION SVP

Il y a encore des carrefours très dangereux dans la région de Québec. A Montmorency, l'intersection de la côte de Courville et du boulevard Sainte-Anne en est un bel exemple.

D'abord, la côte de Courville est elle-même très dangereuse. Plusieurs automobilistes se sont déjà retrouvés dans le décor. Un mur de béton armé, doublé d'une double ceinture de fer, les empêche maintenant de se retrouver dans la chambre de la maison du coin (voir photo).

Mais ce n'est pas tout. Dans le bas de la côte, l'automobiliste doit, premièrement, traverser l'avenue Saint-Grégoire; deuxièmement, enjamber une voie ferrée; et troisièmement, s'engager sur le boulevard Sainte-Anne. Tout ça dans une cinquantaine de pieds. Entre 10 et 11.00 et 14 et 16 h.00, quand il fait beau, cette course à obstacles peut toujours être gagnée.

Mais je vous défie de la faire en n'importe quel autre temps. Surtout sur les heures de pointe; à la sortie de la messe, le dimanche, etc.

"Qui de droit" devrait y voir. Un clignement rouge à cette intersection, ce n'est pas assez.

ELECTRICITE-ELECTRICITE

Ils sont peut-être 12.012, mais ils ne sont pas très au courant. Chose certaine, il leur faut du temps pour installer l'électricité dans certains endroits.

Un professeur de la polyvalente du Mont Sainte-Anne, M. Victorin Leblond, devrait, finalement, cette semaine, "recevoir" l'électricité. Faire partie du réseau de distribution de l'Hydro-Québec.

Il loge dans sa maison "électrique" depuis le 3 septembre. Les nuits sont fraîches depuis le 3 septembre et M. Leblond possède une maison "toute à l'électricité", "chauffage compris".

Le pire c'est qu'il dit avoir fait une première demande à l'Hydro-Québec le 30 juillet. Il devait revenir à la charge le 22 août. Mais comme l'Hydro ne peut pas poser ses fils avant que le Bell ait posé ses poteaux, l'électricité n'est pas encore sur place.

Le Bell a reçu la demande de M. Leblond le 24 août, soit deux jours après la seconde demande il faut un mois, me dit-on, c'est à vous d'en juger) pour planter un poteau de téléphone. Au Bell, on appelle ça un "délai normal". Donc, l'électricité devrait arriver cette semaine. Avis aux autres, prenez-vous y d'avance.

DES PROMESSES DE CARNAVALS

Tout Québécois sait fort bien

qu'une promesse faite par un politicien durant une campagne électorale n'est pas nécessairement une "promesse" (n.f. assurance donnée de faire quelque chose).

Voilà maintenant qu'en plus des "promesses de politiciens" nous aurons, comme synonyme, "des promesses de Carnavals".

Imaginez-vous donc, qu'au début de la saison, les "Carnavals" (des baseballeurs étrangers qui jouent à Québec) avaient décidé, comme promotion, de faire tirer quatre voitures, soit une à la fin de chaque mois.

"Les dates de ces tirages étaient inscrites sur les billets. On tira, à la fin de mai, la première voiture. Une petite pas possible. Puis on n'en entendit plus jamais parler. On alla même jusqu'à barrer, sur les billets, la date du tirage des autres voitures.

Finalement, peut-être pour avoir bonne conscience, on décida d'en faire tirer une deuxième à la fin de la saison.

Mais un plus un, ça fait deux. Ça ne fait pas quatre. Où sont-elles donc nos belles promesses? Si, l'an prochain, les Carnavals vous en font encore des promesses, pensez-y bien.

LES GRANDS HOTELS

L'ouverture prochaine de quelques grands hôtels dans la région métropolitaine de Québec changera les habitudes de plusieurs Québécois.

Ainsi, le président de l'Amicale des Sommeliers qui présidait, dimanche soir, à l'hôtel Paul Baillargeon, la première dégustation (bourguignonne) de l'année avisa ses membres que, le 21 avril, ils devraient se réunir au Concorde (C'est où ça?) et le 12 mai à l'hôtel Hilton pour le dîner de gala de fin d'année.

Mon ami Jean Caron devra peut-être changer son fusil d'épaule, parce que les gens du Concorde m'ont assuré, lundi matin, qu'ils n'ouvrieraient pas leurs portes avant le mois de mai.

Si, lors de ces dégustations, on ne s'étouffe pas dans la nourriture, on peut, par contre, se noyer dans les vins de toutes sortes. Et cela peut être très agréable.

Dimanche, on nous servit, comme appétitif, un "Kir" (quatre onces de crème de Cassis dans une bouteille de Verse joie); suivait, un Côteau de l'Auvance pour accompagner une Quiche Lorraine; un Préfontaine de France servait d'entremets, un Pourpreuil était offert avec le boeuf bourguignon; un Corbière avec le 1er service de fromages; un Côte du Rhône avec le second service de fromages; et un Gran Grénant clôturait le tout.

Une action en dommages intérêts au montant de \$2,045,733 est intentée contre 2 chirurgiens

Par Réal Laberge de notre bureau de La Pocatière

Deux chirurgiens de Montmagny, les docteurs Cajetan Gauthier et Arthur Richard doivent répondre à une action en dommages-intérêts de \$2,045,733 qui leur a été intentée, conjointement et solidairement avec l'Hôtel-Dieu local, par un ex-médecin de cette ville, le docteur Laurent Lizotte.

Le Dr Lizotte, qui occupe présentement la fonction de directeur général des affaires médicales à la Régie de l'assurance-maladie, a également été sous-ministre adjoint de la Santé du Québec, de 1965 à 1969, et député libéral de Montmagny, de 1960 à 1962. On sait par ailleurs que le Dr Cajetan Gauthier, en plus d'exercer la fonction de chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Montmagny, est depuis de nombreuses années maire de cette municipalité.

L'action de plus de \$2,000,000 déposée en Cour supérieure du district de Montmagny, par le Dr Lizotte, fait état de fautes lourdes, par incurie, négligence, imprudence et inhabileté, dans des soins qui lui ont été prodigués entre le 29 juin et le 9 juillet 1959.

Dans l'énoncé des faits motivant sa requête, le Dr Laurent Lizotte donne la version suivante des faits, soit qu'au mois de juin 1959, nécessitant des soins médicaux, il a engagé à cet effet les docteurs Gauthier et Richard de l'Hôtel-Dieu de Montmagny.

L'ex-médecin de Montmagny poursuit qu'il a été hospitalisé pour hémorragie vers le 27 juin 1959 et opéré par le Dr Gauthier, assisté du Dr Richard, vers le 29 juin. Il a reçu son congé le 9 juillet 1959.

Peu après sa sortie, il a été pris de douleurs persistantes, accompagnées de fièvre et de frissons.

Le Dr Lizotte a alors communiqué avec les deux chirurgiens pour leur faire part de

ces malaises. Quelques jours plus tard, sa plaie se fendait et le Dr Lizotte est retourné par ambulance à l'Hôtel-Dieu de Montmagny, sombrant dans l'inconscience pendant le trajet, pour ne reprendre connaissance que plusieurs mois plus tard.

Dans sa déclaration judiciaire, le Dr Lizotte précise alors que pendant ce deuxième séjour à l'Hôtel-Dieu de Montmagny, on a interdit toute visite, vu son état très grave. Il a ajouté qu'à la demande de son épouse, trois médecins, dont un généraliste et deux spécialistes, ont tenté à plusieurs reprises de le voir, mais qu'à chaque fois on a refusé énergiquement que ces médecins procèdent à un examen du malade. Avec l'autorisation du Dr Gauthier, il a ensuite été conduit par ambulance à l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc de Montréal, où l'on a procédé à une intervention chirurgicale d'urgence, "pour enlever toute la pourriture qu'il avait sur l'abdomen et lui prodiguer tous les soins nécessités par son état. Ce qui aurait nécessité entre autres 36 interventions chirurgicales, plus de 100 transfusions de sang, greffes à la grandeur de l'abdomen et du thorax, thrombo-phlébite aux deux jambes. Le Dr Lizotte souffrirait encore d'un anneau herniaire fémoral présentant une bande fibreuse, qui resserre l'anneau et lui cause une douleur persistante au nerf fémoral du côté gauche.

L'arrivée des policiers fait fuir des voleurs

Des voleurs ont failli tomber entre les mains de policiers de Rimouski, hier matin. Ils ont vu arriver l'auto-patrouille et ils ont pris la fuite.

Les policiers ont trouvé un coffre-fort qui venait d'être volé dans un magasin de Rimouski. Les voleurs étaient en train de le défoncer lorsque les agents sont arrivés.

Il faut expliquer ici que les policiers répondaient à une plainte disant que des gens causaient du bruit et qu'il était impossible de dormir. Ils étaient loin de se douter qu'ils auraient à faire face à des voleurs.

agents et préposés, savaient ou devaient savoir que le docteur Richard était atteint de furonculose, et qu'il ne pouvait assister le docteur Gauthier, qu'ils savaient ou devaient savoir les dangers inhérents à l'infection et les conséquences sur l'opération en cours, mais qu'ils n'ont pas pris les précautions les plus élémentaires de la prudence et de l'hygiène, en s'assurant qu'aucun membre de l'équipe médicale ne soit affecté, qu'ils n'ont pas demandé de consultation extérieure, n'ont rien fait pour minimiser les dommages lors de l'opération, et

pour assurer les soins nécessaires au malade, suite à l'opération.

Face à ces manquements, l'action en dommages-intérêts réclame les compensations suivantes, soit \$24,900 pour incapacité totale temporaire, \$895,743 pour incapacité partielle permanente, \$1,035,000 pour incapacité après août 1973; plus \$25,000 pour préjudice esthétique, \$25,000 pour inconforts, souffrances et douleurs, \$40,900 pour perte de jouissance des choses de la vie, soit un total de \$2,025,733.88

ASSURANCES GENERALES



JACQUES PARADIS président



MICHEL CAREAU vice-président

M. Jacques Paradis, président de Jacques Paradis + Associés Ltée, est heureux de vous annoncer l'ouverture de son bureau maintenant situé à Charlesbourg, et vous invite à venir rencontrer son équipe jeune et dynamique. Qu'il s'agisse d'assurances pour le feu, le vol, l'auto, la responsabilité, la vie ou autres, n'hésitez pas à venir nous consulter.



jacques paradis + associés ltée ASSURANCES GÉNÉRALES

7580, boul. Henri-Bourassa Tél.: 628-3760

EXAMEN DE LA VUE

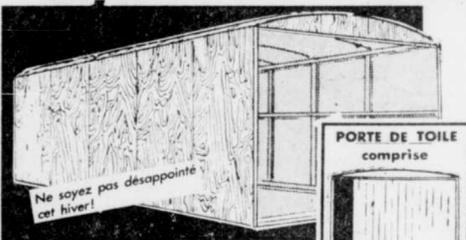
Dr Richard Dumas - Optométriste

GALERIES DE LA CANARDIERE

TEL.: 667-2911

centre de rénovation!

GARAGE D'HIVER DEMONTABLE



Commandez votre garage immédiatement pour livraison sur demande

DIMENSIONS	GARAGE ECONOMIQUE EN ASPENTE NON ASSEMBLE	GARAGE REGulier EN VENEUR B.C. FIR NON ASSEMBLE
6' x 10' x 16' long.	\$159.50	\$204.50
6' x 10' x 20' long.	\$189.50	\$239.50

EXTRA pour garage pré-monté à l'usine et matériel teint.

Pièces de bois coupées de dimensions prêtes à être assemblées.

Facile à construire. Il n'exige ni main-d'œuvre spécialisée, ni outils compliqués.

VENEZ VOIR LE MODELE EN MONTREI A LA BELLE SAISON, IL SE DEMONTE AISEMENT ET SE RANGE RAPIDEMENT

Vive la Moore!

Vive la beauté!

Vive la couleur!

La peinture latex d'intérieur Regal Wall Satin s'applique facilement et sèche en un beau fini mat. Choix de 1500 couleurs décoratives.

\$9.05 le gallon

Egalement en pintes



Regal Aquavelvet émail latex fini eggshell

\$10.10 le gallon

Egalement en pintes

Satin Impervo — émail fini satin

- Pour cuisines et salles de bains.
- Résistante et lavable.
- Sans danger pour peindre meubles de bébé et jouets.

\$3.13 la pinte

Egalement en gallons



Jos. Grenier LITEE

Diarstone



Facile à installer Faites-le vous-même Matériau ultra léger

\$1.69 le pied carré

RUSTICO



Un composé tout préparé, un revêtement qui s'harmonise avec tout style de décoration, espagnol, colonial, canadien, moderne. Application à la truelle seulement. Intérieur et extérieur — sur tout genre de matériau — gypso, contre-plaqué, masonite, plâtre, bois ou surface peinturée. Couvre de 25 à 60 pieds carrés au gallon, selon la texture. Sèche en moins de 24 heures.

\$8.50 le gallon

Jos. Grenier LITEE

947 AV. ROYALE, BEAUPORT

Ouvert le jeudi soir jusqu'à 9h. Fermé le samedi toute la journée

TEL.: 667-1724

4 ans de pénitencier à un automobiliste

SAINT-JOSEPH — Un automobiliste de Beauveville a été condamné à quatre ans de pénitencier avec interdiction de conduire un véhicule à moteur sur une voie publique au Canada pendant une période de 10 ans, après avoir été reconnu coupable de négligence criminelle. Il s'agit de Jean-Luc Giroux, âgé de 41 ans, pour qui la sentence a été prononcée en fin de semaine, par le juge Anatole Corrievau, de la Cour des sessions à Saint-Joseph de Beauveville.

Giroux était accusé d'avoir le 19 août 1972, par négligence criminelle, illégalement causé la mort de M. et Mme Aurèle Chabot, de Water-

ville, et de M. Odilon Larochelle de Saint-Prospère, lors d'un accident survenu près de l'hôtel Abénakis, sur la route 24, à Saint-Prospère de Dorchester.

Que fait Sheraton ces temps-ci?

A MONTREAL. Sheraton a deux hôtels au centre-ville.

Hôtel Sheraton-Mont-Royal
1455, rue Peel, au centre du district commercial. 7 restaurants et bars-salons, y compris le fameux restaurant Kon Tiki. Limousine pour l'aéroport. Accès direct au métro. Stationnement de nuit gratuit.
Simple: \$18 à \$26; double: \$23 à \$31.

Hôtel Laurentien
En plein cœur de Montréal, face au carré Dominion. 1000 chambres climatisées avec télé-couleurs. Cinq restaurants et bars-salons. Service de limousine pour l'aéroport. Stationnement gratuit.
Simple: \$16 à \$18; double: \$20 à \$23.

Pour réservations, demandez à la téléphoniste de composer ZEnith 1-1035 au Québec. Ou faites appeler votre agent de voyages.



Hôtel Sheraton-Mont-Royal
1455 RUE PEELE
HOTELS ET MOTELS SHERATON
SERVICE INTERNATIONAL LTD



Le Laurentien - un hôtel Sheraton
CARRÉ DOMINION
HOTELS ET MOTELS SHERATON
SERVICE INTERNATIONAL LTD



Du jeudi 27 septembre au dimanche 30, aux Pavillons de la Jeunesse et des Congrès. Motoneiges 1974, ski, raquette, patin, etc.

De prime abord, le sinistre de la 1re Avenue semble accidentel

Par Lucien LATULIPPE

La cause de l'incendie qui a détruit, samedi, un immeuble commercial de deux étages, situé sur la 1re Avenue, à Québec, n'a pu être établie, hier. Les enquêteurs ont, toutefois, obtenu la conviction que le feu a éclaté dans une pièce du rez-de-chaussée, à l'arrière, où se trouve le convoyeur utilisé par la firme René Talbot Inc.

M. Henri Bédard, du Commissariat des incendies, a laissé entendre, hier soir, que le feu ne semble pas d'origine criminelle. Des experts en électricité et un chimiste participent aux recherches dans les débris. Les fouilles devaient se poursuivre, aujourd'hui. De plus, M. Bédard doit rencontrer les premiers

pompier qui se sont rendus sur les lieux pour savoir où se trouvaient les flammes à leur arrivée.

Par ailleurs, l'enquête a permis d'établir, hier, que les pertes matérielles ne devraient pas dépasser \$500,000. Le second étage de l'édifice servait d'entrepôt pour René Talbot où il y avait des chaussures pour une valeur de \$200,000. Cette partie de l'immeuble est une perte totale avec tout son contenu.

Le rez-de-chaussée était protégé par un plafond en béton armé, et ainsi les dommages sont-ils limités à l'eau et à la

chaleur. A la Clinique électronique, les pompiers ont vu à étendre des toiles sur tous les appareils qui ont été assez bien protégés. Les bureaux de René Talbot et ceux de la Clinique électronique ont par contre subi des dommages par l'eau et la fumée.

L'édifice lui-même a subi des dommages considérables qui ne devraient pas dépasser \$100,000. Les enquêteurs ont d'ailleurs fait remarquer que le secteur est appelé à devenir un centre résidentiel, selon les projets de la ville de Québec, et que plusieurs édifices doivent être démolis d'ici quelques années.

Une avalanche de vols

Une avalanche de vols a encore été enregistrée, en fin de semaine, par la police de Québec qui a, par contre, mis la main sur un certain nombre d'individus.

La police dénombre 10 vols dans des maisons, quatre effractions avec intention, huit commerces cambriolés, un vol qualifié, 13 vols dans des autos, un vol de sacoches et une tentative de vol qualifié.

Le vol qualifié a été commis sur la personne d'un livreur. Ce dernier allait porter un sac de courrier au bureau de poste. Il l'a déposé près de son véhicule pour en ouvrir la porte. Deux individus l'ont bousculé à ce moment-là et ils se sont sauvés avec le sac de courrier qui contenait différents paquets, mais aucune somme d'argent.

Le sac à main a été dérobé alors que la plaignante attendait l'autobus au coin de la 1re Avenue et de la 14e Rue.

La tentative de vol qualifié s'est déroulée au André Gas Bar, 590 boulevard Hamel. Trois individus ont réclamé la caisse, mais le pompiste a refusé de leur donner, et les intrus sont partis sans insister.

Parmi les arrestations de la fin de semaine, il y a deux individus qui ont été trouvés en possession de narcotiques pour une valeur d'environ \$100. Les deux suspects sont reconnus pour faire le commerce de la drogue et c'est en les ayant à l'oeil que les policiers ont pu trouver de la drogue sur eux.

Par ailleurs, la police fait savoir que personne n'a été arrêté en rapport avec le vol à main armée qui a eu lieu, vendredi soir, à la Banque Royale du Canada, située 405, 3e Avenue, à Québec. Deux "cagoulauds" ont ramé environ \$3,500.

Les feux de forêts ont fait moins de ravages, cette année

Même si le feu a été particulièrement dommageable pour les forêts au Québec, au cours des mois d'été, le nombre d'incendies et l'envergure de leurs dégâts ont été sensiblement moindres que pour la même période de l'an dernier.

Depuis le début d'avril, 540 feux de forêt ont détruit 203,210 acres (317 milles carrés) de forêt. L'année dernière, à la même date, 1,090 incendies avaient détruit 260,285 acres (407 milles carrés) de forêt.

On note toutefois que le dixième des 540 feux de cette année (38 à la Baie James, deux nord de Gagnonville, et 14 au nord de la rivière Manicouagan) se situaient en zone de protection restreinte où la forêt n'a que peu ou pas de valeur commerciale.

Prenez avis que le sous-nommé Bernard Boulianne présente une demande à la Commission Transport du Québec pour effectuer le transport pour le Service des Loisirs de Forestville dans un rayon de 200 milles originant de Forestville.

Toutes parties intéressées peuvent formuler une opposition à la dite requête et doivent le faire dans les quatre jours de la publication.

AUTOBUS
BERNARD BOULIANNE
C.P. 146,
FORESTVILLE, SAGUENAY, P.Q.

APPEL D'OFFRES

PROPRIÉTAIRE
La Commission des Ecoles Catholiques de Québec, c.s. Me Jules Frémont, c.r., secrétaire, 1460, Chemin Ste-Foy, Québec 6, P.Q.

La Commission des Ecoles Catholiques de Québec demande des soumissions pour la construction d'un lambris en brique et travaux de réparation à l'école St-Malo, 260, rue Aiguade.

Seules sont autorisées à soumissionner les personnes, sociétés, compagnies ou corporations ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

La soumission de chaque entrepreneur devra être accompagnée soit d'un cautionnement de soumission au montant de 10% de la valeur du contrat et valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, soit d'un chèque visé d'une banque à charte canadienne ou d'une caisse populaire au montant de 10% de la valeur du contrat. Ce cautionnement ou ce chèque visé sera fait à l'ordre de la Commission des Ecoles Catholiques de Québec.

Ce cautionnement devra être accompagné d'une lettre d'intention de la cautionnant au propriétaire l'émission d'un cautionnement de fidèle exécution du contrat (performance bond) pour cinquante pour cent (50%) de la valeur du contrat et remis par cette compagnie au nom et aux frais de l'entrepreneur général et au bénéfice de la Commission des Ecoles Catholiques de Québec, ou d'un chèque visé d'une banque à charte du Canada pour 50% de la valeur du contrat fait à l'ordre de la Commission des Ecoles Catholiques de Québec, s'il obtient le contrat.

Les cautionnements de soumissions seront retournés aux soumissionnaires non adjudicataires dans un délai raisonnable.

Le soumissionnaire devra être en mesure de fournir une police d'assurance responsabilité civile d'entrepreneur, dont la limite inclusive sera de \$500,000.00. L'entrepreneur devra se conformer aux règlements municipaux en ce qui a trait à la sécurité, à la circulation, les permis de démolition et l'élimination de la poussière et des débris.

Les soumissionnaires pourront se procurer une (1) copie complète des documents contractuels, ainsi que deux (2) copies de la formule de soumission au bureau de la Commission des Ecoles Catholiques de Québec, 630, ouest, rue Christophe-Colomb, Québec 6, P.Q. à compter du 25 septembre 1973, de 9 h 00 heures à 17 h 00 heures.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC EST, par les présentes donne, que les corporations, sociétés commerciales et associations sont aussi inscrites à la liste électorale si elles sont portées au rôle d'évaluation en vigueur dans la municipalité, depuis au moins deux mois avant le 1er septembre de l'année où se tient l'élection, comme propriétaires ou locataires d'un immeuble imposable ou comme locataires d'un magasin, d'un comptoir, d'une boutique, d'un bureau ou d'une place d'affaires, pourvu qu'elles aient payé leurs taxes ou redevances municipales exigibles au 31 décembre précédent, elles votent par l'entremise d'un représentant du conseil d'administration dont copie doit être déposée au bureau du greffier de la municipalité entre la date de la publication de l'avis d'élection et le 8 octobre suivant. Ce représentant doit, au moment de voter être majeur, posséder la citoyenneté canadienne et être employé, administrateur ou membre de la corporation, société commerciale ou association au nom de laquelle il vote.

DONNE SOUTS MON SEING A VILLE DE CARLETON
ce 19ième jour de septembre 1973.
André Allard,
président d'élection.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donne, qu'à sa session régulière du Comité exécutif tenue le 27 juillet et continuée par adjournement le 4 septembre 1973, la Commission Scolaire Régionale du Saguenay a annulé la résolution CE-72-544 concernant le financement des dépenses d'immobilisations pour l'année 1973-74, au montant de \$612,219.00 et l'a remplacé par la résolution suivante:

- Attendu que la Commission Scolaire Régionale du Saguenay a reçu un accord de principe concernant son budget d'immobilisations 1973-74, le tout s'élevant à \$886,500, et se distribuant ainsi:
Autobus Scolaires: \$20,000.00
Construction Dominique-Racine: 270,000.00
Allocations pour autres priorités: 298,699.00
Reménagement St-Joachim: 71,400.00
Total: 660,099.00
Frais escompte et impression: 26,401.00
\$886,500.00

Attendu que les commissaires d'écoles ne peuvent acquiescer les dépenses susdites à moins d'avoir recours à un emprunt.

- 1. Les commissaires d'écoles pour la municipalité susdite ordonnent, par la présente, l'exécution des travaux et des achats d'immobilisations tels que mentionnés ci-haut dont la somme prévue se chiffre à \$886,500.
- 2. Les commissaires d'écoles s'obligent en outre à contracter, pour les fins susdites, un emprunt maximum de \$886,500 en monnaie ayant cours légal au Canada, à un taux d'intérêt ne dépassant pas 8 1/2% l'an, devant être amorti en une période de vingt ans et à réaliser le dit emprunt au moyen d'une émission d'obligations jusqu'à concurrence du dit montant.
- 3. Les obligations représentées par le présent, seront émises en valeurs nominales de \$100.00 ou multiples de \$100. Chacune de ces obligations sera munie de coupons détachables représentant l'intérêt payable semi-annuellement jusqu'à échéance de l'obligation.
- 4. La date d'émission des obligations sera fixée au 1er novembre 1973. Elles seront remboursables, au pair, par séries, au cours d'une période de 20 ans, à l'échéance indiquée sur icelles, et suivant le rythme d'amortissement annuel fixé au tableau qui sera préparé par le Ministère des Affaires Municipales.
- 5. Les commissaires d'écoles se réservent cependant la faculté (mais subordonnée à l'autorisation du Ministère des Affaires Municipales obtenue sur recommandation du Ministère de l'Éducation) d'émettre ces obligations pour des termes plus courts que celui décrété à l'article 2 pour l'emprunt, si les conditions du marché financier l'exigent, pourvu que chaque émission subséquente le soit pour la balance due sur l'emprunt.
- 6. Elles seront remboursables au porteur ou au détenteur immatriculé, selon le cas, à tous les bureaux de la Banque Canadienne Nationale, situés dans la province de Québec. Les fonds que la Commission scolaire affectera au remboursement des obligations et au paiement des coupons seront déposés, dans un compte spécial, à la succursale de la dite banque à 304 est, Racine, Chicoutimi.
- 7. Elles porteront intérêt à un taux ne dépassant pas 8 1/2% l'an, lequel sera payé semi-annuellement le 1er novembre et le 1er mai de chaque année, sur présentation et remise à l'échéance des coupons attachés à chaque obligation. Ces coupons seront payables au porteur seulement aux mêmes endroits que le capital.
- 8. Elles seront signées par le président et contre-signées par le secrétaire-trésorier. Un fac-similé de leur signature respective sera imprimé, gravé ou lithographié sur les coupons d'intérêt.
- 9. Elles ne seront pas remboursables par anticipation.
- 10. Pour pourvoir au paiement en capital et intérêts, des échéances annuelles conformément au tableau, il est, par la présente résolution, ordonné que chacune des commissions scolaires faisant partie de la commission scolaire régionale susdite, impose et préleve annuellement une taxe foncière spéciale à un taux suffisant, sur tous les biens-fonds imposables de sa municipalité scolaire d'après le rôle de l'évaluation ajusté suivant la loi, pour acquitter, jusqu'à extinction, sa part du service de la dette ou de l'emprunt contracté, telle qu'établie par la commission scolaire régionale aux fins de la présente résolution, conformément aux dispositions des articles 488, 489, 491 et 492 de la Loi de l'Instruction Publique (chap. 235, S.R.Q. 1964 et ses amendements).
- 11. Cette taxe spéciale sera perçue en même temps que la taxe générale.
- 12. Au cas où le montant réel de l'une quelconque des dépenses ci-haut mentionnées au premier ATTENDU serait moindre que celui prévu, le solde d'argent disponible pourra servir à défrayer l'une quelconque des dépenses dont le montant réel serait plus élevé que celui prévu; ou encore, être ajouté à la réserve pour les imprevus si celle-ci n'était pas suffisante. ADOPTE.

DONNE À CHICOUTIMI, le 18 septembre 1973.
Le directeur général
LUCIEN GUAY

VOTRE VOISIN POP DE LA SEMAINE

LA CAISSE POPULAIRE DE ST-YVES, 2485, chemin St-Louis, Québec 6.



Georges Robitaille directeur

Nombre de membres: 3,973
Actif: \$4,281,200.00
Emprunteurs: 620
Prêts personnels: \$586,000.00
Prêts hypothécaires: \$1,218,000.00

Heures d'ouverture:
Du lundi au mercredi: 10h.00 à 15h.00
Jeudi, vendredi: 10h.00 à 18h.00

LA CAISSE POPULAIRE DE BEAUPRE 11174, avenue Royale, Beaupré, Québec

Nombre de membres: 2,339
Actif: \$3,876,000.00
Emprunteurs: 592
Prêts personnels: \$812,000.00
Prêts hypothécaires: \$1,470,000.00

Heures d'ouverture:
Du lundi au mercredi: 10h.00 à 15h.00
Jeudi: 10h.00 à 17h.00
Vendredi: 10h.00 à 19h.30



Jacques Potvin directeur

VOTRE VOISIN POP DE LA SEMAINE

Opération Mon Pays. Jusqu'à minuit le 15 octobre 1973. Votre dernière chance d'être en règle avec votre nouveau pays, si vous vivez ici sans le statut d'immigrant reçu.

Si vous êtes entré au Canada sans autorisation ou y êtes venu à titre de visiteur le ou avant le 30 novembre 1972, et si vous voulez y rester, vous avez jusqu'au 15 octobre 1973 à minuit pour régulariser votre situation.

Si vous avez réussi à vous tailler une place parmi nous au Canada, pourquoi ne pas profiter pleinement des avantages accessibles aux immigrants reçus ou même naturalisés. En lançant "Opération Mon Pays", le gouvernement canadien vous offre une occasion exceptionnelle de mettre fin à tous les problèmes qu'une telle situation entraîne, sans risque de poursuites. Pour vous faciliter les choses, le ministère a élargi ses critères de sélection.

Vous pouvez obtenir votre statut d'immigrant reçu; si vous êtes un réfugié ayant droit à la protection accordée par la Convention des Nations-Unies relative au statut des réfugiés; si vous êtes dépendant d'un citoyen canadien ou d'un résident permanent du Canada; si un citoyen canadien ou un résident permanent est à votre charge; si vous êtes âgé de 18 ans ou plus et avez démontré que vous vous étiez établi avec succès ou que vous avez d'excellentes chances d'y arriver.

Votre cas sera étudié en tenant compte généralement de facteurs tels que votre stabilité financière, vos antécédents de travail, vos liens familiaux, et tout autre fait attestant que vous pouvez devenir un bon citoyen... un bon Canadien, un seul de ces facteurs suffisant à assurer votre admission.

Si votre demande était refusée, vous pourriez alors exercer votre droit d'appel. Droit que vous perdrez automatiquement si vous ne présentez pas votre demande avant le 15 octobre 1973 à minuit.

Tout est mis en oeuvre pour vous faciliter les choses. Ne courez pas le risque d'avoir plus tard des ennuis ou même d'être expulsé. Vous avez tout à gagner en agissant sans tarder. Une fois devenu immigrant reçu, vous pourrez comme tous les Canadiens vous faire une place au soleil en homme libre, mettre à profit tous vos talents et même devenir citoyen canadien.

Pour plus de renseignements au sujet d'"Opération Mon Pays", téléphonez, écrivez ou rendez-vous au Centre d'immigration du Canada ou au Centre de Main-d'oeuvre du Canada le plus près de chez vous. Tous ces services sont gratuits.

Les Centres d'immigration du Canada resteront ouverts, durant "Opération Mon Pays", de 8 h a.m. à 8 h p.m. chaque jour de la semaine, de 9 h a.m. à 5 h p.m. le samedi, et de 8 h a.m. à minuit le lundi, 15 octobre.

Soyez chez vous, chez nous.

Main-d'œuvre et Immigration
Robert Andras, ministre

Manpower and Immigration
Robert Andras, Minister

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

Le Soleil

**Section publicitaire
Page(s) manquante(s)**

le monde du travail

Opposition du SPGQ à une exposition chez Pollack

L'exécutif du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec s'oppose à ce que les ministères de l'Industrie et du Commerce et des Communications tiennent une exposition des produits du Québec au magasin Pollack du centre-ville à Québec.

démontrer leur mépris des travailleurs syndiqués de cet établissement, en grève depuis maintenant plusieurs mois.

Le syndicat donne son appui aux membres qui ont refusé de collaborer au projet du gouvernement.

Dans un communiqué remis à la presse, le syndicat précise qu'un tel geste ne fait que

L'exécutif a également saisi le ministre Cournoyer de cette affaire.

La FTQ boycotte les produits Firestone

MONTREAL (PC) — La Fédération des travailleurs du Québec a lancé, hier, une campagne de boycottage des produits

Firestone à travers tout le Québec.

Les 312 employés de l'usine de Firestone, à Joliette, sont en grève depuis le 21 mars dernier et aucun règlement au conflit n'est encore en vue.

A CP Air

Les machinistes voteront samedi

VANCOUVER (PC) — Les machinistes de CP Air, en grève depuis le 25 juillet, voteront samedi sur un projet de règlement proposé par le médiateur fédéral, M. Douglas Cameron, et dont l'exécutif de l'Association internationale des Machinistes et des travailleurs de l'aéronautique recommande l'acceptation.

Concentrés en majorité à Vancouver, les 1.050 machinistes, dont le contrat est expiré depuis le 20 avril, refusant les offres patronales en ce qui concerne les salaires et les bénéfices marginaux.

Jusqu'à maintenant, la compagnie a continué de maintenir environ 50 pour cent de son service et un porte-parole de l'Association estime à \$35 millions les pertes que CP Air a encaissées depuis le début du conflit.

En annonçant cette nouvelle mesure de pression, au cours d'une conférence de presse, le président de la FTQ, M. Louis Laberge, était accompagné de M. André Drolet, président du local 790 des Ouvriers unis du caoutchouc d'Amérique, qui représente les grévistes.

Depuis le début du conflit, selon M. Laberge, la compagnie a maintenu une attitude "négative et arrogante". Elle aurait refusé de discuter de points "aussi essentiels" que ceux des changements technologiques, du mode de rémunération et du français langue de travail.

M. Laberge a signalé que pour le même travail, mais avec une productivité moindre, les employés de l'Ontario étaient mieux payés.

La tactique du boycottage, a dit M. Laberge, va se répandre de plus en plus.

"Nous croyons que le cas de Firestone peut constituer l'exemple-type d'une nouvelle forme de lutte élargie que les travailleurs québécois vont maintenant déployer partout".

Procès de CKRS

Le chef Tremblay a pris, lui-même, la décision de faire évacuer la station

Par Guy BERGERON

Chicoutimi — Le chef de police de Jonquières, M. Gaston Tremblay, a déclaré, hier après-midi, au palais de Justice de Chicoutimi, qu'il avait pris lui-même la décision de faire évacuer les employés syndiqués de CKRS radio et télévision, le 19 janvier dernier, après qu'il eut constaté, de visu, des dommages causés dans les salles de toilette et sur des bureaux dans l'édifice de Radio-Saguenay Ltée.

M. Tremblay témoignait, au procès intenté par le syndicat des employés de CKRS, contre la partie patronale, l'accusant d'avoir déclenché un lock-out inégal entre le 19 janvier et le 15 février 1973.

Cette plainte a été autorisée par le ministre fédéral du travail, M. John Munro, à la demande des employés.

Les audiences qui ont commencé, devant le juge Bertrand Gagnon, pourraient se poursuivre le 2 octobre, si les avocats

parviennent à s'entendre sur une date d'audition. Pour le moment, le procès a été remis à demain, mais pour la forme seulement puisqu'on ne procédera définitivement pas cette journée-là.

Au cours des premières heures de cette audience, hier, M. Tremblay a révélé qu'il était allé, une première fois, sur les lieux, à la demande de M. Tom Burham, gérant général de Radio-Saguenay Ltée, qu'il ne s'était pas rendu à sa demande de faire évacuer, puisque le groupe d'employés, qui étaient assis dans une salle au deuxième plancher, se conduisaient d'une façon irréprochable et pacifique.

Mais lorsqu'il est retourné, un peu plus tard, il constata qu'il y avait de l'eau sur le plancher, que du café était renversé sur les bureaux, et c'est alors qu'il procéda à l'évacuation.

Le chef de police a également précisé qu'il avait demandé aux syndicats de reprendre le travail et qu'à un certain moment, il avait servi comme intermédiaire pour tenter de régler l'impasse qui existait ce jour-là entre les syndicats et la partie patronale.

ON VOULAIT VOIR M. BURHAM

L'imbroglie, qui existe à Radio-Saguenay Ltée, a débuté par un changement d'horaire imposé, mais lorsque les employés ont cessé de travailler dans la journée du 19 janvier, c'était pour rencontrer M. Tom Burham.



Du jeudi 27 septembre au dimanche 30, aux Pavillons de la Jeunesse et des Congrès, Motoneiges 1974, ski, raquette, patin, etc.

C'est ce qu'a révélé le président du syndicat, M. Louis Champagne, dans son témoignage.

M. Champagne a expliqué qu'une pétition avait été signée par les employés pour demander un entretien avec M. Burham. Jamais, cependant, M. Burham n'a voulu les rencontrer en groupe, pas même l'exécutif du syndicat ou encore son président seul.

Auparavant, M. Champagne avait discuté avec M. Achille Soucy des changements technologiques, mais il n'avait pu obtenir de précisions, tandis que le gérant de CKRS télévision, M. Yvan Perron, le mettait à la porte de son bureau.

Quant aux bris qui auraient été causés dans l'immeuble, M. Champagne n'est pas au courant, si ce n'est qu'il pense selon son témoignage, que M. Maurice Simard, le contrôleur, pourrait être celui qui aurait bloqué les toilettes, pour faire déverser l'eau sur les planchers. Devant cette assertion, M. Pierre Bergeron, avocat de la partie patronale, a demandé à M. Champagne d'être sérieux. "Je ne sais pas, j'ai vu entrer M. Simard dans les toilettes, je n'en ai pas vu d'autre. J'ai vu du café répandu par terre mais c'est tout".

Egalement M. Champagne ne sait pas qui l'ac-

compagnait lorsque l'automobile de M. Burham aurait été bloquée à la sortie du poste cette journée-là.

Toujours selon le président du syndicat, tous les employés se sont présentés au travail normalement, mais ils ont été refusés à l'entrée par les policiers.

Par la suite, quelques employés ont été acceptés mais le gérant de CKRS télévision, M. Yvan Perron, leur aurait demandé de signer une nouvelle demande d'emploi mais aux conditions faites par l'employeur.

La preuve, soumise par Me Marcel Dumas, procureur du syndicat, pourra être assez longue, et le procès, d'autant plus, puisque Me Pierre Bergeron a affirmé qu'il avait l'intention de faire témoigner tous les employés syndiqués de l'entreprise.

"Il y a eu des dommages et nous voulons savoir qui sont les responsables. S'il faut faire entendre tous les employés, nous le ferons, mais nous verrons toute cette question", a-t-il soutenu.

Au moment de l'ajournement, M. Champagne était contre-interrogé par l'avocat de la partie patronale. Son témoignage doit reprendre lors des audiences du 2 octobre pour la poursuite du procès.

370,000 tonnes de papier sont perdues

(D'après UPI) — Le bilan de la production perdue dans les divers conflits de travail affligant présentement l'industrie des pâtes et papier dans l'Est du Canada s'élève maintenant à 370,000 tonnes, selon l'Association canadienne des pâtes et papiers.

ont débrayé après avoir rejeté une offre patronale.

La même situation prévaut dans trois usines de la compagnie Price au Saguenay - Lac-Saint-Jean.

Entre-temps, les négociations se poursuivent entre cinq compagnies papetières et le Syndicat international des travailleurs unis du papier (SI-TUP) en vue d'un nouveau contrat de travail qui éviterait à ces entreprises les graves que connaissent leurs concurrentes.

Ni le groupe patronal, ni le syndicat n'a encore commenté le déroulement des pourparlers qui se tiennent depuis la semaine dernière.

Les cinq compagnies en cause sont l'Anglo-Canadian Pulp and Paper de Québec, la Québec North Shore Paper de Baie-Comeau, la Domtar Newsprint de Dolbeau, la James McLaren de Montréal et la Bowaters Mersey de Liverpool en Nouvelle-Écosse.

Par contre, les négociations demeurent rompues sans perspectives de reprise à la Compagnie internationale de papier (CIP) dont quelque 5,000 employés sont en grève, au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick.

La grève se poursuit également à la MacMillan Rothsay de Saint-Jean au Nouveau-Brunswick dont 400 employés

NOMINATION A LA FAPUQ



M. Pierre Leahy, Le Président de la FAPUQ, monsieur R-Michel Roberge, annonce la nomination de monsieur Pierre Leahy au poste de Secrétaire général de la Fédération des Associations de Professeurs d'Université du Québec.

M. Leahy, en plus d'avoir travaillé dans la fonction publique fédérale, a acquis une précieuse expérience du monde universitaire comme chargé de cours à l'Université de Sherbrooke, adjoint aux Affaires académiques à la CREPUQ et secrétaire général adjoint à l'ACPU. Il entre en fonction à la FAPUQ le 1er novembre prochain. (ANN.)

Substance exclusive rétracte les hémorroïdes apaise la démangeaison

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

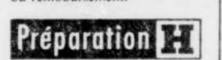
L'une après l'autre, les histoires de cas d'hémorroïdes ont rapporté "une amélioration évidente". On a pu observer un soulagement rapide de la douleur, une rétraction notable des hémorroïdes. Meurt encore, ce soulagement s'est maintenu durant plusieurs mois.

Cette substance dont les résultats sont si merveilleux se nomme la Bio-Dyne; elle a pour effet de hâter la cicatrisation des cellules atteintes et de stimuler la

croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires, sous le nom de Préparation H.

En plus d'aider les hémorroïdes à se rétracter, la Préparation H agit comme lubrifiant et rend l'application moins douloureuse. Enfin, elle diminue les risques d'infection, l'une des causes connues d'hémorroïdes.

Demandez à votre pharmacien la Préparation H sans forme de suppositoires ou d'onguent (avec accessoire spécial). Satisfaction ou remboursement.



LE CENTRE DU COMPRESSEUR INC.

vente service réparation

BRUNNER DE-VILBISS WEBSTER

NOUVEAU LOCAL SITUÉ A:
449 EST, BOUL. CHAREST, QUEBEC
(Près de la Couronne)

JOUR: 522-3658 NUIT: 522-3544

CHEZ BMR Y EN A EN MASSE!

Et parce qu'y en a en masse, on peut acheter en masse... et vous, vous en profitez! C'est ça le grand avantage de notre pouvoir d'achat.

SPECIAL COLORLOCK Avec légères imperfections Beige-vert 12" Mille pieds	\$265
COLORLOCK Avec légères imperfections Blanc 12"	\$295
COLORLOCK # 1 Blanc 12" Mille pieds	\$390
FOAM ISOLANT Isolée votre sous-sol contre l'humidité du printemps. 1" - 48" x 96"	\$5875

Tuiles à plancher
Tuiles 1/16" 12" x 12"
Vinyle-amiante précollées.
Aucun outil spécial n'est requis. Choix de couleurs et de motifs.
Prix régulier: .31 la tuile **.17**

SPECIAL BMR: MAGASIN D'ORSAINVILLE seulement

PORTE DE GARAGE METRO CR2 BERRY
Complète avec ferronnerie, rail et serrure.
x7 **\$8395** # x7 **\$9195**

TUILES POUR SALLE DE BAINS EMAIL CUIT
Feuilles de 4' x 8' CARREAUX DE 4' blanc, vert, bleu et beige.
\$595 la feuille

CONTRE-PLAQUE A PLANCHER
5/8" x 4' x 8' EMBOUTE La feuille **\$995**

Lot de VENEER
avec légères imperfections
800 feuilles 5/16" **\$435**
300 feuilles de 1/2" **\$700**
3/4" et 1" **\$970**

COLOMBAGE
2' x 3' x 8' Le morceau **.70**

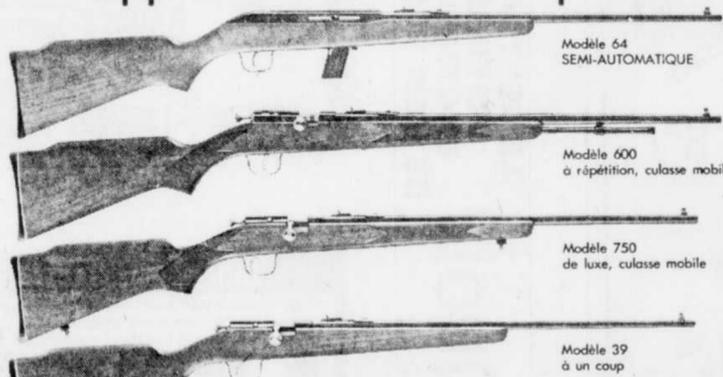
PREFINI SUR BOIS Africana
4' x 8' la feuille **\$335**

GARAGES PREFABRIQUES
10' x 20' assemblés
à partir de **\$22500**

fernand morissette inc.
4245 Boul. Hamel, Ancienne Lorette, Qué.
Tel. 1-418-872-2874

fernand morissette inc.
4,008 Boul. Du Jardin, Orsainville, Qué.
Tel. 1-418-628-0721

Nouvelle conception des armes à feu sportives Cooley pour le chasseur qui sait apprécier un fusil de qualité



Choix de quatre nouveaux modèles Cooley perfectionnés, à percussion annulaire 22: le modèle 64 semi-automatique... le modèle 600 à répétition et culasse mobile... le modèle 750 de luxe à culasse mobile et le modèle 39 à un coup.

Si vous recherchez un fusil semi-automatique 22 de style, précis et économique, la carabine **Cooley modèle 64** à percussion annulaire est sans contredit votre meilleur achat. Cette carabine sportive disponible dans les modèles standard et de luxe a été entièrement remaniée: crosse en bois du fini noyer Monte Carlo, hausse réglable et mire à guidon à grain d'orge, boîte de culasse rainurée pour recevoir une lunette. De plus, elle a l'apparence d'une véritable arme de qualité, grâce au bleuissage perfectionné du chargeur et de la gâchette protégée en métal. De même, le canon 20" est doté d'un tout nouveau fini très résistant. Les carabines modèle 64 sont complètes d'une plaque de couche Winchester et d'un chargeur contenant jusqu'à 10 cartouches.

Le **modèle Cooley 600** à répétition et culasse mobile joint les rangs des armes à feu exceptionnelles remaniées: exactement ce que vous désirez. Cette 22 à percussion annulaire a une nouvelle crosse en bois noir, une gâchette protégée en métal, une plaque de couche en caoutchouc, une mire à guidon d'orge et une hausse réglable. Boîte de culasse rainurée pour recevoir une lunette. De plus, elle est dotée d'une crosse Monte Carlo et d'une poignée pistolet garnie d'un nouveau quadrillé. Le chargeur tubulaire contient 18 cartouches, 14 longues et 12 long rifle.

Le populaire **modèle 750 de luxe** est une des nouvelles 22 Cooley de Winchester... le meilleur achat du sportif qui apprécie la qualité. Le modèle 750 de luxe est une carabine à culasse mobile dotée d'un motif quadrillé sur la poignée pistolet et le fût, et d'un nouveau modèle d'émérillon à bretelle simple. Mais elle a aussi d'autres particularités toutes nouvelles: crosse entièrement remaniée en bois dur fini noyer Monte Carlo; plaque de couche en caoutchouc Winchester; fini très résistant sur le canon; bleuissage perfectionné sur le canon et la culasse. Si vous recherchez l'arme à feu idéale pour enseigner au jeune chasseur les éléments de base pour le maniement d'un fusil de chasse, choisissez le **modèle Cooley 39**. C'est un fusil à percussion annulaire simple, très léger et facile à manipuler. Il possède toutes les caractéristiques du Modèle 600 en plus d'une résistante plaque de couche en caoutchouc bordée d'une rayure blanche; poignée pistolet et culasse mobile; cartouches 22 courtes, longues ou long rifle. Accordez-vous une petite faveur... venez voir dès aujourd'hui ces nouvelles Cooley remaniées chez votre marchand de fusils de chasse.

WINCHESTER Cooley, Cobourg, Ontario.



Winchester, ce que vous recherchez.

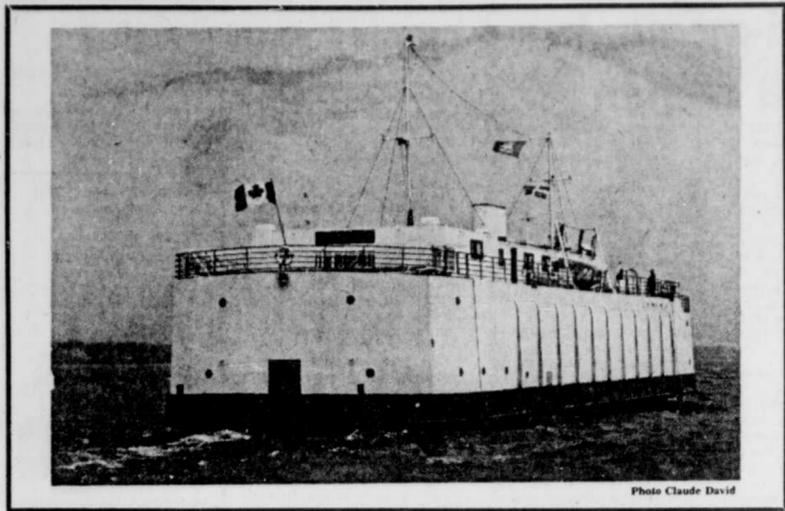


Photo Claude David

Le bateau-théâtre l'Escale: à vendre ou à louer

par Martine Corriveau

Une annonce parue dans les journaux de vendredi dernier sous la rubrique "appel d'offre" devrait soulever chez nous un intérêt au moins égal à celui que provoquent les expéditions de fouilles des épaves de navires coulés dans un passé plus ou moins récent.

L'annonce en question concerne un navire, propriété du ministère des Affaires culturelles du Québec, qui, jusqu'à aujourd'hui, a entraîné des déboursés de l'ordre d'environ \$700,000 des fonds publics (tant d'Ottawa que de Québec) pour une aventure culturelle qui doit aujourd'hui connaître un dénouement le moins onéreux possible, compte tenu de ce qu'elle a déjà coûté.

Sous réserve de vente ou de retrait préalable, le Service général des achats demande des soumissions pour la vente ou la location, tel quel et sur place, du bateau-théâtre l'Escale...

Le bac devenu théâtre

C'est en 1967 et du Centenaire que tout a commencé. En 1963, les comédiens Lionel Villeneuve et Georges Carrière rêvaient d'un théâtre flottant qui porterait le théâtre et les arts aux néanmois situés au bord de l'eau. L'idée était belle et les grands projets mis de l'avant pour souligner le centenaire de la Confédération canadienne allaient contribuer à sa réalisation. En 1965, le projet d'un bateau-théâtre bénéficiait d'une subvention de \$225,000 des gouvernements fédéral et provincial. Le bateau passeur Arthur-Cardin qui assurait alors le service entre Sorel et Berthier fut acheté par une société privée, la Compagnie de l'Escale, qui entreprit de le transformer. Le coût des travaux était évalué à quelque \$350,000.

Un théâtre de 527 places, un restaurant et une boîte à chansons furent aménagés et les foyers furent conçus pour recevoir des expositions. Ce centre culturel flottant entreprit sa première tournée à l'été de 1967. Organiser une tournée culturelle est déjà toute une aventure, dès que l'on se hasarde hors des sentiers battus des circuits traditionnels. Imaginez un peu ce qu'allait être cette galère qui, en deux mois, voulait visiter, le long du Saint-Laurent, du Saguenay et de l'Outaouais, quelque 40 centres, malgré vents et marées (et là, il ne s'agit pas d'un jeu de mots). Avec un équipage polyvalent (le pilote pouvait devenir poignonneur de billets les soirs de spectacles) et une équipe d'artistes qui chantaient, jouaient la comédie et pouvaient être des "animateurs culturels" pour les jeunes pendant le jour, l'Escale visita en 67 une vingtaine de centres le long du Saint-Laurent et se retrouva à Montréal pour l'hiver. Un hiver assez difficile après la foire qu'avait été l'Expo. La Compagnie de l'Escale fournissait des services techniques et louait le bateau à diverses entreprises. C'est Jean Duceppe et François Bujold qui se retrouvaient avec le bateau pendant la saison 68. Un bateau, ça ne navigue pas tout seul, et un bateau centre culturel encore moins.

Devant l'ampleur des problèmes qui se présentaient, les propriétaires de l'Escale et le ministère des Affaires culturelles qui trouvaient toujours l'idée fantastique mais sa réalisation de plus en plus pénible, résolurent qu'avec ce qu'avait déjà coûté l'entreprise, autant valait faire un autre "petit effort" et transférer l'objet de tous ces maux de tête à ses véritables "propriétaires", les citoyens du Québec. Et le MAC devint propriétaire du navire et de tous ses maux pour \$314,000, le destinant à l'application de sa politique de diffusion. C'était en mai 1969.

Et pour se décharger un peu

d'une partie de ses maux, on le loua à une corporation sans but lucratif, la Société de l'Expo-Théâtre, pour une période de dix ans. De certains des monuments hérités de l'Expo 67, on a pu faire le Musée d'art contemporain, l'Expo-théâtre, mais que faire d'un bateau...? Des négociations conduisirent finalement l'Escale sur l'Outaouais, en face d'Ottawa où le Centre national des arts avait un peu l'air d'un défi de la Capitale aux gens de Hull. Le bateau-théâtre fut donc amarré à Hull pour devenir une sorte de centre culturel temporaire.

Entre-temps, le gouvernement changea de mains et la politique du ministère, d'option. On songea tout à coup qu'il ne serait pas bête d'investir surtout sur les ressources humaines plutôt que sur les édifices. Et l'Escale resta à Hull. Pendant 40 mois.

Un incendie et des propositions

En septembre 1972, un incendie endommageait une partie du navire, y suspendant quasi providentiellement les velléités d'activités que l'on pouvait avoir envie d'y tenir. Inspections, évaluations des dommages, nettoyage finirent par convaincre les gens des Affaires culturelles que l'aventure avait assez duré et qu'il fallait y voir. D'autant plus qu'un navire qui ne navigue pas finit par avoir l'air d'une épave. La proximité des usines de Eddy's Matches à Hull, lesquelles déversent dans la rivière leur part de résidus chimiques n'aidant

pas non plus au bateau, le dilemme se posait de plus en plus en termes financiers. Comme aux Affaires culturelles, on trouve que le bateau a coûté assez cher aux contribuables, on se décida à l'offrir aux bonnes volontés ou aux esprits aventureux.

Au printemps dernier, un premier appel d'offres est fait et des propositions sont faites au Service des achats, qui reçoit cependant la directive de tout suspendre. On "prolongera" jusqu'au 10 octobre l'appel d'offres initial, précisant que la préférence pourrait être donnée à tout organisme se proposant d'exploiter le navire à des fins culturelles.

Or, en octobre dernier, le Consortium des recherches sur l'eau, des universités québécoises, recommandait le transfert du bateau-théâtre au ministère de l'Environnement, qui pourrait en faire un bateau-laboratoire. L'idée, pas si bête en soi, souleva l'ire de l'Association des directeurs de théâtre, qui demanda que l'on réexamine le dossier de l'Escale en tenant compte du fait que le bateau-passeur a été aménagé pour fins de décontamination culturelle.

Lors de l'incendie, en sep-

tembre 1972, on terminait des réparations de l'ordre de \$20,000 sur le bateau. Les dommages furent évalués à quelque \$50,000 bien que la salle de spectacle n'ait pas été touchée.

Aujourd'hui, le MAC semble résolu à se libérer de ce que certains appellent son "éléphant flottant", et aux meilleures conditions possibles. L'expédition maritime a déjà coûté \$700,000 aux contribuables, mais on serait prêt à renoncer toute offre "intéressante" qui conserverait à l'Escale sa vocation première — ou second, si l'on se rappelle que le bateau était d'abord un bac...

L'affaire sera à suivre et à surveiller. L'Association des directeurs de théâtre tient une réunion le 1er octobre. Les soumissions seront ouvertes à Québec, à la salle des soumissions, le 10 octobre, à 10,30 du matin. Le bateau a été construit en 1951 par Marine Industries. Si l'on ne veut pas encore se retrouver à bord d'un bateau qui peut à peine flotter... faudra y voir.

Charlebois, consacré grande vedette par la presse française

MONTREAL (PC) — Les Québécois français reçus à Montréal, lundi, sont unanimes à consacrer Robert Charlebois comme une grande vedette. Charlebois, bien connu des

Québécois, donne présentement un spectacle à l'Olympia de Paris.

La presse française le compare à Trenet, à Pécoud, à Ferré et à Halliday. On le décrit comme l'inventeur de la musique rock de langue française.

Voici quelques titres: "Au premier rang de notre music-hall" (Le Figaro); "Mûr pour les championnats du monde" (France-Soir); "Le fou chantant du continent Amérique" (L'Humanité).

Et les commentaires. Dans L'Humanité, Charles Silvestre écrit: "On dit des disques (de Charlebois) qu'ils sont de qualité. Le mot ne convient pas à la scène. Rien ne remplace la soirée au music-hall. La chanson prend son volume, ses lumières. Les accents et les mots deviennent des coups au cœur. On en sort bouleversé."

Dans France-Soir, Dominique Bosselet: "Tu le fais bien ton numéro, mélangeant les syllabes et modelant les sons pour en faire quelque chose qui n'existe pas encore, la rock music en langue française. Y a pas à dire, tu es sûr pour les championnats du monde."

Dans Le Figaro, Paul Carrière: "L'originalité de Charlebois est dans la nature même de l'artiste: un homme vrai, c'est-à-dire un homme de terroir avec la santé, l'équilibre du corps et de l'esprit, la solidité du roc ou de l'arbre."

Yvon Deschamps, un humour lucide et un rire réfléchi

par Benoit LAVOIE

"Il passe ses messages raides en maudit. Il vous envoie ça par grandes claques dans la face", disait hier soir un spectateur, en sortant de la première du nouveau spectacle de Yvon Deschamps, à la salle Louis-Frédérique, du Grand Théâtre.

Et de quelle façon magistrale encore. Avec quel sens inné de la présence sur scène. Il vous accroche au lever du rideau, vous charrie de gauche à droite sans trop le temps de souffler, juste le moment de l'intermission réglementaire, et après vous avoir fait bien rire, saisit l'occasion d'asséner des vérités bien juteuses.

J'ai vu les gens à l'intermission tout joyeux et rieurs de la première partie, et à la sortie, avoir l'air beaucoup plus songeurs, un peu dérangés même.

C'est que le dernier monologue, celui sur "la vie et la mort" prend des allures plus tragiques, parle d'un sujet toujours réel, qu'on aimerait mieux oublier. La chanson qui suit et dit "qu'il ne nous reste plus qu'à vieillir" est chargée elle aussi de son poids d'inquiétude.

Ce ne serait pas Deschamps si celui-ci ne parvenait pas malgré des sujets difficiles à tirer tout l'humour de la situation. Il renoue pour ce faire avec le sujet de son "bon boss", mais là il nous en parle parce qu'il vient de mourir.

"Le boss pis son employé, c'est comme qui dirait le maître et son chien". Et revient sous un autre jour l'affaire des "unions", avec les "grands gars du boss", bien assortie de références à ses premiers monologues.

Il y a toute son histoire sur les "libérations" qu'il poursuit et à laquelle il ajoute constamment de nouvelles facettes. La libération de la femme, qui fait un gros effet, et ce n'est pas peu dire, p-avec ses apostrophes bien dosées à l'assistance, la sexualité qu'il reprend pour le grand plaisir de son auditoire.

Avec Deschamps, on peut être sûr que même s'il s'agit d'une "première", tout est bien rodé. Il se préoccupe même de la mise en scène, qu'il fait simple mais bien pensée. Le décor, avec les musiciens sur un escalier régulier, un fond de scène mobile, est judicieux. Trop souvent les vedettes travaillant seules au micro tendent à minimiser cet aspect.

Il restait quelques rangées de livres hier soir. Tous les billets ne sont pas encore vendus pour le reste des spectacles. Que ceux qui n'avaient pas encore songé à inscrire ce spectacle dans leur programme y songent vite. Il en vaut vraiment la peine.

Car Yvon Deschamps, s'il sait faire rire, fait aussi et surtout penser. Et chaque fois qu'on le revoit, on en rapporte quelque chose. "Un peuple qui rit de ses faiblesses, de ses manques, c'est un peuple adulte: ça veut dire qu'on s'accepte tel qu'on est après qu'un gars t'ait mis un miroir devant la face. C'est toute", dit lui-même Deschamps de son style. Là aussi il a l'humour lucide.

CINEMAS UNIS
Votre guide des meilleurs films

4e Sem. DE SUEDE
DEVIATION couleurs
21ème FILM NUIT BRÉSIL
CHAMPLAIN
2500 BOUL. LAURIER PLACE STE-FOY, 656-0992

4e Mois à Québec
MARLON BRANDO
Le Dernier Tango à Paris
MIRIAM SCHNEIDER
JEAN-PIERRE LÉAUD
CANADIEN
2700 BOUL. LAURIER PLACE LAURIER, 658-9922

La vie tumultueuse de l'auteur du **BEAU DANUBE BLEU**
La joie de vivre de Johann Strauss!
HORST RUCHOLTZ MARY COSTA ROSSANO BRAZZI
CAPITOL 2e
712 ST-JEAN 527-6300

Une oeuvre exceptionnelle qui compte parmi les films français les plus importants.
Journal du Dimanche
LA BONNE ANNEE
500
FINO VENTURA FRANCOISE FABIAN CHARLES GÉRARD
HORAIRE: 1h, 3h, 5h, 7h, 9h, p.m.
EMPIRE 2e
24 DE LA FABRIQUE 524-2880

Cinemas ODEON 529-9743
Toute ressemblance avec des événements réels ou avec des personnes existantes, ou ayant existé, n'est ni fortuite ni accidentelle.
LE FILM DE L'ANNEE
Yves Montand
ETAT DE SIEGE
UN FILM DE COSTA-GAVRAS
ECRIT PAR FRANCO BOURAS MURIQUE PAR MIRE THEODOURAKIS
UNE PRESENTATION LES FILMS MULTIS EN ASSOCIATION AVEC CINEVIDEOD
Le Dauphin
12.45 - 2.55 - 5.05 - 7.20 - 9.30

PAS VU... PAS PRIS...
5e SEM.
HORAIRE: 101 Dalmatiens: 1.00 - 4.20 - 7.45
Pas Vu... Pas pris: 2.40 - 6.00 - 9.10
Frontenac
Du Pont & boul. Charest Parc-autos Int.

CINÉ-PARC DE LA COLLINE
ST-NICOLAS - RUES 3-20 - SORTIE 192
(face à l'Auberge de la Colline)
POUR TOUS
Oscar
2e film couleur
Les matins clairs
Admission \$2
Enfants de moins de 14 ans, gratuit en tout temps
Spectacle débutant à 8h.

AUTOROUTE 40 - BOULEVARD DE LA CAPITALE - TEL.: 667-5362
Ciné-Parcs
PROJECTION DEBUTE VERS 7H45
BEAUPORT 1
"LES 10 COMMANDEMENTS"
COULLEURS - CHARLTON HESTON
D'UNE DUREE 4 HRES
BEAUPORT 2
"LA GRANDE COURSE AUTOUR DU MONDE"
D'UNE DUREE DE 3 HEURES
TOMY CURTIS & NATALIE WOOD
COULOURS
"HISTOIRE D'UN MEURTRE"
PAUL BURGEE MARTHA RYER
CE SOIR
MOINS DE 14 ANS GRATUIT

LA SOCIÉTÉ NOUVELLE DE CINÉMATOGRAPHIE présente
En 1958, dans le temps du lait à 5¢
UNE COMÉDIE TRAGIQUE!
14 ANS
LES CORPS CÉLESTES
UN FILM DE GILLES CARLE
Carole Laure Donald Pilon Micheline Lanctôt
avec Jacques Dufilho et Yvon Barrette
MUSIQUE DE PHILIPPE SARGES IMAGES DE JEAN-CLAUDE LABRECQUE
Co-production Carle-Lamy/Mojack Film, Canada - Parc Film/R.E.F. Diffusion, France
HORAIRE: 1h, 3h, 5h, 7h, et 9h, p.m.
DISTRIBUTION: CINE-ART FILM
LES GALERIES CANADIENNE - 661-8575 STATIONNEMENT GRATUIT

Ciné-Parc BEL-AIR INC.
VILLE BELAIR TEL: 842-5228
Admission gratuite aux moins de 14 ans
OUVERT: 7h P.M. - PROJECTION à 7H45
(fermé sur semaine)
VEN-SAM-DIMANCHE
"OLIVER"

18 ANS ADULTES
Cinéma LIDO
Ton enfant, cet inconnu
2e film couleurs
Bonjour Lunettes, adieu Fillettes
GALERIE POND-POINT (LÉVEL) TEL: 837-2272
17, rue de l'Église, St-Romuald (tel. 839-5533)

Pour tous
Cinéma ST-ROMUALD
Pas vu... Pas pris
2e film couleurs
101 Dalmatiens
Adultes: \$2

ALOUETTE (PRODUCTION DE 1964) 150-0102
EXCESSIVEMENT DROLE!
le conte porno comme la retraite
UN AMOUR DECU LA PERVERSE INGENUE

CARTIER (1000 CANTON) 525-9340
LAIRET (1044 JANE LAROUIN) 373-5500
D'UN DANEMARK une histoire d'amour
M. de Cinq à SEXE
LES FILLES FACILES

LES FEMMES EN OR RECOIVENT LES CHATS BOTTÉS!
2 FILMS DE CLASSE FOURNIR
UN DOUBLE RIRE
FOU! FOU! FOU!
DEUX FEMMES EN OR
LES CHATS BOTTÉS
CINEMA DE PARIS
716 ST-JEAN TEL: 527-2811

GRANDIOSÉ, spectaculaire EMOUVANT
le 1er d'une série de trois films!
ROMY SCHNEIDER
Sissy
UN GRAND ROMAN D'AMOUR
Stuel: 2.30 - 4.00-9.40
Auberge: 1.00 - 4.30-8.10
CINEMA FISALLE
317-51, 51-ROSEMONT TEL: 528-9724

Un chef d'oeuvre... La pièce maîtresse du cinéma américain.
Un très beau film... La meilleure interprétation de l'année.
MIRIAM SCHNEIDER
LA DERNIERE SEANCE
V.J. DE THE LAST PICTURE SHOW
HORAIRE: 1h, 3h, 5h, 7h, 9h, p.m.
LE BUQU
11 CH. ST-JEAN TEL: 523-7568

LE FESTIVAL DU FILM DU FILM ÉROTIQUE DE NEW YORK? Vous attendez? Quoi? Bien tôt!

Industrie du taxi

La guerre du cautionnement n'aura pas lieu

Une des grosses épine du conflit du taxi entre le ministère des Transports et les professionnels de cette industrie vient d'être enlevée par les soins du dernier conseil des ministres. Il s'agit du cautionnement de \$40 requis par le règlement 4 avant l'émission du permis de chauffeur au niveau provincial dès le début de novembre prochain.

D'autre part, le coût des permis de chauffeurs a été normalisé à \$10 par le même arrêté sur l'ensemble du territoire québécois. C'est le nouveau ministre d'Etat aux Transports, M. Raymond MAILLOUX, qui a annoncé ces deux mesures importantes.

L'abolition du cautionnement de \$40 vient clore une période de grande inquiétude tant du côté chauffeurs que du côté propriétaires de taxi. L'annonce par voie de presse d'un cautionnement obligatoire de \$40 avait à la mi-septembre, fait souffler un vent de panique dans les milieux du taxi de Québec et de Montréal. La CSN avait, au nom des chauffeurs de taxi,

envoyé un long télégramme au ministre PINARD (avant sa démission); les milieux patronaux, de leur côté, ne cessaient non plus de négocier.

"Avec le règlement 4, se plaignait le syndicat des chauffeurs, nos gens auront à déboursé un cautionnement afin de garantir leur honnêteté professionnelle. Nul autre corps de métier n'a à déposer une telle garantie. Les chauffeurs de taxi n'ont jamais payé un cautionnement. Il n'y a aucune raison d'en payer maintenant". Le conseil des ministres allait donner raison au syndicat.

Au Mont-Royal, les patrons du taxi montréalais se réunissaient pour s'annoncer, en première, la suppression du cautionnement. On ne sait à qui revient la plus grosse part de responsabilité dans cette affaire, mais nous dirons que chacun a apporté sa contribution.

LES AUTRES CACTUS
D'autres gros points de télégramme envoyé à Bernard PINARD encore ministre: Les

doissiers. "Le syndicat s'élève aussi contre le fait que certains chauffeurs ayant un dossier criminel peuvent perdre leur permis (...). Cette décision va à l'encontre des politiques du gouvernement fédéral en ce qui concerne la réhabilitation des ex-détenus.

Des informations officielles nées dans les milieux gouvernementaux semblent assurer tous les détenteurs actuels d'un permis de taxi de recouvrer leur bien après le cap du 1er novembre, limite des "pocket-numbers". Les droits acquis, sur ce point, comme sur les autres, devraient être préservés par le règlement 4, comme par le règlement 6. Dans l'avenir, le recrutement des employés du taxi serait soumis à un contrôle plus sévère selon la loi. Pour un meilleur service.

Dernier litige soulevé dans le télégramme CSN, l'absence des possibilités de recours.

Ici, la réponse gouvernementale est ferme. La délivrance des permis relève désormais du Bureau des Véhicules Automobiles du Québec, et la loi prévoit que tous les litiges à régler dans les activités régies par le Bureau doivent être soumises devant le tribunal d'appel des transports. Le taxi constituera une responsabilité de plus à l'actif de ce tribunal.

DELAIS TROP COURTS

La formule employée par le ministère des Transports en vue de renouveler les permis pour le mois de novembre n'a pas contribué à calmer les esprits.

A la mi-septembre en effet, le ministère enjoignait par

ils doivent être suspendus au régulateur "ou crever".

Certaines flottes, a-t-il ajouté, forcent les chauffeurs à signer une autorisation aux propriétaires pour parler en leur nom aux divers niveaux de gouvernement.

Le contrat qui lie le chauffeur de taxi aux propriétaires de flottes l'empêcherait de se syndiquer

MONTREAL (PC) — Le contrat qui lie le chauffeur de taxi aux propriétaires de flottes l'empêche de se syndiquer, affirme le monopole des flottes de taxi et exploite le chauffeur.

C'est ce qu'a prétendu, hier, M. Paul Prenoveau, président de l'Association métropolitaine des propriétaires de taxi, au cours d'une conférence de presse à Montréal.

Selon M. Prenoveau, les flottes comme Diamond, La-Salle et Beaubien tiennent les chauffeurs à leur merci parce que, en vertu de leur contrat,

voies de presse tous les chauffeurs de taxi de remplir un formulaire relativement simple et de le retourner de délai pour conserver le droit de travailler durant les années à venir, c'est vite. Le ministère pense cependant que "si les chauffeurs de taxi trouvent du temps pour manifester, ils peuvent bien consacrer un quart d'heure à remplir un papier".

Saisie, la CSN a conseillé à ses adhérents d'envoyer les formulaires. Le Bureau des Transports, qui centralise le tout, pense devoir atteindre le chiffre de 30.000 demandes pour toute la province.

En plus du règlement 4, qui pose des problèmes aux professionnels du taxi, le projet de règlement 6, toujours en chantier, ne cesse pas d'inquiéter. Selon certaines sources, il devrait paraître dans une dizaine de jours. Mais on a déjà tant attendu, qu'on n'ose plus espérer... Les feuilles de route demeurent au premier

rang des inquiétudes des patrons et des entreprises de taxi.

La CSN, désirant marquer ses positions devant les problèmes actuels du monde du taxi, prévoit une assemblée d'information, aujourd'hui à 19h 30, au Plateau, à Montréal. Des représentants du gouvernement pourraient y assister.

Ce coussinet de plastique doux retient fermement le dentier

dure des semaines avec confort. Plus de problèmes quotidiens! Ce n'est ni une pâte, ni une poudre, ni une crème. C'est une denture en plastique doux qui retient fermement le dentier et assure votre confort. Le Coussinet de marque Snug pour Dentier dure des semaines et se nettoie si facilement! Une façon incomparable de faire tenir les dentiers les plus lâches. Facile au dentier. Donc, finis les problèmes quotidiens. Le Coussinet Snug se nettoie en même temps que le dentier. Procurez-vous le Coussinet Snug qui retient fermement le dentier pendant des semaines, avec un confort inégalé. En vente à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques. (S.A.S.)

ATTENTION

grande quantité de FENETRES et PORTES extérieures

A PRIX D'AUBAINE

Exemple: PORTES 4 SAISONS \$35⁰⁰

MODERN PLYWOOD LTD.
1205, Courcellette - Ville de Béclair - Tél.: 842-1911
• Taxe fédérale incluse • Ouvert jeudi et vendredi soir

HORAIRE DE TÉLÉVISION

Comprenant également les postes transmis par câble

- (4) Québec CFCM-TV (3) Burlington WCAX-TV (10) Montréal CFTM-TV (De 6 P.M. jour de publication et horaire complet du lendemain. (L) Émission couleur
- (5) Québec CKMI-TV (7) Sherbrooke CHLT-TV (12) Montréal CFCF-TV
- (11) Québec CBVT (8) Mt. Washington WMTW-TV (13) Trois-Rivières CKTM-TV

MARDI 25 SEPTEMBRE 1973

- 6.00**
(3) Channel 3 News Hour c
(4) Les tannants c
(5) The City at Six c
(7) (10) Madame est servie c
(11) Le joint
(12) Pulse c
(13) Actualité syndicale
- 6.30**
(8) The Beverly Hillbillies c
(11) Actualités 24 c
(13) Ces étudiants non enfants
- 7.00**
(3) News c
(4) Panoramonde c
(5) Canadian Travel Tour c
(7) Les grands écrivains c
(8) The Lucy Show c
(10) Le 10 vous informe c
(12) Adam-12 c
(13) Sortez vos pinceaux (R-Q) Sur la Pavot — Les différentes drogues. c
- 7.30**
(3) The Untamed World c
(4) (19) Hawaii 5-0 c
(5) Joe New Dick Van Dyke Show c
(7) (11) La p'tite semaine c
(8) Hogan's Heroes c
(12) Headline Hunters c
(13) Télé bridge
(R-Q) C'est quoi ça? — L'enfant, un être sexué. c
- 8.00**
(3) Maude c
(5) The Mary Tyler Moore Show c
(7) (11) Baseball c
- 8.30**
(12) The New Temperatures Rising Show c
(3) Hawaii 5-0 c
(4) (10) Symphonien c
(5) Feature Film: "Police Story" (2e partie) c
(8) Tuesday Movie: Première mondiale: "Smile when you say I do" c
(12) Dan August c
(R-Q) Au Pays des Lutrins. — Anim.: Danielle Carrière. — Rencontre avec Martin Skinner, responsable des étudiants au Centre d'Arts Orford. c
- 9.00**
(4) Dialogue c
(10) Les protecteurs c
(R-Q) Les mots dits. — "Voyageurs de Hollande" — Rencontre des grands écrivains.
- 9.30**
(3) Tuesday Movie: Première mondiale: "She cried Murder" c
(4) (10) Que reste-t-il...? c
(5) Front Page Challenge c
(12) Target: The Impossible c
(R-Q) Si le langage m'était conté. — Grâce à l'archéologie, nous avons pu découvrir que l'écriture ou la langue parlée a été inventée il y a plus de 6000 ans, par les Sumériens. c
- 10.00**
(5) The Ascent of Man c
(8) (12) Marcus Welby M.D. c
- 10.30**
(4) (10) Les nouvelles TVA c
(7) (11) (13) Le teletjournal c
- 10.50**
(7) Informa 7 c
(11) Nouvelles du sport et météo c
(13) Le 13 vous informe et
- 11.00**
(3) Channel 3 Night Beat c
(4) (10) La Normandise c
(5) (8) News c
(7) (11) (13) Appelez-moi Lise c
(12) News c
- 11.20**
(5) Viewpoint c
- 11.30**
(3) Late Movie: "Torpedo run" c
(4) Cine-4: "Douze hommes en colère" c
(5) Dancers Valentino With Music for you c
(8) ABC: World of Entertainment c
(10) Sans pantoufles: "Les bons vivants" c
- A.M.**
(7) Les champions c
(7) Cinéma: "Esther et le roi" c
(13) Ciné-soir: "Le grand alibi" c
(12) Feature Movie: "Hombre" c
- 12.00**
(10) Le 10 vous informe c
(1) Les Danseurs Valentino avec Musique pour vous c

MERCREDI 26 SEPTEMBRE 1973

- 6.00**
(12) University of the Air c
- 6.30**
(3) Sunrise semester c
(12) Hercules
- 7.00**
(3) News c
(12) Canada A.M. c
- 7.15**
(8) News Report c
- 7.30**
(5) Farm and home c
- 7.35**
(4) Musique Frères Révi avec les danseurs Valentino c
- 7.40**
(10) Bienvenue CFTM c
- 7.45**
(4) Dessins animés c
(10) Bonjour Montréal c
- 8.00**
(3) Captain Kangaroo c
(4) Bonjour Madame c
(7) D'une minute à l'autre c
(8) H.R. Pufnstuf c
- 8.45**
(10) 36-24-36 c
- 9.00**
(3) The Mike Douglas show c
(4) Au bout du fil c
(7) Le Sième quart d'heure c
(8) Rocky and his friends c
(10) Les bouts d'chou c
(12) Yoga c
(13) Debout les enfants
- 9.15**
(7) Sans détour c
(11) (13) En mouvement c
- 9.30**
(7) (11) (13) Les Oraliens c
(8) Morning Movie: "Beyond the blue Horizon" c
(10) Pour vous mesdames c
(12) The Community c
- 9.45**
(7) (11) (13) Les 100 tours de Centour c
- 10.00**
(3) The Joker's Wild c
(7) (11) (13) Clak c
(12) Eye Bet c
- 10.15**
(7) Informa 7 c
(11) (13) Contes d'enfants c
- 10.20**
(7) Filmatin: "Jeune fille en uniforme" c
- 10.30**
(3) The \$10,000 Pyramid c
(4) Pour vous Mesdames c
(5) Mr. Dressup c
(11) Mon pays et le sien c
(12) The art of cooking c
- 10.30**
(13) Conseil express c
(3) Gambit c
(4) Doigts de fée c
(5) Sesame street c
(8) Not for women only c
(10) Les tannants c
(11) Le gourmet farfelu c
(12) Pay Cards c
- 11.30**
(3) Love of life c
(4) Leçons de beauté c
(8) The Brady bunch c
(11) Le comte Yoster a bien l'honneur
(12) McGowan & Co c
(13) Rue Principale c
- 11.45**
(4) Dessins animés c
- 11.55**
(3) News c
- P.M.**
(3) The young and the restless c
(4) L'actualité c
(7) Intercom c
(8) Passport c
(10) Les p'tits bonshommes c
(11) Les espions "rient" c
(12) The Flintstones c
- 12.15**
(4) De tout de tous c
(7) Informa 7 c
(10) Ligne ouverte c
- 12.30**
(3) Search for tomorrow c
(7) (11) (13) Boubou c
(8) Split second c
(12) Jack Curran's Movie Matinee: "A child is waiting" c
- 1.00**
(3) One o'clock news & Weather c
(8) All my children c
- 1.10**
(3) Across the fence c
- 1.15**
(4) Ici Madame X c
(10) Ciné-mercredi: "Pour une poignée de diamants" c
- 1.30**
(3) As the world turns c
(7) (11) (13) Le teletjournal c
(8) Let's make a deal c
- 1.35**
(7) (11) (13) Femme d'aujourd'hui c
- 1.45**
(4) Court métrage c
- 1.50**
(5) Music Frères Révi with Danseurs Valentino c
- 2.00**
(3) The Guiding Light c
- 2.30**
(4) Match game '73
(5) The edge of night c
(8) One life to live c
(10) Personalités c
(12) What's the Good Word c
- 2.45**
(4) La Marguerite c
- 4.00**
(3) The secret storm c
(4) Dessins animés c
(5) Family Court c
(7) (11) (13) Robin c
(8) Love, American Style c
(10) Patoville c
(12) Anything you can do c
- 4.20**
(3) Bonanza c
(4) La soeur volante c
(7) (11) (13) Pinocine c
(8) Batman c
(10) Robin fusée c
(12) The Flintstones c
- 5.00**
(4) Vie d'artiste c
(5) Hi Hiddle Day c
(7) Walt Disney présente c
(8) Gilligan's Island c
(10) Ranch "L" c
(11) Cent filles à marier c
(12) Truth or consequences c
(13) Cinéma de 5 heures: "Un dénommé Squarcio" c
- 5.30**
(3) The Andy Griffith show c
(5) Gilligan's Island c
(8) News Circle c
(12) The new beat the clock c
(4) Votre foyer madame c
- 5.55**
(4) Nouvelles du sport c

HORAIRES ET PROGRAMMATION EN COULEUR SUJETS A CHANGEMENTS SANS AVIS!
TCQ: Signifie "TELECABLE DE QUEBEC" réseau communautaire à circuit fermé.
R-Q: Signifie "Radio-Québec" syntonisé au 13 sur le câble.

petite histoire des longs-métrages

- MARDI 25 SEPTEMBRE 1973**
- P.M.**
(5) Feature Film: "Police story" (2ème partie). E-U. Drame policier réalisé en 1973 par W. Graham avec Vic Morrow, Chuck Connors et Diane Baker. — Les efforts d'une escouade spéciale pour arrêter un bandit célèbre. c
- 8.30**
(8) Tuesday Movie: Première mondiale: "Smile when you say I do". E-U. Comédie une réalisation d'A. Funt en 1973. — Dix-huit visions différentes du mariage aux Etats-Unis. c
- 9.30**
(3) Tuesday Movie: Première mondiale: "She cried murder". E-U. Drame réalisé en 1973 par W. Graham avec Henry Fonda et Lee J. Cobb. — La délibération d'un jury dans une affaire d'assassinat.
- 11.30**
(4) Late Movie: "Torpedo run". E-U. Drame de guerre réalisé en 1958 par J. Fenwick avec Glenn Ford, Ernest Borgnine et Diane Brewster. — Un sous-marin américain pourchasse une flottille japonaise dans le Pacifique. c
- 11.30**
(4) Ciné-4: "Douze hommes en colère". E-U. Drame psychologique une réalisation de S. Lumet en 1957 avec Henry Fonda et Lee J. Cobb. — La délibération d'un jury dans une affaire d'assassinat.
- 11.30**
(10) Sans Pantoufles: "Les bons vivants". Fr. Film à sketches de G. Granzier, G. Lautner en 1965 avec Bernard Blier, Louis de Funès, Darryl Cowl, Mireille Darc et André Parisy. — Trois histoires qui se passent dans les milieux de la prostitution.
- 12.00**
(11) Cinéma: "Esther et le roi". It.
- Drame biblique réalisé en 1960 par R. Walsh avec Joan Collins, Richard Egan, Daniela Rocca et Denis O'Dea. — Les péripéties d'une jeune juive, Esther, devenue la femme du roi des Perses, Assuérus.
- 12.00**
(12) Feature Movie: "Hombre". E-U. Western réalisé en 1960 par M. Rut avec Paul Newman, Frederic March, Richard Boone et Diane Cilento. — Eleve par les Apaches, un blanc exterme les bandits qui ont attaqué une diligence. c
- 12.00**
(13) Ciné-Soir: "Le grand alibi". E-U. Drame policier réalisé en 1950 par A. Hitchcock avec Jane Wyman, Richard Todd et Marlene Dietrich. — Une jeune femme vient en aide à un camarade accusé d'assassinat.
- MERCREDI 26 SEPTEMBRE**
- A.M.**
(8) Morning Movie: "Beyond the Blue Horizon". E-U. 1942, aventures d'A. Santell avec Dorothy Lamour, Richard Denning et Jack Haley. — Péripéties d'une femme dans la jungle qui tente de retrouver des papiers importants.
- 10.20**
(7) Filmatin: "Jeunes filles en uniforme". All. Drame psychologique, une réalisation de G. Radvanyi en 1958 avec Romy Schneider, Lily Palmer et Theresia Gheise. — Envoyée dans un pensionnat où la discipline est très sévère, une jeune fille voue un sentiment passionné à une institutrice.
- P.M.**
(12) Jack Curran's Movie Matinee: "A child is waiting". E-U.
- Drame psychologique réalisé en 1962 par J. Cassavetes avec Judy Garland, Burt Lancaster et Bruce Ritebyen. — Une jeune femme se dévoue dans une institution pour déficients mentaux.
- 1.15**
(10) Ciné-mercredi: "Pour une poignée de diamants". It. Comédie policière, une réalisation de E. Gastaldi en 1969 avec Mara Maril, Brad Harris et Gordon Mitchell. — Une aventurière prend part à un vol de bijoux pour mieux livrer ses complices à la police. c
- 2.00**
(4) Cinéma: "Sacrifice de mère". Arg. Mélodrame réalisé en 1939 par J.-D. Alford avec Libertad Lamarque, Ajuatín Irujo et Angelina Ragnani. — Une femme ayant vu son époux involontairement refuse de dévoiler son identité à son fils.
- 2.30**
(11) (13) Cinéma: "Tonnerre sur l'Atlantique". It. Drame de guerre réalisé en 1954 par D. Coletti avec Renato Baldini, Lois Maxwell et Folco Lulli. — Un sous-marin italien prend à son bord les naufragés des navires qu'il coule. c
- 2.35**
(7) Ciné-jour: "Une corde, un colt". Fra. Western réalisé et interprété par Robert Hossein et Michèle Mercier et Anne-Marie Balint. — Pour venger la mort de son époux, une femme fait appel à un adroit pistolet. c
- 5.00**
(13) Cinéma de 5 heures: "Un dénommé Squarcio". It. Drame social réalisé en 1958 par G. Pontecorvo avec Yves Montand, Aida Valli et Mario Girotti. — Un Italien qui pêche à la grenade est surveillé par les douaniers. c

Sears CENTRE AUTO

DE L' AUTO

Tant de puissance pour si peu d'encombrement!

Batteries "High Voltage"
Ces batteries de grande qualité facilitent le démarrage de votre voiture par tous les temps! Robuste carcasse de polypropylène à parois minces offrant plus d'espace pour l'acide et les plaques: puissance accrue! Garantie de 3 ans. Remplacement gratuit pendant la première année.

16⁹⁸ ch.

Forte garantie de 36 mois sur ces batteries!
Renseignez-vous auprès de nos vendeurs.

Pourquoi réparer la transmission de votre auto? Achetez-en une autre, résinée par Allstate et bénéficiez d'une garantie nationale de 6 mois ou 10,000 milles. N'oubliez surtout pas d'utiliser votre carte de Compte universel!

Chargeur 10 ampères Spécial **24⁹⁸ ch.**
Pour batteries 6 ou 12 volts. Modèle se branchant à toute prise de 110 volts. Protégé contre surcharge.

Rallonge 10 pieds Rég. 1.79 **1⁴⁹ ch.**
Pratique en toutes circonstances.

Antibrouillard Rég. 22.98 **19⁹⁹ ens.**
Ensemble comprenant: 2 phares, 2 interrupteurs, lampe-témoin, câblage.

Antigel toutes saisons Rég. 2.99 **2³⁹ gal.**
Antirouille en été, antigel en hiver.

Centre de l'Automobile (Rayon 28).
Simpsons-Sears Ltd.

TELE-SHOPING 529-9811
• Fleur de Lys
• Place Laurier

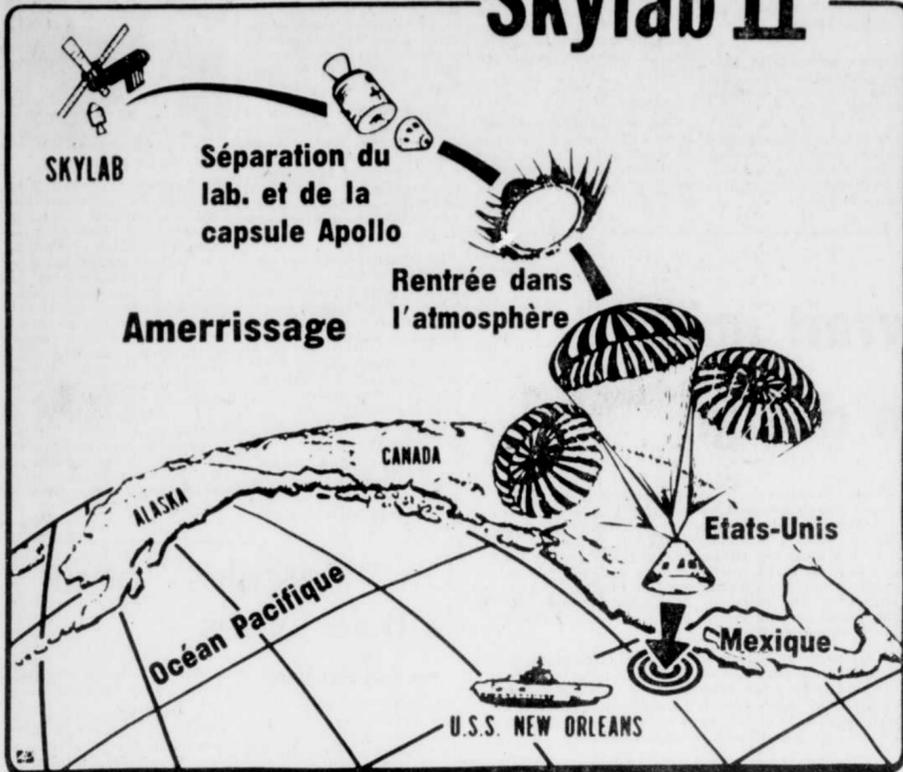
Pour appeler directement aux numéros ci-dessous: Fleur de Lys 529-9861 Place Laurier 658-2121

• Donnicoco
• Formule
• Nouvelle

ZE 1-0000

TELE-SHOPING 549-8111, Chicoutimi 379-5333 Trois-Rivières

Skylab II



L'équipage de Skylab amerrit ce soir

HOUSTON (D'après AFP-AP) — C'est ce soir à 6h.20 qu'amerrira l'équipage de la seconde mission Skylab. Alan K. Bean, Jack R. Lousma et Owen K. Garriott, après avoir passé 59 1-2 jours dans l'espace, ce qui est un record de durée dans l'espace, seront repêchés par le porte-avions "USS New Orleans", à environ 230 milles à l'ouest de San Diego en Californie, lorsque leur capsule "Apollo" se plongera dans le Pacifique.

Les astronautes de Skylab II semblaient hier en pleine forme et prêts pour leur retour sur terre mardi après une mission historique de cinquante-neuf jours dans l'espace.

Ils auront donc vécu et travaillé dans leur laboratoire en apesanteur pendant deux fois plus de temps que l'équipage qui les a précédés en orbite.

Pour le docteur Willard Hawkins, sous-directeur du Département des sciences humaines au centre spatial Johnson de Cap Kennedy, la condition physique des trois astronautes semble même être meilleure que celle de leurs

Le "new look" de Kissinger

NATIONS UNIES (NYTNS) — Henry Kissinger a soulevé plus de questions qu'il n'en a offert de régler hier, dans son premier discours en tant que secrétaire d'Etat, mais c'était apparemment intentionnel.

Il a délibérément évité toute discussion détaillée des grands problèmes diplomatiques du monde dans son discours aux Nations Unies, hier, devant l'assemblée générale.

Il semble évident que l'objectif immédiat de Kissinger était de donner la nette impression que l'administration Nixon voulait (en public du moins) se réconcilier avec les Nations unies, qu'elle boude depuis quatre ans. Son objectif à plus long terme semble avoir été l'insertion de nouveaux sujets de discussion dans les rouages diplomatiques, et la modification de sa propre image.

La réputation de M. Kissinger à Washington est celle d'un négociateur pragmatique, plus intéressé par la diplomatie des super-puissances et l'équilibre des forces que par une rhétorique riche et des phrases bien tournées.

Mais hier, le "nouveau" Kissinger a parlé d'une "paix dont la stabilité ne reposerait pas seulement sur l'équilibre des forces mais sur une philosophie commune". Il a dit que toute structure "qui ignorerait les valeurs humaines s'avérerait froide, vide et frustrante pour les gens que la subiraient".

C'était une rhétorique qui convenait évidemment beaucoup mieux à son nouveau titre.

prédécesseurs à bord de Skylab. Le commandant Alan Bean, Owen Garriott et Jack Lousma, se sont entraînés sur leur bicyclette hier afin que leurs organismes ressentent moins les effets de la gravité en revenant sur terre.

Ils pensent pouvoir s'extraire eux-mêmes de leur capsule après l'amerrissage, mais le docteur Hawkins redoute des malaises dans les premiers temps.

Le médecin a également estimé que les astronautes mettront plusieurs jours à se réadapter à la pesanteur et notamment leurs coeurs qui auront besoin d'être "reconditionnés" à l'environnement terrestre.

Dans leur capsule "Apollo", les astronautes ramèneront une foule de renseignements scientifiques dont certains pourraient bien expliquer certains mystères de l'espace.

A bord de la cabine se

trouveront plus de 11 milles de bandes magnétiques, plus de 16.000 photographies de la terre et près de 80.000 clichés du soleil.

Les conditions atmosphériques au site choisi pour l'amerrissage à 230 milles au large de la Californie sont idéales, précisent les services météorologiques, qui gardent quand même un oeil sur le cyclone Iran, qui pourrait provoquer des vents violents et une forte mer dans la région.

Les Etats-Unis rétablissent leurs relations avec le Chili

WASHINGTON (AFP) — Les Etats-Unis ont rétabli hier leurs relations avec le Chili. L'annonce de cette prise officielle de contact par Washington avec la junte militaire qui a renversé le gouvernement marxiste et constitutionnel du président Allende a été faite à Santiago par le ministre chilien des Affaires étrangères.

A Washington, le département d'Etat s'est borné à confirmer l'information. Washington a ainsi attendu exactement treize jours et l'initiative de 21 autres pays avant de renouer contact avec Santiago.

Les pays d'Amérique latine qui ont précédé les Etats-Unis sont l'Argentine, le Brésil, le Pérou, l'Uruguay, le Paraguay, le Guatemala, le Salvador et le Nicaragua, d'après un décompte du département d'Etat.

Le Venezuela, Haïti et Panama ont reconnu les nouvelles autorités chiliennes en même temps que les Etats-Unis.

D'autre part, la possibilité que des exécutions massives aient eu lieu au stade national de football de Santiago, où sont détenus des milliers de prisonniers, n'a pas été écartée hier par l'agence Reuter.

L'agence de nouvelles rapporte en effet qu'un porte-parole de la junte militaire qui a pris le pouvoir le 11 septembre n'a pu affirmer hier qu'il n'y avait pas eu d'exécutions dans l'enceinte du stade.

Interrogé sur les informations faisant état d'exécutions massives à ce stade de football, le porte-parole s'est contenté de dire que si les exécutions avaient lieu, il en donnerait le détail et les raisons.

D'autre part, la junte militaire a remis la vaste majorité des usines et des entreprises contrôlées par l'Etat aux hommes d'affaires qui les géraient avant l'avènement du gouvernement Allende, même si elle avait promis de respecter les conquêtes de la classe ouvrière.

Au cours des trois années du gouvernement Allende, les

travailleurs avaient pris le contrôle de plusieurs entreprises. Ces travailleurs comprenaient parmi les partisans les plus fervents du président marxiste et ce sont eux qui ont offert la résistance armée la plus soutenue lors du coup d'Etat qui renversa le régime socialiste.

Quant aux Canadiens actuellement détenus par le régime militaire, il semble bien que leur sort ne cause pas d'inquiétude.

Un secrétaire de l'ambassa-

de canadienne à Santiago a déclaré hier au cours d'une entrevue téléphonique avec le quotidien The Spectator de Hamilton, que les trois Canadiens détenus étaient sains et saufs et que les autorités de l'ambassade ne craignaient pas pour leur vie.

M. Mark Dolgin, le premier secrétaire de l'ambassade, a dit qu'on lui avait affirmé vendredi qu'ils seraient libérés samedi, mais qu'à son arrivée au stade on l'avait informé qu'ils seraient gardés jusqu'à lundi.

Des ouvriers de la Côte-Nord manifestent contre la junte

Paul Terrien

PORT-CARTIER — Le renversement par les armes du gouvernement chilien de Salvador Allende, il y a trois semaines, a eu des échos jusque sur la côte-Nord québécoise.

Une vingtaine de travailleurs à l'emploi de la compagnie Rayonier-Québec, à Port-Cartier, ont en effet manifesté, toute la journée hier, pour affirmer leur solidarité avec les travailleurs du Chili qui avaient porté au pouvoir, il y a trois ans, le gouvernement marxiste du Dr. Allende.

Les manifestants, dont l'initiative ne procédait pas d'une consigne syndicale, ont aussi paré dans les rues de Port-Cartier.

Rayonier-Québec, qui construit présentement une usine de pâte de dissolution à Port-Cartier, est une filiale de

l'International Telephone and Telegraph.

Cette puissante compagnie multi-nationale avait tenté d'empêcher l'élection d'Allende, puis de saboter l'économie chilienne pour le chasser du pouvoir, afin de protéger ses intérêts dans ce pays de l'Amérique du sud. Le gouvernement Allende a nationalisé le réseau téléphonique du Chili, qui appartenait à l'ITT.

Université du Québec
Ecole nationale d'administration publique

SESSIONS DE PERFECTIONNEMENT POUR ADMINISTRATEURS

SUJET:
Le langage et le système A P L.

CALENDRIER:
Sessions de quatre (4) jours offertes du 16 au 19 octobre ou du 27 au 30 novembre. Ces sessions visent à donner à l'administrateur une connaissance à la fois théorique et pratique du langage A P L. Des applications de l'A P L aux problèmes de gestion seront faites, telles la recherche opérationnelle et la construction d'un système d'information pour la gestion.

LIEU:
Ecole Nationale d'Administration Publique (ENAP)
31, rue Mont-Carmel, Québec 4e.
Prière de communiquer avec l'ENAP à 418-657-2466 pour inscriptions ou renseignements additionnels.

Le monde extérieur dans un monde intérieur à Montréal.

Au Reine Elizabeth tout est pour le mieux.



Pendant que vous êtes au travail, votre femme peut magasiner dans des boutiques variées, manger dans des restaurants invitants et aller au cinéma, tout ça, juste un étage sous le hall d'entrée, sans jamais avoir à mettre le nez dehors. Le "monde intérieur" de la Place Ville-Marie fait du Reine Elizabeth, l'hôtel le plus chaleureux de Montréal, même en plein cœur de l'hiver.

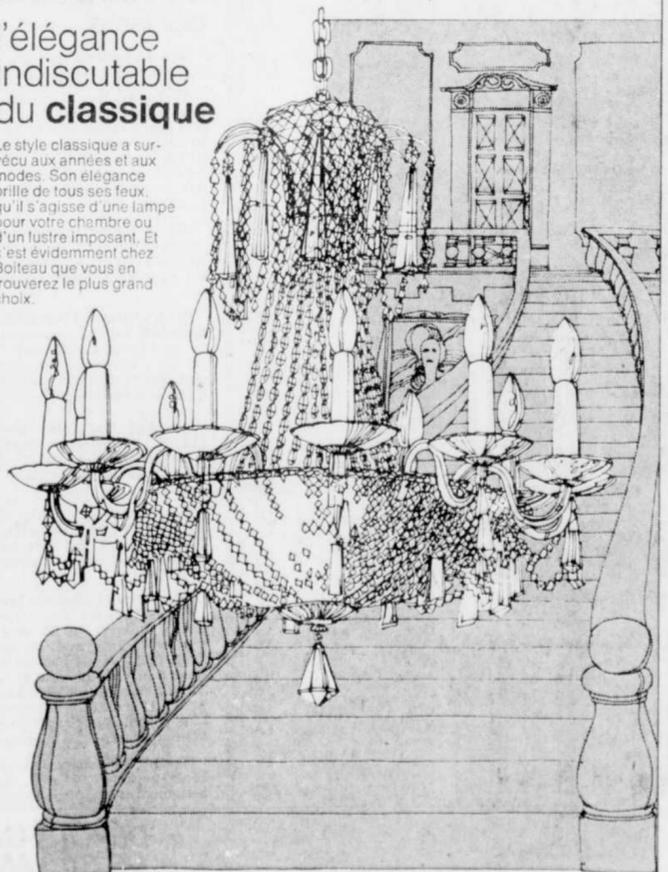
Le Reine Elizabeth

Un hôtel du CN administré par Hilton Canada. Premier arrêt des limousines en provenance de l'aéroport. Autres hôtels administrés par Hilton Canada: l'Hôtel Vancouver (un hôtel du CN), le Montréal Aéroport Hilton, le Toronto Airport Hilton et le Québec Hilton (ouverture cette année). Réservations, consultez tout hôtel Hilton ou du CN, le service de réservation Hilton ou votre agent de voyage.

boîteau lumineux

présente
l'élégance
indiscutable
du classique

Le style classique a survécu aux années et aux modes. Son élégance brille de tous ses feux, qu'il s'agisse d'une lampe pour votre chambre ou d'un lustre imposant. Et c'est évidemment chez Boîteau que vous en trouverez le plus grand choix.



boîteau lumineux / un choix éblouissant

1295 boul. Charest ouest, Québec, Tél: 683-2271

Montréal - Québec - Sorel - Trois-Rivières - Drummondville - Rivière-du-Loup - Chicoutimi

économie et finance

L'avance se poursuit à la Bourse de New York

NEW YORK (AFP-PA) — Une bonne hausse de nouveau est enregistrée hier à Wall Street, où le marché a poursuivi sur sa lancée de la semaine dernière. L'activité a été élevée, quoique inférieure à celle des trois dernières séances et les hausses l'ont emporté sur les baisses à raison de 2 pour 1, l'indice des valeurs industrielles ne cessant de progresser tout au long de la séance. Les investisseurs sont optimistes, quoique toujours prudents, et semblent compter sur un tassement et une éventuelle régression des taux d'intérêt aux États-Unis. L'indice Dow Jones de 30 valeurs industrielles a gagné beaucoup de terrain durant l'après-midi et il a ainsi enregistré pour toute la journée un gain de 8,81, ce qui l'a porté à 936,71. Le virement à la Bourse de New York a été de 19,49 millions d'actions.

MONTREAL (PC) — Tous les secteurs, celui des banques excepté, ont gagné du terrain hier, à la Bourse de Montréal, mais le nombre de transactions sur ce marché a été plutôt faible. Le virement combiné de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne a été de 1,343,800 actions, au regard de 1,161,100 actions vendues. Les services publics gagnent 1,06 à 142,97, l'indice composé a gagné 51 à 230,78, les papeteries ont monté de .65 à 146,34, les valeurs industrielles ont progressé de .43 et atteint 249,29, tandis que les banques ont reculé de .21 et fermé à 272,46. Celanese Canada Ltd., dont 87,550 actions ont été transigées, a été la valeur industrielle la plus active et sa cote est restée inchangée, soit à \$5 1-4.

TORONTO (PC) — Les titres pétroliers ont de nouveau perdu beaucoup de terrain hier, à la Bourse de Toronto, mais la plupart des autres titres ont progressé et l'activité a été assez grande sur tout le marché au cours de toute la séance. L'indice industriel a gagné 81 et fermé à 220,21, l'indice de l'or a monté de 1,19 à 268,67, celui des métaux usuels a monté de .72 à 104,36, mais celui des pétroles de l'Ouest a reculé de 3,13 à 142,42. Le virement a été de 2,69 millions d'actions au regard de 2,70 millions vendus.

statistiques boursières

TITRES LES PLUS ACTIFS A LA BOURSE DE NEW-YORK

Titres	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Chang.
Am. Motors	297,500	9	7 1/2	+	7 1/2
McGraw Hill	225,700	28 1/2	28	+	1/2
Ford	174,600	28 1/2	28	+	1/2
General Electric	170,100	21 1/2	21 1/2	+	1/2
IBM	149,900	13 1/2	13 1/2	+	1/2
Am. Int'l.	138,900	6 1/4	6 1/4	+	1/2
Am. Oil	132,500	58 1/2	58 1/2	+	1/2
Am. Express	131,400	65 1/2	65 1/2	+	1/2
Am. Airlines	119,900	21 1/2	21 1/2	+	1/2
Boise Cascade	117,900	28	28	+	1/2
Harold Lloyd	116,500	15 1/4	15 1/4	+	1/2
Ill. Inc. Corp.	112,300	28 1/2	28 1/2	+	1/2
United Van Lines	111,000	23 1/2	23 1/2	+	1/2
Cull Oil	106,800	23	23	+	1/2
GrWm. Fuel					

TITRES LES PLUS ACTIFS A LA BOURSE DE MONTREAL

Titres	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Chang.
Celanese	87,550	5 1/4	5 1/4	+	1/4
Ind. Natl.	22,915	83 1/2	83 1/2	+	1/2
Can. Celulose	21,875	37 1/2	37 1/2	+	1/2
Alcan	19,387	33 1/2	33 1/2	+	1/2
Biorcan	12,735	210	200	+	10
Supers	15,550	390	380	+	10
Rimpars	11,825	99	99	+	1/2
Genstar	10,400	51 1/2	51 1/2	+	1/2
Ind. Int'Corp.	9,827	27 1/2	27 1/2	+	1/2
Mass Ferg.	9,626	22 1/2	22 1/2	+	1/2

TITRES LES PLUS ACTIFS A LA BOURSE DE TORONTO

Titres	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Chang.
TerGiffin	115,355	27 1/2	27 1/2	+	1/2
Int'l. Oil	33,855	54 1/2	54 1/2	+	1/2
Int'l. Int'l.	31,348	27 1/2	27 1/2	+	1/2
Int'l. Nickel	30,225	53 1/2	53 1/2	+	1/2
Katting	27,700	56 1/4	56 1/4	+	1/2

COURS MOYENS A MONTREAL

Ind.	Op.	Met.	Pét.	
Lundi	249.29	142.97	230.78	146.34
Vendredi	248.56	141.91	232.07	145.69
Sem. dem.	242.58	139.11	224.75	138.31
Mois dem.	244.22	140.87	222.73	137.13
Haut 1973	256.57	163.37	236.77	146.34
Bas 1973	215.44	138.53	245.95	126.12
Haut 1972	247.92	167.87	236.40	134.30
Bas 1972	187.56	150.58	227.56	136.06

TITRES LES PLUS ACTIFS A LA BOURSE DE TORONTO

Titres	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Chang.
TerGiffin	115,355	27 1/2	27 1/2	+	1/2
Int'l. Oil	33,855	54 1/2	54 1/2	+	1/2
Int'l. Int'l.	31,348	27 1/2	27 1/2	+	1/2
Int'l. Nickel	30,225	53 1/2	53 1/2	+	1/2
Katting	27,700	56 1/4	56 1/4	+	1/2

COURS MOYENS A TORONTO

Ind.	Op.	Met.	Pét.	
Lundi	220.21	268.67	104.36	242.42
Vendredi	219.40	267.48	103.64	243.55
Sem. dem.	213.88	266.27	101.02	235.23
Mois dem.	214.22	267.10	100.69	249.29
Haut 1973	238.52	292.26	91.26	250.73
Bas 1973	229.32	277.00	108.73	206.48
Haut 1972	200.44	184.97	83.03	188.19
Bas 1972	221.64	229.28	98.68	277.45
Haut 1971	181.66	140.58	79.13	209.19
Kapoor-P-B	13.96	17.39	12.80	25.19

COURS MOYENS DE DOW JONES

Indus.	Transp.	S.P.	Tr.
932.27	940.70	924.37	936.71
172.52	175.26	170.46	172.75
100.84	101.83	100.11	101.13
284.27	287.27	281.66	285.65

LES OBLIGATIONS A NEW YORK

20 C.I.	10 Ind.	5 p. Val.	18 à bas étranger	
Lundi	51.8	80.0	86.4	98.4
Vendredi	51.6	80.1	86.3	97.1
Sem. dem.	51.7	80.1	86.3	96.4
Mois dem.	51.8	78.0	85.8	96.3
1972	51.6	84.1	88.1	96.1
Haut 1973	53.2	85.4	90.4	97.2
Bas 1973	51.6	78.0	85.2	96.3
Haut 1972	53.2	85.8	89.5	98.6
Bas 1972	51.1	83.5	86.7	91.5

MORIN EQUIPEMENT (1973) Ltd.




John McGoldrick
J.-Ls Morin, président de Morin Equipement (1973) Ltd., annonce la nomination de deux nouveaux vice-présidents. Il s'agit de John McGoldrick, responsable du fonctionnement de la compagnie pour Montréal et le secteur ouest du Québec et de Michel St-Laurent, responsable pour la ville de Québec et le secteur est de la province. La Compagnie se spécialise dans la distribution d'équipement motorisé pour jardins et pelouses. (ANN.)

Au Québec Les vins: le Portugal s'apprête à faire concurrence à la France

MONTREAL (PC) — Les Français n'ont qu'à bien se tenir, car les Portugais s'en viennent au Québec. Les vins portugais se vendent généralement moins cher que les vins français. On en trouve actuellement une vingtaine de marques au Québec et une quarantaine en Ontario. En plus des vins, les hommes d'affaires portugais ont l'intention de faire mousser la vente d'autres produits portugais, comme les souliers et les vêtements, les meubles et certains matériaux de construction. Une délégation commerciale de 25 hommes, dirigée par M. Graca Neves de Souza, est actuellement au pays pour étudier les possibilités du marché. C'est la bonne nouvelle qu'a annoncée, lundi, le nouveau directeur du bureau commercial du Portugal à Montréal, M. Rodrigo da Cunha.

NOMINATION A RADIOMUTUEL



M. Ed J. Prévost
Me Raymond Crépeault, c.r., président de la Corporation Civitas Limitée, a le plaisir d'annoncer la nomination de MONSIEUR ED J. PREVOST, B.A., M.B.A. au titre de président de la compagnie et du réseau Radiomutuel. Monsieur Ed Prévost a également accédé au poste de vice-président exécutif de la Corporation Civitas Limitée. Les stations composantes du réseau Radiomutuel sont CJMS à Montréal, CJRP à Québec, CJRC à Ottawa-Hull, CJRS à Sherbrooke et CJTR à Trois-Rivières. Ces nominations prenaient effet le 1er septembre 1973. Monsieur Prévost aura son bureau au siège de Radiomutuel à Montréal. (ANN.)

Le Québec devrait imiter le Manitoba en design

L'Institut de design du Manitoba reçoit aujourd'hui le prix national de l'esthétique industrielle, prix qui lui partage avec deux sociétés privées de Winnipeg. On souligne ainsi la contribution à la cause du bon design de l'Institut fondé il y a dix ans au Manitoba. Parmi ceux qui pratiquent ce qu'ils préchent, il y a le Nouveau-Brunswick qui a mis sur pied son "Design Council". La Nouvelle-Ecosse tente de créer un organisme analogue. L'Ontario s'apprête à faire évoluer son conseil des normes vers un Institut du design. L'Institut de design du Québec se fait encore attendre. Il y aurait, au Québec, une centaine de designers, si on s'en tient à une définition élargie du design. A l'université de Montréal, on donne des cours dans cette discipline. Les Hautes Etudes Commerciales enseignent la gestion en design.

Un "Hercules" pour la Baie James

Par Roch DESGAGNE
La Grande 2, qui ne sont pas encore reliées par la route. Les administrateurs de la Société d'énergie de la Baie James considèrent qu'il sera plus économique et plus efficace pour l'entreprise de posséder son propre moyen de transport. L'appareil effectuera plusieurs voyages par jour, entre les divers chantiers, pour transporter un volume considérable d'équipement, de matériaux et de marchandises. A l'occasion, le Hercules de la SDEJ effectuera des transports à partir de Montréal. L'opération et l'entretien de cet avion ont été confiés à la compagnie Québécoise.

TITRES LES PLUS ACTIFS A LA BOURSE DE NEW-YORK

Titres	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Chang.
Am. Motors	297,500	9	7 1/2	+	7 1/2
McGraw Hill	225,700	28 1/2	28	+	1/2
Ford	174,600	28 1/2	28	+	1/2
General Electric	170,100	21 1/2	21 1/2	+	1/2
IBM	149,900	13 1/2	13 1/2	+	1/2
Am. Int'l.	138,900	6 1/4	6 1/4	+	1/2
Am. Oil	132,500	58 1/2	58 1/2	+	1/2
Am. Express	131,400	65 1/2	65 1/2	+	1/2
Am. Airlines	119,900	21 1/2	21 1/2	+	1/2
Boise Cascade	117,900	28	28	+	1/2
Harold Lloyd	116,500	15 1/4	15 1/4	+	1/2
Ill. Inc. Corp.	112,300	28 1/2	28 1/2	+	1/2
United Van Lines	111,000	23 1/2	23 1/2	+	1/2
Cull Oil	106,800	23	23	+	1/2
GrWm. Fuel					

FONDS MUTUELS

Titres	Off. Dem.	X - en monnaie américaine
Acrofund	1.27 1.40	
A. G. F. Japon	12.73 13.99	
A. G. F. Special	3.02 --	
All Canadian	7.19 7.52	
All Canadian Div	7.61 8.27	
All Canadian Ven	3.92 4.15	
All Canadian 4000	4.93 5.38	
All Canadian Energy	4.10 4.46	
American Growth	5.71 6.27	
Andros Equity	2.45 2.96	
Associated Investors	5.99 6.55	
Canada	6.02 6.66	
Canapex	11.22 12.13	
Can. Gen. Energy	15.22 16.73	
Can. Investm.	5.15 5.64	
Can. Securit. Growth	5.39 5.99	
Can. South African Gold	5.31 5.84	
Can. Investm.	9.15 10.00	
Can. Investm.	4.96 5.45	
Capital Growth	11.82 12.10	
Chase Fund	9.27 10.13	
Collective Mutual	6.06 6.65	
Commonwealth Int'l	14.64 16.09	
Commonwealth Int'l Lev	3.81 4.19	
Commonwealth Venture	7.35 8.08	
Corporate Investors	6.72 6.84	
Corporate Stock	5.23 5.75	
Dominion Compound	6.54 7.10	
Dreyfus Int'l	11.21 12.28	
Dreyfus Int'l	11.54 12.68	
Eaton Viking	6.24 6.78	
Edwards Equity	7.87 8.28	
Entire Investment	6.41 7.04	
Executive Fund	11.90 12.99	
Executive Int'l Inv	1.68 --	
Flexity Trend	24.90 27.21	
Fonds Collectif A	7.73 8.45	
Fonds Collectif B	5.35 5.52	
Fonds Collectif C	8.08 8.63	
Fonds F.P.P.	3.45 3.75	
GIS Compound	10.20 11.22	
GIS Income	3.51 3.86	
Growth	7.72 8.48	
Guardian Equity	9.5 1.05	
Guardian Growth	9.31 --	
Harvard	6.68 6.68	
Industrial Equity	3.76 4.13	
Industrial Growth	10.65 11.70	
International Growth	6.19 6.80	
Keystone	7.86 8.81	
Keystone Cust k-2	6.24 6.84	
Keystone Cust S-1	22.41 24.56	
Keystone Cust S-4	4.72 5.18	
Keystone Polaris	3.88 4.24	
Lexington Research	13.99 15.29	
Maritime	4.90 4.47	
Maritime Equity	3.08 3.36	
Marlborough	4.98 5.44	
Mutual Accumulating	6.04 6.64	
Mutual Bond	10.46 11.50	
Mutual Growth	3.80 4.18	
Mutual Income	5.18 5.73	
Natpac	16.53 17.13	
Natural Resources	5.12 5.53	
N. W. Equity	6.42 7.05	
N. W. Canadian	5.71 6.27	
N. W. Growth	5.46 6.00	
One William Street	17.14 17.14	
Oppenheimer	7.70 7.42	
Pacific Divident	5.76 --	
Pacific U.S.	4.40 --	
Person Mutual	8.67 8.67	
Phillips, Hager and North	14.31 14.00	
Planned Resources	4.60 5.05	
Principal Growth	4.67 5.13	
Principal Income	6.76 7.39	
Purolon Growth	11.41 12.47	
Regent	9.52 10.46	
Regent Venture	4.36 4.79	
Royalind	6.89 7.17	
Sav Inv Prnt et Rev	7.06 7.75	
Sav Inv Prnt et Rev	10.71 11.77	
Scudder North American	5.44 5.44	
Speculators	6.94 7.39	
Taurus Fund	3.81 4.21	
Tech	6.70 7.34	
Templeton Growth	8.26 9.06	
Templeton Income	8.04 --	
United Accumulative	3.79 --	
United Accumulative Ret	3.59 3.92	
United American	1.72 1.89	
United Horizon	2.45 2.69	
United Venture	3.50 3.55	
United Venture Ret	4.98 5.47	
Universal Savings Equity	7.97 8.76	
Western Growth	6.33 6.96	
Xoradix Fund	3.69 3.6	
York Fund of Canada	4.70 5.11	

Je me détends sur 2,288 milles

On travaille mieux quand on est détendu. Alors, comme je travaille quelquefois à Vancouver, à 2,288 milles de Montréal (environ 6 heures de vol), pour y arriver détendu je choisis Air Canada. Croyez-moi, les hôtesse d'Air Canada sont prévenantes. Elles savent quand vous servir et quand vous laisser à vous-même. Le tact d'une hôtesse d'Air Canada est une qualité que je savoure dans la détente. Mais je suis loin de profiter pleinement d'Air Canada. Voyez un peu: rien que dans notre pays, Air Canada a plus de 430 départs par jour, de quelque 30 endroits différents. Pensez à toutes les détentes qui m'échappent.

René Lecavalier



PAPILLON

bourse de toronto

bourse de new york

bourse américaine

Cours transmis par la Presse Canadienne et le Bureau de la Bourse de Toronto

Ventes et achats

Table of stock prices for Toronto exchange, including columns for stock names and prices.

Cours transmis par la Presse Associée et le Bureau de la Bourse de New York

Ventes et achats

Table of stock prices for New York exchange, including columns for stock names and prices.

Cours transmis par la Presse Associée et le Bureau de la Bourse Américaine

Ventes et achats

Table of stock prices for American exchange, including columns for stock names and prices.

titres au comptoir

Table of over-the-counter stock prices, including columns for stock names and prices.

titres au comptoir

Table of over-the-counter stock prices, including columns for stock names and prices.

titres au comptoir

Table of over-the-counter stock prices, including columns for stock names and prices.

Fibres naturelles et synthétiques Crise d'approvisionnement dans l'industrie textile nord-américaine

Par Benoit HARVEY

Une véritable crise affecte l'industrie textile nord-américaine en matière d'approvisionnement en fibres naturelles et synthétiques, alors que la rareté de ces matières premières fait grimper les prix à des sommets sans précédent.

Les dirigeants des industries textiles du nord des États-Unis, groupés dans la Northern Textile Association, et plusieurs de leurs collègues canadiens, ont rencontré hier à l'occasion de leur congrès tenu dans la Capitale provinciale.

La crise, qui touche principalement le coton et la laine, mais qui se répercute également dans les secteurs des fibres tirées du pétrole et du bois, est attribuable à une foule de facteurs concomitants qui jouent à l'échelle mondiale.

Au cours des six derniers mois, le prix du coton brut est grimpé de 40 à 95 cents la livre, alors que le coût de la laine doublait pour se chiffrer à un peu plus de \$2 la livre.

Cet accroissement des coûts ne peut pas toujours être

passé au consommateur. Aux États-Unis, par exemple, il a été constaté que les produits agricoles sont exemptés. Considérés comme produits agricoles à l'état brut, le coton et la laine ne sont plus lorsqu'ils ont subi une transformation, de sorte qu'ils sont alors soumis au contrôle des prix.

Le Japon emmagasine

La crise, dans les secteurs du coton et de la laine, est attribuable à une série de facteurs. Ainsi, la vallée du Mississippi a été frappée par une inondation qui a retardé la récolte, réduit le volume et la qualité de la production. Des inondations ont également frappé d'autres pays producteurs comme le Pakistan et la Chine, de sorte qu'au lieu d'exporter, ces pays importent maintenant ces denrées.

Toujours à l'échelle internationale, le Japon s'est retrouvé avec une trop forte réserve de devises américaines, au moment où le dollar des États-Unis s'engageait dans une dévaluation. Le Japon a donc écoulé ses dollars en achetant massivement les récoltes de

coton des États-Unis, allant même jusqu'à se faire promettre une bonne partie de la récolte à venir par le truchement de la bourse des denrées.

Ces événements coïncidant avec une forte demande de produits textiles, il en est résulté une situation telle que l'offre suffit à peine à la demande et que les réserves s'amenuisent dangereusement.

Dans le groupe des fibres de synthèse obtenues par le raffinage des produits du bois et du pétrole, une certaine rareté s'est rapidement manifestée du fait que l'augmentation de la demande n'a pas été compensée par la construction de nouvelles usines ou par l'augmentation de la capacité de production. Pour la bonne raison que les prix étaient déprimés depuis plusieurs années, ce qui n'a pas incité les industriels à investir dans ce secteur industriel à haute technologie.

Crise canadienne également

Au Canada, on vit exactement la même situation de

crise, les matières premières de l'industrie textile devant être obtenues sur les marchés mondiaux. Pas plus qu'aux États-Unis, pour le moment tout au moins, on n'est en face d'une pénurie qui provoquerait la fermeture de certaines usines, mais la situation est tendue.

Sur le plan canadien, les industries du textile, principalement concentrées au Québec, jouissent pourtant d'un avantage sur leurs concurrents américains, en ce sens que le contrôle des prix n'a pas encore touché ce secteur industriel. C'est ainsi qu'on peut passer au consommateur une partie des coûts additionnels, compte tenu cependant de la structure des prix des produits importés sur le marché canadien.

Le congrès de la Northern Textile Association se terminera ce soir, après une journée-dialogue à laquelle participeront des experts canadiens et américains, dont l'ex-ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pepin.

Nouvelles brèves des sociétés

Nouvelle usine de l'Anglo en banlieue de Toronto

Les activités torontoises de la Division de transformation

et de distribution de l'Anglo-Canadian Pulp and Paper Mills, Limited, seront prochainement consolidées dans une nouvelle usine de 200.000 pieds carrés près de l'aéroport

GM hausse sa production de Vega et Astra à Ste-Thérèse

Par suite d'une demande accrue pour les Chevrolet Vega et les Pontiac Astra, la hausse du taux de production à 35 voitures à l'heure, à l'usine d'assemblage de Sainte-Thérèse-Ouest, annoncée pour la fin d'octobre, aura lieu plutôt le premier du mois, selon ce qu'affirme General Motors-Canada.

Canex Placer Ltd vend tout: la mine, l'usine, le village

Salmo, C.B. — (PC) — Dans l'un des encans publics les plus inusités dans l'histoire de la Colombie-Britannique, un bloc entier comprenant la mine, l'usine et la ville appartenant à la division de tungstène de Canex Placer Ltd, sera vendu le 28 septembre.

Ritchie Brothers, de Richmond, en C.B., une firme d'encants, a maintenu des représentants sur place au cours des trois derniers mois, ces personnes s'occupant d'indexer et de cataloguer les centaines d'item à vendre.

Ces articles comprennent des véhicules tels que les chargeurs, les camions à benne, de la machinerie minière sur pneus, des compresseurs, transformateurs, un atelier mécanique complet, un concentrateur de plomb-zinc, des convoyeurs, des pipelines et des moteurs.

Huit résidences préfabri-

quées seront mises à l'encan, ainsi que deux grandes salles, une usine de pompage et d'autres bâtisses.

John Lobb devient directeur de Northern Electric Co.

MONTREAL (PC) — Le conseil d'administration de la société Northern Electric a nommé, lundi, ce son président, M. John C. Lobb, cumulerait à l'avenir les fonctions de directeur général.

M. C. Scrivener a été élu, également, président du conseil. M. Scrivener occupe le même poste à Bell Canada, une société affiliée à la Northern Electric.

Ces deux nominations entrent en vigueur le 1er octobre, date à laquelle se retire M. V. O. Marquez comme président du conseil et directeur général après 44 ans.

M. Lobb est président de la compagnie depuis deux ans et demi.

Une meilleure demande pour les produits Ford

La société Ford du Canada a annoncé vendredi, jour du lancement de ses nouveaux modèles 1974, qu'on avait déjà en main des commandes pour plus de 12.300 voitures de tourisme destinées à des particuliers ainsi qu'à des flottes d'automobiles.

M. William L. Hawkins, vice-président et directeur général de la société, a déclaré qu'il s'agit d'une augmentation de 19 pour cent par rapport au jour du lancement l'an dernier.

Contrat accordé à R.T. Smylie & Compagnie

R. T. Smylie & Compagnie ont été nommés conseillers en relations extérieures au Canada pour le service chinois d'information, une agence du gouvernement de la République de Chine.

bourse de montréal

Cours transmis par la Presse Canadienne

INDUSTRIES		VENTES HAUTS BARS FERM. CHANG.	
Alcan	4371 1/2	131 1/2	131 1/2
Alcan G	1100 1/2	11 1/2	11 1/2
Alcan S	1552 1/2	25 1/2	25 1/2
Alcan P	3420 1/2	18 1/2	18 1/2
Alcan M	300 1/2	25 1/2	25 1/2
Alcan C	350 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan B	350 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan A	350 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan D	350 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan E	350 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan F	350 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan G	350 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan H	350 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan I	350 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan J	350 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan K	350 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan L	350 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan M	350 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan N	350 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan O	350 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan P	350 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan Q	350 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan R	350 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan S	350 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan T	350 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan U	350 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan V	350 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan W	350 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan X	350 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan Y	350 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan Z	350 1/2	20 1/2	20 1/2

INDUSTRIES

Hydro	1700	234	234	234
Alcan	4371 1/2	131 1/2	131 1/2	131 1/2
Alcan G	1100 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2
Alcan S	1552 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
Alcan P	3420 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Alcan M	300 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
Alcan C	350 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan B	350 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan A	350 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan D	350 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan E	350 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan F	350 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan G	350 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan H	350 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan I	350 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan J	350 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan K	350 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan L	350 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan M	350 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan N	350 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan O	350 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan P	350 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan Q	350 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan R	350 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan S	350 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan T	350 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan U	350 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan V	350 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan W	350 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan X	350 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan Y	350 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan Z	350 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2

GM hausse sa production de Vega et Astra à Ste-Thérèse

Par suite d'une demande accrue pour les Chevrolet Vega et les Pontiac Astra, la hausse du taux de production à 35 voitures à l'heure, à l'usine d'assemblage de Sainte-Thérèse-Ouest, annoncée pour la fin d'octobre, aura lieu plutôt le premier du mois, selon ce qu'affirme General Motors-Canada.

Canex Placer Ltd vend tout: la mine, l'usine, le village

Salmo, C.B. — (PC) — Dans l'un des encans publics les plus inusités dans l'histoire de la Colombie-Britannique, un bloc entier comprenant la mine, l'usine et la ville appartenant à la division de tungstène de Canex Placer Ltd, sera vendu le 28 septembre.

Ritchie Brothers, de Richmond, en C.B., une firme d'encants, a maintenu des représentants sur place au cours des trois derniers mois, ces personnes s'occupant d'indexer et de cataloguer les centaines d'item à vendre.

Ces articles comprennent des véhicules tels que les chargeurs, les camions à benne, de la machinerie minière sur pneus, des compresseurs, transformateurs, un atelier mécanique complet, un concentrateur de plomb-zinc, des convoyeurs, des pipelines et des moteurs.

Huit résidences préfabri-

obligations canadiennes

TORONTO (PC) — On trouvera ci-dessous une liste de titres et de valeurs.		COURSES DES OBLIGATIONS CANADIENNES	
4 1/2 % 15 oct 1974	96 15	96 25	7 49
4 1/2 % 15 oct 1975	96 30	96 25	7 20
4 1/2 % 15 oct 1976	96 35	96 20	7 21
4 1/2 % 15 oct 1977	96 40	96 15	7 22
4 1/2 % 15 oct 1978	96 45	96 10	7 23
4 1/2 % 15 oct 1979	96 50	96 05	7 24
4 1/2 % 15 oct 1980	96 55	96 00	7 25
4 1/2 % 15 oct 1981	96 60	95 95	7 26
4 1/2 % 15 oct 1982	96 65	95 90	7 27
4 1/2 % 15 oct 1983	96 70	95 85	7 28
4 1/2 % 15 oct 1984	96 75	95 80	7 29
4 1/2 % 15 oct 1985	96 80	95 75	7 30
4 1/2 % 15 oct 1986	96 85	95 70	7 31
4 1/2 % 15 oct 1987	96 90	95 65	7 32
4 1/2 % 15 oct 1988	96 95	95 60	7 33
4 1/2 % 15 oct 1989	97 00	95 55	7 34
4 1/2 % 15 oct 1990	97 05	95 50	7 35
4 1/2 % 15 oct 1991	97 10	95 45	7 36
4 1/2 % 15 oct 1992	97 15	95 40	7 37
4 1/2 % 15 oct 1993	97 20	95 35	7 38
4 1/2 % 15 oct 1994	97 25	95 30	7 39
4 1/2 % 15 oct 1995	97 30	95 25	7 40
4 1/2 % 15 oct 1996	97 35	95 20	7 41
4 1/2 % 15 oct 1997	97 40	95 15	7 42
4 1/2 % 15 oct 1998	97 45	95 10	7 43
4 1/2 % 15 oct 1999	97 50	95 05	7 44
4 1/2 % 15 oct 2000	97 55	95 00	7 45
4 1/2 % 15 oct 2001	97 60	94 95	7 46
4 1/2 % 15 oct 2002	97 65	94 90	7 47
4 1/2 % 15 oct 2003	97 70	94 85	7 48
4 1/2 % 15 oct 2004	97 75	94 80	7 49
4 1/2 % 15 oct 2005	97 80	94 75	7 50
4 1/2 % 15 oct 2006	97 85	94 70	7 51
4 1/2 % 15 oct 2007	97 90	94 65	7 52
4 1/2 % 15 oct 2008	97 95	94 60	7 53
4 1/2 % 15 oct 2009	98 00	94 55	7 54
4 1/2 % 15 oct 2010	98 05	94 50	7 55
4 1/2 % 15 oct 2011	98 10	94 45	7 56
4 1/2 % 15 oct 2012	98 15	94 40	7 57
4 1/2 % 15 oct 2013	98 20	94 35	7 58
4 1/2 % 15 oct 2014	98 25	94 30	7 59
4 1/2 % 15 oct 2015	98 30	94 25	8 00
4 1/2 % 15 oct 2016	98 35	94 20	8 01
4 1/2 % 15 oct 2017	98 40	94 15	8 02
4 1/2 % 15 oct 2018	98 45	94 10	8 03
4 1/2 % 15 oct 2019	98 50	94 05	8 04
4 1/2 % 15 oct 2020	98 55	94 00	8 05
4 1/2 % 15 oct 2021	98 60	93 95	8 06
4 1/2 % 15 oct 2022	98 65	93 90	8 07
4 1/2 % 15 oct 2023	98 70	93 85	8 08
4 1/2 % 15 oct 2024	98 75	93 80	8 09
4 1/2 % 15 oct 2025	98 80	93 75	8 10
4 1/2 % 15 oct 2026	98 85	93 70	8 11
4 1/2 % 15 oct 2027	98 90	93 65	8 12
4 1/2 % 15 oct 2028	98 95	93 60	8 13
4 1/2 % 15 oct 2029	99 00	93 55	8 14
4 1/2 % 15 oct 2030	99 05	93 50	8 15

bourse canadienne

Cours transmis par la Presse Canadienne

INDUSTRIES		VENTES HAUTS BARS FERM. CHANG.	
Alcan	4371 1/2	131 1/2	131 1/2
Alcan G	1100 1/2	11 1/2	11 1/2
Alcan S	1552 1/2	25 1/2	25 1/2
Alcan P	3420 1/2	18 1/2	18 1/2
Alcan M	300 1/2	25 1/2	25 1/2
Alcan C	350 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan B	350 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan A	350 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan D	350 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan E	350 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan F	350 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan G	350 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan H	350 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan I	350 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan J	350 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan K	350 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan L	350 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan M	350 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan N	350 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan O	350 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan P	350 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan Q	350 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan R	350 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan S	350 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan T	350 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan U	350 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan V	350 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan W	350 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan X	350 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan Y	350 1/2	20 1/2	20 1/2
Alcan Z	350 1/2	20 1/2	20 1/2

INDUSTRIES

Hydro	1700	234	234	234
Alcan	4371 1/2	131 1/2	131 1/2	131 1/2
Alcan G	1100 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2
Alcan S	1552 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
Alcan P	3420 1/2	18 1/2		

CARRIERES et PROFESSIONS

SWEDA
CAISSES ENREGISTREUSES
TECHNICIEN BILINGUE DEMANDE
Expérience non requise
Pour rendez-vous: 628-0555

Bureau d'avocats, Haute-Ville, requiert les services d'une
SECRETAIRE D'EXPERIENCE
Salaire très intéressant pour personne compétente.
Dépt 5977, Le Soleil

VENDEUR D'EXPERIENCE DEMANDE
Pour prendre charge du département de musique (guitares, amplificateurs, etc...) pour réputé magasin de musique.
Ecrire à DEPT 5984 LE SOLEIL.

AIDE-COMMISS
pour quincaillerie, âgé d'au moins 20 ans.
Se présenter à:
2900 Chemin Ste-Foy
GARON LTEE

LA COMMISSION SCOLAIRE OUTAOUAIS-HULL
recherche les services d'un
CONSEILLER PEDAGOGIQUE EN CATECHESE

Nature du travail:
Le Conseiller Pédagogique est chargé de l'implantation de programmes, méthodes et autres moyens pédagogiques adaptés aux besoins de la Commission et de sa clientèle.
Attributions caractéristiques:
Le Conseiller Pédagogique se tient au courant des recherches, des changements et des innovations dans le domaine pédagogique, particulièrement en ce qui concerne les programmes et méthodes pédagogiques. Les activités complémentaires, les manuels et autres matériels didactiques et l'évaluation du rendement scolaire. Il peut se voir confier toutes autres responsabilités inhérentes à sa fonction.

Qualifications requises:
1. Posséder un premier diplôme universitaire terminal dans la discipline appropriée.
2. L'autorisation personnelle d'enseigner décernée par le Ministère.
3. Expérience comme enseignant.

Traitement:
\$8.672 à \$16.147, selon la scolarité et l'expérience.
Toute demande d'emploi incluant le numéro de concours et curriculum vitae doivent parvenir le ou avant le 5 octobre 1973.

Concours: P 5
Directeur des services du personnel, Commission Scolaire Outaouais-Hull, 122, rue St-Laurent, Hull, P.Q. J8X 1M6.

COMPTABLE

Notre firme recherche un comptable pour diriger son service de tenue des livres.

Fonctions:
— Supervise l'équipe déjà en opération
— Planifie et développe les cédules de travail et les budgets de temps
— Évalue les performances de son personnel
— Est responsable de l'application et du contrôle des standards.

Compétence:
— Cinq années d'expérience en comptabilité
— Possède une solide connaissance des principes et méthodes de base de la comptabilité
— Est habile à s'adapter à de nouvelles situations
— Une connaissance de base en informatique n'est pas essentielle mais sera considérée.

Salaire:
— à discuter.
Adressez curriculum vitae à:
Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés
Directeur du personnel
4, Parc Samuel Holland
Bureau 201
Québec

REPRESENTANT DANS LA VENTE

Un manufacturier canadien d'appareils électroniques est à la recherche d'un représentant bilingue pour visiter les marchands des régions du Lac-St-Jean, Mauricie et Trois-Rivières. Excellentes conditions de travail.

Toute réponse sera gardée confidentielle.
Ecrire à Dépt 5982, Le Soleil

HOPITAL D'AMQUI
Cité Matapédia, P.Q.
(125 lits)

RECHERCHE: UN(E) DIRECTEUR(TRICE) DES SOINS INFIRMIERS

Le ou la candidat(e) possèdera une maîtrise ou un baccalauréat en Sciences Infirmières et/ou une expérience valable de plusieurs années à un poste de responsabilité dans le milieu hospitalier.

Faire parvenir un curriculum vitae détaillé au plus tard le 3 octobre 1973, à:
Directeur Général, Hôpital d'Amqui, Amqui, Cté Matapédia, P.Q. G0J 1B0

Renseignements additionnels: Téléphoner à frais virés: 629-2211, local 173.

INFIRMIER

La division forestière de la Compagnie Gaspésia Limitée requiert les services d'un infirmier industriel.

LIEU DE TRAVAIL:
Opérations forestières district de Chandler.
ATTRIBUTIONS:
Établir un service de premiers soins en forêt.
Dispenser les premiers soins aux employés forestiers.
Travailler en étroite collaboration avec le médecin de la compagnie, les services de premiers soins de l'usine et les autorités de la division forestière.
EXIGENCES:
Être un infirmier licencié et avoir de préférence une expérience pertinente.
REMUNERATION ET AUTRES AVANTAGES:
Salaire selon compétence et expérience.
Bénéfices marginaux très intéressants.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae au:
Directeur des Relations Industrielles, La Compagnie Gaspésia Limitée, Chandler, Cté Gaspé, P.Q. G0C — 1K0.

HOPITAL DES LAURENTIDES
L'ANNONCIATION, COMTE DE LABELLE P.Q. J9P-2T9-2J8

CENTRE HOSPITALIER DES LAURENTIDES (sections psychiatrique et générale) (catégorie 600 lits et plus) DIRECTEUR DES SERVICES HOSPITALIERS

FONCTIONS:
Sous l'autorité du directeur général, responsable du contrôle, de la surveillance et de la planification de tous les services hospitaliers et notamment du service d'accueil, du service de la pharmacie, du service de diététique, du service des archives médicales, du service de physiothérapie, du service d'ergothérapie, du service de technologie médicale ainsi que de tout autre service qui pourrait se greffer à ce directeurat selon l'organigramme de l'institution.
EXIGENCES:
— Premier grade universitaire en administration ou dans une branche connexe.
— Expérience d'au moins 5 ans dans différents postes de responsabilités dans le milieu hospitalier.

SALAIRE:
Le salaire se situe entre \$9,652 et \$16,731. Veuillez faire parvenir curriculum vitae (au plus tard le 30 septembre 1973) au:
DIRECTEUR DU PERSONNEL CENTRE HOSPITALIER DES LAURENTIDES L'ANNONCIATION CTE LABELLE, QUE.

ASSOCIATION CANADIENNE DES BIBLIOTHECAIRES DE LANGUE FRANCAISE POSTE DE SECRETAIRE GENERAL

DESCRIPTION DU POSTE
Sert de lien entre les comités, commissions et autres organismes de l'Association, avec le Conseil de direction; Assiste aux réunions du Conseil exécutif, du Conseil de direction, de l'Assemblée générale; S'occupe des relations internes et externes commandées par l'administration et les activités de l'ACBLF dans le cadre de sa juridiction; Dirige le personnel et voit à l'organisation technique du secrétariat; Voit à ce que tous les documents de l'Association soient recueillis, classés et conservés; Etc.
QUALIFICATIONS
Détenir au moins un diplôme universitaire en bibliothéconomie. Le candidat doit:

posséder une culture générale aussi étendue que possible de même qu'une connaissance éprouvée de la langue française et suffisante de la langue anglaise;
avoir exercé des fonctions professionnelles dans les bibliothèques durant un certain nombre d'années;
détenir une expérience administrative et être familier avec les rouages des associations professionnelles.

Traitement
Selon les qualifications et l'expérience acquise. Toute personne intéressée à ce poste et répondant aux exigences mentionnées ci-haut est priée de soumettre sa demande avant le 18 octobre 1973. La demande écrite doit être accompagnée du curriculum vitae et de la photocopie des diplômes universitaires et expédiée au:

Secrétariat de l'ACBLF 360, rue Le Moyne Montréal H2Y 1Y3

HOPITAL DES LAURENTIDES
L'ANNONCIATION, COMTE DE LABELLE P.Q. J9P-2T9-2J8

Le Centre Hospitalier des Laurentides Section psychiatrie et générale (catégorie 600 lits et plus) CHEF DU SERVICE DE LA READAPTATION

FONCTIONS:
Sous l'autorité du directeur des services hospitaliers, responsable du contrôle et du fonctionnement de ce service qui comprend actuellement les sections suivantes: administration, information, atelier protégé, travail, éducation physique, loisirs et centre socio-professionnel. Il est de plus responsable de la discipline de l'évaluation et de la répartition du personnel en fonction des besoins quotidiens de son service.

QUALIFICATIONS:
— Diplôme universitaire en sciences administratives ou dans une branche connexe,
— expérience du milieu hospitalier dans différents postes de responsabilités,
— connaissance des différents organismes s'occupant de près ou de loin de la readaptation des patients.

SALAIRE:
Selon les normes du Ministère.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 5 octobre 1973 au:

DIRECTEUR DU PERSONNEL CENTRE HOSPITALIER DES LAURENTIDES L'ANNONCIATION CTE LABELLE, QUE.

VILLE DE VANIER OFFRE D'EMPLOI

La ville de Vanier recherche un adjoint et
Responsable de la programmation

dont la responsabilité s'étendra à toute l'organisation sportive, culturelle, récréative et plein air.
EXIGENCE: Le candidat doit être un diplômé universitaire en récréologie ou en éducation physique avec expérience d'au moins 2 ans, ou un technicien en loisirs ou l'équivalent avec expérience pertinente d'au moins 5 ans.

SALAIRE
Déterminé selon la formation, les connaissances et l'expérience du candidat.

CONDITIONS DE TRAVAIL
A temps requis, selon les besoins.

Toute personne intéressée devra faire parvenir son application, accompagnée d'un curriculum vitae, au plus tard le 15 octobre 1973.

Au Greffier Municipal,
A/S Monsieur Roger Gauvin, Hôtel de Ville, 313, avenue Bélanger, Vanier, Québec 8.

CAISSES POPULAIRES DESJARDINS DIRECTEUR ADJOINT AUX PRETS

Pour la Caisse populaire de Rimouski, celui-ci organise, dirige et contrôle, sous l'autorité du directeur de la Caisse, les activités au service du crédit: au-delà de neuf millions de dollars de prêts, cinq employés.

On exige quinze ans de scolarité et trois ans d'expérience pertinentes ou une plus forte expérience et une moindre scolarité; des connaissances techniques éprouvées (prêt à la consommation et hypothécaire, législations); habileté à gérer du personnel et maintenir et faire évoluer un système administratif.

On offre un salaire compétitif et tous les avantages sociaux généralement recherchés.

Nous recevons vos candidatures, constituées d'un curriculum vitae complet d'ici le 3 octobre 1973:

Directeur, Service du Personnel, Union Régionale des C.P.D., 681 ouest, St-Germain, Rimouski, P.Q. G5L 7E5. 19-09-73



LA COMPAGNIE MINIERE QUEBEC CARTIER RECHERCHE

DES CONTREMAITRES A LA MINE

Ayant quelques années d'expérience dans la surveillance aux mines d'acier ouvert, aux carrières ou aux gros chantiers de construction. L'équipement lourd, tel que foreuses électriques, pelles électriques, camions de production de fort tonnage, bulldozers et niveleuses, doit leur être familier.

DES CONTREMAITRES EN ELECTRICITE

Ayant quelques années d'expérience dans la surveillance aux ateliers d'entretien, à l'installation industrielle d'un courant électrique à haute tension, circuits CA & CC, dépannage, lecture de schémas et généralement ayant des connaissances en circuits électroniques. Préférence sera donnée aux candidats qui possèdent cette expérience dans un Concentrateur-Concasseur de minerai.

DES CONTREMAITRES EN MECANIQUE D'ENTRETIEN

Ayant quelques années d'expérience dans la surveillance aux ateliers d'entretien mécanique dans un Concentrateur ou Concasseur de minerai, ou dans une Usine de papier.

EXIGENCES:
Les candidats doivent parler le français, être détenteur d'un permis de conduire, catégorie chauffeur et être consentants à travailler sur les quarts.
Ce postes sont disponibles à l'annexion de la Compagnie à Gagnon et à Mont-Wright. Excellentes possibilités d'avancement pour les candidats intéressés à faire carrière dans l'industrie minière. Plan d'avantages sociaux. Allocation mensuelle de \$85 par mois pour personnes mariées et \$70 par mois pour les célibataires. Gagnon est une ville moderne possédant un hôpital, des écoles et un centre récréatif. Des logements sont disponibles pour les personnes mariées. Frais de déménagement payés.

Faire parvenir votre curriculum vitae au:
Superviseur de l'embauchage LA COMPAGNIE MINIERE QUEBEC CARTIER PORT-CARTIER, QUEBEC.

CAISSE POPULAIRE NOTRE-DAME DE THETFORD MINES est à la recherche d'un AGENT DE CREDIT

DESCRIPTION:
Reçoit les sociétaires qui désirent obtenir un prêt à la caisse et complète les documents appropriés. Obtient ou fournit divers renseignements sur la situation financière des emprunteurs. Peut conseiller les emprunteurs dans des domaines de budget ou autres. Peut effectuer la perception de certains prêts au besoin.

EXIGENCES:
12 années de scolarité ou l'équivalent et 4 années d'expérience pertinente de caisse ou de banque ou 15 années de scolarité et 1 an d'expérience pertinente. Expérience dans le domaine de crédit et de la collection. Esprit d'initiative et sens de la débrouillardise et des responsabilités. Facilité de dialogue, bon sens des communications orales et écrites.

CONDITIONS:
Salaire selon l'échelle prévue pour une caisse de cette importance, avantages sociaux usuels. Toute personne intéressée doit faire parvenir sa demande par écrit avant le 1er octobre 1973 au:

SERVICE DU PERSONNEL, UNION REGIONALE DE QUEBEC DES C.P.D., 59, AVENUE BEGIN, LEVIS, QUE. G6V 6P6.

JEUNES FEMMES DESIRANT FAIRE CARRIERE

auprès d'une compagnie en pleine expansion; possédant une belle personnalité, âgées de 25 à 35 ans. Expérience en comptabilité requise. Les candidates devront posséder une voiture. Conditions très avantageuses pour personnes qualifiées; allocation d'automobile fournie. Faire parvenir curriculum vitae à:
DEPT 5938 — LE SOLEIL

GERANT REGIONAL DES VENTES

Compagnie Manufacturière de Maisons Mobiles, Véhicules de Plaisance et Unités Industrielles, recherche une personne dynamique et agressive, pour diriger un territoire de vente.

Le poste offert est un défi pour celui qui cherche à grandir avec une jeune entreprise qui a fait ses preuves.

Le candidat devra posséder quelques années d'expérience dans la vente, être bilingue et posséder une solide instruction.

S.V.P., répondre incluant votre curriculum vitae. Toute réponse sera gardée confidentielle.

Adressez votre réponse à:
M. André-R. Lussier Directeur Général des Ventes GLENDALE (QUEBEC) LIMITEE C.P. 397 Ville St-Joseph Cté Beauce

HOPITAL D'AMQUI Recherche les Services Infirmière Autorisée

ROLE:
Elle oeuvrera au sein d'une équipe multidisciplinaire et devra mettre en application les mesures sanitaires décrites au programme de santé en milieu scolaire.

ENDROIT:
Commission Scolaire Vallée de la Matapédia.

QUALIFICATIONS:
Posséder la carte de membre actif de l'A.I.I.P.Q. pour l'année en cours. Préférence accordée à celle qui détient un diplôme en hygiène publique et/ou une expérience valable d'au moins une année dans une unité sanitaire en milieu scolaire.
Aptitudes pour l'organisation.
Avoir fait preuve de compétence et d'initiative.
Posséder une automobile.

Toute demande doit être transmise, par écrit, accompagnée du curriculum vitae, au plus tard le 4 octobre 1973, à:
Le Directeur du Personnel, Hôpital d'Amqui, Amqui, Cté Matapédia, P.Q.

INSPECTEUR ASSURANCE GENERALE

Le Groupe Prévoyants du Canada recherche un inspecteur d'assurance générale pour son service de marketing.

LA FONCTION:
- Rencontrer les courtiers, surveiller le volume et la qualité de la production;
- Fournir l'assistance technique nécessaire aux courtiers, s'occuper de cas spéciaux;
- Inspecter des risques.

EXIGENCES:
Le candidat choisi devra:
- posséder une bonne connaissance de tous les genres d'assurances en particulier dans le domaine des risques commerciaux;
- avoir au moins 5 ans d'expérience comme inspecteur d'assurance générale;
- avoir suivi ou suivre présentement des cours de l'Institut d'Assurance du Canada ou des cours T.P.I.

LIEU DE TRAVAIL:
Montréal.
Prière d'adresser curriculum vitae au:
Dépt 5979, Le Soleil

CORPORATION NOTRE-DAME DE LAVAL

Centre d'accueil pour adolescentes de 12 à 18 ans, sollicite des candidatures aux postes:

EDUCATEURS - EDUCATRICES BILINGUES

FONCTIONS:
— Travailler auprès d'un groupe d'adolescentes sous la direction d'un chef d'unité et faire exécuter un programme d'activités rééducatives.
— Assurer une présence constante et vigilante auprès des jeunes et participer aux activités de façon à apporter un support à l'adolescente.
— Collaborer, par une observation adéquate du comportement de chaque jeune à la tenue à jour de dossiers individuels.
— Veiller au maintien des politiques du Centre et à l'application de méthodes de readaptation.

QUALIFICATIONS:
— Diplôme de 11e année scientifique minimum ou scolarité exigible par CECSEP ou l'équivalent avec désir de poursuivre des études de perfectionnement. La préférence sera accordée aux candidats possédant D.E.C. en éducation spécialisée.
— Maturité, initiative, capacité de travail en équipe.
— De préférence, une certaine expérience auprès des jeunes.
— Âges de 21 à 35 ans et résider au pays depuis 5 ans.
— Travailler à plein temps sur une base rotative incluant soirées et fins de semaine.

Traitement:
— Selon les normes du ministère des Affaires sociales en tenant compte de l'expérience et de la scolarité.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae complet en spécifiant le numéro de concours 37-73 au:
DIRECTEUR DU PERSONNEL CORPORATION NOTRE-DAME DE LAVAL 310, BOUL. CARTIER LAVAL, QUE.

LA MUTUELLE-DES FONCTIONNAIRES DU QUEBEC Agent de réclamations

Responsable du secteur des règlements.

Fonctions:
Sous la direction du chef du service aux assurés, voit au règlement des réclamations de décès, d'assurance-salaire, de rentes d'invalidité, d'exonération des primes en cas d'invalidité, etc...
En contact avec le public, reçoit les réclamants, communique avec eux par correspondance ou par téléphone selon le cas. Produit les rapports requis par le service de la comptabilité. En l'absence du chef du service aux assurés, il doit remplacer ce dernier.

Qualifications requises:
Posséder au moins une onzième (11e) année et trois (3) années d'expérience dans le règlement des réclamations d'assurance-vie et d'assurance-salaire.
L'expérience dans la gestion du personnel et le service aux assurés d'une compagnie d'assurance-vie (prêts sur polices, transports de polices, valeurs de rachat) seraient également un avantage.

Traitement:
Pouvant aller jusqu'à \$9,046.00. Bénéfices marginaux avantageux.

Si intéressé, transmettre votre offre d'emploi et curriculum vitae avant le 8 octobre 1973, à:
Directeur du Personnel, Case Postale 655, Québec, Qué. G1A 1V6

480 BANLIEUE MAISONS SEULES

LORÉTTVILLE
ENPROFIT très tranquille, coin Durocher et Beau, La Rivière, livraison immédiate. Propriétaire modeste. 600-0000. 822-3012.

VILLE VANIER
MAISON neuve, ou 2 logements très bon confort, très bien situé. 822-3012. 822-3012.

VAL ST-MICHEL
MAISON neuve, 5 pièces, très bien située. 822-3012. 822-3012.

MAISON NEUVE
PRET à 9 p.c., prix 1972 en vigueur. 822-3012. 822-3012.

ORSAINVILLE
LIVRAISON immédiate, près école, 4800, le meilleur milieu situé à Orsainville. 822-3012. 822-3012.

VILLE VANIER
MAISON neuve, 6 pièces, superbe. 822-3012. 822-3012.

GIFFARD
MAGNIFIQUE bungalow de 5 pièces avec garage chauffé, terrain gazonné. 822-3012. 822-3012.

LAC BEAUPORT
JOLI cottage, 6 pièces, foyer, habitable à l'été. 822-3012. 822-3012.

MAISON ANTIQUE
LORÉTTVILLE, entièrement rénovée, à vendre, au coin de la rue. 822-3012. 822-3012.

ST-EMILE
MAISON neuve, 5 pièces, léger confort. 822-3012. 822-3012.

BEAUPORT
BUNGALOW pierre et stucco grand terrain. 822-3012. 822-3012.

LORÉTTVILLE
BUNGALOW à pièces, beau terrain, hydro. 822-3012. 822-3012.

LAC BEAUPORT
MAGNIFIQUE chalet, vue sur le lac. 822-3012. 822-3012.

ST-CATHERINE
JOLI bungalow, pierre et bardou, 9 pièces. 822-3012. 822-3012.

MAISON neuve, 5-1-2 pièces, Anc-Lorette. 822-3012. 822-3012.

VAL ST-MICHEL
MAISON neuve, 3 pièces, très peu de confort. 822-3012. 822-3012.

LORÉTTVILLE
MAISON neuve, 5 pièces, très agréable. 822-3012. 822-3012.

MAISON CENTAIRE
ST-ROCH, 3 pièces, 12 pièces, chauffage, piscine. 822-3012. 822-3012.

ANCIENNE-LORETTE
RENOUVEAU, bricole américaine, 6 pièces. 822-3012. 822-3012.

624 NANTES
COTTAGE bricole, 10 pièces, ultra moderne. 822-3012. 822-3012.

UNIQUE
STYLE canadien, terrain 5000 pieds. 822-3012. 822-3012.

ANCIENNE-LORETTE
BUNGALOW 4 chambres, belle maison. 822-3012. 822-3012.

LAC ST-CHARLES
GRAND terrain, vue superbe, garage. 822-3012. 822-3012.

LAC ST-CHARLES
BUNGALOW neuve, 3x2x20 pieds. 822-3012. 822-3012.

DUBERGER
COTTAGE jumele, 2 pièces, 822-3012. 822-3012.

ANCIENNE-LORETTE
BUNGALOW pierre bricole, construction. 822-3012. 822-3012.

COTTAGE 7 PIECES
15,000 PIEDS carrés de terrain, 3 chambres. 822-3012. 822-3012.

TRANSFERT
PRET Centre d'achat, Loretteville, 822-3012. 822-3012.

MONUMENT HISTORIQUE
CAPAINE, maison de 9 pièces, foyer, site exceptionnel. 822-3012. 822-3012.

JEUNE, JOLI
BUNGALOW, pierre, bricole, foyer, 822-3012. 822-3012.

ANCIENNE-LORETTE
JOLI bungalow 5 pièces, terrain 65 x 100. 822-3012. 822-3012.

CHATEAU-RICHER
GRANDE résidence avec immense terrain. 822-3012. 822-3012.

PRES ECOLES, EGLISE
GIFFARD, 1-1-2 pièces, pierre, foyer. 822-3012. 822-3012.

ORSAINVILLE
ATTRAYANT bungalow, 4 chambres, confort. 822-3012. 822-3012.

PROFESSIONNELS
VILLENUEVE, superbe site canadien, 40 x 38 pieds. 822-3012. 822-3012.

AVEC REVENU
GRAND bungalow, très propre, bel jardin. 822-3012. 822-3012.

PRES VALCARTIER
BUNGALOW, 3 pièces, endroit exceptionnel. 822-3012. 822-3012.

FONTENELLE
MODERNE 6 pièces, 1-1-2 salle de bain. 822-3012. 822-3012.

ST-EMILE
BUNGALOW 1 an, 3 pièces, pierre, confort. 822-3012. 822-3012.

TRANSFERT
RUE Bellevue, attrayant bungalow, 5-2 pièces. 822-3012. 822-3012.

REVENU
BUNGALOW, bricole, impeccable vue. 822-3012. 822-3012.

CHATEAU D'EAU
BUNGALOW avec foyer, très propre. 822-3012. 822-3012.

LORÉTTVILLE
MAISON neuve, 5 pièces, très agréable. 822-3012. 822-3012.

480 BANLIEUE MAISONS SEULES

ECHANGERAIS
FIN PISCINE, Neuchâtel, garage double. 822-3012. 822-3012.

ANCIENNE-LORETTE
MAISON neuve, 5 pièces, très agréable. 822-3012. 822-3012.

LORÉTTVILLE
3 pièces neuve, sur terrain 20 x 122. 822-3012. 822-3012.

LORÉTTVILLE
Finie pierre, bricole, 12 pièces. 822-3012. 822-3012.

ANCIENNE-LORETTE
Maison neuve, 5 pièces, très agréable. 822-3012. 822-3012.

VAL ST-MICHEL
BUNGALOW, sous-sol fini, possibilité location. 822-3012. 822-3012.

BEAUPORT
Maison neuve, 5 pièces, très agréable. 822-3012. 822-3012.

NOTRE-DAME
Maison neuve, 5 pièces, très agréable. 822-3012. 822-3012.

VAL ST-MICHEL
Maison neuve, 5 pièces, très agréable. 822-3012. 822-3012.

LORÉTTVILLE
Maison neuve, 5 pièces, très agréable. 822-3012. 822-3012.

NEBOUTVILLE
BUNGALOW neuve, intérêt 9 p.c. 822-3012. 822-3012.

ST-APOLLINAIRE
1-1-2 étage, 6 pièces, grand terrain. 822-3012. 822-3012.

ORSAINVILLE
Maison canadienne, 5 pièces. 822-3012. 822-3012.

LORÉTTVILLE
BUNGALOW 1-1-2 pièces, 822-3012. 822-3012.

CAP-ROUGE
Maison neuve, 5 pièces, très agréable. 822-3012. 822-3012.

CHATEAU-RICHER
Maison neuve, 5 pièces, très agréable. 822-3012. 822-3012.

ORSAINVILLE
BUNGALOW, pierre et bardou, 822-3012. 822-3012.

CENTRE VILLE
Maison neuve, 5 pièces, très agréable. 822-3012. 822-3012.

VILLENEUVE
Maison neuve, 5 pièces, très agréable. 822-3012. 822-3012.

COMMERCE
Maison neuve, 5 pièces, très agréable. 822-3012. 822-3012.

BEAUPORT
Maison neuve, 5 pièces, très agréable. 822-3012. 822-3012.

VAL ST-MICHEL
Maison neuve, 5 pièces, très agréable. 822-3012. 822-3012.

LORÉTTVILLE
Maison neuve, 5 pièces, très agréable. 822-3012. 822-3012.

MAISON CENTAIRE
ST-ROCH, 3 pièces, 12 pièces, 822-3012. 822-3012.

ANCIENNE-LORETTE
RENOUVEAU, bricole américaine, 822-3012. 822-3012.

624 NANTES
COTTAGE bricole, 10 pièces, ultra moderne. 822-3012. 822-3012.

UNIQUE
STYLE canadien, terrain 5000 pieds. 822-3012. 822-3012.

ANCIENNE-LORETTE
BUNGALOW 4 chambres, belle maison. 822-3012. 822-3012.

LAC ST-CHARLES
GRAND terrain, vue superbe, garage. 822-3012. 822-3012.

LAC ST-CHARLES
BUNGALOW neuve, 3x2x20 pieds. 822-3012. 822-3012.

DUBERGER
COTTAGE jumele, 2 pièces, 822-3012. 822-3012.

ANCIENNE-LORETTE
BUNGALOW pierre bricole, construction. 822-3012. 822-3012.

COTTAGE 7 PIECES
15,000 PIEDS carrés de terrain, 3 chambres. 822-3012. 822-3012.

TRANSFERT
PRET Centre d'achat, Loretteville, 822-3012. 822-3012.

MONUMENT HISTORIQUE
CAPAINE, maison de 9 pièces, foyer, site exceptionnel. 822-3012. 822-3012.

JEUNE, JOLI
BUNGALOW, pierre, bricole, foyer, 822-3012. 822-3012.

ANCIENNE-LORETTE
JOLI bungalow 5 pièces, terrain 65 x 100. 822-3012. 822-3012.

CHATEAU-RICHER
GRANDE résidence avec immense terrain. 822-3012. 822-3012.

PRES ECOLES, EGLISE
GIFFARD, 1-1-2 pièces, pierre, foyer. 822-3012. 822-3012.

ORSAINVILLE
ATTRAYANT bungalow, 4 chambres, confort. 822-3012. 822-3012.

PROFESSIONNELS
VILLENUEVE, superbe site canadien, 40 x 38 pieds. 822-3012. 822-3012.

AVEC REVENU
GRAND bungalow, très propre, bel jardin. 822-3012. 822-3012.

PRES VALCARTIER
BUNGALOW, 3 pièces, endroit exceptionnel. 822-3012. 822-3012.

FONTENELLE
MODERNE 6 pièces, 1-1-2 salle de bain. 822-3012. 822-3012.

ST-EMILE
BUNGALOW 1 an, 3 pièces, pierre, confort. 822-3012. 822-3012.

TRANSFERT
RUE Bellevue, attrayant bungalow, 5-2 pièces. 822-3012. 822-3012.

REVENU
BUNGALOW, bricole, impeccable vue. 822-3012. 822-3012.

CHATEAU D'EAU
BUNGALOW avec foyer, très propre. 822-3012. 822-3012.

LORÉTTVILLE
MAISON neuve, 5 pièces, très agréable. 822-3012. 822-3012.

480 BANLIEUE MAISONS SEULES

ST-ROCH
Maison neuve, 5 pièces, très agréable. 822-3012. 822-3012.

ANCIENNE-LORETTE
Maison neuve, 5 pièces, très agréable. 822-3012. 822-3012.

LORÉTTVILLE
3 pièces neuve, sur terrain 20 x 122. 822-3012. 822-3012.

LORÉTTVILLE
Finie pierre, bricole, 12 pièces. 822-3012. 822-3012.

ANCIENNE-LORETTE
Maison neuve, 5 pièces, très agréable. 822-3012. 822-3012.

VAL ST-MICHEL
BUNGALOW, sous-sol fini, possibilité location. 822-3012. 822-3012.

BEAUPORT
Maison neuve, 5 pièces, très agréable. 822-3012. 822-3012.

NOTRE-DAME
Maison neuve, 5 pièces, très agréable. 822-3012. 822-3012.

VAL ST-MICHEL
Maison neuve, 5 pièces, très agréable. 822-3012. 822-3012.

LORÉTTVILLE
Maison neuve, 5 pièces, très agréable. 822-3012. 822-3012.

NEBOUTVILLE
BUNGALOW neuve, intérêt 9 p.c. 822-3012. 822-3012.

ST-APOLLINAIRE
1-1-2 étage, 6 pièces, grand terrain. 822-3012. 822-3012.

ORSAINVILLE
Maison canadienne, 5 pièces. 822-3012. 822-3012.

LORÉTTVILLE
BUNGALOW 1-1-2 pièces, 822-3012. 822-3012.

CAP-ROUGE
Maison neuve, 5 pièces, très agréable. 822-3012. 822-3012.

CHATEAU-RICHER
Maison neuve, 5 pièces, très agréable. 822-3012. 822-3012.

ORSAINVILLE
BUNGALOW, pierre et bardou, 822-3012. 822-3012.

CENTRE VILLE
Maison neuve, 5 pièces, très agréable. 822-3012. 822-3012.

VILLENEUVE
Maison neuve, 5 pièces, très agréable. 822-3012. 822-3012.

COMMERCE
Maison neuve, 5 pièces, très agréable. 822-3012. 822-3012.

BEAUPORT
Maison neuve, 5 pièces, très agréable. 822-3012. 822-3012.

VAL ST-MICHEL
Maison neuve, 5 pièces, très agréable. 822-3012. 822-3012.

LORÉTTVILLE
Maison neuve, 5 pièces, très agréable. 822-3012. 822-3012.

MAISON CENTAIRE
ST-ROCH, 3 pièces, 12 pièces, 822-3012. 822-3012.

ANCIENNE-LORETTE
RENOUVEAU, bricole américaine, 822-3012. 822-3012.

624 NANTES
COTTAGE bricole, 10 pièces, ultra moderne. 822-3012. 822-3012.

UNIQUE
STYLE canadien, terrain 5000 pieds. 822-3012. 822-3012.

ANCIENNE-LORETTE
BUNGALOW 4 chambres, belle maison. 822-3012. 822-3012.

LAC ST-CHARLES
GRAND terrain, vue superbe, garage. 822-3012. 822-3012.

LAC ST-CHARLES
BUNGALOW neuve, 3x2x20 pieds. 822-3012. 822-3012.

DUBERGER
COTTAGE jumele, 2 pièces, 822-3012. 822-3012.

ANCIENNE-LORETTE
BUNGALOW pierre bricole, construction. 822-3012. 822-3012.

COTTAGE 7 PIECES
15,000 PIEDS carrés de terrain, 3 chambres. 822-3012. 822-3012.

TRANSFERT
PRET Centre d'achat, Loretteville, 822-3012. 822-3012.

MONUMENT HISTORIQUE
CAPAINE, maison de 9 pièces, foyer, site exceptionnel. 822-3012. 822-3012.

JEUNE, JOLI
BUNGALOW, pierre, bricole, foyer, 822-3012. 822-3012.

ANCIENNE-LORETTE
JOLI bungalow 5 pièces, terrain 65 x 100. 822-3012. 822-3012.

CHATEAU-RICHER
GRANDE résidence avec immense terrain. 822-3012. 822-3012.

PRES ECOLES, EGLISE
GIFFARD, 1-1-2 pièces, pierre, foyer. 822-3012. 822-3012.

ORSAINVILLE
ATTRAYANT bungalow, 4 chambres, confort. 822-3012. 822-3012.

PROFESSIONNELS
VILLENUEVE, superbe site canadien, 40 x 38 pieds. 822-3012. 822-3012.

AVEC REVENU
GRAND bungalow, très propre, bel jardin. 822-3012. 822-3012.

PRES VALCARTIER
BUNGALOW, 3 pièces, endroit exceptionnel. 822-3012. 822-3012.

FONTENELLE
MODERNE 6 pièces, 1-1-2 salle de bain. 822-3012. 822-3012.

ST-EMILE
BUNGALOW 1 an, 3 pièces, pierre, confort. 822-3012. 822-3012.

TRANSFERT
RUE Bellevue, attrayant bungalow, 5-2 pièces. 822-3012. 822-3012.

REVENU
BUNGALOW, bricole, impeccable vue. 822-3012. 822-3012.

CHATEAU D'EAU
BUNGALOW avec foyer, très propre. 822-3012. 822-3012.

LORÉTTVILLE
MAISON neuve, 5 pièces, très agréable. 822-3012. 822-3012.

480 BANLIEUE MAISONS SEULES

ST-ROCH
Maison neuve, 5 pièces, très agréable. 822-3012. 822-3012.

ANCIENNE-LORETTE
Maison neuve, 5 pièces, très agréable. 822-3012. 822-3012.

LORÉTTVILLE
3 pièces neuve, sur terrain 20 x 122. 822-3012. 822-3012.

LORÉTTVILLE
Finie pierre, bricole, 12 pièces. 822-3012. 822-3012.

ANCIENNE-LORETTE
Maison neuve, 5 pièces, très agréable. 822-3012. 822-3012.

VAL ST-MICHEL
BUNGALOW, sous-sol fini, possibilité location. 822-3012. 822-3012.

BEAUPORT
Maison neuve, 5 pièces, très agréable. 822-3012. 822-3012.

NOTRE-DAME
Maison neuve, 5 pièces, très agréable. 822-3012. 822-3012.

VAL ST-MICHEL
Maison neuve, 5 pièces, très agréable. 822-3012. 822-3012.

LORÉTTVILLE
Maison neuve, 5 pièces, très agréable. 822-3012. 822-3012.

NEBOUTVILLE
BUNGALOW neuve, intérêt 9 p.c. 822-3012. 822-3012.

ST-APOLLINAIRE
1-1-2 étage, 6 pièces, grand terrain. 822-3012. 822-3012.

ORSAINVILLE
Maison canadienne, 5 pièces. 822-3012. 822-3012.

LORÉTTVILLE
BUNGALOW 1-1-2 pièces, 822-3012. 822-3012.

CAP-ROUGE
Maison neuve, 5 pièces, très agréable. 822-3012. 822-3012.

CHATEAU-RICHER
Maison neuve, 5 pièces, très agréable. 822-3012. 822-3012.

ORSAINVILLE
BUNGALOW, pierre et bardou, 822-3012. 822-3012.

CENTRE VILLE
Maison neuve, 5 pièces, très agréable. 822-3012. 822-3012.

VILLENEUVE
Maison neuve, 5 pièces, très agréable. 822-3012. 822-3012.

COMMERCE
Maison neuve, 5 pièces, très agréable. 822-3012. 822-3012.

BEAUPORT
Maison neuve, 5 pièces, très agréable. 822-3012. 822-3012.

VAL ST-MICHEL
Maison neuve, 5 pièces, très agréable. 822-3012. 822-3012.

LORÉTTVILLE
Maison neuve, 5 pièces, très agréable. 822-3012. 822-3012.

MAISON CENTAIRE
ST-ROCH, 3 pièces, 12 pièces, 822-3012. 822-3012.

ANCIENNE-LORETTE
RENOUVEAU, bricole américaine, 822-3012. 822-3012.

624 NANTES
COTTAGE bricole, 10 pièces, ultra moderne. 822-3012. 822-3012.

UNIQUE
STYLE canadien, terrain 5000 pieds. 822-3012. 822-3012.

ANCIENNE-LORETTE
BUNGALOW 4 chambres, belle maison. 822-3012. 822-3012.

LAC ST-CHARLES
GRAND

Des centres communautaires de résidence à la place des prisons

OTTAWA (d'après la PC) — Un groupe d'étude de quatre membres nommés par le gouvernement vient de recommander la mise sur pied, le plus rapidement possible, de centres communautaires de résidence pour remplacer les prisons.

Dans un long rapport sur les maisons de correction, les membres de ce groupe d'étude notent que le système pénitentiaire actuel est un échec puisqu'il n'assure pas à long terme la sécurité du public. Tout le système doit être repensé, disent ces spécialistes.

Cette étude, exécutée à la demande du solliciteur général en 1972, a été réalisée par M. W.R. Outerbridge, du département de criminologie de l'université d'Ottawa, par Mme Margaret Benson, psychologue de Toronto, M. André Thiffault, psychologue de Montréal et par un fonctionnaire du département du solli-

citeur général, M. E.W. Harrison.

Hier, en rendant publics les résultats de cette étude, le solliciteur général, M. Warren Allmand, a déclaré que les gouvernements provinciaux et les agences bénévoles s'occupant de réhabilitation seraient consultés avant que des mesures concrètes ne soient prises.

Le rapport donne beaucoup de détails sur les 156 centres communautaires de détention qui existent au Canada et qui ont été visités durant la préparation de l'étude. On note par exemple que les cas cités ne représentent qu'une bien petite proportion de ce qui est fait en ce domaine.

Néanmoins, la question de risque ne peut être laissée de côté. Il est évident que lorsqu'un contrevenant est incarcéré, il ne peut commettre d'autres délits.

Par contre, plus de 90 pour cent des détenus sont libérés et renvoyés au sein de la société après une période de deux ans, et il reste à établir s'il n'est pas plus dangereux pour la communauté de les reprendre après leur incarcération.

Selon les auteurs de l'étude sur la détention, ce risque est plus grand après leur incarcération.



par Guy DUBE

VOL DE \$45,000

Le premier procès aux assises d'automne, celui d'André Bernier accusé d'avoir participé à un vol à main armée de \$45,000, a débuté hier midi, devant le juge Jean-Robert Beaudoin, de la cour du Banc de la Reine au palais de justice de Québec.

Bernier, un mécanicien de 35 ans, demeurant rue Duval, à Québec, est accusé de ce vol à main armée qui remonte au 17 janvier 1971; le méfait à été commis à la Fédération Coop de Duberger, sise rue Paradis, dans ce quartier de la ville de Québec.

L'avocat de la Couronne, Me John D'Arcy-Asselin, a exposé la cause aux 12 jurés, hier, vers 18 heures, ce jour-là, six hommes, masqués et armés, s'étaient introduits dans l'entrepôt de la rue Paradis. Après avoir ligoté les deux gardiens, les six individus ont aussitôt chargé leurs camions de marchandises et se sont enfuis.

Me Asselin a également exposé au jury ce cinq autres personnes ont déjà été condamnées au pénitencier pour ce vol. Il a également expliqué que, si Bernier est "en arrière" des autres, c'est parce qu'il en est à son deuxième procès. Le premier avait été annulé, le printemps dernier, parce qu'un juré avait passé une remarque désobligeante au sujet du contenu du procès, remarque que le juge n'avait pas acceptée. Le magistrat avait remis le procès au présent terme d'automne.

La Couronne a entendu un premier témoin, hier midi, soit la gerante d'un hôtel-motel de Beauport. Son témoignage a été bref; elle a produit une carte d'enregistrement de l'accusé qui avait élu domicile à cet endroit, quelques jours avant le vol.

Me Jacques Bouchard représente Bernier. La cause a été ajournée à cet avant-midi, puisque il fallait libérer la salle, hier après-midi, pour la prestation de serment de l'honorable Eugène Marquis qui a été nommé juge en chef associé de la Cour supérieure, la semaine dernière.

SOURD-MUET

Parmi les 12 personnes qui ont avoué, hier, avoir conduit un véhicule automobile alors que leurs facultés étaient affaiblies par l'alcool, il s'est présenté un jeune homme de Québec, qui après que le greffier lui eut lu l'acte d'accusation pour la troisième fois, a répondu par la voix de... son frère qui a précisé qu'il était sourd-muet.

"Je ne veux pas intervenir dans l'administration, je sais que ce n'est pas de mon ressort, mais..." a relaté le juge Cyrille Potvin, de la cour des Sessions de la paix, déplorant manifestement le fait qu'une personne sourde et muette conduise une automobile.

Un avocat de la défense, Me Michel Babin, a aussitôt confié au procureur de la Couronne, Me Maurice Lagacé, que son propre frère était dans la même situation et conduisait une automobile, voulant par là prouver qu'il n'y avait rien d'anormal dans le cas qui se présentait au tribunal.

Le frère de l'accusé a, toutefois, précisé au magistrat qu'il n'est que partiellement sourd conduisant pour gagner sa vie. L'accusé a pu retourner chez lui, dans sa propre automobile, après avoir payé une amende de \$100 et les frais.

GROSSIERE INDECENCE

Pour avoir commis des actes de grossière indécence avec un garçon de 14 ans, un jeune Québécois de 22 ans a été condamné à payer une amende de \$100 ou, à défaut, à purger une sentence d'un mois de rison, hier avant-midi, à la cour des Sessions de la paix.

Le méfait s'est produit dimanche. Après avoir fait monter le jeune garçon dans son véhicule, alors qu'il se promenait rue Saint-Jean, l'accusé s'est ensuite rendu près d'une sablière de Cap-Rouge pour s'adonner à ses bas instincts avec l'adolescent.

Les policiers de Saint-Foy lui ont mis la main au collet et il s'est retrouvé en correctionnelle hier, où il a admis sa culpabilité devant le juge Cyrille Potvin qui l'a semoncé et prévenu que toute récidive pourrait le conduire en prison.

POURSUITE DE \$1,000,000

L'audition de la poursuite de \$1,000,000, intentée par la Centrale de l'enseignement du Québec, contre le gouvernement québécois et ses partenaires lors des négociations de 1972 a débuté, hier matin, à Québec.

La CEQ réclame les sommes qu'elle dit lui avoir été offertes pour fins de recyclage des personnes mises à pied; ces sommes ne figurent pas dans le décret contrairement, maintient la CEQ, aux promesses faites à la table des négociations.

UNE VICTIME DOUTEUSE...

Le juge Grenier aurait bien aimé éclaircir une histoire de vol de moteur de motoneige, vendredi, quand il a déclaré à la Couronne que c'était le "voleur" qui avait cautionné pour le "voleur", ce qui a fait arrondir les yeux de bien des personnes se trouvant dans la salle...

La victime (le volé) avait porté plainte à la sûreté municipale de Lévis, le printemps dernier, parce que le moteur de sa motoneige avait disparu... Depuis, il a été remboursé par sa compagnie d'assurances, mais le voleur, lui, a été "pincé" par les policiers et avait comparu, l'été dernier, sous ce

Il avait nié sa culpabilité, et son procureur, Me Narcisse Proulx, avait réussi à lui obtenir un cautionnement. Surprise: c'est la victime qui a souscrit cette caution...

L'accusé, marié et père de quatre enfants, est revenu, vendredi, pour changer d'option; il a avoué sa culpabilité.

"C'est probablement un moteur fini que vous avez volé à votre ami puisqu'il est venu cautionner pour vous, a dit le juge. Il y aurait eu entente auparavant, donc la victime serait complice."

A cause de son dossier antérieur et pour ne pas nuire à son emploi régulier, il a été condamné à quatre fins de semaine de prison, du samedi matin, huit heures, au dimanche soir, six heures.

Ces centres communautaires, disent les auteurs de l'étude, avec leurs faiblesses et leurs points forts, sont une alternative très acceptable au régime pénitentiaire actuel qui est un échec tant du point de vue sécurité du public que du point de vue réhabilitation des détenus.

On explique dans ce document qu'à court terme seulement les prisons donnent une certaine sécurité au public et que cette protection à court terme est assurée au détriment de la sécurité à long terme.

LES PRISONS

En d'autres mots, les contribuables ont confié au spécialiste pénitentiaire deux tâches: la première, qui l'accompagne avec un succès mitigé, est celle de garder les prisonniers à l'écart et la seconde, qu'il peut exécuter avec moins de succès encore, est celle de réhabiliter le détenu et d'en faire un citoyen respectueux des lois.

A moins de retourner à un

Il est donc logique pour les auteurs de cette étude que le gouvernement mette en tête de liste de ses priorités le développement d'une alternative à la détention comme on la connaît maintenant. Au même moment, il est important de choisir comme candidats aux centres communautaires de détention les contrevenants les moins susceptibles à la violence.

La CSD veut établir des contacts avec des centrales françaises

Par Réal Laberge de notre bureau de La Pocatière

La Centrale des syndicats démocratiques (CSD) se propose de participer à la mise sur pied d'une nouvelle union ouvrière internationale, qui regrouperait au départ des centrales syndicales de France et d'Allemagne partageant les mêmes principes et objectifs, notamment la Confédération des travailleurs chrétiens de France.

C'est ce qu'a annoncé le vice-président de la CSD, M. Jean-Paul Héty, à l'occasion du récent congrès tenu à Montigny par la Fédération de la métallurgie, des mines et des produits chimiques.

M. Héty a précisé que la CSD a l'intention de déléguer au moins une quinzaine de représentants à une rencontre de fondation qui se déroulera en Europe, au début de novembre prochain. Cette réunion fera suite à des

pourparlers préliminaires auquel le groupe dissident de la CSN a participé. Tout au moins a-t-il été convenu que la Centrale des syndicats démocratiques accepterait d'établir des contacts et des échanges permanents avec la centrale française.

Selon le porte-parole syndical, la Confédération des travailleurs chrétiens de France (CTCF), qui groupe un effectif de plus de 200,000 membres et qui a obtenu la confirmation de son affiliation à la Confédération mondiale du Travail, en dépit de l'opposition de M. Marcel Pénin, est une centrale ouvrière qui a vécu les mêmes difficultés que la CSD.

"Il y a donc lieu de profiter de l'expérience et de la collaboration de ce groupement syndical, qui comme la CSD, a dû recourir à la scission, pour faire valoir les orientations demandées par ses membres à l'encontre d'une action politique partisane et révolutionnaire."

Série de requêtes au procès du Dr Morgentaler

MONTREAL (PC) — Accusé d'avortements illégaux, le Dr Morgentaler a toujours réussi à s'en sortir, depuis deux ans, en employant des procédures de droit.

C'est également par une série de requêtes préliminaires que s'est ouvert son procès, lundi, et qu'il se continue par l'étude d'une requête pour cassation pure et simple de l'acte d'accusation.

Le procureur de la défense, Me Claude-Armand Sheppard, a obtenu que la Couronne procède dans un seul dossier plutôt que dans les six qui constituent l'accusation.

Il a également obtenu que le procès s'instruise en français devant un jury de langue française et que la Couronne fournisse plus de détails à l'acte d'accusation.

En plus de la demande de cassation, le juge James Huggess devra se prononcer sur une requête d'ajournement présentée par la défense, qui dit ne pas avoir eu le temps de se préparer suffisamment depuis l'arrestation du Dr Morgentaler, le 29 août dernier.

Pour justifier l'ajournement, Me Sheppard a déclaré qu'il en appelait de la décision du juge Melvin Rothman de

refuser une motion de certiorari et qu'il serait préférable que le procès soit remis jusqu'à un jugement en appel.

Une cinquantaine de femmes, favorisant l'avortement, ont défilé devant le palais de justice de Montréal, lundi, pour manifester leur appui au Dr Morgentaler.

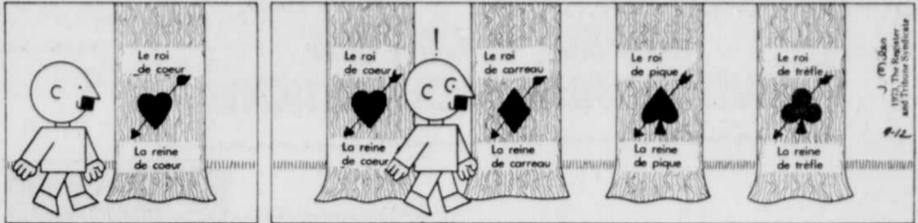
Reeves subira d'autres examens psychiatriques

MONTREAL (PC) — Jugé apte à subir son procès, au début du mois, Jules Reeves a été renvoyé dans un institut psychiatrique, lundi, pour subir d'autres examens.

Reeves est accusé du meurtre de deux policiers de Saint-Laurent, il y a 11 ans, au cours d'un hold-up où l'un des bandits était déguisé en Père Noël.

A la suite du double assassinat, Reeves a été la proie d'une trombose cérébrale. Il a été interné depuis tout ce temps, sans subir de procès.

MONSIEUR PERKINS



PEANUTS



Dr BEAUDOC



MANDRAKE, LE MAGICIEN



MUTT et JEFF



GALOPIN



HAGAR L'HORRIBLE



MARC DES BOIS



LES PIERREAFEU



APPELS D'OFFRES AVIS LEGAUX SOUMISSIONS

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GTR-73-10312
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 16 octobre 1973
FOURNITURE DE CABLES
A 120.000 VOLTS POUR
LIGNES SOUTERRAINES
Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Que.

Canada
Un dépôt de soumission au montant de TRENTE MILLE DOLLARS (\$30.000), cheque officiel d'une banque à charte du Canada ou cheque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires,
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 14 septembre 1973.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
3CD617-002-000
Date de fermeture:
15h30 heures de Montréal
le jeudi 11 octobre 1973
Fourniture de quatorze (14) chaque disjoncteur à l'huile pour l'extérieur, 12 KV, 600 amp. triphase.

POUR PROJET LG-2
Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement, de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction de l'Approvisionnement
SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE
DE LA BAIE JAMES,
800 est, boul. De Maisonneuve,
19e étage,
Montréal, P. Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de DIX MILLE DOLLARS (\$10.000), cheque officiel d'une banque à charte du Canada ou cheque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à la Société d'énergie de la Baie James et remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont admises à soumissionner.
La Société d'énergie de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le Directeur
de l'Approvisionnement,
A. ROUSSEAU, ING.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CCN-73-10305
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 9 octobre 1973
Centrale nucléaire
Gentilly 2
(Comté de Nicolet)
FOURNITURE ET MONTAGE DE SIX (6) BATIMENTS TEMPORAIRES EN ACIER (MAGASIN ET ATELIERS)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Que.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de VINGT-CINQ MILLE DOLLARS (\$25.000), cheque officiel d'une banque à charte du Canada ou cheque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires,
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 14 septembre 1973.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPC-73-10283
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 30 octobre 1973
Aménagement Manicouagan 3
(Comté de Saguenay)
FOURNITURE ET MONTAGE DE QUATRE (4) VANNES DE DEVERSOIR, D'UN (1) JEU DE POUTRELLES ET DES SYSTEMES DE MANUTENTION

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Que.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de CENT CINQUANTE MILLE DOLLARS (\$150.000), cheque officiel d'une banque à charte du Canada ou cheque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires,
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 13 septembre 1973.

appel d'offres

SERVICE GENERAL DES ACHATS

Pour obtenir la documentation nécessaire à la présentation de soumissions pour les projets ci-après décrits, écrivez ou téléphonez au: Gouvernement du Québec, Ministère des Travaux Publics et de l'Approvisionnement, Service Général des Achats, Bureau des appels d'offres, Québec, Tél.: 643-3438

IMPORTANT: Identifiez toujours le projet qui vous intéresse par son numéro de code et sa description, que ce soit par écrit ou au téléphone.

Projet	Description	Livraison
6968	4.400 rubans magnétiques pour ordinateurs	Québec et Montréal
6969	7 automobiles de police et 4 automobiles "station-wagon"	Québec

Sont admis à soumissionner les détenteurs d'une franchise officielle d'un manufacturier d'automobiles et ayant leur place d'affaires (S.P.6969) dans le Québec Métropolitain, rive nord seulement.
Clôture des soumissions: 9 octobre 1973 15.00 heures
LE DIRECTEUR GENERAL
JEAN-CLAUDE CAREAU, ING.

MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLONISATION

Service de l'Hydraulique agricole
Projet no 13758-36-734
Exécution de travaux de drainage dans la RIVIERE PETIT METIS et branches, en les municipalités du village de Métis-sur-Mer, Les Boules, paroisse de Saint-Octave-de-Métis, comté de Matane et paroisse de Saint-Antoine-de-Padoue-de-Kempt, comté de Matapédia.
Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur établissement principal dans la zone de l'Est, soit les circonscriptions électorales de Portneuf, Chauveau, Limoilou, Louis-Hébert, Jean-Talon, Saint-Sauveur, Lotbinière, Mégantic, Frontenac, Beauce, Lévis, Dorchester, Bellechasse, Montmagny, Montmorency, L'Islet, Kamouraska, Charlevoix, Rivière-du-Loup, Témiscouata, Roberval, Lac-St-Jean, Chicoutimi, Jonquière, Dubuc, Rimouski, Matapédia, Matane, Bonaventure, Gaspé-Sud, Gaspé-Nord, Saguenay, Duplessis et Iles-de-la-Madeleine.
Projet no 14228-37-734
Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau RUISSEAU à ROCH et branche, en la municipalité de la paroisse de Saint-Ulric-de-Matane, comté de Matane.
Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur établissement principal dans la région no 3 (Rimouski - Côte Nord) soit les circonscriptions électorales de Matane, Rimouski, Saguenay et Duplessis.

Projet no 4968-38-734
Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau DECHARGE du LAC CLAVEAU et branches, en la municipalité de la paroisse de Saint-François-Xavier-des-Hauteurs, comté de Rimouski.
Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur établissement principal dans la région no 3 (Rimouski - Côte Nord), soit les circonscriptions électorales de Matane, Rimouski, Saguenay et Duplessis.
Projet no 14422-39-734
Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau GRAND RUISSEAU et branches, en la municipalité de Saint-Jean-Baptiste-de-l'Isle-Verte, comté de Rivière-du-Loup.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur établissement principal dans la région no 1 (Alléghans), soit les circonscriptions électorales de Bellechasse, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Rivière-du-Loup et Témiscouata.

Projet no 15560-40-734
Exécution de travaux de drainage dans la RIVIERE La DECHARGE, en la municipalité de la paroisse de Sainte-Famille, I.O. comté de Montmorency II.
Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur établissement principal dans la région no 6 (Jacques-Cartier), soit les circonscriptions électorales de Charlevoix, Montmorency et Portneuf.
Projet no 13640-41-734
Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau DORVAL et branches, en la municipalité de la paroisse de Saint-Augustin-de-Desmaures, comté de Portneuf.
Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur établissement principal dans la région no 6 (Jacques-Cartier), soit les circonscriptions électorales de Charlevoix, Montmorency et Portneuf.

Les documents pertinents sont obtenus du directeur du service de l'Hydraulique agricole, ministère de l'Agriculture, édifice "Le 200", 200 chemin Sainte-Foy, 9e étage, Québec (G1A 1E4), tél.: 643-2450.
Un versement de \$10, sous forme de CHEQUE VISE ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans, devis et formules de soumission d'un projet.
Garanties: cheque visé à l'ordre du ministre des Finances ou cautionnement de soumission équivalant à 10% du montant total de la soumission.
Clôture de l'appel d'offres: 14h30 (h.a.e.), bureau du Sous-ministre à l'édifice "Le 200", 12e étage, Québec. L'ouverture des soumissions aura lieu publiquement et immédiatement après l'heure de la clôture de l'appel d'offres.

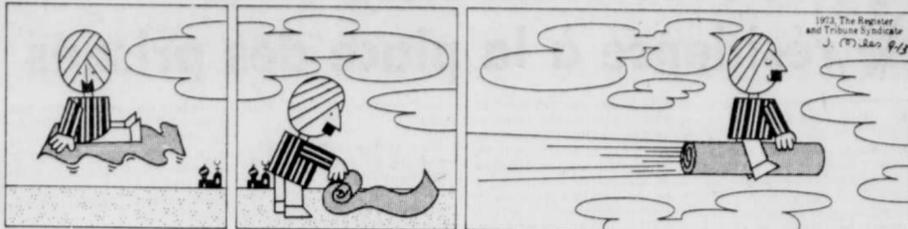
LE JEUDI 11 OCTOBRE 1973.
Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
Lucien Bissonnette pour
Gaëtan Lussier
Sous-ministre

MINISTRE DES TRANSPORTS

Projet 651-2924-3
Construction d'un pont en béton armé avec poutres en béton précontraint et de ses approches, sur le chemin Rang Wurtell, dans la paroisse de Saint-David, comté d'Yamaska. Longueur des approches: 0,62 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.
Un versement de \$250,00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
DEPOT de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$20.000,00 ou cheque certifié: \$10.000,00.
La vente des documents ainsi que la réception des soumissions sont faites à l'adresse suivante: Salle des Soumissions, Ministère des Transports, Edifice "H", 1er étage, 875 est, Grande-Allée, Québec 4.
Clôture des soumissions jusqu'à: 15.00 HEURES, LE MARDI 16 OCTOBRE 1973.

Le ministre ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.
Les sous-traitants pour les poutres en béton précontraint devront présenter leur soumission à la Salle des Soumissions, Ministère des Transports, Edifice "H", 1er étage, 875 est, Grande-Allée, Québec 4, jusqu'à 15.00 HEURES, LE MARDI 9 OCTOBRE 1973.
Le Sous-ministre,
Claude Rouleau, ing.

MONSIEUR PERKINS



PEANUTS



Dr BEAUDOC



MANDRAKE, LE MAGICIEN



MUTT et JEFF



GALOPIN



HAGAR L'HORRIBLE



MARC DES BOIS



LES PIERREAFEU



La peine de mort rétablie en Californie

LOS ANGELES (Reuter) — Le gouverneur de Californie, l'ancien acteur Ronald Reagan, a signé hier une loi rétablissant la peine de mort dans "l'Etat doré" (Golden State).

La nouvelle loi entrera en vigueur le 1er janvier prochain. Elle tient compte des objections de la Cour suprême qui avait jugé la peine de mort anti-constitutionnelle. Cette décision avait sauvé de la chambre à gaz Charles Manson, l'assassin de Sharon Tate, et Sirhan Sirhan, l'assassin de Robert Kennedy. Ces deux "assassins célèbres" ne sont cependant pas menacés, la loi ne pouvant pas avoir d'effet rétroactif.

La nouvelle loi distingue onze cas de meurtres qui rendront la peine de mort obligatoire, et notamment les crimes commis par des tueurs à gages, ou l'assassinat d'un policier.

La Cour suprême avait jugé, en juillet de l'an dernier, que la loi sur la peine de mort n'était pas conforme à la constitution, car son application était laissée à la discrétion de simples tribunaux. La Cour avait cependant laissé entendre que de nouvelles lois pourraient être acceptées si elles définissaient des circonstances dans lesquelles la peine capitale serait obligatoire.

Parmi les autres criminels qui seront passibles de la peine de mort, un condamné à perpétuité qui tuerait un gardien de prison, celui qui tuerait un grand nombre de gens, qui saboterait un train, qui tuerait les témoins d'un crime, ou qui tuerait pendant un vol, un vol à main armée, ou des actes immoraux impliquant des enfants.

Peron sévit contre la guérilla marxiste

BUENOS-AIRES, (D'après AP et Reuter) — Vingt-quatre heures après la victoire éclatante du général Peron aux élections présidentielles argentines, le gouvernement péroniste de Buenos-Aires a déclaré hier, hors-la-loi l'organisation de guérilla la plus active du pays, l'"Armée révolutionnaire du peuple" (ERP), d'obédience marxiste.

M. Raul Lastiri, président par intérim de l'Argentine, a signé un décret interdisant toutes les activités de l'organisation, et en particulier la publication de ses deux magazines "Estella Roja" (Étoile rouge) et "El Combatiente" (Le Combattant).

On considère, à Buenos-Aires, que l'ERP est la seule organisation de guérilla à être demeurée active, désobéissant aux consignes du gouvernement et du président élu Juan Peron, leur intimant l'ordre de déposer les armes. Une des opérations les plus

récentes de l'ERP (Ejército Revolucionario Popular) a été un raid d'un commando de cinquante hommes contre un hôpital militaire pour tenter de s'emparer d'armes, mais l'attaque avait été repoussée.

L'ERP a également enlevé un certain nombre d'hommes d'affaires et encaissé des rançons de l'ordre de plusieurs millions de dollars.

"Estella Roja" a publié récemment un compte rendu détaillé de la façon dont les guérilleros de l'ERP avaient "exécuté" des officiers de police qu'ils accusaient d'avoir torturé des militants de gauche dans le précédent régime militaire.

La mise hors-la-loi de l'ERP est considérée à Buenos-Aires comme indiquant clairement que le général Peron est déterminé à en finir avec ces organisations terroristes quand il assumera le pouvoir, le mois prochain.

Les ravisseurs de M. Heywood exigent une rançon de plus de \$3 millions

BUENOS-AIRES (Reuter) — Les ravisseurs de David Heywood, comptable de la filiale Argentine de la compagnie "British American Tobacco", ont réclame, hier, trois millions cinq cents mille dollars en échange de son éventuelle libération, apprend-on de source policière.

De même source, on pense

que M. Heywood, enlevé devant son domicile de la banlieue de Buenos-Aires vendredi dernier par six hommes armés, est aux mains de criminels de droit commun.

Mais on n'exclut pas entièrement la possibilité que le comptable britannique, qui est âgé de trente-sept ans, ait été enlevé par des guérilleros urbains.

Reprise des pourparlers SALT

GENÈVE (Reuter) — Après une interruption de plus de trois mois, négociateurs américains et soviétiques reprennent aujourd'hui à Genève leurs entretiens sur un nouveau traité de limitation des armes nucléaires offensives.

Les deux délégations conduites par l'ambassadeur itinérant américain Alexis Johnson et le vice-ministre soviétique des Affaires étrangères Vladimir Semyonov se retrouveront au siège de la mission soviétique.

Ce sera la première séance des entretiens sur la limitation des armements stratégiques (SALT) depuis la rencontre en juin dernier entre le président Nixon et le secrétaire général du PC soviétique Leonid Brejnev.

Dans une déclaration en sept points faite à ce propos, les deux dirigeants s'étaient fixé comme objectif la signature en 1974 d'un accord permanent prévoyant des mesures plus complètes en vue de la limitation et, ultérieurement, de la réduction du

nombre des armes stratégiques offensives.

A son arrivée vendredi dernier à Genève, M. Semyonov a déclaré qu'il avait reçu des instructions précises pour rechercher des "solutions mutuellement acceptables" sur la base du document publié au sommet soviéto-américain.

Les SALT ont débuté en novembre 1969. Leur première phase, à Vienne et Helsinki, a donné lieu à un accord intérimaire de cinq ans prescrivant une certaine limitation des missiles offensifs et à un traité limitant les missiles antibalistiques défensifs, tous deux signés en mai 1972.

"GARAGE D'HIVER DEMONTABLE"
Assemblé et livré
Différentes grandeurs. Très bon prix
Centre de Renovation
200 rue de l'Église / St-Romuald
Distributeur en gros de matériaux
et de bois de construction
839-8813 / 839-4184

"EXCUSEZ-MOI" !

Certaines personnes passent leur temps à s'excuser parce qu'elles entendent sans comprendre. Un appareil auditif peut avantageusement transformer leur vie. MAICO vous invite à bien vous renseigner avant de faire un achat aussi important et met gratuitement à votre disposition sa brochure décrivant ses services techniques avant et après la vente. Écrivez ou téléphonez aujourd'hui au :

SERVICE AUDITIF MAICO INC.

BUREAUX DE SERVICE :
815, Côte d'Abraham - Québec
Tél.: 529-9323
254, rue Rivier - Chicoutimi
Tél.: 543-3483
21, rue Verbois - Rivière-du-Loup
Tél.: 862-4971
635, 12e Rue - St-Georges, Bc
Tél.: 228-2970
867, rue De Fois - Trois-Rivières
Tél.: 379-5713
N.B.: Réparations exécutées pendant que vous attendez.

Pékin aurait ignoré un plan de paix soviétique

MOSCOU (PC, UPI et Reuter) — Le secrétaire général du Parti communiste soviétique, M. Léonide Brejnev, a révélé hier que le Kremlin avait proposé à la Chine, en juin dernier, un traité de non-agression, mais que Pékin n'avait pas daigné répondre.

Dans un discours qu'il a prononcé hier à Tachkent, en Asie centrale soviétique, M. Brejnev a indiqué que le pacte soviéto-chinois aurait comporté l'engagement de ne pas s'attaquer mutuellement à l'aide de quelque arme que ce soit sur terre, sur mer ou dans les airs, et de s'abstenir de

brandir la menace d'un recours aux armes.

La proposition avait été gardée secrète jusqu'à maintenant, et en la dévoilant, M. Brejnev a semblé vouloir répondre aux propos qu'avait tenus Chou En-lai lors du 10e congrès du PC chinois en août dernier.

"Si les mots qui ont été prononcés au 10e congrès du PC chinois au sujet de la normalisation des relations signifient quelque chose, ils devraient se concrétiser de quelque façon", a dit le leader soviétique.

Or, les Chinois n'ont même

pas daigné répondre à notre proposition qui était très concrète, a-t-il poursuivi dans un discours où il a longuement défendu sa politique de rapprochement avec les Etats-Unis.

On sait que les Chinois ont exprimé avec cynisme ce qu'ils pensaient du rapprochement de l'URSS avec les Etats-Unis et l'Europe de l'Ouest, et il est certain que le Kremlin souhaiterait une forme d'accord avec Pékin qui atténuerait la campagne d'anti-soviétisme lancée par les Chinois.

M. Brejnev a averti les "tiers parties" de ne pas

tenter de tirer profit du différend qui persiste entre les deux géants, en expliquant que tout conflit entre les deux puissances du monde communiste rejallirait inévitablement sur d'autres Etats.

Il n'a toutefois pas identifié les hommes politiques qu'il croit désireux de profiter de la situation.

L'offre du traité de non-agression qui a été faite en juin semble confirmer que le pacte de 1950 qui avait été signé entre la Russie et la Chine pour une période de trente ans n'est plus valide même si on n'y a jamais formellement renoncé.

Ce pacte était en fait un traité mutuel de défense.

Brejnev a qualifié l'attitude des Chinois d'anti-marxiste, d'anti-léniniste et d'anti-soviétique, et a affirmé qu'elle s'opposait aux changements menant à la détente.

Les Chinois ne sont toutefois pas les seuls à critiquer amèrement la politique soviétique de rapprochement avec l'Ouest. Il est devenu évident que plusieurs hommes politiques influents en Union soviétique même s'opposent à la politique du secrétaire général du parti et c'est cette politique que M. Brejnev a défendue à Tachkent, hier.

Puret
CENTRE-VILLE PLACE LAURIER

A **B** **C** **D**

REFLECTS



D'emblée, les virils aiment les tricots SEAFORTH de Puret

Une formidable collection de tricots que l'homme moderne choisit selon ses activités de tous les jours, ses loisirs de détente. Une gamme de coloris d'automne: brun café allant jusqu'à ivoire.

- A. Pull-over avec encolure arrondie ou avec col à pointes à pied-de-poule que l'on retrouve aussi aux poignets boutonnés. Tricot acrylique 100% Orlon gingembre, bourgogne, ivoire, marine. P.M.G. 10.00
- B. Veste à 6 boutons et encolure ouverte. Gris, marine, chocolat, vert pin. P.M.G.XG. 9.00
- C. Pull-over avec encolure ronde et larges losanges contrastants. Chocolat, marine, rouge, noir. P.M.G. 12.00
- D. Cardigan avec col montant, glissière avant et poches. Gris, marine, vert, brun, ivoire. P.M.G.XG. 14.00

Mercerie, r.18, r-de-ch. Centre-Ville, tél.: 524-5121 et r.818, Place Laurier, 1er, tél.: 651-7070.

Deux canadiens arrêtés à la frontière en tentant de faire passer en fraude des Chinois

NEW YORK (AFP) — Deux Canadiens ont été arrêtés à la frontière par les autorités américaines au moment où ils essayaient de faire passer en fraude aux Etats-Unis onze Chinois cachés dans un camion, a annoncé hier un porte-parole du service d'immigration.

Les Canadiens, Jean-Claude St-Pierre, 31 ans, et Roger Mercier, 33 ans, tous deux de Montréal, ont été interpellés dimanche au moment où ils franchissaient la frontière entre le Canada et les Etats-Unis avec leur cargaison humaine près de Burlington dans le Vermont.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

Le Soleil

**Section publicitaire
Page(s) manquante(s)**